

2018

RAPPORT ANNUEL

01.11.2017 – 31.10.2018



VILLE DE

GENAPPE

Province du Brabant wallon

<http://www.genappe.be>

2018

RAPPORT ANNUEL
de la Ville de Genappe

01.11.2017 - 31.10.2018

Synthèse de la situation de l'administration
et des affaires de la Ville de Genappe

Rapport dressé conformément au CDLD art. L1122-23
et arrêté par le Collège Communal en séance du 16 janvier 2019.

La Directrice générale
M. Tock

Le Bourgmestre
G. Couronné

RAPPORT ANNUEL 2018

L'ADMINISTRATION GENERALE

AUTORITES COMMUNALES.....	6
CENTRE PUBLIC D' ACTION SOCIALE - CPAS.....	22
POLICE - ZONE GENAPPE / NIVELLES.....	23
SANCTIONS ADMINISTRATIVES.....	24

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

ACCUEIL ET SECRETARIAT	28
AFFAIRES GENERALES	36
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	81
FINANCES ET RECETTES.....	95
INFORMATIQUE.....	106
POPULATION - ETAT CIVIL	107
URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE.....	110
TRAVAUX PUBLICS	113
ENVIRONNEMENT	13129
ENERGIE.....	138

LES AUTORITES COMMUNALES.....	6
CONSEIL COMMUNAL.....	6
COLLEGE COMMUNAL.....	8
LES COMMISSIONS COMMUNALES.....	9
CCCATM	9
RENOVATION URBAINE.....	10
COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RAFFINERIE TIRLEMontoise	11
COMITE D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS MOYENS PUBLICS.....	11
COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL (CCA).....	12
PLAN DE COHESION SOCIAL - PCS.....	13
COMITE D'ACCOMPAGNEMENT LOCAL DE LA MAISON DE L'EMPLOI - CAL MdE	14
COMMISSION PARITAIRE LOCALE DE L'ENSEIGNEMENT - COPALOC.....	14
CHEMINS ET SENTIERS – EROSION – COURS D'EAU.....	15
COMMISSION COMMUNALE DE L'ENSEIGNEMENT.....	15
AGRICULTURE.....	15
CIRCULATION	16
COMMISSION COMMUNALE DES SPORTS	16
COMMISSION COMMUNALE « FINANCES, BUDGET, INFRASTRUCTURES»	17
SENIORS.....	18
CLASSES ET VACANCES PEDAGOGIQUES DE GENAPPE, asbl	19
AGENCE LOCALE POUR L' EMPLOI, asbl - A L E	20
MAISON DE L'EMPLOI - MdE	21
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - CPAS	22
POLICE ZONE GENAPPE/ NIVELLES	23
SANCTIONS ADMINISTRATIVES	24

Les autorités communales

CONSEIL COMMUNAL

L'installation du nouveau Conseil communal, issu des élections communales du 14 octobre 2012 a eu lieu le 3 décembre 2012.

Le Conseil communal est composé des 25 élus suivants.

Liste MR.IC (Liste n°13)

Monsieur COURONNE Gérard, Bourgmestre
Monsieur TUBIERMONT Hector, Echevin
Madame MESSENS Carine, Echevine
Madame BURY Stéphanie, Echevine
Monsieur HAYET Christophe, Echevin
Monsieur GIRBOUX Vincent, Conseiller communal, Président du CPAS
Monsieur VAN DAMME Rembert, Conseiller communal
Monsieur PAULUS Kévin, Conseiller communal
Madame LEFEVRE Angèle, Conseillère communale
Madame HERMANS Sarah, Conseillère communale
Madame DE GROODE Aline, Conseillère communale
Monsieur VAN PETEGHEM Renaud, Conseiller communal
Monsieur ROUFFIANGE Mickaël, Conseiller communal
Madame VANDERLINCK Axelle, Conseillère communale
Monsieur LECLERCQ Jérôme, Conseiller communal
Monsieur DE PLAEN Raphaël, Conseiller communal

Liste ECOLO

Madame BEGHIN Anne, Conseillère communale
Monsieur GOUBAU Philippe, Conseiller communal
Monsieur ISAAC Tanguy, Conseiller communal

Liste PS

Madame FEVERY Tiffany, Conseillère communale
Monsieur DUBOIS André, Conseiller communal

Liste Cdh-Horizons

Monsieur HUTS Benoît, Conseiller communal
Monsieur SIMON Yvon, Conseiller communal
Monsieur MAINFROID Olivier, Conseiller communal

Monsieur MITSCH Jean François, Conseiller communal indépendant à dater du 27 février 2018

La composition du Conseil communal en fonction de l'ordre de préséance est la suivante :

COURONNE Gérard, Bourgmestre
TUBIERMONT Hector, 1er Echevin
MESSENS Carine, 2^{ème} Echevine

BURY Stéphanie, 3^{ème} Echevine
HAYET Christophe, 4^{ème} Echevin
VAN DAMME Rembert, 5^{ème} Echevin
DUBOIS André, Conseiller communal
GIRBOUX Vincent, Conseiller communal
LEFEVRE Angèle, Conseillère communale
HUTS Benoît, Conseiller communal
PAULUS Kévin, Conseiller communal
DE GROODE Aline, Conseillère communale
MITSCH Jean François, Conseiller communal
HERMANS Sarah, Conseillère communale
VAN PETEGHEM Renaud, Conseiller communal
SIMON Yvon, Conseiller communal
BEGHIN Anne, Conseillère communale
FEVERY Tiffany, Conseillère communale
ROUFFIANGE Michaël, Conseiller communal
GOUBAU Philippe, Conseiller communal
VANDERLINCK Axelle, Conseillère communale
LECLERCQ Jérôme, Conseiller communal
ISAAC Tanguy, Conseiller communal
DE PLAEN Raphaël, Conseiller communal
MAINFROID Olivier, Conseiller communal

Durant la période de référence, le Conseil communal s'est réuni 11 fois.

En application de l'article L1122-18 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, une séance conjointe Ville/CPAS a eu lieu le 23 octobre 2018.

COLLEGE COMMUNAL

Le Bourgmestre, Gérard COURONNE
1^{er} Echevin, Hector TUBIERMONT
2^{ème} Echevine, Carine MESSENS
3^{ème} Echevine, Stéphanie BURY
4^{ème} Echevin, Christophe Hayet
5^{ème} Echevin, Rembert VAN DAMME
Le Président du CPAS, Vincent GIRBOUX, membre de droit

Les attributions des membres

Gérard Couronné – Bourgmestre

Police - Etat civil - Personnel - Finances - Sécurité routière - Information et communication - Citoyenneté - Relations publiques - Laïcité - Cultes - Mobilité - GAL.

Hector Tubiermont – 1^{er} Echevin

Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité et gestion du matériel - ASBL des salles communales - Seniors - Associations patriotiques - Bien-être animal.

Carine Messens - 2^{ème} Echevine

Urbanisme - Aménagement du territoire - Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce - Economie.

Stéphanie Bury - 3^{ème} Echevine

Enseignement - ATL (Accueil extrascolaire) - Place aux enfants - Plaines de vacances - Tourisme - Jumelage - Agriculture - Petite enfance - Egalité des chances - Santé.

Christophe Hayet - 4^{ème} Echevin

Travaux (bâtiment communaux et espaces verts) - Développement durable - Energie - PCDR - Environnement et politique des déchets - Emploi - Gestion des cours d'eau - Dossiers inondations.

Rembert Van Damme - 5^{ème} Echevin

Travaux publics (voiries et égouttage) - Régie (IECBW - ORES) - Service d'hiver (épandage) - Propreté publique - Entretien des cimetières - Atelier de ferronnerie - Charroi communal.

Vincent Girboux Président du CPAS

Culture - Bibliothèque - Académie - CEC (Centre d'expression artistique) - Jeunesse - Famille - NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) - PCS (Plan de Cohésion Sociale) - Logement publics.

Durant la période de référence, le Collège Communal s'est réuni 55 fois.

Les commissions communales

CCCATM COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITE

But : Intervenir par voie d'avis au cours de la procédure d'élaboration de plusieurs documents d'urbanisme tels que le schéma de structure communal, les plans particuliers d'aménagement, le règlement communal d'urbanisme, l'examen des demandes de permis de bâtir ou de lotir,...et la mobilité.

Composition :

Président,
Léon JEURISSEN

Membres effectifs

Représentant la majorité au Conseil Communal

Sarah HERMANS

Jérôme LECLERCQ

Représentant la minorité au Conseil Communal

Eric DELVAUX

Représentant spécifique d' « Environnement-Dyle »

Membres suppléants

Christian LAPERCHE
Bernard HEENS

Stéphanie KIECKENS
Nicolas HENRIOUL

Jean-François MITSCH
Christine GILAIN

Michèle DEFOUR

Serge PHILIPPE

Représentant spécifique « Glabais-village RGBSR »

Jean JAMEZ

Jean-Pierre RASKIN

Représentant spécifique « Chemin 141-mobilité douce »

Alain RIQUET

Colette WIBO

Représentant spécifique « développement durable »

Marie-Paule KESTEMONT

Olivier GERIN

Représentant spécifique « urbanisme professionnel »

Bernard LOWENTHAL

Jean-Louis HAMBYE

Représentant spécifique « activité économiques locales »

Léa VAN DER STAPPEN

Marianne BLONDIAU

Représentant spécifique « intégration architecturale »

Nathalie VAN MERBEEK

Jean-Michel MARBEHANT

Représentant spécifique « préservation du cadre rural »

Yves CUVELIER

Patrick WERA

Représentant spécifique « reconversion sucrerie »

Charles DAUBERSY

Didier LEROY

Secrétaire

Céline DEHOMBREUX, Conseillère en Aménagement du Territoire

Durant la période de référence, la CCCATM s'est réunie 12 fois.

RENOVATION URBAINE

But : Commission imposée par la Région Wallonne pour assurer le suivi de la Rénovation urbaine (Centre de Genappe).

Composition :

Présidente,

Carine MESSENS

Représentant CPAS

Vincent GIRBOUX

Membres effectifs

Représentant la majorité au Conseil Communal

Sarah HERMANS

Renaud VAN PETEGHEM

Représentant la minorité au Conseil Communal

Jean-François MITSCH jusqu'au 27/02/2018, remplacé par André DUBOIS

Benoît HUTS

Autres membres

Léa LORIA, CCCATM

Christine GILLAIN, CCCATM

Pascal MAHAUX, Association des Commerçants

Joël TUMERELLE, Cercle d'Histoire et d'Archéologie

Léon JEURISSEN, [Syndicat d'Initiative](#)
Sabine JAUCOT, [Quartier propriétaires](#)
Maxence VAN CROMBRUGGE, [Quartier propriétaires](#)
Yves DALOZE, [Quartier propriétaires](#)
Jean-Jacques DALOZE, [Quartier propriétaires](#).

Durant la période de référence, la commission de Rénovation Urbaine s'est réunie 1 fois.

COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RAFFINERIE TIRLEMONTAISE

Suite à la fermeture et à l'avenir non défini de la Sucrierie, le Comité est inactif.
Durant la période de référence, le Comité d'accompagnement qui n'est pas dissout, ne s'est pas réuni.

ATTRIBUTION DES LOGEMENTS MOYENS PUBLICS

But : Le Collège Communal procède à l'attribution des logements moyens appartenant à la Ville.

Composition :

Président

Gérard COURONNE

Echevins

Hector TUBIERMONT
Rembert VAN DAMME
Carine MESSENS
Stéphanie BURY
Christophe HAYET

Président du CPAS

Vincent GIRBOUX

Durant la période de référence, le Collège Communal n'a pas attribué de logement.

COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL - CCA

ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL)

But : Coordination de l'accueil des enfants âgés de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre et le soutien de l'accueil extrascolaire.

Fonctionnement : voir page 43

Composition : 3 membres/ composante

Présidente,
Stéphanie BURY

Membres effectifs

Composante 1 (représentants du pouvoir politique)

Stéphanie BURY
Sarah HERMANS
Axelle VANDERLINCK

Membres suppléants

Vincent GIRBOUX
Vincent GIRBOUX
Vincent GIRBOUX

Composante 2 (représentants des établissements scolaires)

Marie-Laurence MONTOSY
(Ecoles communales)
Patricia DRUINE (PO St-Marie)
A désigner (Ecoles communales (à désigner))

Marc POTVIN
(Ecoles communales)
Nancy LAURIERS, (PO St-Jean Genappe)
A désigner (Ecoles communales)

Composante 3 (représentants des familles et/ou mouvements d'éducation permanente)

Ecoles communales –néant
Frédéric CRUSIAU (école Sainte-Marie)
Jacqueline SAUVAGE (PACAGE)

néant
Véronique Gonzales (école Saint-Jean)
Christine GILAIN (PACAGE)

Composante 4 (représentants des opérateurs de l'accueil en lien direct avec l'O.N.E)

Pierre Olieuz - ISBW
Carine VANDEKERCKHOVE- CAPE
Manu DUVAL
(accueil extrascolaire communal)

Katty LOOZE - ISBW
néant
Véronique CHAPELAIN
(accueil extrascolaire école Saint-Jean)

Composante 5 (services ou institutions déjà agréés ou reconnus par la Communauté française)

Patricia DACOSSE (Académie de musique)
Franka ZANELLA (AMO Tempo)
Guy DESPRETZ (Basket Genappe Lothier)

Autres membres avec voix consultative

Stéphanie BLAFFART, ONE
Nathalie POELAERT, Province du Brabant Wallon
Chantal SABLON, Coordinatrice de l'accueil
Toutes personnes invitées par la CCA

Secrétaire

Chantal SABLON, Coordinatrice de l'accueil

Durant la période de référence, la Commission Communale de L'Accueil s'est réunie 1 fois.

PLAN DE COHESION SOCIAL - PCS COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT

But : Veiller au bon déroulement des actions élaborées dans le cadre de l'appel à projets relatif au Plan de cohésion sociale. Ces actions s'inscrivent dans un effort général déployé par la Région wallonne pour favoriser la cohésion sociale.
Mis en place le 26 février 2010.

Fonctionnement : voir page 72

Composition :

Président,

Vincent GIRBOUX- **Président du CPAS**

Vice-présidents,

Cécile VOGLAIRE- **Ateliers du Léz'arts**

Stéphanie Bury- **Echevine de l'enseignement**

Membres

Valérie PRIGNON, SPW - **Direction Interdépartementale de la Cohésion sociale**

Pauline DRUINE, **Cabinet du Bourgmestre**

Shirley LERMINIAUX, **Cabinet du Bourgmestre**

Justine SERVAIS, **PCS et Handicontact**

Nicolas Ciavarella, **CPAS**

Sébastien Schepers, **CPAS**

Marie DEPUTTER, **Notre Maison**

Anne- Françoise MOUTON, **Notre Maison**

Maïté BUSET, **AMO TEMPO**

Pascal NEYMAN, **Police Genappe**

Camille ZULIANI, **Soins et Santé à Genappe asbl**

Dominique Jossart, **Coup de Pouce à Genappe asbl**

Emilie LAVAUX, **Centre Culturel de Genappe**

Sawsan Al Naassan, **le CRIBW**

Gwen, **Asbl Article 27 Brabant Wallon**

Marie-Pascale BONAVENTURE, **la MIRE BW**

Anne-Sophie Bouxain, **Agence Locale pour l'Emploi**

Stéphanie BURY, **Echevine**

Florence André, **Forem**

Jean-Jacques CUIJL, **Forem**

Virginie DUMONT, **Centre de Lecture Publique**

Elisabeth JAUNIAUX, **L'Amarrage**

Françoise DELPORTE, **ONE**

Angèle Hanssens, **Commision seniors**

Isabelle TIMMERMANS, **Domus**

Chef de projet

Justine Servais

COMITE D'ACCOMPAGNEMENT LOCAL DE LA MAISON DE L' EMPLOI - CAL MdE

But : Promouvoir l'emploi sur le territoire communal et collaborer avec un maximum de partenaires internes et externes au FOREM. Créer un véritable réseau partenarial afin d'optimiser les services rendus à la population.

Mis en place le 1^{er} juin 2004.

Composition :

Président,

Gérard COURONNE, [Bourgmestre](#)

Membres,

Monsieur Vincent Girboux, [Président du CPAS](#)

Etienne CHÂTEAU, [FOREM](#)

Françoise LAMOULINE, [FOREM](#)

Stéphane Nicaise, [Coordinateur MdE](#)

Durant la période de référence, le Comité d'accompagnement s'est réuni deux fois.

COMMISSION PARITAIRE LOCALE DE L'ENSEIGNEMENT - COPALOC

But : Délibérer sur les conditions de travail – prévenir ou concilier tout différend qui menacerait de s'élever ou se serait élevé entre le pouvoir organisateur et les membres de son personnel relevant du décret – établir pour le personnel de l'enseignement officiel subventionné des règles complémentaires aux dispositions statutaires communautaires rendues obligatoires par le Gouvernement - donner des avis sur toutes questions relatives à l'organisation, la défense et la promotion de l'enseignement officiel et connaître des recours introduits par les membres du personnel temporaire.

Cette Commission découle de la mise en application du décret du 6 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidié des établissements d'enseignement officiel.

Composition :

Président,

Gérard COURONNE

Membres,

Stéphanie Bury

Angèle HANSENS

Sarah HERMANS

Marianne TOCK, Directrice générale

Secrétaire

Chantal SABLON

Durant la période de référence la COPALOC s'est réunie 2 fois.

CHEMINS ET SENTIERS – EROSION – COURS D’EAU

But : Mettre en évidence la problématique des chemins et sentiers de manière générale afin de créer un outil de mise à jour de leur statut (modifications, déplacements, suppression, ...) et des priorités qui doivent être accordés pour leur maintien et leur entretien.

Etudier et proposer des solutions aux problèmes d'érosion de terres cultivées rencontrés sur le territoire de Genappe et ce, en collaboration avec le(s) riverain(s) directement concerné(s) par le problème et ainsi qu'avec le monde agricole.

Travailler en collaboration avec le Contrat de Rivière Dyle et affluents et participer à ses missions.

Composition:

M. Janssens, Echevine et **présidente** de la commission (démission le 29 novembre 2016), remplacée par C. Messens, Echevine et **présidente** de la commission (à partir du 28 mars 2017)

C. Hayet, Échevin

B Huts, Conseiller communal

Ph. Goubau, Conseiller communal

A Degroode, Conseillère communale

A Dubois, Conseiller communal

S Hermans, représentant du SIG et conseillère communal

A Hanssens, Conseillère communale

C Wibo, représentante des Amis de Bousval

M Fourny, représentante d'Environnement Dyle

A. Lambert, service urbanisme

A Roland, **Secrétaire**.

Durant la période de référence, la commission "Chemins et sentiers – Erosion – Cours d'eau" s'est réunie 2 fois.

COMMISSION COMMUNALE DE L'ENSEIGNEMENT

Le Conseil communal en date du 28 septembre 2016, a décidé de mettre fin aux travaux de la Commission Communale de l'Enseignement.

AGRICULTURE

En avril 2013, le Conseil communal a décidé de créer la commission communale mixte agriculture. Cette dernière a notamment pour **mission** :

- De servir de relais entre les agriculteurs et les autorités communales ;
- De déterminer les priorités dans l'entretien des voiries agricoles ;
- De faire connaître les avis, demandes et aspirations des agriculteurs, des autorités communales et des citoyens ;
- D'informer sur les nouvelles législations.

Composition :

Stéphanie Bury, Echevine- **Présidente** de la commission

M. Rouffiange, Conseiller communal

Aline Degroode, Conseillère communale

Sarah Hermans, Conseillère communale

Kevin Paulus, Conseiller communal
Vincent Girboux, Président du CPAS
J-F Mitsch, Conseiller communal (jusqu'au 27 février 2018),
T. Fevery (à partir du 28 février 2018),
Ph. Goubau, Conseiller communal
B Huts, Conseiller communal
F Anciaux, Agriculteur représentant de Loupoigne
P Vrooman, Agriculteur représentant de Ways
X Hayois, Agriculteur représentant de Baisy-Thy
Y VanNieuwenhuysse, Agriculteur représentant de Bousval
Ph. Goies, Agriculteur représentant de Houtain-le-Val
M Parideans, Agriculteur représentant de Vieux-Genappe
Y Goies, Agriculteur représentant de Genappe
A. Geldhof, Agricultrice représentant de Glabais
A Roland, **Secrétaire**

Durant la période de référence, la commission " Agriculture " s'est réunie 3 fois.

CIRCULATION

But : Envisager la mobilité au sein de la commune de manière globale, à long terme, maximisant la sécurité de tous, respectant l'environnement et tenant compte des desiderata de chacun.
La Commission de circulation a pour mission de remettre un avis sur les demandes en matière de circulation et de mobilité. Les demandes peuvent aussi bien émaner des citoyens que du service urbanisme par exemple. En effet, tout comme pour l'environnement, l'Aménagement du Territoire est plus qu'étroitement lié à la mobilité.

Fonctionnement : Voir page 149

Composition :

C.Hayet, Echevin et **Président** de la Commission
Aline Degroode, Conseillère communale
Ph. Goubau, Conseiller communal
J. Leclercq, Conseiller communal
B Huts, Conseiller communal
A Dubois, Conseiller communal
S Hermans, Conseillère communale
A Hanssens, Conseillère communal
M Tock, Directrice générale
L Hannaert, Inspecteur principal de police
M Lange, Inspecteur de police
A. Roland, **Secrétaire**

Durant la période de référence, la commission de circulation s'est réunie 8 fois.

COMMISSION COMMUNALE DES SPORTS

La Commission est un lieu de consultation des responsables sportifs, d'échange, d'information, de sensibilisation et de propositions.
La Commission est chargée entre-autres d'apporter son avis, soit d'initiative, soit à la demande de l'autorité compétente, sur les questions de politique sportive de la ville, de l'organisation de la soirée des mérites sportifs, en collaboration avec le Jury ad hoc, du bon fonctionnement des complexes sportifs, en collaboration avec l'asbl des salles, de l'organisation des activités sportives communales.

Composition

Président

Renaud VAN PETEGHEM

Représentant la majorité au Conseil Communal

Monsieur Hector TUBIERMONT, Echevin
Madame Stéphanie BURY, Echevine
Monsieur Michaël ROUFFIANGE, Conseiller communal
Madame Axelle Vanderlinck, Conseillère communale
Monsieur Renaud Van PETEGHEM

Représentant la minorité au Conseil Communal

Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal,
Madame Tiffany FEVERY, Conseillère communale
Monsieur Philippe GOUBAU, Conseiller communal

Durant la période de référence, la Commission des sports s'est réunie une fois.

COMMISSION COMMUNALE « FINANCES, BUDGET, INFRASTRUCTURES »

La Commission se réunit dans l'intervalle des Conseils communaux dont l'ordre du jour sera composé des projets de budget, des modifications budgétaires et des comptes communaux.

L'objectif de ce groupe technique est d'améliorer la transparence de la gestion des finances et de la compréhension des budgets et comptes et de répondre aux questions précises sur les éléments figurant dans les documents légaux dans le domaine des finances.

Le Bourgmestre ou l'Echevin ayant en charge les finances et les grades légaux siègent de manière permanente dans la commission composée selon le ROI du Conseil communal.

Composition

Président

Monsieur Gérard COURONNE, Bourgmestre

Représentants de la majorité au Conseil Communal

Monsieur Gérard COURONNE, Bourgmestre
Madame Angèle Lefevre, Conseillère communale
Madame Stéphanie BURY, Echevine
Monsieur Christophe HAYET, Echevin
Monsieur Vincent GIRBOUX, Conseiller communal

Représentants de la minorité au Conseil Communal

Monsieur Jean-François Mitsch, Conseiller communal (jusqu'au 27 février 2018)
Monsieur André Dubois, Conseiller communal (à partir du 27 février 2018)
Monsieur Benoît Huts, Conseiller communal
Monsieur Tanguy Isaac, Conseiller communal

Secrétaire

Marianne TOCK

Durant la période de référence, la Commission « Finances, budget, infrastructures » s'est réunie 3 fois (le 13 décembre 2017, le 19 avril 2018 et le 22 octobre 2018).

COMMISSION SENIORS

La commission a pour mission notamment :

- a) d'examiner la situation des Seniors sous toutes les formes tant au point de vue moral que matériel.
- b) de suggérer, de favoriser et d'appuyer toute initiative visant une véritable promotion de la personne âgée et de la vieillesse.
- c) de faire connaître les désirs, les aspirations, les droits de seniors.
- d) d'assurer leur réinsertion effective dans la vie communautaire par leur participation aux instances de décision.
- e) de faire prendre conscience aux seniors eux-mêmes, qu'étant donné leur expérience et leur disponibilité, ils ont un rôle à jouer dans la commune et de susciter leur participation à tous les niveaux, tant politique que social et culturel, et ce pour le mieux-être de tous.

Composition :

Présidente,

Angèle HANSENS-LEFEVRE

Membres effectifs

Représentant la majorité au Conseil Communal

Hector TUBIERMONT
Michaël ROUFFIANGE
Renaud VAN PETEGHEM
Jérôme LECLERCQ

Représentant la minorité au Conseil Communal

André DUBOIS
Yvon SIMON
Anne BEGHIN

Secrétaires

Sophie HENDRICKX
Muriel OPALVENS

Durant la période de référence, la Commission Seniors s'est réunie 1 fois à savoir le mardi 6 février 2018.

Classes et vacances pédagogiques de Genappe, asbl

L'A.S.B.L « Classes et Vacances pédagogiques de Genappe », fondée le 8 décembre 1980.

But : Subsidier le développement de classes pédagogiques de plein air (classes de neige, classes de mer, classes vertes), dont les bénéficiaires sont les enfants fréquentant les écoles primaires officielles de l'entité, tous réseaux d'enseignement confondus.

Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale de l'asbl est composée des membres du Conseil Communal.

Conseil d'Administration :

Président,
Gérard COURONNE

Membres,
Stéphanie BURY
Vincent GIRBOUX
Sarah HERMANS
Anne BEGHIN

Vérificateurs aux comptes

Christophe HAYET
Olivier MAINFROID

Secrétaire
Chantal SABLON

Les écoles introduisent une demande d'aide financière auprès de l'asbl, chaque enfant perçoit de manière unique durant sa scolarité, la somme de 50 €.

Durant la période de référence, le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois et l'Assemblée Générale s'est réunie 1 fois.

Les interventions ci-dessous ont été réalisées :

Ecole Sainte-Marie – classes de ferme (21 élèves – 1.050€)

Ecole de Baisy-Thy – classes de neige (52 élèves – 2.600€)

Ecole de Houtain-Le-Val – classes de neige (26 élèves – 1.300€)

Ecoles de Bousval-Ways-Loupoigne – classes de neige (65 élèves – 3.300€)

Ecole Saint-Jean et école du Petit-Chemin – classes de neige (23 élèves – 1150€)

Agence Locale pour l'Emploi, asbl - ALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Christophe Hayet

Vice – Président : Joseph PHILIPPART

Secrétaire : Christine GILLAIN

Trésorier : Sarah Hermans

Responsable : Stéphanie Bouxain

Travailleurs ALE

327 chômeurs complets indemnisés sont concernés par l'ALE (160 femmes et 167 hommes).

31 personnes ont effectué des prestations en 2017

4 personnes issues du CPAS et 2 personnes provenant de communes avoisinantes complètent l'effectif des travailleurs ALE.

Chaque mois, sur base d'un listing communiqué par L'ONEm, 15 personnes indemnisées par le chômage sont convoquées au service ALE.

Utilisateurs ALE

En 2018, l'ALE comptabilise 55 utilisateurs du service ALE. Les activités les plus demandées sont le jardinage et la surveillance scolaire.

Formations

L'ALE, tenue de dépenser 25% des quote-parts perçues sur les chèques ALE, a ouvert la possibilité de financement pour l'obtention du permis de conduire pratique mais n'a hélas pas rencontré de candidats. Une partie de ce budget a donc été destiné à l'Atelier de Couture et ses formations.

L'Atelier de Couture « de Fil en Aiguille » emploie 3 personnes qui travaillent tous les vendredis à l'Espace 2000 de 8h30 à 16 heures. Deux d'entre elles y prestent en qualité de bénévole et la troisième est rémunérée avec des chèques ALE. L'Atelier Couture a également permis à plusieurs personnes d'y suivre quelques heures de formation en couture.

L'Atelier a également participé à la Journée des Possibles le 30 septembre.

Maison de l'Emploi - MDE

La Maison de l'Emploi est un partenariat entre la Ville, le Forem et le CPAS.

La Maison de l'Emploi de Genappe est une structure qui accueille et conseille toutes personnes qui recherchent un emploi.

Et pour ce faire, voici les services offerts :

- Des informations sur les emplois disponibles : les offres, les conditions d'accès ;
- Des informations sur des formations utiles pour élargir ses compétences ;
- Des références, documents, documentations, livres et journaux à disposition ;
- Un accès à internet, au traitement de texte, au téléphone, au fax ;
- Une aide à l'utilisation aux outils technologiques, ainsi qu'une aide ou conseil concernant les outils de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, aide à l'emploi,...)
- Une assistance pour demander une aide lorsque des problèmes sociaux freinent la recherche d'emploi ;
- Une aide dans les démarches et actes administratifs : créer ou mettre à jour les dossiers, donner les attestations et conseils adéquats ;
- Des permanences de partenaires : jobcoaching, création d'activité, écrivain public, conseiller carrefour emploi formation orientation ;
- Des formations en recherche d'emploi, en orientation, en mobilisation
- Un accompagnement individualisé

Des contacts réguliers permettent de mettre sur pied un grand nombre d'actions visant la réinsertion des demandeurs d'emploi. Des réunions informelles entre partenaires et Maison de l'Emploi ont lieu régulièrement afin de déterminer les nouvelles actions à envisager. La connaissance spécifique du public de la région, par les partenaires, est bénéfique à la Maison de l'Emploi.

Les activités collectives ont rencontré énormément de succès auprès du public de la Maison de l'Emploi. Les différents modules d'orientation et de technique de recherche d'emploi organisés par les centres de formation du territoire attirent un grand nombre de personnes. Le public est lui-même demandeur du renouvellement de ces actions.

Les conseillers prennent en charge les chercheurs d'emploi de Genappe qui sont liés à l'accompagnement individualisé.

Les partenaires ayant effectué des prestations au sein de la MdE sont : Carrefour Emploi Formation Orientation, CPAS de Genappe, Daoust, Groupe One, Job'In, Mire BW : Job Coaching, Randstad.

Permanences : CEFO, Mire BW, Créajob, Groupe One, Job'in.

Nombre total de visites du 1/1/18 au 30/09/18 : 3.284

Le CAI – MdE : Comité d'accompagnement local de la Maison de l'Emploi: voir page 14

Centre Public d'Action Sociale - CPAS

LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Composition :

PRESIDENT

Vincent GIRBOUX

CONSEILLERS

Aline DEGROODE
Yves AMAND
Linda CUVELIER
Sophie VANDEPONTSEELE
Michaël ROUFFIANGE
Philippe JOURION
Lucina MARTINELLI
Léon JEURISSEN
Martine BULTOT
Sandra DONNY

Durant la période de référence, le Conseil de l'Action Sociale, s'est réuni 12 fois.

Le Conseil conjoint Ville-CPAS s'est réuni 2 fois.

LE BUREAU PERMANENT

Composition :

PRESIDENT

Vincent GIRBOUX

CONSEILLERS

Aline DEGROODE
Linda CUVELIER
Sandra DONNY

Durant la période de référence, le Bureau Permanent, s'est réuni 7 fois.

LE COMITE DE CONCERTATION ENTRE LA VILLE ET LE CPAS

Composition :

Membres du CPAS

Vincent GIRBOUX
Aline DEGROODE
Linda CUVELIER
Léon JEURISSEN
Myriam SOMERS, Directrice générale

Membres de la Ville

Gérard COURONNE
Christophe HAYET
Jérôme LECLERCQ
Angèle LEFEVRE
Marianne TOCK, Directrice générale

Durant la période de référence, le Comité de Concertation Ville / CPAS, s'est réuni 4 fois.

Police - zone Genappe / Nivelles

LE CONSEIL DE POLICE

Composition

Membre de droit

Gérard COURONNE

Membres effectifs :

Tiffany FEVERY
Sarah HERMANS
Benoît HUTS
Angèle LEFEVRE
Jérôme LECLERCQ
Renaud VAN PETEGHEM

Membres suppléants :

André DUBOIS
Jean-François MITSCH
Yvon SIMON

Durant la période de référence, le Conseil de Police s'est réuni 8 fois.

LE COLLEGE DE POLICE

Composition :

Gérard Couronné, [Bourgmestre de Genappe](#)
Pierre Huart, [Bourgmestre de Nivelles](#)
Pascal Neyman, [Chef de Zone, Commissaire divisionnaire](#)

Durant la période de référence, le Collège de Police s'est réuni 28 fois.

DECISIONS DES AUTORITES DE GENAPPE POUR SON TERRITOIRE

Règlements complémentaires de circulation : voir page 153

Un total de **1020** arrêtés et rapports ont été rédigés par la police à destination de la Ville de Genappe du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018 :

	2017	2018
Arrêtés de police	321	351
Autorisations de chantiers	233	411
Autorisations de conteneurs	41	33
Autorisations de déménagements	32	35
Autorisations d'échafaudages	24	35
Rapports au Bourgmestre (renommés Avis techniques)	150	155
	801	1020

Sanctions administratives

(Situation arrêtée au 13 novembre 2018)

Fonctionnaire Sanctionnateur

Tock Marianne désignée par le Conseil communal du 27 octobre 2015

Greffière

Durant Kristel/ Claire Trassaert

Police

Les agents de la zone

Vu la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales et ses arrêtés d'exécution ;
Vu l'Arrêté royal du 21 décembre 2013 fixant les conditions de qualification et d'indépendance du Fonctionnaire chargé d'infliger l'amende administrative et la manière de percevoir les amendes en exécution de la loi relative aux sanctions administratives communales ;
Vu le Règlement général de Police administrative approuvé par le Conseil Communal réuni en séance le 27 octobre 2015 et faisant partie du Code de la Citoyenneté ;

Le Fonctionnaire Sanctionnateur a été amené à infliger 12 amendes sur les 55 procès-verbaux de la Police qui lui ont été transmis, 7 sont en cours de procédure, 3 procédures de médiation ont été proposées, 13 avertissements, 13 dossiers ont été classés sans suite, 7 dossiers ont été transmis hors délai.

Types d'infractions relevées :

Chien sans laisse	4
Tapage	1
Cris d'animaux (abolements) :	4
Voies de fait et violences légères	2
Injures	6
Dégradations immobilières	8
Dégradations mobilières	10
Dégradations de clôtures	1
Environnement	3
Chalets tagués – graffitis	2
Appels intempestifs	1
Perte de chargement	1
Horeca	4
Dégradations véhicules	1
Destruction de l'ivraie	2
Jeux sur la voie publique	1
Responsabilité des maîtres	1
Chiens à l'attache	1

Infractions au Règlement général de Police administrative :

Amendes infligées	12
Procédures de médiation proposées	3
Dont soldées par un rapport positif	0
Avertissements donnés	13

Classés sans suite	13
En cours de procédure	7
Transmis hors délai	7
Total	55

Infractions au Règlement de police lié à l'arrêt et au stationnement

Amendes infligées	174
Amendes annulées	22
Transmis hors délai	21
Total	131

Infractions au Règlement de police lié à l'environnement

Amende infligée	1
Avertissements donnés	1
Total	2

Information aux citoyens :

- Dans le journal de Genappe
- Sur le site internet : texte intégral du RGPA
- Des Codes de la citoyenneté sont également disponibles en version papier.

ACCUEIL ET SECRETARIAT

TRAITEMENT DU COURRIER	28
PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU CONSEIL COMMUNAL.....	28
PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU COLLEGE COMMUNAL.....	35
TUTELLE SUR LE CPAS.....	35

AFFAIRES GENERALES

EVENEMENTS - DIVERS – SPORT – SENIORS	36
GESTION DES SALLES ET BATIMENTS COMMUNAUX	41
CONTROLE DES LIEUX PUBLICS.....	41
ASSURANCES	41
PETITE ENFANCE	42
ENSEIGNEMENT - PLAINES DE VACANCES – ATL.....	43
CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE	56
PLAN DE COHESION SOCIALE - PCS.....	72
PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL - PUIC.....	78
AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE	80

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

TRAITEMENTS ET SALAIRES.....	81
GESTION DU PERSONNEL – EVALUATIONS – RECRUTEMENTS – FORMATIONS.....	81
ENGAGEMENTS - RECRUTEMENTS.....	84
LA GESTION DES CARRIERES.....	87
FORMATIONS - REUNIONS D'INFORMATIONS	88
FINS DE CARRIERES.....	92
PERSONNE DE CONFIANCE	92
PREVENTION SECURITE BIEN-ETRE	93

FINANCES ET RECETTES

COMPTES ET BUDGETS.....	95
SUBSIDES, COTISATIONS ET FINANCEMENTS.....	98
TAXES ET REDEVANCES	100
TUTELLE SUR LES FABRIQUES D'EGLISE.....	105
RECETTE ET CONTENTIEUX.....	105

INFORMATIQUE

LES PROJETS RÉALISÉS CETTE ANNÉE.....	106
---------------------------------------	-----

POPULATION - ETAT CIVIL

POPULATION.....	107
ETAT CIVIL.....	108

URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

PERMIS DE LOTIR – D'URBANISME – D'ABATTAGE D'ARBRES – D'ENVIRONNEMENT.....	110
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - PLANS COMMUNAUX D'AMENAGEMENT.....	111
PATRIMOINE.....	1112
LOGEMENT.....	1112

TRAVAUX PUBLICS

VOIRIES – EGOUTTAGE	113
BATIMENTS	115
TRAVAUX D'ENTRETIEN - LOGISTIQUE.....	115
TRAVAUX REALISES PAR LES OUVRIERS COMMUNAUX	117

ENVIRONNEMENT

LE SERVICE.....	131
INFORMATION - COMMUNICATION	132
DECHETS.....	134
ESPACES VERTS ET BIODIVERSITE	138
EAU	143
DEVELOPPEMENT RURAL	1437
MOBILITE ET CIRCULATION.....	149
AGRICULTURE	155
BRUIT.....	158

ENERGIE

GUICHET DE L'ENERGIE	159
REALISATIONS.....	160
ECONOMIE D' ENERGIE	162
CONCLUSION	162

Directrice générale
Tock Marianne

ACCUEIL ET SECRETARIAT

Accueil

Couronné Nicole (jusqu'au 31 décembre 2017)
Clercq Janine (jusqu'au 10 janvier 2018)
Opalvens Muriel (depuis le 15 janvier 2018)
Hendrickx Sophie (depuis le 16 janvier 2018)

Secrétariat

Robert Dominique
Gossiaux Geneviève

TRAITEMENT DU COURRIER

Durant la période de référence, **11.997** courriers entrants et **11.868** courriers sortants ont été enregistrés en sus des publicités et des factures.

PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU CONSEIL COMMUNAL

Séances des :

29 novembre 2017

La séance du Conseil communal a débuté par une séance conjointe annuelle et publique du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale, conformément au chapitre 5 Article 57 du nouveau Règlement d'ordre intérieur et conformément à l'article 26bis, par. 5, alinéa 2 et 3 de la loi organique des CPAS.

L'ordre du jour était le suivant.

A. Séance publique

Budget 2018 et programme de politique générale du CPAS.

Rapport sur les économies d'échelles et la suppression des chevauchements d'activités entre la Ville et le CPAS.

Rénovation du 39 rue de Ways – Information.

Divers.

Approbation du budget du Conseil de l'Action Sociale aux services ordinaire et extraordinaire pour l'année 2018 comme suit :

Au service ordinaire 4.548.398,88 € et au service extraordinaire 1.131.000,00€

La part communale s'élève à la somme de 1.416.750,00 € ;

Approbation des modifications budgétaires n°2 des services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2017 du Conseil de l'Action Sociale.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice

financière faisant fonction du 3ème trimestre 2017 dressé le 15 novembre 2017 par M. le Bourgmestre G. Couronné, délégué à cet effet par le Collège communal.

Accord sur les différents points portés à l'ordre du jour des Assemblées générales des Intercommunales suivantes :

Intercommunale du Brabant wallon « IBW » – Convocation à l'Assemblée générale extraordinaire du 6 décembre 2017.

Intercommunale des Eaux du centre du Brabant wallon « IECBW » – Convocation à l'Assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2017.

Intercommunale du Brabant wallon « IBW » – Convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2017.

Intercommunale des Eaux du centre du Brabant wallon « IECBW » – Convocation à l'Assemblée générale du 20 décembre 2017.

Intercommunale Sedifin – Convocation à l'Assemblée générale statutaire du 19 décembre 2017.

Intercommunale ORES Assets – Convocation à l'Assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2017.

Intercommunale ORES Assets – Convocation à l'Assemblée générale du 21 décembre 2017.

Intercommunale « Bataille de Waterloo 1815 » – Convocation à l'Assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2017 - Ordre du jour.

Intercommunale IMIO – Convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2017

Intercommunale Sociale du Brabant wallon (ISBW) – Convocation à l'assemblée générale du 20 décembre 2017.

Accord sur les participations aux frais demandés pour les activités seniors 2018 dont l'organisation du thé dansant le dimanche 11 février 2018 ainsi que d'un repas dansant le 4 octobre 2018 à l'Espace 2000 et fixation du coût des boissons servies dans les locaux communaux lors des activités proposées par la Commission communale seniors.

Accord de principe d'installer une télésurveillance de le centre et de prévoir une première phase en 2018 portant sur la plaine communale et la grand'place et de réunir un comité de vigilance composé du comité de pilotage et de 5 représentants du conseil communal désignés à la proportionnelle, 2 riverains et 1 représentant de l'APEC.

Approbation de la modification à la convention de mise à disposition à titre gratuit au centre

19 décembre 2017

Point supplémentaire à la demande de M. Jf Mitsch Conseiller communal motion - Le bilan des élus de Genappe dans les Intercommunales – Première partie.

Considérant que la Ville n'a pas les réponses aux questions posées par M. Mitsch mais que ce dernier peut les obtenir auprès des intercommunales et que M. Mitsch considère qu'il n'a pas reçu réponse aux questions posées aux intercommunales, la demande de M. Mitsch n'appelle pas de vote.

M. le Président propose à M. Mitsch de lui adresser les questions qu'il souhaite poser aux intercommunales et que la Ville les relaiera auprès de ces dernières.

culturel du bâtiment situé au 38, rue de Bruxelles.

Approbation de la création de l'asbl « Maison du Tourisme du Brabant wallon » et du projet de statuts et désignation d'un représentant communal et désignation de Mme St. Bury, Echevine, en qualité de représentante de la Ville au sein de l'Assemblée générale.

Approbation de la convention de mise à disposition d'un local situé Avenue Eugène Philippe, 1A à Glabais au bénéfice de la SPRL Ferme Bio de Glabais représentée par Monsieur Vanpoucke, conclue pour une durée d'un an renouvelable pour une indemnité mensuelle de 100 € indexée.

Points supplémentaires à la demande de M. Jf Mitsch Conseiller communal motion - Annulation AG et nomination d'un nouveau CA ORES Assets.

La motion introduite est rejetée.

Point supplémentaire à la demande de M. Jf Mitsch Conseiller communal motion - Rémunération et stock options ORES.

La motion introduite est rejetée.

Point supplémentaire à la demande de M. Jf Mitsch Conseiller communal motion - Validation de la méthodologie tarifaire 2019-2023.

La motion proposée est rejetée.

Point supplémentaire à la demande de M. Jf Mitsch Conseiller communal motion - Amélioration du Conseil communal et transparence.

La motion proposée est rejetée.

Prise d'acte et acceptation de la démission de Mme Sandra Donny déléguée de la minorité et désignation de M. Yves Druylants pour représenter la Ville de Genappe à l' (ALE) Agence Locale pour l'Emploi de Genappe, Asbl.

Secretariat communal - Point supplémentaire à la demande de M. Jf Mitsch Conseiller communal motion - Amélioration du Conseil communal et transparence, suite.

Considérant que la décision du conseil du 28 novembre 2017 sur la motion précédente déposée par M. Mitsch ne motivait pas le refus par des considérations financières mais par la nécessité de modifier le règlement d'ordre intérieur du conseil communal et l'opportunité de le faire en début de législature prochaine ; Considérant qu'en ce qui concerne l'ajout de documents sur la plateforme "plonemeeting", la Directrice générale explique qu'elle peut s'engager à le faire, qu'elle ne peut s'engager à déposer tous les documents, notamment les cahiers des charges et les plans que les services ne scanneront pas, mais qu'il faudrait

alors reconsidérer l'envoi des documents en papier aux chefs de groupe ;
Considérant que la Directrice générale précise qu'il ne faut pas confondre le droit de consultation des pièces reconnu aux conseillers

30 janvier 2018

Prise de connaissance du rapport COMEX du 7 décembre 2017 établi par le Gouvernement provincial.

Modification de la délibération du conseil communal du 28 novembre 2017 précisant la composition du comité de vigilance en ce qui concerne la représentation du Conseil communal et de prévoir 8 représentants du Conseil communal, 5 pour la majorité et 3 pour la minorité, un pour chaque groupe politique et de désigner comme délégués du Conseil pour représenter la Ville de Genappe au comité de vigilance ;

Mme Sarah Hermans (MR)
M. Gérard Couronné (MR)
M. Vincent Girboux (MR)
M. Michaël Rouffiange (MR)
M. Kevin Paulus (MR)
Mme Tiffany Fevery (PS)
M. Benoit Huts (CdH)
M. Tanguy Isaac (ECOLO)

Désignation des membres représentant le Conseil Communal au Comité d'accompagnement plan climat Pollec Pollec comme suit :

- MR : Kevin Paulus
- CdH : Olivier Mainfroid
- ECOLO : Philippe Goubau

de reporter la désignation du représentant du Conseil communal pour le groupe PS à la prochaine séance.

27 février 2018

Mme T. Fevery prend la parole au nom du PS pour expliquer les motifs de l'exclusion de M. JF Mitsch du groupe politique PS.
Monsieur le président donne lecture du courrier l'informant de l'exclusion M. JF Mitsch du groupe politique PS.

Prise d'acte du courrier susmentionné et de l'exclusion de Monsieur Jean François Mitsch, Conseiller communal, de son groupe politique qui prend effet ce jour.

Désignation de Mme T. Fevery, Conseillère communale représentant la minorité auprès du comité d'accompagnement Pollec.

Désignation de M. JF Mitsch, Conseiller communal est désigné comme délégué de la minorité à l'intercommunale ORES Assets.

communaux et l'envoi systématique de tous les PV des séances du collège ;

M. le Président constate que les demandes faites par M. Mistch n'appellent pas de vote.

Prise de connaissance du procès-verbal de la séance conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale du 28 novembre 2017.

Point en urgence

RGPD - centrale d'achat RGPD de l'Union des Villes et communes de Wallonie manifestation d'intérêt quant au projet pilote de l'UVCW et désignation de Marianne Tock pour se rendre aux réunions de travail charge le comité de direction de faire des propositions sur la mise en conformité au RGPD et sollicite la Province du Brabant Wallon pour l'engagement d'un DPO à mutualiser sur plusieurs communes de la Province.

Points supplémentaires à la demande de M. Jf Mitsch Conseiller communal 2 motions - Motion 1 - De l'éolien à Genappe OUI, mais équitable et transparent dans le cadre d'une politique énergétique qui sert à tous.

L'examen de ce point est reporté à la prochaine séance.

Points supplémentaires à la demande de M. Jf Mitsch Conseiller communal 2 motions - Motion 2 - Genappe commune hors nucléaire.

L'examen de ce point est reporté à la prochaine séance.

Désignation de M. JF Mitsch, Conseiller communal comme délégué de la minorité à l'Intercommunale pure de financement du Brabant wallon SCRL (IPFBW),

Désignation de M. A. Dubois, Conseiller communal ; est désigné comme délégué de la minorité à la Commission communale « Finances, budget, infrastructures ».

Désignation Mme T. Fevery, Conseillère communale comme délégué de la minorité à la Commission communale mixte « Agriculture »

Désignation de M.A. Dubois, Conseiller communal comme délégué de la minorité à la Commission communale de Rénovation urbaine.

Motion concernant le projet de loi autorisant les visites domiciliaires.

Le collège communal propose au conseil une motion relative au projet de loi sur les visites domiciliaires visant à rappeler que la Belgique doit rester une terre d'asile et un état de droit et visant à soutenir la démarche du Gouvernement fédéral de préciser par des consultations le cadre légal du projet de loi.

Points supplémentaires à la demande de M. Jf Mitsch Conseiller communal 2 motions - Motion 1 - De l'éolien à Genappe OUI, mais équitable et transparent dans le cadre d'une politique énergétique qui sert à tous.

Considérant que la décision d'avis sur une demande de permis unique relève de la compétence du collège communal ;

Le Conseil est informé de la décision du Collège du 13 septembre 2017 remettant un avis négatif sur la demande de permis de Windvision, du refus de permis par les fonctionnaires technique et délégué en date du 7 décembre 2017, de l'introduction d'un recours et du courrier envoyé par la Ville au Ministre ;

Le Conseil prend acte que le collège proposera lors d'une prochaine séance un cahier des charges pour lancer le marché de service pour l'élaboration du cadre éolien, lequel prévoira un volet participatif à cette étude et qu'il communiquera à ce sujet auprès de la population dès l'ouverture de ce marché" ;

Le Conseil demande au Ministre régional de l'aménagement du territoire de ne délivrer aucune autorisation sur les demandes de permis unique pour l'exploitation de parcs éoliens aussi longtemps que le cadre éolien

dont il est question ci-dessus n'aura pas été concerté par la population et approuvé par le conseil communal. Ce cadre éolien lui sera bien entendu communiqué dès son approbation par le conseil communal.

Points supplémentaires à la demande de M. Jf Mitsch Conseiller communal 2 motions - Motion 2 - Genappe commune hors nucléaire.

Le Conseil a décidé de ne pas soumettre au vote le projet de motion déposé par M. Jf Mitsch ni le projet amendé déposé par le Collège et d'interroger le Ministre de l'Intérieur sur les risques nucléaires et la gestion des accidents nucléaires.

Point supplémentaire à la demande des groupes Ecolo et PS – Motion concernant le projet de loi autorisant les visites domiciliaires.

Ce point est devenu sans objet ayant fait l'objet d'un vote au point n°9 de l'ordre du jour.

Point supplémentaire à la demande de Monsieur Jean-François Mitsch, Conseiller communal - Motion concernant les aménagements pour la sécurité, la mobilité et la santé des enfants de la crèche de Bousval.

Le Conseil charge la commission de circulation en concertation avec le service prévention de la police locale de rendre un rapport sur la sécurité routière aux abords de la crèche.

M. le Président propose à M. Mitsch de lui transmettre les réponses des services techniques aux questions posées et constate que le point ne fait pas l'objet d'un vote et prend acte que les réponses techniques aux questions posées seront envoyées à M. Mitsch.

27 mars 2018

Point supplémentaire à la demande de Mme. T. Fevery Conseillère communale pour le groupe socialiste – Charte éthique des mandataires.

Considérant qu'il vaut mieux travailler sur le règlement d'ordre intérieur et sur une éventuelle charte en début de législature;

Le Conseil prend connaissance du projet de charte et de travailler là-dessus et sur le

règlement d'ordre intérieur du conseil au début de la prochaine législature, soit au début 2019.

Intercommunale IMIO scrl – Désignation d'un administrateur.

Le Conseil désigne Monsieur Vincent Girboux, Conseiller communal, en qualité d'Administrateur en vue de siéger au Conseil d'administration ;

24 avril 2018

Points supplémentaires à la demande de M. Jf Mitsch Conseiller communal 3 motions - Motion 1 - Code de bonne conduite en période électorale.

Le Conseil Prend acte de la proposition et décide d'attendre la réglementation à venir de la Région Wallonne, le projet de règlement sur l'affichage qui sera transmis par M. le Gouverneur et qui sera soumis à l'approbation du Conseil communal, et éventuellement d'y intégrer certains points.

Points supplémentaires à la demande de M. Jf Mitsch Conseiller communal 3 motions - Motion 2 - Le bilan des élus dans les intercommunales - première partie.

Considérant que le débat a déjà eu lieu et que le conseil s'est déjà prononcé sur ce point en séance du 19 décembre 2017 ;

Le Président rappelle que le conseil avait invité M. Mitsch à transmettre les questions à relayer à l'intercommunale et que cela n'a pas été fait.

Le Président s'engage à transmettre les 4 questions aux intercommunales auxquelles la Ville de Genappe est associée.

Points supplémentaires à la demande de M. Jf Mitsch Conseiller communal 3 motions - Motion 3 - Financement de la réalisation du Plan éolien communal et du plan POLLEC.

Considérant que les propositions ont été reçues mercredi et que le Collège n'a pas eu le temps de les analyser

Le Président propose de les transmettre au comité d'accompagnement Pollec pour avis et de revenir ensuite devant le conseil communal.

29 mai 2018

Lauréat du Travail remise d'un brevet à Monsieur Philippart.

Accord sur les différents points portés à l'ordre du jour des Assemblées générales des Intercommunales suivantes :

Intercommunale « Bataille de Waterloo 1815 » – Convocation à l'Assemblée générale du 13 décembre 2016.

Intercommunale Brabant wallon (IBW) – Convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2016.

Intercommunale Sédifin – Convocation aux Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 13 décembre 2016.

Intercommunale sociale du Brabant wallon (ISBW) – Convocation à l'Assemblée générale extraordinaire du

Intercommunale IMIO – Convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2018.

Intercommunale IMIO – Convocation à l'Assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2018.

Intercommunale Sociale du Brabant wallon (ISBW) – Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2018.

Intercommunale pure de financement du Brabant wallon SCRL (IPFBW) – Convocation à l'Assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2018.

Intercommunale pure de financement du Brabant wallon SCRL (IPFBW) – Convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 19 juin 2018.

in BW scrl Intercommunale – Convocation aux Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 27 juin 2018

Intercommunale ORES Assets – Convocation à l'assemblée générale du 28 juin 2018.

Points supplémentaires à la demande de M. Jf Mitsch Conseiller communal 2 motions - Motion 1 - Code de bonne conduite en période électorale.

Vu la proposition du collège communal de ne pas approuver le projet de décision et la proposition faite en séance de retirer le point de l'ordre du jour afin de préparer un travail

Vérification de la caisse de la Directrice financière faisant fonction - 4ème trimestre 2017- Information.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière faisant fonction du 4ème trimestre 2017 dressé le 20 avril 2018 par M. le Bourgmestre G. Couronné, délégué à cet effet par le Collège communal.

commun aux groupes politiques pour aboutir à une proposition de texte commune la date du mardi 12 juin à 19h00 est arrêtée pour une réunion de travail avec le chef de groupe de chaque groupe politique ou son représentant le point est retiré de l'ordre du jour.

Points supplémentaires à la demande de M. Jf Mitsch Conseiller communal 2 motions - Motion 2 - Financement de la réalisation du Plan éolien communal et du plan POLLEC.

Vu la proposition d'amendement déposée par le collège communal qui vise à proposer de rejeter la proposition de décision, celle-ci étant prématurée avant que la cartographie ne soit faite ;

Le Président met la proposition d'amendement au vote et décide de rejeter la proposition de décision mise à l'ordre du jour par M. Mitsch intitulée "Financement de la réalisation du plan éolien communal et du plan pollec.

Point supplémentaire à la demande du groupe Ecolo – Dispositions de précaution à prendre pour donner suite au rapport « EXPOPESTEN » de l'Issep (Institut wallon de service public).

Entendu la lecture du projet d'amendement déposé par le collège communal visant à rejeter la proposition de décision déposée ; M. le Président propose de retirer le point de l'ordre du jour et de le soumettre à la commission agriculture avant décision du conseil communal ; le Conseil rejette la proposition de décision intitulée "Dispositions de précaution à prendre pour donner suite au rapport "Expopesten" de l'ISSEP.

Point supplémentaire à la demande du groupe Ecolo – Table ronde de l'école. Objectifs, méthode et participation.

Entendu le rapport fait en séance par Mme Bury sur la Table ronde de l'enseignement, et décide de rejeter la proposition de décision intitulée " Table ronde de l'école - objectifs, méthode et participation"

Points supplémentaires à la demande de M. Jf Mitsch Conseiller communal 2 motions - Motion

1 - Genappe commune hors LINKY, mais pour des réseaux intelligents.

La proposition de décision intitulée "Genappe hors Linky, mais pour des réseaux intelligents". Est rejetée.

25 juin 2018

Elections communales et provinciales du 14 octobre 2018 : Arrêté de police de Monsieur le Gouverneur du 25 mai 2018 - Information.

Prise d'acte de l'Arrêté de police du 25 mai 2018 pris par Monsieur le Gouverneur du Brabant Wallon, conformément aux articles L4130-1 à L4130-4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, tel que modifié par le décret du 09 mars 2017 et ce afin d'assurer le déroulement paisible des campagnes électorales.

Elections communales et provinciales du 14 octobre 2018 : Ordonnance de police complémentaire.

Approbation par le Conseil de l'ordonnance de police complémentaire relative aux élections communales et provinciales du 14 octobre 2018.

Motion commune hospitalière.

Suite à l'approbation par le Conseil communal en date du 27 février 2018 d'une motion rejetant le projet de loi autorisant les visites domiciliaires, le Conseil est aujourd'hui invité à se déclarer « commune hospitalière ».

Cette motion vise à rappeler les engagements de la Ville en matière de sensibilisation de la

28 août 2018

Rapport de rémunération.

Vu le Décret du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et de leurs filiales, notamment son article 71;

Vu le rapport de rémunération par lequel notre Assemblée arrête les rémunérations de membres du Conseil communal reprenant le relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, soit l'exercice 2017;

Le rapport de rémunération a été transmis au Gouvernement wallon c/o SPW - DGO 5 en date du 29 juin 2018.

Points supplémentaires à la demande de M. Jf Mitsch Conseiller communal 2 motions - Motion 2 - « Electragate, plainte contre X avec constitution de partie civile ».

La proposition de décision intitulée "Electragate, plainte contre X avec constitution de partie civile". Est rejetée.

population aux migrations et à l'accueil et d'accueil qualité dans le respect de droits de chacun.

Cette motion est le fruit d'un travail de préparation conjoint aux différents groupes politiques qui composent le Conseil communal.

Accord sur les différents points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'Intercommunale suivante :

Intercommunale « Bataille de Waterloo 1815 » – Convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2018 - Ordre du jour.

Approbation des comptes annuels de l'exercice 2017 du CPAS de Genappe aux montants suivants, la part communale s'élevant à 1.398.750,00 €

Approbation des modifications budgétaires n°1 - Services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2018 du CPAS.

Prend connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière faisant fonction du 1er trimestre 2018 dressé le 13 juin 2018 par M. le Bourgmestre G. Couronné, délégué à cet effet par le Collège communal.

Points supplémentaires à la demande de M. JF Mitsch Conseiller communal 2 motions - Motion 1 - remboursement des rémunérations.

Le Conseil a rejeté le point supplémentaire introduit par M. Mitsch proposant le remboursement des rémunérations perçues au sein d'organismes extérieurs à la commune.

Points supplémentaires à la demande de M. JF Mitsch Conseiller communal 2 motions - Motion 2 - Motion en vue d'appliquer immédiatement à Genappe l'interdiction d'utilisation de pesticides dans les milieux d'accueil.

Le Conseil a approuvé la proposition introduite par M. Mitsch de porter à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission agriculture l'information sur la modification de la législation sur l'usage de produits phytosanitaires et refusé sa proposition de modifier le règlement d'ordre intérieur de nos crèches.

25 septembre 2018

Monsieur le Président débute la séance par la remise d'une Médaille d'argent octroyée par la fondation "Hero Fund" en date du 28 mai 2018 à Madame Roebart pour la récompenser de ses actes héroïques pour avoir sauvé le 14 février 2017 à Genappe une dame âgée dans un incendie et évacué les voisins.

Motion contre l'enfermement des mineurs «on n'enferme pas un enfant».

Le Conseil est invité à approuver une motion qui s'oppose fermement à ce que des enfants soient détenus dans notre pays uniquement sur base de leur statut migratoire ou de celui de leur parent ou tuteur, de rappeler avec force que tous les enfants doivent être traités comme des enfants, qu'ils doivent être et rester libres,

soignés et protégés et ne doivent pas être séparés de leurs parents.

Approbation du le contrat-programme 2018-2020 conclu entre l'asbl Maison du Tourisme du Brabant wallon et la Région wallonne ;

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière faisant fonction du 2ème trimestre 2018 dressé le 18 septembre 2018 par M. le Bourgmestre G. Couronné, délégué à cet effet par le Collège communal.

Approbation des Modifications budgétaires n°2 - Services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2018 du CPAS

23 octobre 2018

La séance du Conseil communal a débuté par une séance conjointe annuelle et publique du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale, conformément au chapitre 5 Article 57 du nouveau Règlement d'ordre intérieur et conformément à l'article 26bis, par. 5, alinéa 2 et 3 de la loi organique des CPAS.

L'ordre du jour était le suivant.

Séance publique

Présentation des résultats de l'étude sociologique sur les besoins des seniors et de l'étude financière et juridique relative à la création d'une maison de repos publique.

Le Conseil a pris la décision de créer une Commission communale mixte "bien-être et santé ». Cette Commission

Sera chargée entre autres d'aborder la thématique sur la surexposition aux ondes électromagnétiques et aux risques sanitaires qui en découlent.

Les citoyens intéressés de participer à cette future Commission peuvent se faire connaître auprès de l'administration communale. Le conseil de janvier 2019 pourrait désigner les membres de la commission, la présidence et en fixer le règlement d'ordre intérieur.

Les services énergie et environnement seraient invités à participer aux travaux de cette commission.

Points supplémentaires à la demande de M. Jf Mitsch Conseiller communal 2 motions - Motion 1 - Modification du ROI du Conseil communal pour plus de participation.

Prend acte et verse la proposition au dossier de mise à jour du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal qui sera mis à l'étude en début de législature.

Points supplémentaires à la demande de M. Jf Mitsch Conseiller communal 2 motions - Motion 2 - Amélioration du Conseil communal et transparence - (à prévoir dans le budget 2019).
Prend acte et verse la proposition au dossier de mise à jour du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal qui sera mis à l'étude en début de législature.

Accord sur l'organisation d'un voyage à Bruxelles par la commission senior et l'échevinat du tourisme.

réservé aux citoyens de Genappe, afin de découvrir le marché de Noël de Bruxelles et de passer la soirée au Théâtre des Galeries pour assister au spectacle "La Revue";
La participation aux frais de transport à 22€ par personne.

Durant la période de référence le Conseil communal s'est réuni 11 fois.

PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU COLLEGE COMMUNAL

3184 dossiers ont été soumis à la décision du Collège.

TUTELLE SUR LE CPAS

Le 1^{er} mars 2014 entrée en vigueur du décret du 23 janvier 2014 modifiant la loi organique des CPAS du 08 juillet 1976 Conformément à l'article 112§1er, il y a lieu que le Collège communal prenne connaissance des décisions prises par le Conseil de l'Action Sociale lors de ses séances, il peut solliciter ou pas l'obtention d'une ou plusieurs délibérations. Durant la période de référence le Conseil de l'Action Sociale s'est réuni 12 fois, a pris 237 délibérations, le Bureau permanent s'est réuni 5 fois a pris 17 délibérations ont été portés à la connaissance du Collège communal.

AFFAIRES GENERALES

Patte Angélique
 Sablon Chantal
 Servais Justine
 Trassaert Claire (depuis le 2 février 2018)

EVENEMENTS - DIVERS – SPORT – SENIORS

Planification et organisation des évènements. Logistique, matériel promotionnel, cartons d'invitations de fêtes, cérémonies et manifestations.

EVENEMENTS

Cérémonies patriotiques et folkloriques

Territoires de Mémoire

Depuis 2016, la Ville de Genappe adhère au réseau « Territoires de mémoire».

Cette adhésion traduit l'attachement de la Ville à la perpétuation de la mémoire, à la résistance aux idées liberticides et à la défense des valeurs de la démocratie.

Cette adhésion est également concrétisée par la signature d'une convention avec reconduction tacite pendant 5 ans.

L'association « Territoires de la Mémoire » en quelques mots :

L'asbl, reconnue comme une organisation communautaire d'Éducation permanent, est un centre d'éducation à la Résistance et à la Citoyenneté. Pour effectuer un travail de mémoire auprès des enfants, des jeunes et des adultes, l'association développe diverses initiatives pour transmettre le passé et encourager l'implication de tous dans la construction d'une société démocratique garante des libertés fondamentales.

Un groupe de travail s'est constitué avec pour objectif la mise en œuvre d'activités en lien avec le devoir de mémoire.

Place aux enfants

Le samedi 20 octobre, la Ville, sous l'Echevinat de Madame Stéphanie Bury et en collaboration avec la Province, proposa aux enfants de l'entité entre 8 ans et 12 ans, une immersion dans le monde professionnel ! On entend souvent les enfants dire : « Quand je serai grand, je serai... », et donc pour leur

Présidé par Stéphanie Bury (Echevine), le groupe de travail se compose comme suit : Hector Tubiermont, Echevin, Angèle Lefèvre, Anne Beghin, Tiffany Fevery, André Dubois, Renaud Van Peteghem, Yves Simon, Michaël Rouffiange, Jérôme Leclercq, Conseillers communaux. Vincent Girboux, Président du CPAS de Genappe, Marc Potvin, Corine Keyaert, Marie-Laurence Montois, directions des écoles communales, Nancy Lauriers, Patricia Druine, directions des écoles libres. Christine Gilain, PAC de Genappe, Maïté Buset, Directrice de l'AMO Tempo. Anne Davin, Eric Tubiermont, Centre d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe, Jean Deza, Président des associations patriotiques, Emilie Lavaux, directrice du Centre Culturel de Genappe et Jacques Godard, Président de la Maison de la Laïcité de Genappe.

Durant la période de référence le comité s'est réuni 2 fois.

permettre de se faire une idée plus réaliste, pour répondre à leurs questions, la Ville de Genappe organise, chaque année, « Place aux enfants» grâce à la précieuse collaboration des hôtes, ces personnes, ces associations sur lesquelles repose le succès de la journée. Lors de cette édition, les plus curieux ont été

initiés à des professions telles que policier, pharmacien, fleuriste, pompier, vétérinaire, kiné, restaurateur, avocat, concessionnaire automobile, mécanicien moto, banquier, coiffeur ou encore viticulteur... Au total, ce ne sont pas moins de 29 hôtes qui ont répondu positivement à cette invitation. Ils se sont rendus dans un refuge animalier, un musée, ils ont rencontré des animateurs de rue, des pompiers, des agents de police ... Ils se

Théâtre au château

Chaque année, l'Echevinat de la Culture de la Ville de Genappe propose au public d'assister à une représentation de la tournée «Théâtre au château » dans un lieu chargé d'histoire, l'occasion de se divertir tout en découvrant notre patrimoine urbanistique ou historique, souvent inaccessible au grand public.

Cette fois, le Théâtre des Galeries utilisa les décors naturels d'Indrani Lodge, la ferme de la Basse-Cour du Château de Loupoigne. Cette ancienne ferme fortifiée située aux abords du château de Loupoigne, aujourd'hui disparu, constituait jadis une part importante des revenus seigneuriaux de Loupoigne.

Une comédie qui vous fera tout remettre en question...

La Compagnie des Galeries nous a proposé « Il ne faut jurer de rien » de Alfred de Musset. Cette comédie, l'une des plus gaies d'Alfred de Musset, démontre avec grâce et fantaisie qu'en amour, du moins, on ne saurait jurer de rien. Le

sont adonnés à leur créativité. Près de 65 enfants ont participé à l'événement, entouré d'une vingtaine de passe-murailles. La Ville leur a offert le petit déjeuner, du potage lors du dîner ainsi qu'un spectacle donné par les Ateliers d'Annétine « Le voyage de Sascha ». La journée s'est terminée par un goûter dont les pâtisseries ont été offertes par la boulangerie Gossiaux.

théâtre, royaume de l'illusion, n'est peut-être pas toujours moins vrai que la vie.

De quoi est-on, au final, réellement certain ?

Valentin mène une vie de dandy vouée aux plaisirs... Quand son oncle lui propose de s'unir à Cécile de Mantes, une riche aristocrate, Valentin parie qu'il séduira sa promise incognito...

Une comédie qui démontre avec grâce et fantaisie, qu'en amour, au moins, on ne peut jurer de rien.

Le 22 août 2018, dès 19h, les spectateurs ont eu le plaisir de visiter les lieux.

Le Conseil communal avait fixé le prix des entrées à 15 € en prévente et à 18 € le jour même. Le Syndicat d'Initiative s'est occupé de la vente des places et tenait un bar le soir du spectacle.

Avec une météo plus que favorable, plus de 300 spectateurs ont assisté à la représentation.

Expositions

Expositions en la Salle du Conseil :

- Du 16 au 29 novembre 2017 : Exposition sur le thème de la poste par le Cercle d'Histoire et d'Archéologie du pays de Genappe
- Du 1er au 30 décembre 2017 : Exposition des peintures de Madame Colette Piret et de Madame Françoise Lambotte
- Du 12 janvier au 6 février 2018 – Exposition de peintures – paysages (technique de l'acrylique et de l'aquarelle) par Monsieur Kevin DENIS.
- Du 16 juillet au 17 août 2018 – Exposition de photographies et d'aquarelles « D'ici et d'ailleurs » par Monsieur André Dubois.

Conférences et séances d'information en la salle du Conseil

Plusieurs conférences se sont déroulées en la Salle du Conseil communal, notamment :

- Le 25 janvier 2018 : conférence sur le « Bien-être animal » par Monsieur le Ministre Di Antonio
- Le 31 janvier 2018 : Projection d'un documentaire « L'éveil de la permaculture ».
- Le 20 février 2018 : Conférence « Zéro Carabistouille ».
- Le 22 février 2018 : Conférence « Les ronflements, problème de santé publique ».
- Le 26 avril 2018 : Conférence « L'élève à haut potentiel ».
- Le 15 mai 2018 : Conférence « Apprendre aux jeunes enfants à gérer leur impulsivité et leurs émotions ».
- Le 13 novembre 2018 : Conférence par Monsieur Yves Vander Cruysen sur « La Grande Guerre en Brabant wallon ».

DIVERS

Conseils et analyses juridiques

Journal de Genappe en collaboration avec le Cabinet du Bourgmestre.

Marchés et ventes ambulantes

Trois dossiers de demande d'emplacement ont été traités par le Collège concernant les marchés de Genappe, dont une relative à un foodtruck.

Dérogation au repos hebdomadaire dans le commerce

Une dérogation au repos hebdomadaire dans le commerce pour deux dimanches en 2017, a été accordée au magasin « Colruyt » de Genappe.

Taxis

La Ville continue à renouveler les certificats de capacités de tous les chauffeurs de taxis en activité sur le territoire de Genappe et à prolonger les autorisations existantes.

Délivrance d'une autorisation de débit de boissons

Une autorisation a été délivrée.

Soutien à diverses associations

La Ville apporte son soutien à diverses associations telles que la Fondation Damien, les Îles de Paix, le ruban blanc, Think Pink, la fondation LGTB...

Bien-être animal

La Ville, sous l'échevinat de Monsieur Hector Tubiermont, a mis au point un formulaire de prime à la stérilisation des chats domestiques.

Dans le même esprit de gestion de la démographie féline sur le territoire de Genappe, la Ville a alloué un budget à la stérilisation des chats errants, en collaboration avec le Docteur Nel Bol, vétérinaire.

Tourisme – Organisation d'un voyage

Voyage à Bruxelles

La commission senior et l'échevinat du Tourisme de Genappe ont organisé, le jeudi 21 décembre 2017, à destination des citoyens de Genappe, un voyage à Bruxelles afin de découvrir le marché de Noël et de passer la soirée au Théâtre des Galeries pour assister au spectacle « La Revue ».

Le Conseil communal du 24 octobre 2017 a approuvé le montant de 23€/personne représentant la participation aux frais de transport.

SPORT

Mérites sportifs 2017

Le 5 janvier 2018, s'est déroulée au Hall Omnisports de Genappe, la 31^{ème} soirée de remise des Mérites Sportifs 2017, présentée par Christian De Paepe et l'ambiance musicale animée par l'Orchestre « les Aigles Noirs ».

Démonstrations de :

- Acrosport
- gymnastique rythmique synchronisée,
- Numéro en duo de danse et de tissu aérien
- Numéros de jonglerie et de bascule
- Numéro en duo de corde lisse aérienne
- trampoline

Lauréats

Les prix spéciaux :

Le prix du Bourgmestre : Dor Vincent (Triathlon, jogging/trail)
Le prix de l'Echevin des sports : Cuvelier Guillaume (Dressage - équitation)
Le prix de l'Espoir : Hanssens Anaël (Twirling), Van Roy Simon (Athlétisme),
Plaquette d'encouragement du Jury : BG Lothier (DU10)
Prix de l'effort : Kinif Philippe (Tir aux Clays), Eggerickx Marine (Twirling), Lavenne Suzi (Dressage libérique), CTT Fonteny (Tennis de table)
Prix du Jury : Mahy Denis (Tir aux Clays)
Prix de la Presse : Twirling Club du Lothier (U21)
Prix de l'APEC : Dessart Laurent (Tennis)
Prix de la reconnaissance de la Ville : Moeremans Catherine (BG Lothier), Theys Jean-Michel (Bousval Pelote), CTTY Fonteny (25 ans du Club), Jacquet Daniel (Pétanque), François Chantal (Basket Club Genappe), Cross de Bousval (40^{ème} édition du Cross)

Mérites individuels :

Or : Balestrie Benoît (Triathlon et courses à pieds)
Argent : Brouwers Amaury (Athlétisme)
Bronze : Delmotte Elodie (Natation)

Mérites collectifs :

Or : Genappe Pelote (équipe promotion)
Argent : BG Lothier (HU 16)
Bronze : US Volley Club (équipe 3ème provincial homme)

Journée sportive inter-écoles

Cette activité se déroule habituellement au mois de juin.
En raison de l'organisation du Beau Vélo de Ravel à Genappe le 30 juin 2018, la journée sportive inter-écoles n'a pas eu lieu.

Piscine communale

La piscine communale jouxte la plaine communale à l'arrière du parking Beghin.
Elle est accessible du 1er juillet au 30 août, du lundi au vendredi de 11h30 à 18h30.
Le week-end et les jours fériés de 13h00 à 19h00.
Durant les 2 mois d'été, la piscine a compté 34 jours d'ouverture.
Fréquentation : 525 adultes et 588 enfants
Tarifs : enfant: 1,00 € - adulte: 1,50 € - adulte visiteur : 1,50 €
Les enfants participant à la plaine de vacances y ont accès gratuitement.

Le Collège Communal a désigné, en tant que :

Maîtres-nageurs :

Durant la semaine du mois de juillet et d'août: Anne-Laurence Romanini
Durant les week-ends du mois juillet : Zoé Delpire
Durant les week-ends du mois d'août: Philippe Languiller

Etudiants pour la vente des tickets:

Du 02/07 au 13/07 : Juliette Michel
Du 16/07 au 31/07 : Raphaël Hanssens
Du 01/08 au 15/08 : Julie Vanstalle
Du 16/08 au 31/08 : Pauline Simonart
Iris Deroncourt: 7 et 8 juillet, 14 et 15 juillet, 21 et 22 juillet
Julie Vanstalle : 28 et 29 juillet,
Alexia Monoz Tello: 14 et 5 août, 11 et 12 août
Virginie Quinaux: 18 et 19 août, 25 et 26 août

SENIORS

Activités « Seniors » : pour les plus de 50 ans

Goûter

Décembre 2017
Salle polyvalente Espace 2000, 3 à Genappe
Gratuit pour tous les participants

Thé dansant

Dimanche 11 février 2018, 71 inscrits
Salle polyvalente Espace 2000, 3 à 1470 Genappe
Entrée gratuite, boissons payantes, animé par l'Orchestre Gueirreiro Joaquim

Voyage du jeudi 24 mai 2018

Programme « Entre Mémoire et Saveurs »
10h – Arrivée à Blegny pour la visite guidée de la Mine
12h30 – Repas au « Casse-Croûte » de Val Dieu avec choix du menu (à préciser)
1 – Boulets à la Liégeoise
2 – Vol-au-Vent
14h00 – Visite de la Brasserie de Val-Dieu et dégustation
16h00 – Visite gourmande à Herve
17h00 – Départ et Arrêt en cours de route pour un dernier verre
19h00 – Retour vers Genappe
Participation : 33€ par personne
Frais de transport à charge de la Ville 1 car de 80 personnes prix 1007€
Blégny 680€ / Val-Dieu 560€ / Casse-Croûte 1200€ / Herve 200€
62 participants + 3 mandataires

Voyage du mercredi 20 juin 2018

Programme « Entre Terre et Ciel »
10h00 – Arrivée à Meise pour la visite du Jardin Botanique
12h00 – Repas à « L'Orangerie » du Jardin Botanique de Meise avec choix du menu (à préciser)
1 – Carbonades flamandes, frites, crudités, tarte
2 – Vol-au-vent, frites, crudités, tarte
14h00 – Visite de l'Observatoire MIRA de Grimbergen
16h30 – Départ pour un dernier verre à la brasserie Timmermans à Itterbeek
17h30 – Retour vers Genappe
Participation : 36€ par personne
Frais de transport à charge de la Ville 1 car de 80 personnes 885,1€
Jardin botanique 80€ / Orangerie 1600€ / Mira 480 €
47 participants + 3 mandataires

Voyage du jeudi 13 septembre 2018

Voyage à Ostende - Journée libre - Jour de marché
10h00 : Arrivée à Ostende – Journée libre
19h00 : Départ d'Ostende
21h00 : Arrivée à Genappe
Frais de transport à charge de la Ville 1 car de 180 personnes 2007.6€ + 1 car de 50 personnes 704.9€
185 participants + 3 mandataires

Repas dansant

Le jeudi 4 octobre 2018 à 12 heures – Salle Polyvalente de l'Espace 2000
Animation musicale : Gueirreiro Joaquim

Menu proposé par La Hagouille Houtain-le-Val

A choisir parmi les propositions suivantes :

-Apéritif + 3 amuse bouches

-Entrée chaude :

Pavé de saumon à la coriandre ou ravioles de lapereau et bouillon de jeunes légumes

-Plat principal :

Canard confit, chicons braisés et gratin dauphinois ou filet de lieu jaune, poireaux, tomates cerises et gratin dauphinois

-Dessert :

Fôret noire maison ou merveilleux aux fraises maison

-Café ou thé

Prix du repas 15€ par personne (ou 27€ pour les moins de 60 ans)

Drive-In Lecoq 750€ / Vinicole Leloup 761.43€ / Carrefour Mestdagh 100€ / Fleurs Frédéric 100€ /

Orchestre 575€ / Blanchisserie 120€

195 participants

Reçu 2672€ en espèces et 357€ en bancontact pour repas et 1785€ tickets boissons

3ème âge (à partir de 65 ans)

1.369 colis ont été distribués.

GESTION DES SALLES ET BATIMENTS COMMUNAUX

Les salles et bâtiments communaux sont mis à disposition d'associations et de clubs de l'entité, et de l'école de l'Espace 2000 (Cours de gymnastique) de façon ponctuelle ou permanente.

CONTROLE DES LIEUX PUBLICS

En application de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 21 octobre 2004 relatif à la présence de détecteurs d'incendie dans les logements à partir du 1er avril 2015, l'article 38 du Code de la citoyenneté et du Règlement de police relatif à la protection contre l'incendie et l'explosion ;

9 dossiers ont été examinés :

- Le Monty, rue de Charleroi, 58 à 1470 Genappe
- Chez Georges, Chaussée de Bruxelles, 41 à 1473 Glabais
- CREAL S.A., rue Godefroid de Bouillon, 1B à 1470 Baisy-Thy
- Grand Place 4, Grand Place, 4 à 1470 Genappe
- CPAS, rue de Ways, 39 à 1470 Genappe
- Ecole Sainte-Marie, Avenue des Combattants, 62 à 1470 Bousval
- Ecole Saint-Jean, rue de Bruxelles, 91 à 1470 Genappe
- Ferme de la Vallée, Chaussée de la Fontaine, 1 à 1472 Vieux-Genappe
- Essoh Medic, rue Antoine Gossiaux, 18 à 1472 Vieux-Genappe

ASSURANCES

En séance du 17 septembre 2014, le Collège communal a décidé d'accepter la décision du Conseil d'administration de Sedifin du 3 septembre 2014 d'attribuer le marché des assurances, à partir du 1^{er} janvier 2015, à :

[Belfius pour le lot « Dommages matériels »](#)

[Ethias pour le lot « Responsabilité »](#)

[Ethias pour le lot « Accidents du travail »](#)

[Ethias pour le lot « Auto ».](#)

Au cours de la période considérée, la Ville de Genappe a continué à déclarer ses sinistres et accidents auprès de Belfius et d'Ethias conformément à la répartition ci-dessus.

Sedifin a informé la Ville du lancement d'un nouveau marché des assurances au 1^{er} janvier 2019, le marché actuel expirant au 31 décembre 2018.

Le collège communal, réuni en séance le 30 mai 2018, a décidé d'adhérer au marché de renouvellement des portefeuilles d'assurance et de signer la convention de coopération avec l'IPFBW (l'Intercommunale Pure de Financement du Brabant Wallon), celle-ci étant relative à l'organisation d'un achat groupé dans le cadre des assurances.

Le renouvellement du portefeuille d'assurances prendra effet au 1^{er} janvier 2019.

PETITE ENFANCE

Le service de la Petite Enfance regroupe trois structures et a pour objectif de travailler en coordination et d'harmoniser les pratiques pédagogiques.

SERVICE DES ACCUEILLANTES CONVENTIONNEES - SAEC

Le service est dirigé par Aurélie De Leener.

Il comprend 9 accueillantes :

- Carine Daye, Lonia Goosse, Françoise Flémal passée salariée depuis le 01 juillet 2018, Christine Putseys, Patricia Willems,
- Joëlle Poesmans remplacée par Mercedes Garcia du 01 juin au 14 septembre 2018 et par Carine Bocquet depuis le 17 septembre 2018 et Natacha Beugnier : co-accueil les Petites Coccinelles
- Laurence Hamaque, Aurore Van Geyseghem : co-accueil Les Patachoux

Un appel est toujours fait aux candidates via le site internet de la Ville.

Le co-accueil Les Petites Coccinelles situé rue Bataillon Carré a déménagé en mai 2018 sur l'ancien site des Flibustiers à Bousval.

Suite à l'appel au projet pilote pour le nouveau statut des accueillantes lancé par le Cabinet de la Ministre de l'Enfance Alda Greoli, l'ONE, La Fédération Wallonie-Bruxelles, la plateforme accueillantes, les Villes et Services d'accueillantes, la Ville de Genappe a sélectionné Madame Flémal Françoise pour faire partie du statut test et exercer en tant que salariée.

MAISONS COMMUNALES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE – MCAE ET CRECHE

La Ville de Genappe gère la Maison communale d'Accueil de l'Enfance les Petits Bateaux et gère la Maison communale d'Accueil de l'Enfance Les Flibustiers jusqu'en février 2018. Cette MCAE a augmenté sa capacité à 42 places et a été transformée en crèche, la crèche des Mini-Pousses ouverte en février 2018.

- **Les Petits Bateaux**, d'une capacité de 24 places, située sur le site de l'Espace 2000 à Genappe était dirigée par Marie Moens depuis août 2013 avec l'aide de Véronique Charles pour le poste social jusqu'en janvier 2018. La direction a été reprise par Véronique Charles en janvier 2018.

Puéricultrices :

Karinne VAN BEVER-Béatrice GOETHUYS - Pascaline CHOISEZ -Ghislaine de VINCK - Catherine SALENS -Déborah BALLANZA (en indisponibilité depuis avril 2018 et remplacée par Viviane BRUNEAU en mai 2018)-Françoise VERDOODT.

L'équipe est complétée par une cuisinière, Isabelle LEGRAND et une technicienne de surface, Evelyne REVAT jusqu'en février 2018 et Amandine HIERNAUX depuis février 2018.

- **Les Flibustiers** d'une capacité de 16 places, située sur le territoire de l'ancienne commune de Bousval, Avenue des Combattants 49 et dirigée par Marie Moens depuis septembre 2009, avec l'aide d'Aurélien

De Leener, assistante sociale. Elle a fermé ses portes le 14 février 2018.

Puéricultrices :

France HAUET -Angélique ROCH -Florence DEVOS -Véronique HEBERT-

Dorothee BEYAERT (actuellement en indisponibilité et remplacée par Ausloos Florine).

L'équipe est complétée par une cuisinière Marianne HAUET et une technicienne de surface, Evelyne REVAT.

- **Les Mini-Pousses** ont été inaugurés le 19 février 2018 et ont ouvert leurs portes le 20 février. Cette crèche est située à Bousval, rue Point du Jour 14A. Cette nouvelle crèche a une capacité de 42 places. Elle est dirigée par Marie Moens, avec l'aide d'Aurélien De Leener, assistante sociale.

Puéricultrices :

France HAUET -Angélique ROCH -Florence DEVOS -Véronique HEBERT-

Dorothee BEYAERT -Florine AUSLOOS ; ancien personnel de la MCAE Les Flibustiers

Géraldine POURPLANCHE, Angélique MARQUEBREUCQ, Virginie QUINART, Monica VANDERKRAGT, Alicia VASSART jusqu'en mai 2018 et remplacée par Céline HAMER, Marie VANDEN BORGHT jusqu'en août 2018 et remplacée par Delphine LATINIS et Isabelle Di Pierro jusqu'en septembre 2018.

L'équipe est complétée par Marianne HAUET en cuisine, Evelyne REVAT en cuisine et

INSCRIPTIONS ET ADMISSIONS POUR LES 3 STRUCTURES

- Le nombre d'enfants inscrits au moins 1 jour au SAEC entre le 1er novembre 2017 et le 31 octobre 2018 est de 69 enfants dont 23 nouvelles entrées durant cette période.
- Le nombre d'enfants inscrits au moins 1 jour à la MCAE Les Petits Bateaux entre le 1er novembre 2017 et le 31 octobre 2018 est de 39 enfants dont 13 nouvelles entrées durant cette période.
- Le nombre d'enfants inscrits au moins 1 jour à la MCAE Les Flibustiers entre le 1er novembre 2017 et le 14 février 2018 est de 21 enfants dont 3 nouvelles entrées durant cette période.
- Le nombre d'enfants inscrits au moins 1 jour à la CRECHE Les Mini-Pousses entre le 20 février 2018 et le 31 octobre 2018 est de 63 enfants dont 18 enfants anciennement inscrits à la MCAE Les Flibustiers et 45 nouvelles entrées.

Le nombre de nouvelles demandes d'inscription de novembre 2017 à octobre 2018 est de 113. Il y a eu 4 demande pour des entrées en 2017, 47 demandes pour des entrées en 2018 et 62 demandes pour des entrées en 2019 (hors demandes sans confirmation de naissance ou retirées de la liste pour autre solution).

ACTIVITES

Des réunions pédagogiques sont organisées dans les différentes structures.

Une observation et évaluation du travail dans les différentes sections est réalisée par l'ONE à la MCAE Les Petits Bateaux.

Continuité de l'atelier « conteuse » pour les 2 MCAE, la crèche et chez les accueillantes.

Des ateliers d'éveil musical sont organisés dans les 2 MCAE et également à la crèche.

Des visites de la ferme voisine sont organisées pour la section des grands à la crèche des Mini-Pousses.

FETE DE LA PETITE ENFANCE

Une fête a été organisée dans chaque structure, le 28 septembre 2018 pour la MCAE Les Petits Bateaux et le 05 octobre 2018 pour la crèche des Mini-Pousses, avec la participation active et enthousiaste des familles.

Plusieurs réunions inter-équipes avaient eu lieu en vue de préparer cet événement.

Une inauguration officielle de la crèche des Mini-Pousses a eu lieu le 19 février 2018, en présence des autorités communales et provinciales, de l'ONE et des familles des enfants inscrits.

Une inauguration officielle du nouveau lieu accueillant le co-accueil les Petites Coccinelles a eu lieu le 30 avril 2018, en présence des autorités communales et provinciales, de l'ONE et des familles des enfants inscrits.

JOURNEE FORMATION

Une journée de formation « Equipier de Première Intervention » a été organisée en novembre pour une partie du personnel des 3 structures. Elle portait sur l'utilisation des extincteurs et la conduite à tenir en cas d'incendie.

Suite à cette formation des exercices d'évacuation ont été organisés en soirée pour la crèche des Mini-Pousses le 24 mai 2018 en présence de la conseillère en prévention de la Ville de Genappe.

ENSEIGNEMENT - PLAINES DE VACANCES – ATL

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Evolution de la population scolaire en section primaire

Implantation	30.09.2017	30.09.2018
Baisy-Thy	180	181
Houtain-le-Val	79	84
Espace 2000	61	68

Bousval	65	64
Loupoigne	60	60
Ways	60	52
Total	505	509

Evolution de la population scolaire en section maternelle

Implantation	30.09.2017	30.09.2018
Baisy-Thy	117	117
Houtain-le-Val	46	49
Espace 2000	49	52
Bousval	28	21
Loupoigne	28	31
Ways	31	29
Total	299	299

Le Pouvoir organisateur des écoles communales a délégué la direction de celles-ci à Madame Corine Keyaert pour Bousval, Ways et Loupoigne
à Madame Isabelle Deprez pour Houtain-le-Val et Espace 2000 :
à Monsieur Marc Potvin pour Baisy-Thy

Des réunions mensuelles maintiennent une bonne collaboration entre Madame Bury et Madame Tock et les directions.

Des nominations au sein de notre pouvoir organisateur :

Le Conseil communal en séance le 27 mars 2017 a nommé
Pauline Borremans, institutrice maternelle, pour 26 périodes (TP)
Patrick De Rijcke, maître de psychomotricité pour 6 périodes
Brigitte Deliener, institutrice primaire pour 24 périodes (TP)
Denis Wouters, instituteur primaire pour 24 périodes (TP)

Le Conseil communal en séance du 25 septembre 2018 a désigné Isabelle Deprez, institutrice primaire définitif aux écoles communales de Genappe, en qualité de directrice intérimaire dans les implantations

scolaires de Houtain-Le-Val et Espace 2000, à partir du 3 septembre 2018 en remplacement de Montois Marie-Laurence absente pour raison de maladie.

Suite à l'appel aux candidat(e)s pour l'admission au stage dans une fonction de directeur/trice dans une école fondamentale ordinaire ouvert au palier 1 et au palier 2 du décret de la Communauté française du 2 février 2007, sous forme d'appel interne et externe, le Conseil communal, en séance du 25 octobre 2018, a admis Monsieur Marc Potvin au stage dans la fonction de promotion de directeur de l'école communale fondamentale ordinaire de Baisy-Thy à dater du 1er novembre 2018.

Capital-périodes en primaire - Encadrement en maternelle en 2018-2019

En section maternelle :

Baisy-Thy : 117 élèves → 6 emplois instit. mat. + 12 périodes de psychomotricité

Houtain le Val : 49 élèves → 3 emplois instit.mat + 6 périodes psychomot + PTP 4/5 puéricultrice

Espace 2000 : 51 élèves présents dont 2 comptent pour 1,5 – total : 52es

3 emplois instit.mat + 6 périodes psychomot + PTP 4/5 puéricultrice

Bousval : 21 élèves → 1 ½ emplois instit.mat (2 en sept → 1 ½ au 1^{er} oct) + 2 périodes psychomot (4 en sept → 2 au 1^{er} oct) + 13p P.O. (du 01/10/2018 au 18/01/2019)

Loupoigne : 31es → 2 emplois instit.mat + 4 périodes psychomot

Ways : 29 élèves → 2 emplois instit.mat + 4 périodes psychomot+ PTP 4/5 aide maternelle

En section primaire : nombres du 15 janvier 2018

Baisy-Thy : 180 élèves → 9 classes organisables + 6 périodes P1P2 + 8 P.O. + 6 périodes reliquats reçus (Espace 2000) + 7 périodes reliquats reçus (Bousval)

Houtain Le Val : 81élèves. dont 4 valent 1,5 – total 83 - 4 classes organisables + 6 P1P2 + 2 Rel + 10 PO

Espace 2000 : 68 élèves → 3 classes organisables+ 6 P1P2+ 2 Rel+ 12 PO+ 1 Dif

Bousval : 64 élèves→3 classes organisables+ 6 P1P2+ 1 Rel+ 7 PO (rempl les 7Rel cédés BTHY)
+2 Rel (utilisés pour Anglais)
Loupoigne : 60 élèves→3 classes organisables+ 6P1P2+ 6Rel+ 2PO+ 2Rel (utilisés pour Anglais)
Ways : 57 élèves→3 classes organisables+ 6P1P2+ 4Rel+ 2PO+ 2 Rel (utilisés pour Anglais)

Soutien scolaire en 2018-2019

10 périodes de mise en disponibilité d'un maître spécial de religion catholique ont été affectées à la remédiation. De manière générale les périodes de remédiation permettent de réduire la taille des classes ou d'organiser des classes-degrés.

La remédiation immédiate, ou offrir à chaque élève la possibilité de recevoir des explications complémentaires dans la matière où il rencontre une difficulté d'apprentissage de façon immédiate, est d'application dans toutes nos écoles.

Baisy-Thy : Toutes les périodes sont utilisées pour organiser des classes.

Houtain le Val : utilisation des 18 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins

Espace 2000 : utilisation des 21 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins

Bousval : Utilisation des 16 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins+ 2 périodes pour le cours d'anglais

Loupoigne : utilisation des 14 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins + 2 périodes pour le cours d'anglais

Ways : utilisation des 12 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins +2 périodes pour le cours d'anglais.

Le plan de pilotage

Le plan de pilotage est un élément du Pacte pour un enseignement d'excellence.

Chaque établissement est tenu d'élaborer un plan de pilotage, en cohérence avec les projets éducatifs et pédagogiques du PO et son projet d'établissement, qui constituera, au terme du processus de contractualisation, son contrat d'objectifs pour une période de 6 ans.

Phasage pour les écoles

L'élaboration du plan de pilotage a fait l'objet d'un phasage en trois temps :

Une première tranche d'établissements volontaires, par réseau et par niveau, a été établie au 1er septembre 2017, pour les établissements qui, pratiquement, élaborent leur plan de pilotage à partir du 1^{er} septembre 2018 : l'école de Baisy-Thy est impliquée.

Une deuxième tranche d'établissements volontaires, par réseau et par niveau, a été établie au 1^{er} septembre 2018, pour les établissements qui, pratiquement, élaboreront leur plan de pilotage à partir du 1^{er} septembre 2019: les écoles de Houtain-Le-Val et Espace 2000 sont impliquées.

La dernière tranche est programmée pour 1er septembre 2019, pour les établissements qui, pratiquement, élaboreront leur plan de pilotage à partir du 1^{er} septembre 2020 : Bousval, Ways et Loupoigne seront impliquées

Pourquoi ce projet de plan de pilotage ?

- Pour réformer l'ensemble du système scolaire dans toutes les écoles et dans toutes les filières;
- Pour renforcer l'autonomie et la responsabilisation des pouvoirs organisateurs et des écoles;
- Pour dynamiser les écoles et développer le travail collaboratif;
- Pour consolider l'image et l'autorité des directions et des enseignants pour davantage de légitimité publique.

Ce qui suppose

- Le développement du leadership pédagogique partagé
- La valorisation et de la responsabilisation les enseignants dans le cadre d'une dynamique collective.

Des valeurs de notre modernité démocratique

La **transparence**, le **contrôle démocratique**

La **responsabilité** qui suppose :

- L'**autonomie**
- La clarification des attentes
- La reddition des comptes → la **redevabilité**

L'**évaluation** : une éthique de la **vérité des résultats**

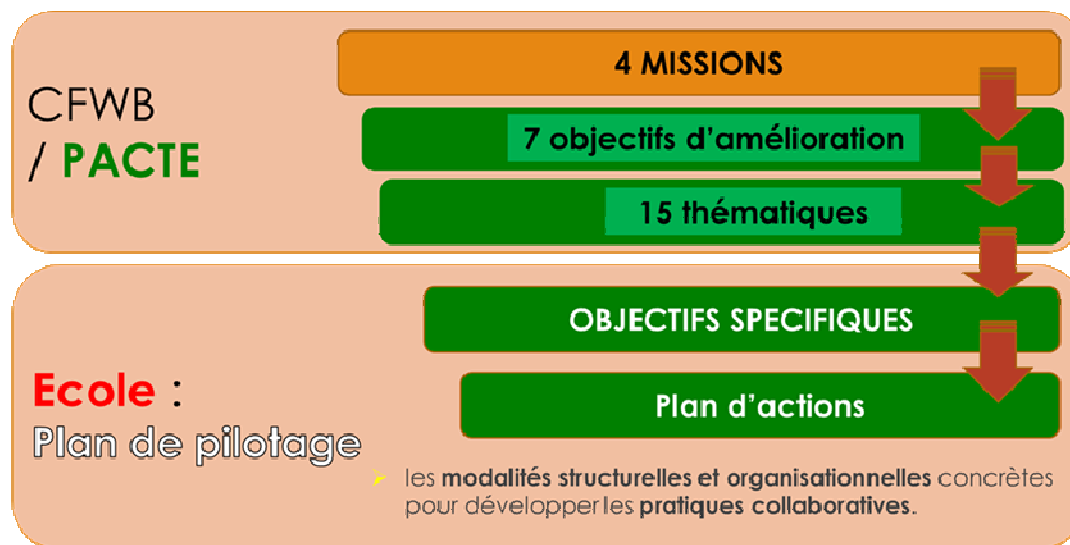
La **reconnaissance** du travail accompli, des difficultés rencontrées, des besoins de formation
La **réflexivité** : une dynamique de regard extérieur, d'autoévaluation, d'apprentissage et d'amélioration

La contractualisation entre l'autorité publique et les établissements

Le plan de pilotage deviendra un contrat qui engage l'école et son PO vis-à-vis du pouvoir subsidiant
Il **responsabilise** l'ensemble des parties prenantes. Nous sommes dans le **Passage d'une logique d'inspection et de respect des règlements à une logique de résultat.**
Ce qui suppose le respect de l'**autonomie** de l'établissement

L'implication de toute l'école

L'autorité (PO) assume le plan de pilotage : elle n'est pas simplement gestionnaire des ressources, du respect des règlements et de l'ambiance, mais elle est garante de l'**avenir partagé** et de la **dynamique collective** autour de cet avenir.



4 MISSIONS (Les objectifs généraux) :

1. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;
2. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;
3. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
4. Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

7 Objectifs d'amélioration :

1. Améliorer significativement les savoirs et compétences des élèves
2. Augmenter la part des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire supérieur
3. Réduire les différences entre les résultats des élèves les plus favorisés des élèves les moins favorisés d'un point de vue socio-économique
4. Réduire progressivement le redoublement et le décrochage
5. Réduire les changements d'école au sein du tronc commun
6. Augmenter progressivement l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire
7. Accroître les indices du bien-être à l'école et du climat scolaire

15 Thématiques :

1. Les actions pédagogiques déployées pour conduire chaque élève vers la **réussite** et lui permettre de **maîtriser les apprentissages** et les objectifs attendus
2. La mise en place des dispositifs **d'accrochage scolaire**.
3. La mise en place des **dispositifs d'adaptation et d'encadrement spécifiques**, dont ceux à destination des primo-arrivants.
4. Les **aménagements raisonnables** pour les élèves à besoins spécifiques reconnus ainsi que l'**intégration** des élèves dans l'enseignement ordinaire
5. Les actions portant sur l'**orientation des élèves** et la promotion des outils d'orientation tout au long du parcours de chaque élève.

6. Les actions déployées pour la promotion de la **citoyenneté**, de la **santé**, de **l'éducation aux médias**, de **l'environnement** et du **développement durable**.
7. La mise en place des dispositifs de prévention et de prise en charge des **discriminations et des violences** au sein de l'établissement scolaire ainsi que les partenariats avec les services de l'Aide à la jeunesse et de la médiation scolaire.
8. Les actions déployées en matière d'insertion des **outils numériques** dans les apprentissages et la gouvernance de l'établissement, ainsi que dans la mise en place de l'équipement numérique.
9. Les actions déployées en matière d'accueil et d'accompagnements des **nouveaux enseignants**.
10. Les actions de partenariats et de collaboration avec les **parents**, en concertation avec le conseil de participation.
11. Les actions déployées pour l'apprentissage et l'accès à la **culture et à la lecture** ainsi que pour les collaborations nouées avec les institutions culturelles et de lecture public de la zone.
12. Les actions déployées pour l'apprentissage et **l'accès aux sports** ainsi que pour les collaborations avec les institutions sportives de la zone.
13. En cas d'offre d'enseignement qualifiant, les **partenariats** noués avec les **entreprises et employeurs** du secteur concerné
14. Les actions de maintenance et d'amélioration des **infrastructures scolaires**.
15. La mise en place des règles appliquées en matière de **frais scolaire**.

Les objectifs spécifiques ou d'école

- Ils doivent contribuer au niveau de l'école aux objectifs d'amélioration que l'autorité s'est fixés. Ils déclinent les objectifs d'amélioration qui peuvent donc s'appliquer à chaque école en fonction des réalités et des priorités de l'école.
- Ils doivent porter sur:
 - les résultats des élèves dans les matières aux épreuves externes (objectif obligatoire);
 - la différence entre les résultats des élèves les plus favorisés et les moins favorisés d'un point de vue socio-économique;
 - le taux de redoublement et le taux de décrochage;
 - le changement d'école;
 - l'inclusion des élèves à besoins spécifiques.

Les écoles se fixent des objectifs qui portent sur 3 à 5 catégories.

Chaque objectif doit être décliné en stratégie et donc en actions concrètes et cohérentes pour permettre de les atteindre.

Concrètement, dans ce plan...

- ˆ A) identité de l'établissement (philosophie, valeurs, projet d'établissement)
- ˆ B) objectifs spécifiques de l'école
- ˆ C) les stratégies (plan d'action) mises en œuvre pour atteindre les objectifs
- ˆ D) le plan de formation, les modalités de mise en œuvre des pratiques collaboratives
- ˆ E) les autres activités prévues dans les différentes thématiques du décret
- ˆ F) L'annexe non diffusée (cibles chiffrées et l'état des lieux des activités déjà réalisées)

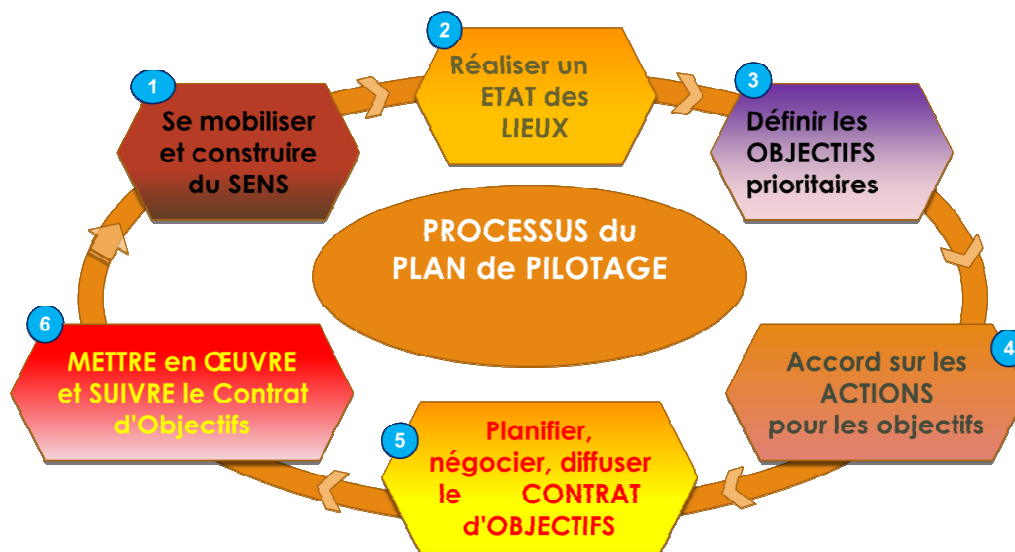
Les Spécificités de nos écoles :

Ecole de Baisy-Thy :

« Immersion en néerlandais »

Un enseignement d'immersion linguistique est proposé depuis le 1^{er} septembre 2007 par l'équipe pédagogique de l'école communale de Baisy-Thy.

L'enseignement en néerlandais est appliqué dès la troisième maternelle. Les enfants sont pris en charge, entre la moitié (minimum) et les trois quarts (maximum) du temps, dans une langue autre que le français, par une institutrice dont la langue cible en question (le néerlandais) est la langue maternelle. Il ne s'agit donc pas de cours de langue, mais bien de cours dans une autre langue. Progressivement, la proportion (1/2-1/2 ou 3/4-1/4) s'inverse, pour redonner l'avantage au français à la fin du cycle primaire, afin que le niveau général des élèves soit le même que s'ils avaient suivi un enseignement traditionnel.



Ecole Espace 2000 :

« Pédagogie Freinet »

Proposée lors de la rentrée scolaire de 2011-2012.

Travailler en pédagogie Freinet, c'est faire entrer la vie dans la classe en mettant en place des dialogues, des échanges, des présentations, des coopérations, des moments où les enfants sont acteurs par rapport à leurs productions ou celles des autres.



Ainsi, chacun peut :

- apprendre à son rythme
- construire ses connaissances en interaction avec d'autres
- développer son sens critique, son autonomie, accéder à une réelle prise de responsabilité dans une classe vivante et ouverte sur le monde.

Les lignes directrices de la pédagogie Freinet sont :

- chaque enfant est différent
- un cursus d'apprentissage adapté doit être proposé à l'enfant en fonction de sa sensibilité
- l'enfant ne doit pas être déconnecté de la réalité sociale
- l'enfant doit pouvoir choisir son travail
- le travail doit être naturel pour l'enfant
- le travail doit être individuel et collectif

L'impact sur la population de l'école est une mixité sociale, une stabilisation de la population scolaire.

Les parents s'investissent davantage dans la vie de l'école de manière constructive.



Ecoles de Ways, Loupoigne , Bousval et Houtain-Le-Val Projet langues « Anglais ou néerlandais »

L'anglais ou le néerlandais est proposé à raison d'1 période/ semaine dès la 3^e maternelle.

L'important est de susciter le plaisir de s'exprimer chez l'élève, d'oser s'exprimer dans une autre langue. Dès le début de l'apprentissage, la priorité est accordée à la composante orale de la langue, qui constitue l'essentiel des activités en classe.

Les activités ludiques sont privilégiées:

- participation à un jeu,
- apprentissage d'une chanson, d'une poésie, d'une saynète,
- réalisation d'un défi qui sous-tend une recherche active: réalisation d'un bricolage, d'une recette,

Les fonctions langagières sont abordées telles que:

- l'établissement des contacts sociaux (Comment saluer les autres, se présenter, remercier,...)
- la demande d'informations (Qui? Qu'est-ce-que? A qui?...)

Pour rappel, dans l'enseignement fondamental ordinaire, en 5^{ème} et 6^{ème} année primaire, l'élève ne peut plus modifier son choix. 2 périodes/semaines seront consacrées à l'étude d'une seconde langue le néerlandais, l'anglais ou l'allemand.



Les nouvelles technologies:

Les équipes pédagogiques des écoles de Bousval, Ways et Loupoigne ont participé et remporté le nouvel appel à projet 2018 - école numérique, projet intitulé : L'actu de nos Lous'TIC en quelques clics... ou la réalisation d'un journal interactif de la vie de l'école.

Les écoles de Baisy-Thy et de Houtain-Le-Val utilisent quotidiennement un tableau interactif dans leurs pratiques pédagogiques.

Le projet Cyberclasse - école numérique, proposé par la Région Wallonne, est maintenu dans toutes les implantations. Il favorise l'utilisation d'outils informatiques dans les écoles au profit d'une pédagogie adaptée aux élèves.

Les cours de natation:

Ways, Loupoigne et Bousval: piscine Aquacenter-Quinot à Nivelles.
Houtain-le-Val et l'Espace 2000: piscine de la Dodaine à Nivelles
Baisy-Thy : P1, P2, P3 et P4 - piscine Aquacenter-Quinot à Nivelles
P5 et P6 - piscine communale à Fleurus

Les cantines scolaires

La préparation et la distribution des repas chauds dans les écoles communales fait l'objet d'un marché Sur base d'un cahier des charges et l'analyse des offres par une diététicienne, le marché a été attribué à Sodexo pour 2017-2018 – 2018-2019.

Les repas chauds, servis de la mi-septembre à mi-juin, sont majoritairement cuisinés avec des produits locaux et de saison.

Tarif des repas :

Potage : 0,50 €

Repas maternelle : 3,30 €

Repas primaire 3,50 €

Table ronde enseignement

Le Conseil communal, en séance le 26 septembre 2017, propose la tenue d'une table ronde de l'enseignement, ouverte aux citoyens.

Cette table ronde est un lieu de rencontre, de réflexion et d'échange concernant les enjeux et défis de l'enseignement communal.

Composition :

Gérard COURONNE, Stéphanie Bury, Marianne TOCK,

Pour les chefs de groupe : Anne Beghin, Benoit Huts, Tiffany Fevery,

Pour les directions des écoles communales : Marc Potvin, Marie-Laurence Montois et Corine Keyaert et tous invités, tel que la FAPEO, des parents, un conseiller pédagogique, ...

Durant la période de référence la Table Ronde s'est réunie 2 fois.

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

L'Académie de Musique de Danse et des Arts de la Parole

Rappelons que l'implantation de Genappe dépend de l'Académie de Musique de Nivelles. La direction est assurée par Madame Patricia Dacosse.

L'Académie propose des cours dans les domaines de la Musique, de la Danse et des Arts de la Parole pour tous, dès l'âge de 5 ans. Des élèves enfants, adolescents, adultes viennent y chercher une formation artistique relativement complète puisque les cours dispensés permettent non seulement l'apprentissage de la maîtrise de l'instrument, du corps, de la voix mais également la pratique de la musique, du théâtre, de la danse, ensemble, devant un public.

Les enseignants ont la double casquette d'artistes professionnels confirmés mais également de pédagogues agrégés de l'enseignement artistique.

La fréquentation des cours de l'académie s'inscrit dans la démarche de la pratique d'un hobby, mais sans oublier qu'il s'agit avant tout d'un apprentissage sur un moyen terme.

Période	30.09.2017	30.09.18
Elèves inscrits	336	349

177 élèves dans le Domaine de la Musique
145 élèves dans le Domaine de la Danse

87 élèves dans le Domaine des Arts de la Parole.

De nombreux élèves sont inscrits dans plusieurs domaines, 67 % des élèves habitent l'entité.

Formation musicale, danse classique, jazz, diction, atelier théâtral...y sont enseignés.

Certaines disciplines sont accessibles aux enfants dès 5 ans.

L'enseignement artistique est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Tous les deux ans, l'Académie présente le travail des élèves. C'est dans la salle polyvalente de l'Espace 2000, que se sont produits les 24 et 25 février derniers près de 140 élèves tous domaines confondus.

ACCUEIL TEMPS LIBRE – ATL

Le décret ATL vise la coordination de l'accueil des enfants 3 à 12 ans et plus durant leur temps libre et le soutien de l'accueil extrascolaire (décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié).

3 secteurs majeurs autour desquels s'articule l'Accueil Temps Libre :

- 1. les plaines de vacances.**
- 2. l'accueil extrascolaire**
- 3. les écoles de devoirs.**

Le décret ATL est un décret d'incitation. Il confie une responsabilité directe au niveau de pouvoir le plus en prise avec la réalité de terrain, la Ville et charge celle-ci d'élaborer et/ou d'adapter un programme de coordination locale pour l'enfance, un programme CLE.

Le programme de Coordination Locale pour l'Enfance, le programme CLE ;

- vise l'accueil des enfants de 3-12 ans et plus ;
- est relatif à une zone géographique déterminée : l'entité de Genappe ;
- est concerté au niveau local et mis en œuvre sous l'égide de la Ville et de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) ;
- soutient le développement d'initiatives existantes et/ou la création de nouvelles initiatives qui répondent aux besoins révélés par l'état des lieux ;
- couvre les périodes suivantes : le temps qui précède ou qui suit le temps scolaire, le mercredi-après-midi, le week-end, les congés scolaires (le temps de midi n'est pas une période concernée par l'Accueil Temps Libre) ;
- reçoit un agrément de l'ONE valable pour une durée de 5 ans.

L'agrément de notre Programme CLE a été renouvelé par l'ONE en date du 1er avril 2015 pour une période de 5 ans.

L'agrément du programme CLE permet aux opérateurs d'accueil qui y sont mentionnés et qui répondent à aux exigences de l'ONE, de percevoir une subvention de fonctionnement de 0,20/jour/enfant qui fréquente l'accueil extrascolaire, un coefficient multiplicateur est appliqué à ce forfait, celui-ci n'est connu qu'en fin d'année budgétaire qui pour l'ONE, court du 1er octobre au 30 septembre de l'année qui suit.

Ses objectifs :

Soutenir les 3 secteurs autour desquels s'articule l'Accueil Temps Libre (les initiatives existantes ou la mise en place de nouvelles initiatives) :

- **les plaines de vacances.**
- **l'accueil extrascolaire.**
- **les écoles de devoirs.**

Soutenir l'information aux usagers potentiels en ce qui concerne l'organisation de l'accueil des enfants durant les périodes d'Accueil Temps Libre en publiant chaque année le Guides activités extrascolaire

Le guide des activités extrascolaire 2018-2019 regroupe les activités organisées, pour les enfants de 3 à 12 ans, avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant vacances.

Sa publication est financée par l'ONE.

Distribué en toutes-boîtes en septembre 2018,

il est également disponible à l'Hôtel de Ville, à la bibliothèque, au Centre Culturel, dans les écoles ou sur le site de la Ville.

Le Conseil communal du 28 août 2018 accorde la mise à disposition gratuite de locaux scolaires pour les activités extrascolaires proposées aux enfants de 3 à 12 ans pendant la période qui suit les cours pour des organismes déclarés, reconnus et/ou agréés par l'ONE comme opérateurs d'accueil.

LES PLAINES DE VACANCES

[Le décret de la Communauté française du 17 mai 1999 tel que modifié par le décret du 30 avril 2009 régit l'organisation, l'agrément et la subvention des plaines de vacances.](#)

Les organisateurs agréés s'engagent à offrir aux enfants des vacances amusantes et épanouissantes, encadrées par du personnel qualifié. Activités sportives, artistiques, rêveries et découvertes de la biodiversité ponctuent les plaines, séjours et camps au rythme des enfants en vacances...

Chaque année, près de 3500 plaines de vacances sont organisées.

Depuis 2002, la plaine de vacances de Genappe est agréée par l'ONE.

Celui-ci a été renouvelé le 1^{er} mars 2017 pour une période de trois ans.

Le fonctionnement :

Les plaines de vacances sont organisées par la Ville durant les congés scolaires de printemps et d'été. A cette fin, la Ville collabore avec différents opérateurs d'accueil agréés par l'ONE.

Le Conseil Communal, en date du 24 avril 2018, a approuvé :

- la convention de collaboration établie entre la Ville et l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, l'ISBW, portant sur la coordination et l'encadrement des enfants de moins de 6 ans durant la plaine d'été ainsi que sur l'accueil avant et après le temps de plaine.
- la convention de collaboration établie entre la Ville et le Centre d'Accueil pour l'Enfant, le CAPE, portant sur la coordination des plaines de vacances pour les enfants de 3 à 12 ans durant la plaine de printemps et les enfants de 6 ans et plus durant la plaine d'été.
- La convention établie entre la Ville et l'asbl Nature et Loisirs Louis Picalausa, visant la formation d'animateur en centre de vacances pour les jeunes de l'entité est toujours d'actualité.

Les frais de formation sont pris en charge pour moitié par la Ville.

Celle-ci comporte 150h heures de théorique et 150h de pratique. Les 150 heures de pratique se déroulent durant nos plaines de vacances. Durant la période de référence, Nell Harcq et Pauline Simonart ont obtenu leur brevet d'animatrice de centres de vacances, brevet homologué par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Collège communal en date du 10 janvier 2018 a décidé de marquer son accord quant à l'organisation d'une plaine de vacances pour les enfants de 2,5 à 12 ans, lors des congés scolaires de printemps durant 2 semaines, lors des congés scolaires d'été, durant 7 semaines (au lieu de 6 semaines) et désigné les infrastructures de l'école communale de Baisy-Thy comme lieux d'accueil.

La plaine de printemps, organisée par la Ville, est coordonnée par le CAPE.

L'accueil qui précède et suit le temps de plaine de printemps est assuré par la Ville.

La plaine d'été, organisée par la Ville, est coordonnée par le CAPE et encadrée par des animateurs



communaux pour les enfants de 6 ans et plus.

La coordination et l'encadrement des enfants de moins de 6 ans sont assurés par l'ISBW.

L'accueil qui précède et suit le temps de plaine d'été est également assuré par l'ISBW.

L'encadrement :

Les enfants sont encadrés par un coordinateur breveté et des animateurs dont la formation est soit animateur breveté, soit animateur en formation et/ou expérience suffisante dans le milieu de l'enseignement ou des mouvements de jeunesse.

Pour la coordination

Printemps : Toparelli Julines (Le CAPE)

Été : Toparelli Julines et Loïc Brichart (Le CAPE) et Pierre Ollieuz (l'ISBW)

Pour l'animation.

Au printemps: Magali Tuno Garcia, Bryan Looze, Elise Dejardin, Nathan Van Elewyck, Bettina Antoine, Nell Harcq et Coraline Londot.

En été: Clara Girboux, Aurélie Cahen, Pauline Simonart, Nell Harcq, Elise Elskens, Pauline Latinis, Mathilde Vannerom, Amandine Brisbois, Camille Heremans, Bettina Antoine, Bryan Looze, Déborah Girboux, Louis Gebbels, Nora Kassimy, Hugo Colson et Guillaume Lambert

Virginie Neuvremont et Virginie Roch ont effectué un stage pratique de 150h dans le cadre de leur formation en auxiliaire de l'enfance.

Les activités :

Les plaines de vacances ont pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation, et l'épanouissement des enfants pendant la période de congés scolaires.

Le développement physiologique, affectif, cognitif et social des enfants par la pratique du sport, des jeux ou des activités de plein air.

Extraits du décret « Centres de vacances ».

Notre fil rouge, le canevas de la journée et celui de chaque quinzaine permettent de rencontrer au mieux les missions du décret mais surtout le souhait des enfants de se sentir « en vacances ».

Un accueil est prévu le matin dès 7h et le soir jusque 18h.

L'accueil de l'enfant se fait en grand groupe de 2,5 ans /5 ans et 6 /12 ans.

Dès 9h, formation des groupes par âge en fonction des normes ONE. Dans chaque groupe, les animateurs mettent en place des jeux de présentations (brise-glace) et comptines dans l'objectif de créer une réelle dynamique dans le groupe d'enfant. Les activités démarrent ensuite et se poursuivent

jusque 15h30 avec un temps de repas et de temps libre d'une heure trente.

A 15h30 un goûter équilibré est proposé à chacun et pris en groupe de vie.



Dans une plaine de vacances... le mot vacances a tout son sens : il s'agit bien pour les enfants de souffler, de se détendre, de prendre du bon temps et de s'amuser. Jouer, lire, écouter de la musique, bavarder et même ne rien faire... sont autant d'activités à valoriser dans une plaine de vacances.

La mission de base d'une plaine ou d'un séjour est de procurer de la détente et du bien-être aux enfants, durant leurs temps de vacances. Il s'agit de passer son temps en se détachant du rythme scolaire et des objectifs de l'école souvent orientés vers l'acquisition de connaissances cognitives ou de savoirs à valider. Obtenir des résultats est accessoire, l'essentiel se situe au niveau de l'épanouissement.

Thème de l'année :

Salagadou, la menchikabou, la Bibidi Bobidi Bou...nom d'une souris !

Celui-ci s'est décliné en tous sens durant les 11 semaines d'animation.

Des déguisements, de la musique, des chants, de la danse, dessiner, se barbouiller, peindre avec les pieds, inventer des cabanes en carton, en chiffon...

Parcours de psychomotricité, jeux avec le parachute, on arpente le Ravel à pieds ou en

vélo. Jeux d'approche, chasse aux trésors, stratégie géant

Moments culinaires pour tous: des petits déjeuners malins et des goûters toujours parfaits.

Moments insolites et animations spécifiques : djembé et percussion, tir à l'arc et kin ball, Focus également dès que possible sur les activités et les jeux de plein air. Il s'agit bien d'activités en soi où chaque adulte, animateur responsable occupe une place active. Des journées ensoleillées et une chaleur équatoriale qui ont fait la part belle aux jeux d'eau. Les espaces naturels sont une source inépuisable d'expériences sensorielles. Cette richesse de matières, d'odeurs et de surfaces

stimule la créativité de l'enfant. Par créativité on entend, ouverture d'esprit et débrouille face à un problème posé. Par ses propres expériences et par la liberté de découverte, il apprendra au mieux à appréhender le monde extérieur et à manier les risques avec prudence : la capacité de prendre des responsabilités et la confiance en soi s'en trouveront renforcées. Tous bénéfiques donc, sans parler des bienfaits sur la santé.

La plaine se clôture par un grand goûter qui a fait la part belle, une nouvelle fois aux fruits dans de délicieux smoothies. Le tout dans une ambiance festive et bonne enfant.

La fréquentation.

	2017	2018
Nombre d'inscriptions à la plaine de printemps	90	105
Nombre d'inscriptions à la plaine d'été (7 semaines)	210	252

La Participation financière.

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% des frais ci-dessous.

1 ^{er} enfant : 30€/semaine
2 ^{ème} enfant de la même famille : 25€/semaine
3 ^{ème} enfant de la même famille et suivants : 20€/semaine

Accès à l'accueil organisé avant et après le temps de plaine :

Forfait accueil de 7h à 8h30	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants
Forfait accueil de 16h30 à 18h	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants

(30' de gratuité est offert le matin et le soir).

Participation aux excursions : 1€/enfant.

Depuis plusieurs années, nous demandons, lors de l'inscription, que chaque enfant de 6 ans et plus soit en possession de la carte Mobib délivrée par la TEC. Cette carte est valable jusqu'à l'âge de 12 ans.

L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

L'organisation de l'accueil extrascolaire est régie par le décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié par le décret du 26 mars 2009, le décret ATL.

Il s'agit d'un décret d'incitation et non d'obligation visant les enfants de 2,5 à 12 ans.

Il s'agit de proposer un accueil adapté qui assure bien-être et épanouissement à l'enfant hors du temps scolaire ou familial, qui tente de répondre aux besoins des parents, des enfants et des professionnels.

Le Conseil communal, en séance le 24 avril 2018, approuve la convention de collaboration établie entre la Ville et l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, l'ISBW, pour l'organisation de l'accueil extrascolaire des enfants inscrits à l'école communale de Baisy-Thy.

Depuis 7 ans, La Ville est affiliée au Centre d'Accueil pour l'enfance asbl, le CAPE, en

qualité de membre associé. En septembre 2018, 3 animateurs sont affectés aux écoles communales de Genappe, et participent, à raison de 32h/semaine à l'intendance journalière, à l'aide au repas, à la surveillance (sieste, récréation, promenade, natation) ainsi qu'à l'accueil extrascolaire dans les implantations de Baisy-Thy, Bousval, Houtain-Le-Val et Espace 2000.

Mixage de l'extrascolaire et du scolaire, un éducateur dans l'école Depuis bientôt 2 ans, à l'initiative de son Directeur, Monsieur Potvin, l'école de Baisy-Thy compte un nouvel acteur au sein de

l'équipe pédagogique : « un éducateur à l'école ».

Le projet a pu se réaliser grâce à la collaboration du CAPE asbl, nous les en remercions.

Cet éducateur, bénéficiant d'une formation en animation et en coordination de centre de

vacances, est le lien entre les différents acteurs de l'école: la direction, les enseignants et l'équipe de l'accueil extrascolaire.

Selon le public visé et le lieu d'intervention, temps scolaire ou temps extrascolaire, il peut proposer des activités créatives, culturelles, sportives, de détente ou d'intégration sociale.

Ecoles		Nos partenaires
Baisy-Thy	Personnel communal	ISBW – CAPE - ALE
Houtain-Le-Val	Personnel communal	CAPE
Espace 2000	Personnel communal	CAPE - ALE
Ways	Personnel communal	
Loupoigne	Personnel communal	
Bousval	Personnel communal	CAPE

Près de 240 enfants sont accueillis chaque jour au sein des services d'accueil extrascolaires organisés au sein des écoles communales.

L'encadrement et les animations sont assurés par une équipe de 21 personnes.

Le mercredi après-midi, les enfants des écoles communales de Ways, Loupoigne et Houtain-Le-Val participent à l'accueil extrascolaire organisé par la Ville dans les locaux de l'école communale Espace 2000. Le transport des enfants vers l'école Espace 2000 est un service assuré par la Ville et gratuit pour les parents

La Participation financière.

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% des frais ci-dessous.

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi:

De 7h00 à 8h20	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants
De 15h15 à 18h00	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants

Le mercredi:

De 7h00 à 8h20	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants
DE 12h05 à 17h00	2€/ 1 ^{er} enfant 1€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants
De 17h00 à 18h00	1€/enfant

L'ECOLE DES DEVOIRS "ARC-EN-CIEL »

L'organisation d'une école de devoirs est régie par le décret de la Communauté française du 28 avril 2004 relatif à la reconnaissance et au soutien des « écoles des devoirs».

L'école de devoirs « Arc-en-ciel » est reconnue par l'ONE depuis 2006. Cette reconnaissance, gage de qualité, a été reconduite en date du 1^{er} septembre 2011 pour une durée de 5 ans.

Par sa délibération du 24 avril 2016 le Conseil communal a sollicité l'ONE quant au renouvellement de la reconnaissance de l'école de devoirs « l'Arc-en-ciel ».

Les écoles de devoirs ne sont pas du tout des écoles, leur nom prête bien souvent à confusion.

Mal connues du grand public, les écoles de devoirs sont un lieu de transition entre l'école et le milieu de vie habituel des enfants. Les animateurs, bénévoles, aident les enfants à faire leurs devoirs, parce qu'à la maison, il n'y a pas toujours moyen de se concentrer ou d'avoir un adulte qui peut aider.

En plus du soutien scolaire, un ensemble d'activités diversifiées, sont proposées aux enfants.

Elles sont organisées dans un esprit de coopération, d'éducation à la citoyenneté, sans oublier la dimension multiculturelle et le respect de l'autre.

En décembre 2017, dans l'effervescence de « Genappe perd la Boule », c'est un moment hilarant avec « Cendrillon », qui aimerait que sa vie brille autant que l'argenterie et un goûter ravigotant : thé à la menthe, crêpes et briouates.

En février 2018, nous avons emmené les enfants au Bois du Cazier découvrir le parcours-animation Belle-Fleur.

« Les mercredis culturels »

De septembre 2018 à mai 2019, le Centre Culturel de Genappe propose des animations, pièces de théâtre et spectacles aux enfants des écoles de devoirs de Genappe.

Par sa délibération du 1^{er} août 2018, le Collège Communal a marqué son accord sur l'organisation de l'école des devoirs durant 31 semaines (6h/semaine) pour l'année 2018-2019 ainsi que sur la composition de l'équipe d'animation, équipe qui il faut le rappeler est composée de personnes bénévoles : Brigitte Chabart, Jean-Louis Panier, Danielle Groothaert et Jocelyne Wauters.

En septembre 2018, l'EDD compte 15 inscriptions.

Elle est accessible à tous les enfants en âge d'école primaire.

La participation financière des parents est de 10 € par mois et par enfant.

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% du montant ci-dessus.



CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE

Bibliothécaire
Dumont Virginie

Dessy Patrick
Simonet Anaëlle

Implantations : Espace 2000
Bousval

Reconnue et subventionnée par la Communauté française de Belgique depuis l'année 2002 et participe au Réseau des bibliothèques publiques du Brabant wallon, notamment Nivelles.

Pour conserver cette reconnaissance, nous avons introduit un nouveau dossier en mars 2014 auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles

accompagné d'un plan quinquennal de développement de la lecture (PQD). En effet, un décret datant de 2009 et dont les arrêtés d'application ont été publiés en 2011 a revu complètement les missions et le financement des bibliothèques.

Une des conditions d'introduction de demande de financement est de présenter un plan quinquennal de développement de la lecture qui se résume en un programme d'action d'une durée minimale de cinq ans dont les résultats visent tant la population que les acteurs associatifs et institutionnels. Chaque bibliothèque détermine la meilleure façon de rencontrer les besoins de lecture des habitants et des organismes situés sur son territoire.

Dans notre PQD, nous avons dressé la priorité suivante ; « renforcer le lien social et la citoyenneté par les pratiques culturelles ». De cette priorité découlent trois objectifs ; améliorer l'image de la bibliothèque, favoriser l'accès à la lecture et développer les pratiques culturelles. Pour chacun de ces objectifs, nous allons développer une série d'actions en partenariat avec les acteurs sociaux et culturels du territoire. Nous pouvons citer entre-autres, des ateliers d'écriture pour les jeunes mères en collaboration

avec l'ONE et les ateliers du lés'arts, des apéros littéraires en collaboration avec le centre culturel, mais aussi des ateliers citoyens (philos) dans les écoles de l'entité et bien d'autres choses encore !

Pour assurer l'évaluation de ce plan, la bibliothèque pourra compter sur son « Conseil de développement de la lecture » composé de professionnels de l'éducation, du secteur social et culturel mais aussi, de lecteurs qui fréquentent la bibliothèque.

Cette reconnaissance devait être mise en application au 1er janvier 2015, mais les changements dans le Gouvernement ont modifié les modes de subventionnement. Dès lors, aucune nouvelle reconnaissance de bibliothèque n'a été effective en 2016, 2017 et 2018. Au vu de la situation politique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, aucune perspective budgétaire ne semble se dégager pour les années à venir. C'est pourquoi, le Conseil communal a pris la décision d'adresser une nouvelle motion en juin 2017 à tous les partis politiques représentés au Parlement de la FWB afin que ceux-ci prennent leurs responsabilités vis-à-vis de toutes les bibliothèques de la communauté française se trouvant dans la même situation que la nôtre.

Tableau des ressources disponibles : (Genappe et Bousval)

Nombre de volumes – Année civile 2017	Jeunesse	Adultes
Documentaires	2.790	3.729
Fiction	7.219	13.835
Bandes dessinées	5.221	736
Documents imprimés exclus	285	1.556
Total	15.515	19.856

Nous possédons 35.371 ouvrages (adultes + jeunesse)

Ces chiffres tiennent compte des acquisitions de livres durant l'année, mais aussi des retraits !

Ces chiffres sont ceux qui ont été communiqués pour notre rapport annuel 2017 à la Fédération Wallonie-Bruxelles

La presse du jour : La Dernière Heure – Vers l'Avenir - le Soir et la Capitale

Revue et magazines:

Pour les adultes : Atelier déco et créations - Déco idées – Dobbit (revue de bricolage) - Femmes d'Aujourd'hui - Géo – Jardin et Loisirs - Le Vif – Test Achat - Top santé– 01.Net

Pour les enfants : J'apprends à lire – Histoires pour les petits - Jeux vidéo magazine - Le monde des ados – Phosphore – Science & vie junior – Wakou – Wapiti

Fréquentation

	- de 18 ans	18 ans et +	TOTAL
Lecteurs inscrits en 2016	992	616	1.608
Lecteurs inscrits en 2017	999	572	1.571

Prêts

43.389 prêts ont été réalisés en un an.

Espace multimédia (consultation Internet)

6 postes accessibles aux lecteurs, pour des recherches documentaires et la consultation d'e-mails. Le tarif appliqué est d' 1 €/heure. La gratuité est cependant accordée aux lecteurs de moins de 18 ans domiciliés à Genappe, aux étudiants de + de 18 ans domiciliés à Genappe et pouvant justifier leur statut et enfin, aux demandeurs d'emploi, domiciliés à Genappe.

Cet espace est également à la disposition des seniors, le mercredi et le vendredi matin, pour les cours d'informatique dispensés par Monsieur Holsbeeks et ce, du mois d'octobre au mois de juin.

Pendant la période de référence, l'occupation des ordinateurs a été d'environ 108 heures et 113 connexions.

Les animations

Le Centre de Lecture publique a poursuivi ses activités récurrentes telles que l'accueil des élèves de l'école communale de l'Espace 2000 ainsi que de l'école Saint-Jean et l'accueil des enfants à la journée « Place aux enfants », organisée par la Ville.

Dès le mois de novembre 2013, nous avons collaboré avec le centre culturel dans le cadre des projections de films documentaires « La boîte à docs ». Nous participons en mettant en exposition des livres en rapport avec le thème du film.

Festival #ZERO>18 : Spectacle musical «Bap » : 17 novembre 2017 (pour les écoles et la MCAE « les petits bateaux) et 18 novembre (pour le public)

Avec une série de partenaires locaux, le Centre culturel a pris part au Festival #ZERO>18 et diverses animations ont été proposées tout au long du week-end : ateliers créatifs et exposition des Ateliers du Léz'Arts, concerts, projections, lectures...

A la bibliothèque, nous avons proposé le spectacle musical « Bap ».
« Bap c'est comme un premier souffle, une première journée, un premier voyage, des premières rencontres. Bap c'est comme un premier concert !

Embarquons pour un voyage musical avec deux chanteurs-musiciens, un accordéon, une guitare, deux ukulélés, une guimbarde et des percussions. Les sonorités se métissent, cheminent du blues à la musique méditerranéenne, du désert à l'Europe de l'Est. Dans les silences, ça gratte, frotte, caresse. Les images apparaissent, s'assemblent, se déconstruisent... Bienvenue dans les aventures de Bap ! » [texte reçu du centre culturel de Genappe]

Un très beau projet auquel nous nous associons à nouveau cette année !

Un doudou, un livre et au lit ! : Atelier « doudou it yourself » : 04 – 05 et 06 janvier 201

Pour la sixième année consécutive, cet événement proposait de rassembler plusieurs bibliothèques autour du thème « Un doudou, un livre et au lit ! ».

A cette occasion, nous avons proposé à nos

jeunes lecteurs de participer à un atelier de « conception d'une



toile de son doudou préféré » par Wendy Tubiermont et à la « conception d'une carte à gratter » avec Charlotte Berghman. Ces deux ateliers s'adressaient aux enfants âgés entre 4 et 8 ans accompagnés d'un adulte.

Le petit plus de cette année, c'est que nous proposons également le spectacle « même pas peur » de et avec Magali Mineur ;

« La maman de Boucle d'or l'avait prévenue pourtant: on ne

sait pas ce qui peut se passer pour une petite fille dans la forêt... Les trois petits cochons l'ont bien vu: une fois à l'extérieur, les dangers sont nombreux. Avoir peur et frissonner, quel bonheur! Surtout quand les bras d'une maman ne sont pas loin... » (3-6 ans)

Vu que l'année dernière, nous n'avions pas eu beaucoup de monde en raison d'un mauvais choix de date, nous avons planifié toutes nos activités durant la deuxième semaine des congés de Noël. Cela a payé car le tout était complet !

A reprogrammer sans hésiter !

Concours de carnaval : Du 05 au 23 février 2018

Concomitamment aux festivités et congés du Carnaval, la bibliothèque a proposé à ses lecteurs des petits jeux et casse-têtes et ce fut l'occasion de mettre en place un petit concours.

Les objectifs poursuivis étaient les suivants ;

- Dynamiser la bibliothèque en proposant au public adulte une activité ponctuelle propice aux échanges et à l'instauration d'une ambiance « bon enfant »
- Mettre en valeur les ouvrages classiques à l'aide d'une activité ludique
- Assurer à la bibliothèque une image vivante et en perpétuel renouvellement
- Rendre l'espace de la bibliothèque festif et attrayant

Les lecteurs se sont volontiers prêtés au jeu et pas forcément pour le concours. Juste pour plaisir de jouer.... Depuis, ils guettent de nouvelles surprises.

Stage Harry Potter : Du 12 au 16 février 2018

Pour la troisième année consécutive, ce sont 12 jeunes âgés entre 10 et 12 ans qui ont profité d'un stage gratuit sur le thème d'Harry Potter durant la semaine de congé de détente.

Cette année, le thème des « créatures fantastiques » avait été retenu et ils ont passé cinq matinées durant lesquelles, ils ont réalisé une baguette magique, de la potion magique, un grimoire de sortilèges et tout un tas d'accessoires issus de l'univers du célèbre sorcier.



Les objectifs poursuivis par ce stage sont ;

- Développer la créativité de l'enfant

- Proposer un exercice d'écriture (rédaction de formules, description d'animaux fabuleux...)
- Mettre en valeur le catalogue de livres et documentation proposé par la bibliothèque
- Apprendre aux enfants à faire des recherches
- Inciter l'enfant à la lecture, faire découvrir un univers

Petites nuits d'encre : Spectacle « Sur les traces de Monsieur Bizarre » : le 21 mars 2018

Chaque année, au mois de mars sont organisées les « **Nuits d'encre** » (festival coordonné par le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et la Bibliothèque centrale du Brabant wallon (FWB) qui met en valeur les auteurs belges.

Parallèlement, ils proposent « **les petites nuits d'encre** » qui s'adresse à un public jeunesse.



Cette année, l'illustratrice invitée était « Anne Brouillard » et la maison du conte et de la littérature de Jodoigne a créé un spectacle pour les bibliothèques.

Le fil rouge de l'animation tournait autour du voyage et de la rencontre des différences. Tout s'articule autour du chat qui traverse des pays inconnus truffés de choses bizarres, de gens aux habitudes originales, au langage farfelu, de maisons rigolotes... Le chat décide de tracer les contours de ce monde qu'il découvre au fur et à mesure de ses rencontres, d'en faire la carte. Il remplit sa valise d'objets glanés au cours de son expédition. Reverra-t-il ses amis ? Peut-être !

La séance s'est très bien déroulée et était complète. A refaire sans hésitation !

Le petit plus cette année était l'atelier « broleskine » pour adultes.

Cet atelier consiste en la réalisation d'un carnet relié personnalisé à partir de matériaux récupérés. La « récup » étant dans l'air du temps, tout comme la création de carnet personnalisé (scrapbooking etc.), cela nous a semblé être une proposition intéressante.

Les objectifs poursuivis étaient ;

- Veiller à accentuer la visibilité de la bibliothèque
- Mettre à l'honneur l'objet-livre (ou carnet) et éveiller à la pratique culturelle et artistique
- Tenter d'approcher un public non encore habitué et/ou non lecteur (notamment grâce à la gratuité de l'activité)
- Proposer une activité ciblant un public adulte, généralement accompagnateur lors d'activité pour enfants mais non encore participant.

Cet atelier était complet et des non lectrices y ont assisté. Depuis, celles-ci ne sont pas revenues, mais au moins, cela a eu le mérite de nous faire connaître. Nous avons dès lors estimé avoir répondu à nos objectifs de base.

Journée pour garder le sourire : 20 avril 2018

Le C.P.A.S. de Genappe a organisé sa troisième édition de la « Journée pour garder le sourire ». Celle-ci prend son origine dans les tables rondes pour lutter contre la pauvreté infantile et fut mise sur pied afin que chaque élève de quatrième primaire de l'entité de Genappe (*réseaux communaux et libres confondus*) ait connaissance des services qui existent pour eux.

Nous avons proposé une animation sur la découverte des différents médias que l'on peut trouver en bibliothèque et avons ensuite pu compter de nouvelles inscriptions.

De carnets en empreintes : découverte du Japon : du 2 au 5 mai 2018

Nous avons choisi de développer un nouveau projet qui porte le nom de « De carnet en empreintes ». Il s'agit d'un voyage à la découverte de cultures méconnues et pour l'occasion, nous relierons un petit

carnet (qui nous sert de livre d'or). Celui-ci nous permet de conserver une empreinte, une trace de ce voyage.

La première destination choisie fut le Japon.

Evaluation de cette semaine ci-dessous ;

2018 - « Japon Kon'nitchiwa »

Fiche évaluation

Projet

Nous avons choisi de développer un nouveau projet qui porte le nom de « De carnet en empreintes ». Il s'agit d'un voyage à la découverte de cultures méconnues et pour l'occasion, nous relierons un petit carnet (qui nous sert de livre d'or). Celui-ci nous permet de conserver une empreinte, une trace de ce voyage.

La première destination choisie est le Japon.

Contexte

Depuis quelques années maintenant, la bibliothèque enrichit sa collection de mangas tant pour les enfants, que pour les jeunes adultes et ce, avec un succès certain.

Cette semaine fut l'occasion de ravir les lecteurs fans du genre, mais aussi de briser certains tabous qui gravitent autour de ce média (le préjugé de violence notamment).

Au-delà du manga, c'est la culture nipponne que nous avons souhaité faire découvrir aux usagers en s'y immergeant tant par les activités que par les clin d'œil que nous leur avons réservé durant cette semaine.

Date(s) : Du 2 au 5 mai 2018

Lieu(x) : Bibliothèque

Public(s) visé(s) : Nous avons des propositions d'activités pour toutes les tranches d'âges.

Partenariat, collaboration ?

Nous avons eu plusieurs partenaires ;

- Passerelle-Japon :

L'atelier manga avec Aurélie Bévière

La calligraphie avec Hubert Gérin

- Monsieur Charles Van Overstyns pour la cérémonie du thé

Préparation

Date du Collège : 4 avril 2018

Communication (début ?)

- Journal : oui
- Site Ville : oui
- Set de table Centre culturel : non
- Autre : Facebook de Genappe
- + création en interne d'une affiche et de flyers (voir annexes)

Matériel

Nous avons acheté du thé pour offrir aux participants des divers ateliers (hanami impérial, tisane du panda et du sencha)

Nous avons utilisé énormément de papier coloré pour créer la décoration et les haïkus que nous offrons aux participants.



Pour les haïkus, nous proposons aux lecteurs de choisir une saison et un sujet de prédilection. Nous en avons rédigé une cinquantaine et offrons avec le haïku (plié dans une enveloppe origami), un petit éventail en papier, un marque-page « geisha », l'explication de ce qu'est un haïku, le tout dans une boule en papier plié.

En section adultes, nous avons également imprimé des petits « le saviez-vous ? » qui donnent des explications supplémentaires sur le Japon (exemple : Au Japon, on mesure la taille d'une pièce d'un logement au nombre de tatamis qui sont posés sur le sol et non pas en mètres carrés.) Ces informations étaient issues de l'ouvrage « le Japon : un pays, des hommes, une culture / Loiret, Guillaume – Milan jeunesse, 2015 [Encyclopes]

Sélection de livres : oui dans les deux sections (mais on a oublié de faire une bibliographie)

Coût animations : Nous avons un budget de 670 € (animations + thés + gobelets,...)

Attentes : (pour déterminer les critères d'évaluation)

- Fréquentation (nous serions contentes si...)

Réalisation (Jour J)

Données quantitatives à recueillir :

- Participants

Pour l'origami : 15 personnes (nous espérons au moins 10 personnes)

Atelier pour les familles

Histoires kamishibai : deux séances le même jour

Atelier manga : 11 personnes : complet (nous en espérons au moins 6)

Pour adolescents, à partir de 9h.

Création d'un scénario et apprentissage des bases du dessin.

Atelier calligraphie : 6 personnes (10 au maximum) (nous en espérons au moins 6)

Pour adultes, à partir de 14h. Nous sommes satisfaites du nombre de personnes qui ont participé car pouvoir rassembler un public adulte, un samedi après-midi, ce n'est pas une chose aisée. Ceux qui se sont inscrits sont repartis heureux car l'atelier était de qualité (jalonné d'explications techniques et historiques).

Cérémonie du thé : 20 participants (complet) (Nous en espérons au moins 12)

Carton plein pour cette activité originale et qui était présentée par Charles Van Oversteyns, un maître de thé reconnu (il assure les cérémonies au Musée Royal de Mariemont).

Nous avons été plongés au cœur du Japon et de ses traditions, dans une atmosphère solennelle, mais bienveillante.

-> **Nombre** : une cinquantaine de personnes

-> **Comment le public a eu connaissance de l'activité ?** (demande au moment de l'inscription)

Essentiellement via les flyer sur le comptoir de prêt.

-> **l'activité correspond aux attentes du public ?** (Poser la question directement en fin d'animation)

Grâce au carnet, nous pouvons affirmer que le public a rencontré ses attentes car les petits mots rédigés ne laissent aucun doute.

Pour l'édition 2019, nous avons lancé un sondage portant sur la destination (avec trois propositions ; Russie, Scandinavie et mille et une nuits) et le public répond avec enthousiasme.

Espace correctement aménagé (choix d'un autre lieu ?)

Pour ce que nous proposons, c'était parfait.

Données qualitatives

- Quel est notre ressenti suite à l'activité ?

En débutant la programmation du projet sur le Japon, nous pensions que ce serait un « one-shot ». Mais au plus nous préparions, au plus nous prenions du plaisir et au plus l'intérêt du public était « piqué » et c'est la raison pour laquelle nous avons opté pour ce « carnet en empreintes ».

- Nos attentes initiales sont-elles rencontrées ?

Nous essayons de donner de nouveaux rendez-vous et de se rappeler régulièrement aux lecteurs. Nous espérons faire plaisir aux lecteurs habitués et ce fut le cas. En créant « un rendez-vous incontournable », nous espérons pouvoir attirer de nouvelles personnes.

Eté rime avec cocotier

Nous avons proposé des sacs thématiques (pour adultes), un jeu-concours pour les enfants, des lectures sous la tonnelle et nous avons demandé à nos lecteurs de nous envoyer des cartes postales de leurs vacances (é l'étranger ou même à Genappe !)

Cette année, nous avons proposé 24 sacs (Ange et démons, Belgique mère patrie, élémentaire mon cher Watson,...) et ils ont été prêtés 28 fois. Ceux-ci contenaient 3 ouvrages (un roman au moins, un documentaire, une BD ou un périodique). En plus, nous proposons également un petit mot explicatif sur le sac (voir ci-dessous) et enfin, une grille de mots-fléchés.

Sac « Nous ne sommes pas morts »

Chère lectrice, cher lecteur,

Le 21 décembre 2012, le monde tel que nous le connaissons cessait d'exister... d'après le calendrier maya.

Le 21 octobre 2011 devait être la date de l'Apocalypse... selon Harold Camping et sa pratique de la numérologie

Le 11 septembre 1999, une boule de feu frappait la Terre pour y anéantir toute forme de vie... selon la Kabbale.

Et nous voici pourtant à la veille de l'été 2018, bon pied bon œil et prêts à savourer les plaisirs estivaux.

Dans ce sac **Nous ne sommes pas morts...**, il sera question de prophéties. Nombreux sont ceux qui ont présagé de la fin du monde. Nombreux se sont (jusqu'à présent) trompés. Cartomanciens, radiesthésistes, chamanes... il faut parfois décoder leurs propos... Ainsi, parviendrez-vous à décrypter l'une d'elles ?

Voici un exemple de prophétie telle que transmises par Nostradamus en 1555 :

*"Le Lyon jeune le vieux surmontera
En champ bellique par singulier duelle
Dans cage d'or les yeux lui crèvera:
Deux classes une, puis mourir mort cruelle."*

Quatre jours après avoir fait cette prédiction, le roi d'Angleterre, Henri II mourrait dans un duel lors d'un tournoi, l'œil transpercé par la lance de son adversaire. Ses prédictions concernaient certes ses contemporains mais peuvent s'étendre à nos jours. Ainsi, certaines n'ont pas encore été déchiffrées avec certitude et les événements qu'elles mentionnent ne se sont à priori pas encore produits.

A vous d'interpréter la prophétie suivante. Est-ce un évènement passé ? futur ? Quelles étaient les prédictions de Nostradamus ?

*« La fausse trompette dissimulant sa folie,
Changera les lois de l'Orient,
Il sortira d'Egypte, celui qui voudra tout affranchir,
Et changer par un édit la valeur des monnaies et des métaux précieux »*

Le jeu/concours permettait aux petits lecteurs de remporter une glace au comptoir des artisans glaciers de Genappe. Pour cela, il fallait compléter un carnet qui contenant une petite série de questions et le mot mystère « glace » était à découvrir. Malheureusement, nous n'avons eu que trois participants/gagnants.

Enfin, nous avons proposé une activité du type « lire dans les parcs » déclinée sous la forme de « lectures sous la tonnelle ». Dans les faits, nous avons réalisé deux séances pour lesquelles, nous avons comptés 4 enfants ! Définitivement, les activités durant l'été sont à éviter.

La seule proposition qui a fonctionné est celle des cartes postales. Nous en avons reçu une vingtaine et les avons exposées à la rentrée sur une carte géante du monde.

Fureur de lire : Une « murder party » et un spectacle : 12 et 26 octobre

Pour la cinquième consécutive, nous avons participé à l'activité « fureur de lire », mais cette fois, sans tenir compte de la thématique retenue par les autres bibliothèques du réseau.

Nous avons donc opté pour le genre « policier ».

Explications et évaluations ci-dessous ;

2018 - Fureur de lire **« Murder party »** Fiche évaluation

Projet

Depuis plusieurs années, nous collaborons avec les bibliothèques du réseau du Brabant wallon lors de la fureur lire. Pour l'édition 2018, le politique a décidé que nous ne participerions pas, mais que nous répondrions à l'appel à projet de la FWB.

Nous avons monté un projet « policier » qui comprenait le spectacle « l'heure du crime » et une « murder party ».

Notre projet n'a pas été retenu, mais le Collège nous a malgré tout permis de mettre sur pied les activités sur fonds propres.

Contexte

Fureur de lire

Date(s) : 12 et 26 octobre 2018

Lieu(x) : Bibliothèque

Public(s) visé(s) : Adultes

Partenariat, collaboration ? Non

Préparation

Date du Collège : Trois passages

- Pour l'appel à projet : 30 mai
- Pour animations sans les subsides : 25 juillet
- Modification du projet « murder » : 12 septembre

Communication (début ?)

- Journal : Oui (mi-septembre)
- Site Ville : Oui
- Set de table Centre culturel : ?
- Autre : que faire.be

Matériel

Achat d'un pendrillon (+ demande de subsides et qui servira pour d'autres animations) :

Beaucoup de « bricolages » (récupération d'objets, construction de boîtes en carton, « création » de textes, décors en papier,...)

Sélection de livres

Exposition de littérature policière – + Edgar Allan Poe

Coût animation

Soirée d'enquête: 0 €

Courses et repas pour les participants : 152.64 € + 55 € = 207,64 €

Attentes : (pour déterminer les critères d'évaluation)

- Fréquentation (je serais contente si...)

On serait contente avec 8 inscriptions (au max 12 participants)

Réalisation (Jour J)

Données quantitatives à recueillir :

- Participants

-> **Nombre**

12 inscrits et 11 participants le jour J

-> **Comment le public a eu connaissance de l'activité ?** (demande au moment de l'inscription)

Pour les deux activités : essentiellement le comptoir de prêt. Sinon, le journal de Genappe

-> **l'activité correspond aux attentes du public ?** (Poser la question directement en fin d'animation)

Oui ! Mais un peu complexe. Nous avons créé des petits carnets d'enquêteurs et il s'avère qu'un tableau sur pied est plus adapté (il permet de mieux rassembler les idées et les participants autour de la résolution de l'énigme)

Bel enthousiasme en fin de partie.

Espace correctement aménagé (choix d'un autre lieu ?)

Parfait ! La bibliothèque était « scindée » en deux par le pendrillon et il fallait résoudre une énigme pour débloquer l'ouverture de la section jeunesse et avoir accès à l'ensemble de la bibliothèque.

Données qualitatives

- Quel est notre ressenti suite à l'activité

Activité qui a nécessité 2 mois de préparation intensive. Nous y avons pris beaucoup de plaisir, les lecteurs aussi. Nous avons dû refuser des personnes et la question de réitérer l'opération se pose !

Nous avons à cœur que cette soirée soit ludique, coopérative, fasse découvrir la bibliothèque (certains participants ne sont pas lecteurs) et enfin, qu'il y ait un moment « d'écriture ». Chaque « inspecteur » disposait d'un carnet dans lequel, il devait y noter ses observations, déductions,...

Au vu de l'investissement que cela demande, on ne peut clairement pas proposer ce type d'animation de façon régulière. Une par an est largement suffisante et même, referions-nous un nouveau scénario ? Pas sûr, on aime le changement ;-)

- Nos attentes initiales sont-elles rencontrées ?

Oui absolument. Tout était réuni pour passer un bon moment. Les joueurs parlaient d'un bon à priori, certains avaient déjà participé à des escapes rooms et ont trouvé que la nôtre ne démeritait pas.



2018 - Fureur de lire

« Heure du crime »

Fiche évaluation

Projet

Depuis plusieurs années, nous collaborons avec les bibliothèques du réseau du Brabant wallon lors de la fureur lire. Pour l'édition 2018, il a été décidé que nous ne participerions pas, mais que nous répondrions à l'appel à projet de la FWB.

Nous avons monté un projet « policier » qui comprenait le spectacle « l'heure du crime » et une « murder party ».

Notre projet n'a pas été retenu, mais le Collège nous a malgré tout permis de mettre sur pied les activités sur fonds propres.

Contexte

Fureur de lire

Date(s) : 26 octobre 2018

Lieu(x) : Bibliothèque

Public(s) visé(s) : Adultes essentiellement (spectacle à partir de 12 ans)

Partenariat, collaboration ? Non

Préparation

Date du Collège : Trois passages

- Pour l'appel à projet : 30 mai
- Pour animations sans les subsides : 25 juillet
- Modification du projet « murder » : 12 septembre

Communication (début ?)

- Journal : Oui (mi-septembre)
- Site Ville : Oui
- Set de table Centre culturel : ?
- Autre : que faire.be

Matériel

Achat d'un pendrillon (+ demande de subsides et qui servira pour d'autres animations) :

Pour le spectacle

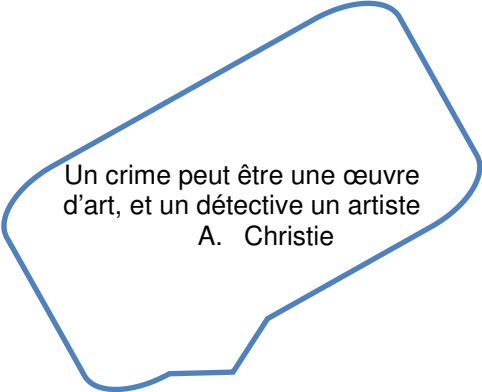
Emprunt de projecteurs à la maison de jeunes le Bug-1

Décoration

Pour attirer le public et susciter son intérêt, nous avons décoré la bibliothèque pour l'occasion.

On pouvait trouver :

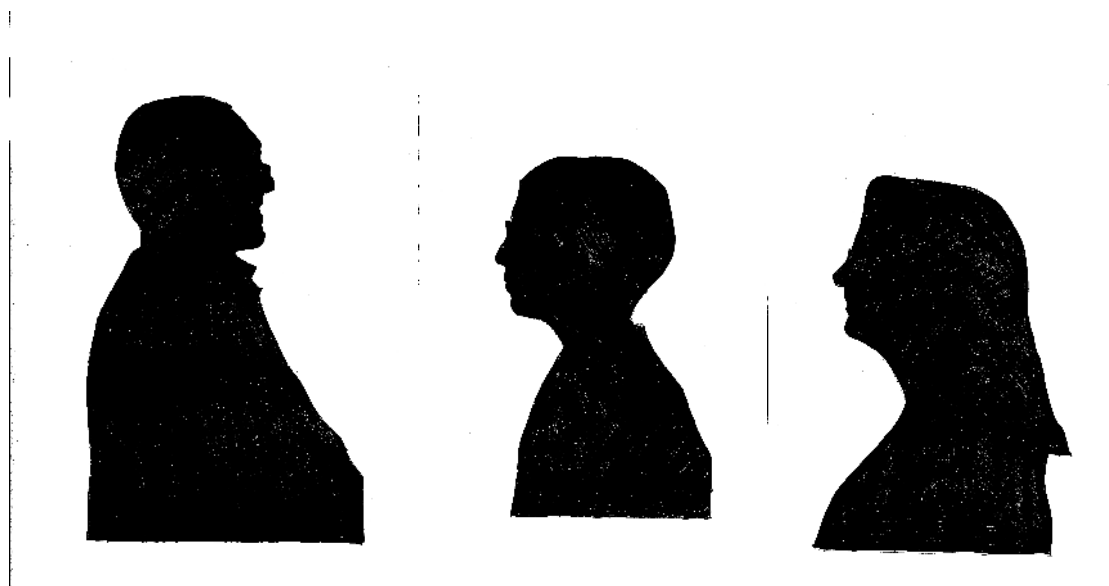
- des silhouettes d'hommes et de femmes sur les fenêtres avec des phylactères contenant des citations d'auteurs policiers



Un crime peut être une œuvre
d'art, et un détective un artiste
A. Christie



- Nos silhouettes derrière le comptoir de prêt



- Nous nous sommes mis en scène comme de dangereux criminels



- Un mur « arrondissement judiciaire de Genappe » permettait la prise de photo pour le casier judiciaire (voir exemple ci-dessus)

Sélection de livres

Exposition de littérature policière – + Edgar Allan Poe

Coût animation

Heure du crime : 1150 € pour le spectacle avec régisseur

Attentes : (pour déterminer les critères d'évaluation)

- Fréquentation (je serais contente si...)

Pour le spectacle, on serait contente avec 20 inscriptions (au max 35 personnes)

Réalisation (Jour J)

Données quantitatives à recueillir :

- Participants

-> Nombre

Spectacle : 34 personnes présentes [40 inscrits et quelques annulations donc nous avons pu appeler les personnes qui étaient sur la liste d'attente]

->Comment le public a eu connaissance de l'activité ? (demande au moment de l'inscription)

Essentiellement le comptoir de prêt, le journal de Genappe et des connaissances des comédiens.

->L'activité correspond aux attentes du public ? (Poser la question directement en fin d'animation)

Oui !

Spectacle à l'humour noir qui a beaucoup plu. Toutes les personnes sont reparties ravies et quelques-unes nous ont demandé de reprogrammer ce type d'événements.

Espace correctement aménagé (choix d'un autre lieu ?)

Parfait.

L'aménagement était différent de ce que nous avons l'habitude de proposer pour permettre aux comédiens de se changer durant le spectacle. Depuis que nous disposons de mobilier sur plateaux roulants (grâce au service travaux), l'aménagement se déroule très rapidement (et le rangement aussi !)

Le pendrillon se monte très vite et les spots étaient parfaitement adaptés.



Données qualitatives

- Quel est notre ressenti suite à l'activité

Un spectacle inspiré des nouvelles d'E. Alan Poe .

« Je sors mon canif, je fais sauter la lame et je la plante dans son orbite. Je tourne, je tourne, je tourne et je fais sauter cet œil de son orbite. »

« Charles se mit à fréquenter une fille de l'atelier A : Françoise Galland. Mère l'a su tout de suite. Elle n'a rien dit. Elle mettait ça sur le compte des instincts ancillaires des mâles de la famille bien née. Elle parlait d'un écart... »

« Je m'assieds dans mon fauteuil, je prends mon ouvrage : de la broderie. J'aime beaucoup la broderie, ça me calme les nerfs. Je regarde la pendule. Il va arriver, il est cinq heures moins cinq, et tous les jours il rentre à cinq heures ! »

Dans quel tourment s'enracine le meurtre ? A moins qu'il ne soit l'issue d'un calcul froid et implacable, parfaitement réfléchi ? Certains disent aussi qu'il peut être commis dans un moment hors de toute conscience... Dans « L'heure du crime », trois artistes revisitent des nouvelles policières en développant un jeu scénique original dans lequel ils s'adressent constamment au public dans des prestations en solo, duo et trio. Ils se mettent tour à tour dans la peau de meurtriers, de victimes ou d'enquêteurs, et vous emmènent dans les couloirs de labyrinthes dont l'issue est toujours fatale. Allez-vous trouver la sortie de ces récits tantôt sombres, tantôt décalés, ou vous y perdre ?

Avec: Christine Andrien, Patrick Fery et Magali Mineur

Mise en scène: Christine Andrien, Patrick Fery et Magali Mineur

Production: théâtre de la parole

[Texte de présentation du spectacle]

Nous ne pensions pas rire autant avec ce spectacle. Le jeu des comédiens nous tient en haleine de bout en bout. Aucun doute, « le théâtre de la parole » de Bruxelles est un allié incontournable d'une soirée de qualité.

De plus, cela donne envie de lire (ou relire), les nouvelles de d'E.A. Poe qui sont sans nul doute aussi savoureuses que celles que nous avons découvertes lors de ce spectacle.

- Nos attentes initiales sont-elles rencontrées ?

Nous espérons proposer à notre lectorat adulte, une soirée de qualité, mais accessible. En effet, notre volonté est de démocratiser la culture et en permettre l'accessibilité à un maximum de monde. C'est pourquoi, nous optons toujours (jusqu'à présent) pour une entrée gratuite et des spectacles dans des thématiques variées, qualitatives, mais jamais élitistes.

Au fil des mois, nous sentons que nous tissons des liens avec ce lectorat adulte, que cela titille de nouvelles personnes ; nous le constatons avec la fréquentation qui augmente.

A nous de garder le rythme car les usagers sont à présents en attente de propositions.

Rebecca Nicais en dédicaces : 25 et 27 octobre

Pendant treize ans, Rebecca Nicais a travaillé à la Ville de Genappe, aux Affaires générales, menant à bien de nombreux dossiers très divers tels que les cérémonies patriotiques, les expositions d'art, Place aux enfants, Théâtre au château, Genappe utile et pratique, etc. De par ses fonctions, elle a été en contact avec le monde associatif, les directions d'école, le Centre culturel, les citoyens. Retraitée depuis deux ans, elle s'est consacrée à plusieurs de ses passions, dont l'écriture.

Un premier roman, une grande fresque romanesque

Un de ses manuscrits, « La dernière aube », a séduit le comité de lecture des Editions Dricot qui viennent de le publier..

Au fil des pages, qui emmènent le lecteur aux Pays-bas et dans d'autres contrées lointaines, de

1904 à 1942, elle y recrée l'ambiance de l'époque. La vie des héros est liée aux modes, aux événements, à la culture de ces années.

Hartog Hartog, le père, dirige avec succès « sa » tannerie, installée à Eindhoven. Ses cinq fils sont appelés à y travailler afin d'assurer un jour la relève. Dans ce but, il les envoie à l'étranger pour parfaire leurs connaissances en langues, atout indispensable pour réussir dans les affaires.

Paris, Bruxelles, les Indes néerlandaises, New York, Shanghai... serviront de décors aux péripéties de ses enfants. Trahisons, maladies, morts brutales, montée du nazisme, persécutions, camps de concentration japonais... Les personnages de cette saga n'échappent pas à leur destin en ces sombres années ponctuées par la deuxième guerre mondiale [Texte de présentation rédigé par R. Nicais).

Halloween : lectures le 31 octobre

A l'occasion de la fête d'halloween, nous avons proposé des lectures pour les enfants à partir de 3 ans sur les thèmes des monstres, des peurs, de la nuit,...

Après les histoires, nous proposons aux enfants (avec l'aide des parents) de choisir un ingrédient (œil, rat, crapaud,...) pour le déposer dans le chaudron de la sorcière qui était exposée. Au dos de l'ingrédient, nous demandons de choisir un nom de potion et de l'y noter.

Les titres sélectionnés :

Le monstre et le bébé / Gay-Para, Praline

Il y a un cauchemar dans mon placard / Mayer, Mercer

Mika l'ourson a peur du noir : Walcker, Yann

Les objectifs poursuivis

- Rendez-vous lecture à la bibliothèque
- Promouvoir la lecture dès le plus jeune âge
- Proposer un moment de complicité entre le parent et l'enfant
- Petit travail d'imagination et de rédaction (potion)

A cette occasion, nous avons accueilli 6 enfants.

Portage à domicile

Cette année, nous avons également mis sur pied un système de portage de livres à domicile. Ce service est encore discret car il s'adresse à trois lecteurs, mais ceux qui en bénéficient sont ravis.

Une lectrice fait sa « commande » deux jours à l'avance (elle utilise le catalogue en ligne à 86 ans !) et pour les deux autres, nous faisons les sélections nous-mêmes. Les livres sont en prêt pour un mois et nous empruntons un véhicule communal pour les acheminer (tous le même jour).

Les animations en lien avec le Plan quinquennal de développement de la lecture

Malgré la non reconnaissance de la bibliothèque par la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous avons conservé notre volonté de mettre sur pied certaines actions décrites dans le plan de développement ;

- Partenariat avec l'ONE

L'ONE organise les "bla-blas", espace de rencontre entre parents, enfants et professionnels (TMS-infirmière). Nous intervenons en clôturant la séance par des lectures d'albums pour les petits.

Ce partenariat a pris fin en juin 2018 car nous n'avons plus de mamans présentes lors des permanences.

- Mise en place d'ateliers d'alphabétisation

Dans le contexte post-attentats de Paris, plusieurs femmes (immigration marocaine des années 80) sont venues frapper aux portes de la bibliothèque – de l'AMO et de l'ONE. Nous avons eu la ferme intention de répondre à cette demande et c'est de cette façon qu'est né le projet Alpha, financé par le PCS de la Ville. Actuellement, ce sont entre 5 et 10 personnes qui participent à des « cours d'alphabétisation » encadrées par 3 volontaires chaque mardi matin. L'objectif est que ces personnes puissent s'intégrer dans la vie quotidienne de Genappe, et devenir des citoyens actifs et responsables. **En ce qui concerne les primo-arrivants, le public change régulièrement et cela ne nous permet pas de savoir si le bagage obtenu leur a suffisamment servi. Pour les autres, une jeune dame a pour objectif de passer son CEB un jour, pour les autres, les cours sont des rendez-vous qui leur permettent de sortir de chez elles et de se retrouver entre paires. Elles ne s'émanciperont jamais (au vu de leur âge) et ne liront jamais de façon autonome. Durant les cours, elles peuvent aborder les différents sons de la langue française, apprendre les saisons, se repérer sur un calendrier ou même avoir des informations sur le corps et l'hygiène de vie (la volontaire est une infirmière retraitée). Pour ce groupe, il s'agit essentiellement d'ouvrir son esprit à une autre façon de vivre (et elles partagent également le leur).**

En 2017, nous avons visité le musée Folon (visite guidée adaptée à un public alpha) et ensuite, nous avons assisté à un atelier créatif pour comprendre les couleurs, l'aquarelle et la construction d'une toile « à la manière de... ».

Nous avons toutes passé un agréable moment et pour la plupart, c'était la première fois qu'elles se rendaient dans un musée.

Pour compléter ces ateliers, la bibliothèque a fait l'acquisition d'ouvrages adaptés (juin 2016)

Pour assurer au mieux ces cours, les volontaires ont suivi deux modules de formation auprès de « Lire et écrire » pour l'utilisation de leurs mallettes pédagogiques et nous avons également suivi plusieurs journées de formation à l'inter-culturalité par le CRIBW.

- Valises d'albums pour les accueillantes conventionnées

Ces valises contiennent des albums, des livres de comptines, des marionnettes et des carnets de « correspondance ». Ce projet émane d'une demande pressante des accueillantes qui profitent depuis quelques années de séances de contes animées par Claire Goethals et financées par le budget « petit enfance » de la Ville de Genappe. Il ne leur manquait plus que les outils !

De nouveaux albums garnissent chaque année les valises, et nous avons également ajouté des marionnettes comme support de lecture.

- Lecture d'albums et « dépôt » à la halte accueil du CPAS « les petits sourires ».

Chaque premier mardi du mois, Virginie Dumont se rend à la halte accueil pour faire la lecture aux petits (entre 3 et 5 enfants). Nous leur laissons également 10 livres qui sont exploités par la puéricultrice. Nous prenons toujours le temps de faire le point sur les livres qui ont plu et pourquoi.

- Malles philosophiques

Il s'agit d'un projet mis en place par les bibliothèques de Braine l'Alleud, Nivelles, Rixensart et Genappe et financé par la bibliothèque centrale de Nivelles. L'objectif de ces valises est d'aider au développement de la réflexion et de l'expression des enfants sur des questions éthiques. Il existe cinq malles thématiques reprenant une sélection de livres, de jeux et d'ouvrages pédagogiques de référence et des pistes d'exploitation. Les thématiques retenues sont l'amour et l'amitié, le bonheur, les différences, les relations intergénérationnelles et la violence.

Ce projet est proposé aux écoles, mais pour l'instant ne rencontre aucun intérêt auprès des enseignants. **Depuis septembre 2018, les malles sont retournées au dépôt de la bibliothèque centrale de Nivelles.**

Livres en grands caractères

Depuis le début de l'année 2013, en collaboration avec la bibliothèque centrale de Nivelles, nous mettons à disposition de nos lecteurs, un fonds de livres en grands caractères.

Ce fonds gagne de plus en plus d'intérêts auprès de nos lecteurs.

Implantation de Bousval

Il s'agit d'un dépôt constitué principalement des doubles exemplaires de Genappe.

Il n'y a pas d'espace multimédia.

Les activités d'animation sont centralisées à Genappe.

La bibliothèque n'est plus accessible au public depuis le début de l'année 2015. Nous réfléchissons au devenir de cette implantation.

PLAN DE COHESION SOCIALE - PCS

La mise en œuvre du Plan de cohésion sociale est régie par le décret de la Région wallonne du 6 novembre 2008 relatif au Plan de cohésion sociale dans les villes et les communes de Wallonie.

Le Plan de cohésion sociale prolonge et transforme le dispositif précédent de prévention des risques au niveau local (le Plan de prévention de proximité) en un dispositif d'émancipation sociale.

L'approche de la cohésion sociale devant s'articuler selon 2 objectifs et 4 axes.

Les 2 objectifs :

- le développement social des quartiers ;
- la lutte contre toute forme de précarité, de pauvreté et d'insécurité au sens large.

Les 4 axes :

- l'insertion socioprofessionnelle;
- l'accès à un logement décent;
- l'accès à la santé et le traitement des assuétudes;
- le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels;

LES PROJETS 2018:

1. Conseil communal des enfants

Pour l'année académique 2017-2018, la Ville de Genappe souhaite impliquer les enfants dans la vie de la commune en suscitant à leur niveau, un intérêt pour la chose publique. Les enfants élus élaboreront et réaliseront des projets d'intérêt collectif sur la base d'un dialogue. Ce projet concerne les classes de 5ème et 6ème primaires. Ce projet est porté par le PCS en collaboration avec l'AMO Tempo et le Creccide. L'AMO aidera à la mise en place des structures participatives auprès des jeunes. Ce projet est possible grâce au soutien des enseignants et directrices d'école.

2. Article 27

Depuis l'année 2016, et ce à la demande des Ateliers du Léz'Arts, des habitants et du Centre Culturel, nous sommes devenus partenaires Article 27 ! Ce projet vise à faciliter l'accès et la participation à la vie culturelle des publics précarisés. En Wallonie, l'association est répartie en 14 cellules locales coordonnées par une cellule régionale. Chaque cellule travaille avec un réseau d'opérateurs culturels et sociaux.

3. Habiter

Dans la continuité des projets Habiter Genappe, Habiter Bousval, Habiter Baisy-Thy, Habiter Ways menés par le Centre Culturel et les habitants travailleront en partenariat. Le projet repose sur une méthodologie participative. C'est l'apport de chacun des participants qui en constituera la concrétisation. Il s'appuiera donc sur la complémentarité des compétences de chacun. Par cela, le Centre Culturel désire ouvrir une fenêtre sur le monde agricole qui nous entoure et dont nos vies dépendent alors que nous n'en connaissons pas toujours les réalités, enjeux, ni hommes et femmes qui le portent à bout de bras. La Ville de Genappe apporte une aide financière à ce projet.

4. Création d'un Comité de quartier

Nous accompagnons le projet d'espace multisport par la création d'un comité de quartier qui permettra de réaliser un réel travail sur le long terme auprès des habitants. Par ce comité de quartier, les

intervenants sociaux (PCS, AMO, Notre Maison et les représentants des habitants du quartier) auront pour mission de fournir un travail de terrain, une aide de première ligne et de concilier tant les jeunes que les personnes plus âgées, de réaliser un encadrement et de mettre sur pied un travail en réseau.

5. Alphabétisation

Le projet d'alphabétisation et de français langue étrangère (FLE) est considéré comme un processus qui, au-delà de l'apprentissage, vise l'émancipation individuelle. Il va permettre de valoriser le potentiel de chacun. De plus, cela va permettre aux personnes de s'exprimer, d'être écoutées, de développer leur esprit critique, d'être en lien avec d'autres, d'amener des changements dans leur vie...

Nous voulons inscrire la lutte contre l'analphabétisme dans une stratégie plus globale d'action pour le changement des conditions de vie des individus: apprendre à lire et à écrire ne peut donc constituer qu'un des aspects dans la lutte pour l'autonomie. Il s'agit, à travers l'apprentissage de la langue, de permettre aux personnes de prendre conscience de leur situation, de mettre des mots sur ce qu'elles vivent et d'exercer un pouvoir réel dans leur vie en vue d'un changement. Dans ce sens, ce projet d'alphabétisation est mis en place pour permettre à ces bénéficiaires de participer de manière active à la vie sociale, économique, politique et culturelle

6. Lutte contre l'isolement des personnes âgées

Dans le contexte actuel, nous pouvons constater que la médecine a apporté un gain de longévité substantiel à la population. L'espérance de vie s'accroît de plus en plus. Néanmoins, la société ne s'est pas encore organisée et munie des outils nécessaires afin d'associer qualité à cette quantité de vie gagnée. Force est de constater qu'un défi est à relever face à ce problème de société : la lutte contre la solitude des aînés.

En effet, aujourd'hui, près de 24% des plus de 75 ans sont touchés par l'isolement. L'accroissement de la solitude serait lié à différentes causes telles que, par exemple, le relâchement des relations familiales et une baisse de pratiques associatives par faute de moyens. Notons que la solitude est également considérée comme un facteur de risque de maladie (la dépression par exemple) et de dépendance.

Pour pallier à cette problématique, nous souhaitons faire appel à une mobilisation générale de la part des habitants. Ce projet, comprenant des actions ponctuelles mais également du long terme, favorisera la proactivité au sein de la commune afin d'améliorer le bien-être des habitants et en particulier de nos aînés.

Différentes actions ont été menées cette année, à savoir : une fois par mois, une activité organisée par le CPAS et le PCS a eu lieu (carnaval des animaux, ciné-débat, atelier floral...), un cabaret a été organisé ainsi qu'un « Projet Home » consistant à mélanger enfants et résidents du home de Genappe autour de divers ateliers artistiques, clôturant le projet par une exposition dans la salle du Conseil.

7. Eté Solidaire

« Eté solidaire » s'adresse aux jeunes de 15 à 21 ans, issus des quartiers dans lesquels se déroulent les actions, qui sont engagés sous contrat d'occupation étudiant pendant une période de 10 jours ouvrables à raison de 7 heures par jour maximum.

Cette action vise à impliquer les jeunes dans la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de leur quartier et de leur environnement ainsi qu'à développer le sens de la citoyenneté et de la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté (personnes âgées, handicapées, démunies...). Ainsi, en plus de leur utilité immédiate, les projets favorisent les liens sociaux entre les jeunes et les citoyens en général dont l'image réciproque ne manque pas de s'enrichir au fil des contacts et des réalisations.

De plus, cela constitue une première et précieuse expérience de travail. Et soulignons qu'il s'agit véritablement d'une initiation à la citoyenneté.

8. Suivi habitat kangourou

Concrètement, la personne âgée dispose du rez-de-chaussée d'une maison et un ménage, une famille occupe l'étage. Le projet consiste en ce que les locataires se rendent services de manière mutuelle, en vue d'améliorer leur quotidien. Par exemple, la personne âgée surveillera l'enfant, les parents iront faire les courses pour le senior...

Cette forme d'habitat a l'avantage d'être simple et efficace et permet, de cette manière, aux personnes âgées de mieux vivre chez elles grâce à un voisinage bienveillant. Ce projet permet de construire des ponts entre deux groupes de personnes afin de maintenir la cohésion sociale au sein de la localité. Il permet également d'aborder la notion d'interculturalité ainsi que l'intergénérationnel car il permet la rencontre entre des générations différentes qui, au fil du temps, se sont éloignées.

Enfin, c'est pour répondre à cette demande de la population ainsi qu'à cette envie de pouvoir atteindre ces objectifs que la Ville de Genappe, l'Immobilière Sociale Notre Maison et le Centre Public d'Action Sociale de Genappe ont mené à bien ce projet d'habitat kangourou.

9. Je Cours Pour Ma Forme

Ce programme s'adresse à tous : les personnes sédentaires pour lesquelles courir constitue un défi, les personnes désireuses de devenir coureurs, les joggeurs souhaitant se maintenir en forme et améliorer leur performance ! L'avantage de ce programme est qu'il permet aux participants de courir en groupe pour plus de motivation, mais également avec un coach qui les aide à évoluer et se développer dans cette activité physique! Pour cela, 5 groupes ont été créés, à savoir : le niveau 1 – débutant- (0 - 5 km), le niveau 2 (5 - 10 km) et le niveau 3 débutant, niveau 4 endurance- (10 - 15 km) et un niveau 5 (trail). Cela permet à chacun d'aller à son rythme tout en augmentant ses capacités...tout ça bien entendu dans la convivialité et la bonne humeur !

10. Construction d'un char

Comme chaque année depuis 25 ans, les festivités carnavalesques de Genappe rassemblent de nombreux habitants d'ici et d'ailleurs. Il s'agit du dernier carnaval de l'année (une semaine avant Pâques) organisé dans la province du Brabant wallon.

A cette occasion, le Centre culturel de Genappe désire prendre part au cortège en réalisant un char qui résultera d'un travail collectif entre un groupe d'adolescents et un artiste contemporain. A travers cette création collective, nous souhaitons inscrire l'art contemporain au cœur d'un événement festif et populaire mais surtout nous rapprocher des habitants que nous n'avons pas souvent l'occasion de côtoyer.

Ce projet sera élaboré en concertation avec différents partenaires : le Centre culturel de Genappe (coordinateur), la Plateforme Art contemporain coordonnée par le Centre culturel du Brabant Wallon en collaboration avec les centres culturels locaux, les Ateliers du Léz'Arts (Centre d'expression et de créativité), le Comité des fêtes de la Ville de Genappe et l'AMO.

11. Permanence logement

Des permanences logement sont le 1er jeudi de chaque mois, de 16h à 19h. Le but est de permettre aux bénéficiaires d'avoir accès à un service de première ligne en dehors des heures d'ouverture « conventionnelle » et de faciliter, par ce biais, l'accès aux informations.

12. Fête des voisins

En 2018, la fête des voisins a eu lieu le 25 mai. Cet événement est une manifestation qui propose aux habitants de partager un moment de convivialité avec leurs voisins mais également d'interagir et de participer à la construction d'une commune plus proche et humaine. Cela améliore le sentiment de sécurité et d'appartenance à une collectivité, une communauté, permettant de forger une identité fondée sur des valeurs communes d'ouverture et de solidarité. Par le biais du Plan de Cohésion Sociale, nous contribuons au rapprochement interculturel et intergénérationnel des habitants. Le Plan de Cohésion Sociale a donc collaboré avec l'asbl « Immeubles en fête » permettant de bénéficier de kit de communication à donner aux habitants et du chef du PCS comme « point-relais » pour faciliter l'organisation de leur événement.

13. Les apéros sur l'herbe

Ce projet est une initiative des comités des fêtes de Baisy-Thy, Genappe, Houtain-Le-Val, Ways et du Centre culturel en collaboration avec l'Atelier de la costumière, Akhante création, le syndicat d'initiative et le plan de cohésion sociale de la Ville de Genappe.

Après Bruxelles et ses apéros urbains, après Charleroi et ses apéros industriels, c'est au tour de Genappe d'organiser ses apéritifs.

Le but est de se retrouver entre collègues, amis ou en famille pour vivre un moment convivial.

Les apéros proposent une ambiance musicale sympa, la découverte de produits du terroir, la dégustation de bières locales, un bar à cocktail, une petite restauration le tout en plein cœur des plus beaux paysages de Genappe.

Les apéros se sont déroulés à Houtain-Le-Val ; Ways, Baisy-Thy, Genappe et Bousval.

L'Objectif est de valoriser le patrimoine de Genappe : Patrimoine naturel, culturel et culinaire et d'offrir un lieu de rencontre et d'échanges pour les habitants et les travailleurs de Genappe.

14. Délibère-Toi

Le projet "Délibère-toi!" a pour ambition de proposer un événement positif et participatif durant la période des délibérations de juin. Durant 10 jours, sont proposées des actions citoyennes, culturelles, sportives et de découverte de métiers dans toute la Province du Brabant wallon. Le second axe de ce projet propose un festival original puisqu'il est créé par les jeunes.

En 2017, le chef du Plan de Cohésion Sociale a été interpellé par l'asbl pour être un point-relais de l'information et proposer à ses partenaires et acteurs de terrain de participer audit projet. Ce fut un franc succès !

15. Conférences Santé

Des conférences ont été réalisées dans le cadre de l'axe santé du Plan de Cohésion Sociale. Notamment des conférences sur le Brun out parental, le parcours HP... Ces conférences sont gratuites et ouvertes à tous les citoyens.

16. Handicontact

Le chef de projet du plan de cohésion sociale est également l'agent handicontact de la commune, cela rentre dans le développement de l'axe santé du PCS.

En tant qu'agent handicontact, il est le point-relais entre les diverses questions des citoyens et l'AviQ et publie chaque mois, une fiche d'information via tous les canaux de communication dont la commune dispose.

De plus, vu l'existence de la déclaration de politique générale déclarant que le PCS répond à l'objectif de lutter contre toutes formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité au sens large ainsi que le fait qu'elle mise sur un processus participatif pour mettre en œuvre des actions en soutenant des partenariats, stimulant la coresponsabilité et en favorisant l'autonomie, il a semblé opportun de bénéficier d'une infrastructure ciblée et répondant aux besoins des personnes atteintes d'un handicap sur l'entité. Le Plan de Cohésion Sociale a donc fait appel à une ASBL afin d'avoir un rapport sur ce qu'il fallait modifier au niveau de la Ville pour que les bâtiments communaux soient accessibles. Les travaux pour palier à cela sont prévus en 2018.

17. Création d'une maison médicale

Différents médecins de l'entité ont interpellé Madame Bury afin que la Ville les aide à développer une maison médicale pour les habitants de Genappe. C'est donc le Plan de Cohésion Sociale qui accompagne les médecins, psychologues etc... à mener à bien leur projet. Le Centre Médical a ouvert en mars 2018.

18. Coup de pouce

La convention de partenariat, avec transfert financier de 5.500€/an, établie entre l'asbl Coup de Pouce à Genappe et la Ville afin de soutenir l'asbl dans ses activités, est renouvelable tacitement pour autant qu'elle reste liée à la réalisation du Plan de cohésion sociale approuvé par le Gouvernement wallon.

D'année en année, les nouveaux bénéficiaires ne cessent d'augmenter. Pour l'année 2014-2015, l'ASBL a effectué environ 50 trajets par semaine ! La demande d'accompagnement ne cesse d'augmenter.

19. Soins et Santé

En 2018, un transfert financier de 1.500€ a été réalisé afin de soutenir l'Asbl dans ses activités.

L'asbl Soins et Santé Genappe publie « le Vade-mecum du maintien à domicile ». Le but de l'association est de développer des actions qui favorisent le maintien des personnes à domicile, de permettre aux intervenants de la santé de mieux se connaître et de travailler en réseau.

Elle organise également des conférences pour les professionnels de la santé à Genappe et pour le grand public.

20. Table ronde pauvreté infantile (CPAS)

Suite aux « Tables rondes contre la pauvreté infantile », le CPAS a mis en place différentes actions concrètes, dont une halte accueil « La Parenthèse », la poursuite de réunions de coordinations des acteurs autour de la problématique etc...

Ces actions nous apparaissent s'inscrire dans l'axe « retissage des liens sociaux » du Plan de Cohésion Sociale. C'est pourquoi nous participons à cette table ronde et apporterons un soutien financier.

21. Domus

En 2018, la Ville de Genappe a effectué un transfert financier de 500€/an afin de soutenir l'asbl Domus dans sa mission.

Domus est l'équipe de soutien en soins palliatifs du Brabant Wallon. Elle a été fondée à l'initiative de volontaires.

Si à l'origine les soins palliatifs étaient conçus principalement pour les patients cancéreux et incurables, aujourd'hui, compte tenu du vieillissement de la population les soins palliatifs s'adressent aussi à des patients très âgés, atteints de multiples pathologies nécessitant une prise en charge palliative et des soins de confort adéquats.

L'objectif poursuivi est de réaliser un travail d'accompagnement axé sur la pluridisciplinarité, le patient restant au centre du processus de soins.

22. Léz'Arts

Pour l'année 2018, le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe subsidie une partie des projets des Ateliers du Léz'Arts.

Ces différentes actions ont eu pour objectifs de créer et recréer du lien entre les habitants à travers un thème.

Lors de ces ateliers, les participants ont eu l'opportunité de travailler autour de ce thème. Diverses interventions artistiques et participatives ont également été menées.

23. Centre Culturel

Pour l'année 2018, le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe donne un subside financier d'une valeur de 1500 euros/ an au Centre Culturel. Ce dernier est soucieux de soutenir un développement culturel et se positionne comme un trait d'union entre les multiples réalités d'un territoire et les enjeux socioculturels contemporains. En collaboration étroite avec les différents acteurs locaux et la population, il favorise le foisonnement de la vie artistique, citoyenne et associative caractérisée par une grande diversité d'initiatives.

De plus, il soutient et apporte sa contribution aux initiatives menées par la Ville de Genappe : Genappe perd la boule et la Semaine de l'Environnement.

24. La Ressourcerie

Le Conseil Communal en date du 24 avril 2011 a marqué son accord sur les termes de la convention d'occupation établie entre la Ville et la Ressourcerie de la Dyle relative à l'occupation des bâtiments de l'ancienne Gendarmerie, situés rue de Glabais n°14 pour une période de 5 ans, permettant dès lors, l'installation de la Ressourcerie de la Dyle à Genappe.

La Ressourcerie de la Dyle, créée en décembre 2009, est une entreprise d'insertion (srl) à finalité sociale active dans le traitement des encombrants, conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 06/06/2009.

Les objectifs :

- La réduction des déchets,
- permettre aux clients de se procurer des articles de qualité à des prix modiques,
- sensibiliser à l'environnement,
- Créer de la formation et de l'emploi.

Les matières valorisables (vêtements, meubles, jouets, matériaux de construction, livres, etc...) proviennent d'apports volontaires principalement du secteur résidentiel, mais aussi des secteurs professionnels.

Depuis le début de la collaboration, 25 personnes ont été engagés en art 60. 22 d'entre eux ont terminés leurs stage. Ce qui représente 88% de réussite. L'équipe compte 11 personnes qui travaillent au sein de la Ressourcerie.

L'installation à Genappe, de la Ressourcerie de la Dyle associée à la formation de valoriste organisée par l'A.I.D, rencontre l'objectif global de départ du Plan visant la formation ou l'insertion socioprofessionnelle d'un public fragilisé.

25. Les résidents du Lothier

L'objectif du Plan de Cohésion Sociale étant de favoriser la cohésion et l'intergénérationnel, cela parait adéquat de se tourner vers la tranche de population plus âgée. Chez les Résidents du Lothier, des réunions sont organisées pour que les résidents puissent exprimer leurs doléances. Cela a pour but de s'améliorer et s'adapter aux attentes d'une population en constante évolution et, par ce biais, vise l'amélioration des conditions de vie des personnes. La chef de projet ainsi que Madame Janssens, l'échevine, assiste à ces réunions avec de se tenir informées des attentes et demandes de cette partie de la population et pour envisager des solutions communes avec eux, dans les champs d'action possibles.

26. La bourse des Kids

La Bourse des Kids permet à ses participants de réaliser des emplettes pas chères, moyennant un coût permettant aux enfants de partir à plus faible coût en voyage scolaire ! Suite à cette action s'est développée une bourse d'échange sur les réseaux sociaux, mettant en avant les liens que cela a pu créer sur base d'une action de solidarité.

27. Des Gobelets réutilisables

Cette année, la Ville de Genappe a souhaité acheter des gobelets réutilisables afin de les prêter aux associations présentes sur le territoire. De cette manière, nous aidons les asbl's qui le souhaitent mais nous conscientisons les citoyens sur leur empreinte écologique.

28. Egalité des Chances

Nous travaillons également sur l'égalité des chances et relayons à la population des informations sur leurs droits.

29. Plateforme du Volontariat

Le centre culturel et le Plan de Cohésion Sociale de Genappe souhaitent mettre en place une plateforme locale qui permettrait d'orienter les candidats volontaires vers l'activité volontaire qui leur conviendrait le mieux. Par exemple, l'ASBL Coup de pouce, qui veille à la mobilité des séniors grâce à des bénévoles, a fait la demande d'une orientation organisée des candidats bénévoles. De la même façon, le CPAS et la ville ont reçu des demandes d'orientation de la part de citoyens. La chef du Plan de Cohésion sociale serait formée et tiendrait une permanence par semaine dans les locaux du Centre culturel de Genappe pour rencontrer les personnes intéressées et fournir aux citoyens de plus amples informations. Les objectifs sont multiples :

- Susciter, faciliter et encourager la pratique du volontariat
- Créer des espaces de dialogue, de réflexion, d'échange...
- Permettre aux citoyens qui désirent s'engager en tant que volontaires de bénéficier de conseils avisés, d'avoir une personne qualifiée et disponible pour répondre à leur question mais également, de pouvoir permettre à la personne de trouver le type de volontariat qui lui correspond
- De pouvoir proposer une vue d'ensemble des demandes de volontaires des associations de Genappe
- Développer un travail en réseau des différents partenaires et habitants
- Permettre aux associations d'avoir une « vitrine »
- Fournir les outils nécessaires pour une meilleure compréhension du réseau associatif et de la place du volontariat au sein de ce réseau.

30. Les Gens du Voyage

La Ville de Genappe reçoit des demandes provenant de Gens du Voyage pour pouvoir séjourner, quelques temps, sur le territoire. La Ville met donc un terrain à disposition avec le matériel requis (accès à l'eau et l'électricité) et a mis en place une convention pour que tout cela se passe au mieux. C'est l'assistante sociale de la Ville qui a contact avec les demandeurs, le Centre de médiation des gens du voyage et participe à des formations sur le sujet.

31. Création d'un espace multisport aux Crawannes

A la demande de jeunes de la cité, et l'espace multisport s'y trouvant devenant vétuste et dangereux pour eux, la Ville de Genappe, en partenariat avec Notre Maison, a décidé de construire un nouvel espace multisport dans la cité.

32. Participation à la Journée Garder le Sourire

Cette journée est organisée par le Centre Public d'Action Sociale de Genappe et a pour objectif de faire découvrir aux enfants participants les différentes structures où ils peuvent se renseigner, demander de l'aide, se retrouver... Le service social reçoit donc, sur la journée, 100 enfants et organise une activité pour que les enfants, de manière ludique, découvrent la commune et en connaissent les différents services.

33. Genappe perd la Boule et Place aux Enfants

(hors PCS)

PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL - PUIC

En application de l'Arrêté Royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention, **chaque commune doit disposer d'un plan général d'urgence et d'intervention communal.**

Ce Plan a pour but de faire face à tout événement qui entraîne ou qui est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale, comme un trouble grave de la sécurité publique, une menace grave contre la vie ou la santé de personnes et/ou contre des intérêts matériels importants, et qui nécessite la coordination des disciplines afin de faire disparaître la menace ou de limiter les conséquences néfastes.

Les différentes disciplines représentées lors des réunions mensuelles de sécurité sont les suivantes:

DISCIPLINE 1 : Opérations de secours.

La discipline 1 est exercée par les services d'incendie du Brabant wallon, éventuellement renforcés par des services extérieurs à la province ou par la protection civile conformément à l'A.R. du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention.

DISCIPLINE 2 : Secours médicaux, sanitaires et psychosociaux

La discipline 2 comprend les mesures d'aide aux victimes médicale urgente, la prise des mesures conservatoires y afférentes pour la santé publique et les secours psychosociaux aux victimes.

DISCIPLINE 3 : Police du lieu de la situation d'urgence

La discipline 3 est exercée par les polices locales et la police fédérale.

DISCIPLINE 4 : Appui logistique

Cette mission est essentiellement exercée par la Protection civile, la Défense, les services communaux des travaux, voire des entrepreneurs privés.

DISCIPLINE 5 : Information

En phase communale, celle-ci relève de la compétence directe du Bourgmestre.

La discipline 5 est exercée par le Directeur de l'information (Dir-Info) et la cellule d'information communale.

Réunions de la cellule de sécurité

De nombreuses festivités sont organisées chaque année sur l'entité de Genappe.

Conformément à l'article 26 du Code de la Citoyenneté, « §1 : Toute manifestation publique en plein air, tout rassemblement, tout événement ou toute distribution organisés sur la voie publique ou en dehors de celle-ci, avec ou sans véhicule, de nature à encombrer la voie publique ou à diminuer la commodité et la sécurité de passage, ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation préalable et écrite du Bourgmestre ».

« §4 :Selon l'ampleur ou la nature de la manifestation, le Bourgmestre peut convoquer une réunion de coordination (réunion de sécurité) regroupant l'organisateur, les responsables des services de Police et de secours ainsi que toute personne ou tout organisme jugé utile pour déterminer les mesures à prendre afin de préserver l'ordre public ».

Au cours de la période considérée, la cellule de sécurité s'est réunie 22 fois:

- **2 réunions PUIC** auxquelles tous les membres de la cellule de sécurité, c'est-à-dire toutes les disciplines, furent conviés : les 9 novembre 2017 et 18 janvier 2018. Lors de chacune de ces réunions, la cellule de sécurité a abordé divers sujets et a parcouru le calendrier des festivités à venir.
- **19 réunions touchant à l'organisation d'évènements/ de festivités** dans l'entité de Genappe (ducasses, kermesses, festivités de grande importance exigeant la mise en place d'un plan de sécurité, ...).

Selon la nature de l'événement, y ont principalement participé, outre les organisateurs, la police (D3), la zone de secours (D1) et des représentantes du SPF Santé Publique (service d'aide médicale urgente) :

- Le 23 novembre 2017 : Tournage du film « Les Rivières pourpres » (Le 4 décembre 2017) ;
 - Le 7 février 2018 : 1815 Genappe - Ferme de Gémioncourt (Du 18 au 19 mai 2018) ;
 - Le 7 mars 2018 : Carnaval de Genappe (Du 23 au 26 mars 2018) ;
 - Le 18 avril 2018 : 1815 Genappe - Ferme de Gémioncourt (Du 18 au 19 mai 2018) ;
 - Le 18 avril 2018 : La Houtinoise (Du 4 au 6 mai 2018) ;
 - Le 27 avril 2018 : Le Beau Vélo de Ravel (Le 30 juin 2018) ;
 - Le 16 mai 2018 : Kingdom festival (Le 21 juillet 2018) ;
 - Le 16 mai 2018 : Fête de la Saint-Jean (Du 15 au 18 juin 2018) ;
 - Le 29 mai 2018 : Les apéros sur l'herbe (Les 1^{er} et 22 juin, le 13 juillet et le 24 août 2018) ;
 - Le 7 juin 2018 : Bivouacs napoléoniens au Dernier QG de Napoléon (Les 23 et 24 juin 2018) ;
 - Le 7 juin 2018 : Championnat du monde d'extrême pétanque (Le 8 septembre 2018) ;
 - Le 20 juin 2018 : Week-end champêtre de la FJA Nivelles-Genappe (Du 14 au 17 juillet 2018) ;
 - Le 4 juillet 2018 : Transmission, sur écran géant, du match de coupe du monde Belgique Brésil (Le 6 juillet 2018) ;
 - Le 4 juillet 2018 : La Houtinoise (Du 14 au 19 août 2018) ;
 - Le 4 juillet 2018 : Ducasse de Ways (Du 3 au 5 août 2018) ;
 - Le 12 juillet 2018 : Kermesse de Loncée (Du 27 au 30 juillet 2018) ;
 - Le 11 septembre 2018 : Wow festival – Événement Oh my Genappe (Du 27 au 30 septembre 2018) ;
 - Le 11 septembre 2018 : Fête de la Moisson et Croisette Beach (Les 29 et 30 septembre 2018) ;
 - Le 3 octobre 2018 : Organisation d'une brocante hebdomadaire sur le site Vandevelde.
- Un **exercice Comex** a été réalisé le 7 décembre 2017, dans la salle du Collège, à la demande du gouvernement wallon.

Mise à jour du plan d'urgence

Durant la période sous référence, le travail de mise à jour du plan d'urgence s'est poursuivi avec la participation active des différentes disciplines présentes en cellule de sécurité.

ICMS

En 2016 ont été fêtés les 10 ans de la planification d'urgence.

Des changements ont été annoncés par le fédéral ainsi que l'adoption d'une loi modifiant l'Arrêté royal de 2006.

Suite aux attentats, le fédéral a investi dans l'élaboration d'une plateforme ICMS permettant le partage d'informations à la fois entre les différentes disciplines mais également entre les différents niveaux de pouvoirs.

Si un événement de crise se produisait sur le territoire de Genappe, le fédéral aurait, grâce à cette plateforme, accès aux différentes informations propres à la Ville de Genappe. Il disposerait notamment d'une cartographie précise de l'entité.

En 2016-2017, les données propres à la Ville de Genappe (plan d'urgence, fiches d'actions, entités de contact, ...) ont été introduites sur cette plateforme ICMS.

Des formations ont également été dispensées, par le Gouvernement provincial du Brabant wallon, aux différentes communes, Villes, zones de police, du Brabant wallon en vue de l'utilisation, à terme, de cette plateforme.

Un exercice d'utilisation en ligne d'ICMS a été réalisé le 14 juin 2018. Un cas a été créé par l'attachée de planification du Gouvernement provincial. A distance, celle-ci a injecté des tâches nous permettant de parcourir les principales fonctions utiles en gestion de crise ou d'événement. Le but de cet exercice était de nous aider à nous servir de la plateforme.

BE-Alert

En séance du 5 juillet 2017, la Ville de Genappe a décidé de souscrire à la convention BE-Alert et Alert-SMS dans le cadre d'une information des citoyens en cas de risques spéciaux ou de situation d'urgence.

Les citoyens peuvent s'inscrire à Be-Alert et recevoir gratuitement des messages d'alerte quand une situation d'urgence se présente, comme par exemple un risque d'inondation, un incendie, une pollution, etc ...

Une séance d'information a été dispensée aux villes et communes ayant adhéré à Be-Alert. Cette information fut dispensée par le SPF Intérieur dans les locaux Gouvernement provincial du Brabant wallon le mercredi 11 octobre 2017 après-midi. La Ville de Genappe a également assisté à une formation à Be-Alert dans ces mêmes locaux le 17 novembre 2017 au matin.

Durant la période sous référence, le 4 juillet et le 6 septembre 2018, deux tests Be-Alert ont été réalisés. A chacune de ces dates, un sms a été envoyé aux citoyens de Genappe s'étant inscrits à Be-Alert via le site www.be-alert.be

Des informations paraissent régulièrement dans le journal de Genappe et sur le site internet de la Ville afin d'inciter les habitants à s'inscrire à Be-Alert.

AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE

En collaboration avec la police de Genappe, les Affaires générales rédigent les autorisations du Bourgmestre en cas de festivités, d'événements sur le domaine public, d'occupation de la voie publique, d'affichage temporaire, de marches, de courses cyclistes, etc...

Le nombre d'arrêtés de police et de rapports au Bourgmestre rédigés par la Zone de police sont mentionnés dans la partie Police – Zone Genappe/ Nivelles – Décisions des autorités de Genappe pour son territoire (voir page 23).

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Chef de service
Redaelli Olivier

Lebrun Evelyne
Van Roy Audrey

TRAITEMENTS ET SALAIRES

Le service GRH prépare, calcule et transmet au Service Finances tous les mois le traitement de plus ou moins 136 agents auxquels viennent s'ajouter les indemnités des travailleurs ALE, des bénévoles et les participations au salaire des prestataires article 60 mis à disposition de la Ville.

La part du coût de la main-d'œuvre communale dans le budget global s'élève toutes charges et subsides déduits à 28 %.

Annuellement le Service gère près de 200 travailleurs de statuts différents et particuliers (personnel définitif, contractuel, contractuel subventionné, étudiants, moniteurs....).

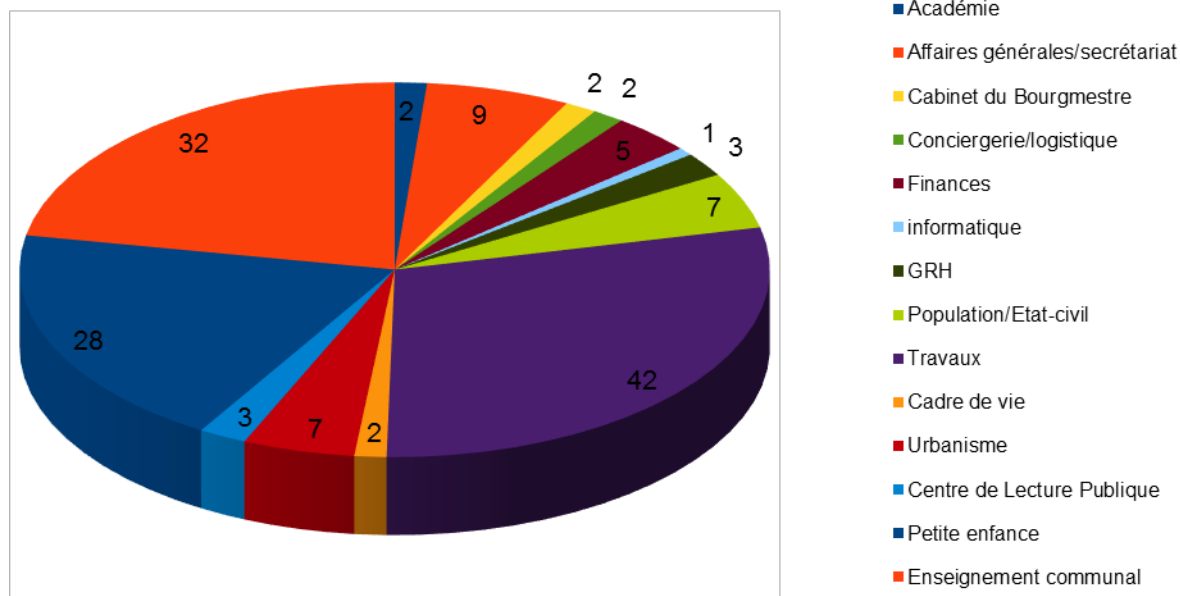
GESTION DU PERSONNEL – EVALUATIONS – RECRUTEMENTS – FORMATIONS

Le Service de la Gestion des Ressources Humaines gère tous les événements de la vie professionnelle du travailleur, et traite toutes les demandes générales et particulières soumises aux instances communales. D'autre part, le Service remplit toutes les obligations sociales et légales auprès de l'ONSS, du précompte professionnel...

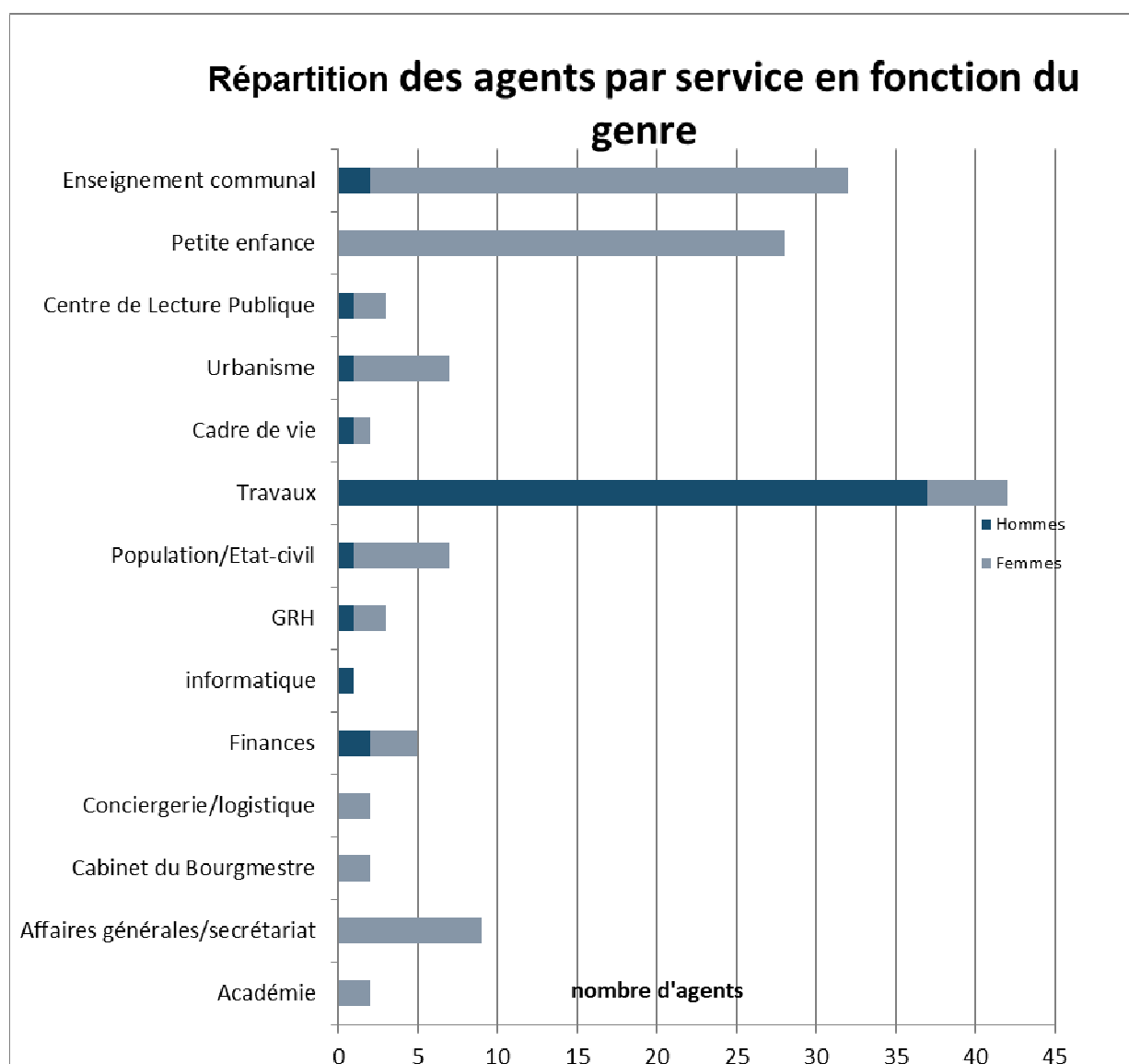
Pendant la période de référence, 773 dossiers ont été présentés au Collège Communal et 14 au Conseil Communal.

Les données clés principales sont :

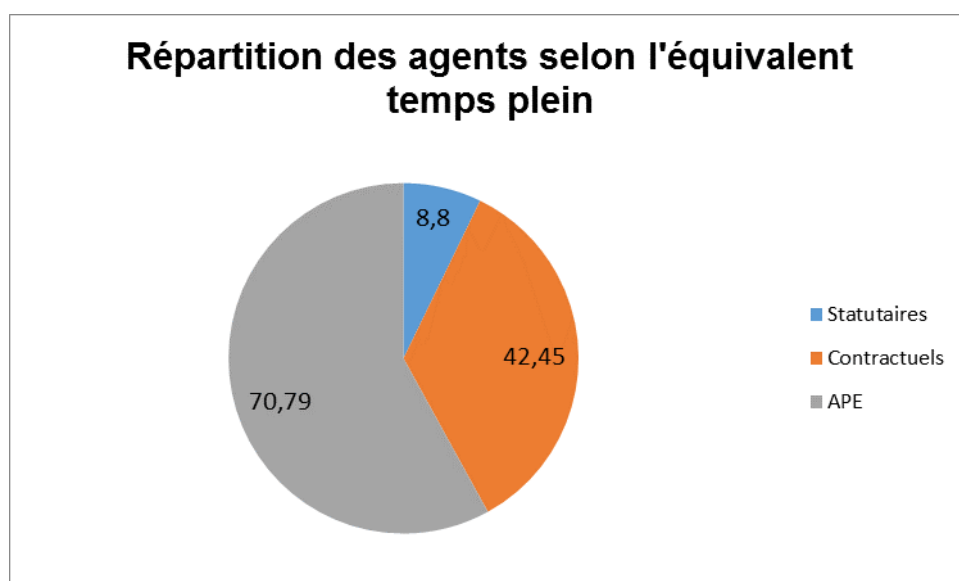
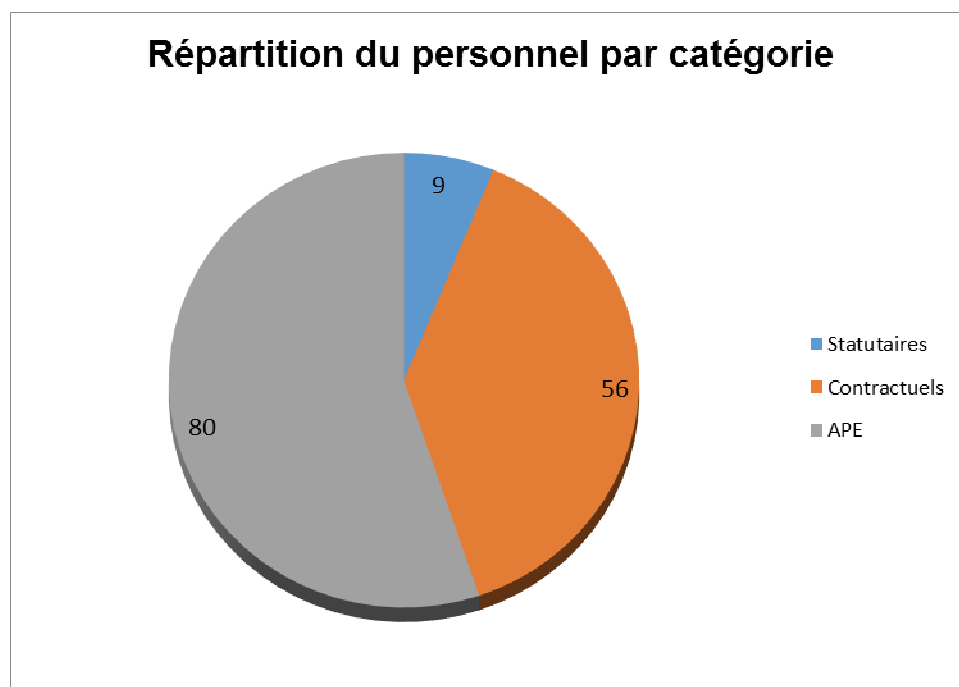
Répartition des agents par service



Services	Nombre de travailleurs	Hommes	Femmes
Académie	2	0	2
Affaires générales/secrétariat	9	0	9
Cabinet du Bourgmestre	2	0	2
Conciergerie/logistique	2	0	2
Finances	5	2	3
informatique	1	1	0
GRH	3	1	2
Population/Etat-civil	7	1	6
Travaux	42	37	5
Cadre de vie	2	1	1
Urbanisme	7	1	6
Centre de Lecture Publique	3	1	2
Petite enfance	28	0	28
Enseignement communal	32	2	30
TOTAL	145	47	98



Catégories	Nombre	Pourcent
Statutaires	9	6,21%
Contractuels	56	38,62%
APE	80	55,17%
Totaux	145	100,00%
	équivalent TP	Pourcent
Statutaires	8,8	7,21%
Contractuels	42,45	34,78%
APE	70,79	58,01%
Totaux	122,04	100,00%



Durant l'année écoulée, les dossiers suivants ont été gérés par le Service en question :

ENGAGEMENTS - RECRUTEMENTS

En ce qui concerne les recrutements, 542 candidatures ont été traitées : 242 personnes ont été convoquées et 300 refusées. 109 candidats ont participé à une épreuve écrite, 61 à une épreuve orale, 20 ouvriers ont présenté une épreuve pratique.

La moitié des dites épreuves a concerné le secteur de la Petite Enfance dont la nouvelle structure d'accueil.

La crèche « Les Mini-Pousses » a ouvert ses portes le 21 février 2018.

Dans le cadre des agents contractuels subventionnés (APE) – 40 engagements

Service WEB : 1 agent temps plein

Crèche et MCAE : 1 puéricultrice temps plein, 4 puéricultrices à 20 h 54 minutes par semaine, 1 puéricultrice à 4/5 temps, 6 puéricultrices à mi-temps

Service Population : 1 agent mi-temps, 1 agent temps plein

Service Urbanisme : 2 agents temps plein

Service Affaires Générales /Secrétariat communal : 1 agent temps plein

Service Accueil : 1 agent mi-temps, 1 agent 3/5^{ème} temps

Centre de Lecture Publique de Genappe : 1 agent à mi-temps

Service administratif des travaux : 1 agent temps plein

Cabinet du Bourgmestre : 1 agent 4/5^{ème} temps, 1 agent mi-temps

Service Technique des Travaux : 1 agent technique « Bâtiments » à temps plein

Service Travaux : Les désignations et recrutements suivants ont été effectués :

- deux ouvriers qualifiés Espaces verts temps plein
- un ouvrier plombier chauffagiste qualifié à temps plein
- un ouvrier manœuvre pour l'Equipe Cimetières/Festivités à temps plein en remplacement d'un ouvrier absent pour maladie
- un ouvrier manœuvre pour l'équipe Voiries/Festivités
- un contremaître à temps plein
- deux ouvriers manœuvres dans l'équipe « Espaces Verts » à mi-temps en remplacement d'un agent absent pour maladie
- un ouvrier saisonnier polyvalent en renfort pour l'équipe Espaces Verts à temps plein
- deux ouvriers apprenants en électricité pour l'équipe Bâtiments du Service Travaux
- un ouvrier manœuvre saisonnier équipe « Voiries/Festivités »
- un ouvrier saisonnier polyvalent équipe « Espaces Verts »
- un ouvrier qualifié mécanicien
- un chef d'équipe « Bâtiments »

Dans le cadre des agents contractuels – 9 agents

Accueillante : 1 accueillante conventionnée à domicile, 1 puéricultrice temps plein pour le Co-Accueil

Service Web : 2 informaticiens

Service Finances : 1 agent à temps plein

Crèche et MCAE : 2 Directrices, 1 assistante sociale

Académie de Musique, de Danse et des Arts de la Parole : 1 employée administrative

Au sein des écoles communales.

Dans le cadre de l'accueil temps libre (ATL) et des surveillances de temps de midi, 28 surveillants des garderies d'enfants aux écoles communales de Genappe, ont été engagés pour une durée déterminée prenant cours le 1^{er} septembre 2017 et expirant à la fin de l'année scolaire, soit le 30 juin 2018 et du 1^{er}

septembre 2018 au 30 juin 2019, assumant ensemble hebdomadairement 498 heures 10 minutes de surveillance.

459 heures 05 minutes de remplacement de surveillances de garderie ont été nécessaires pour assumer l'accueil des enfants durant les temps de midi et les heures d'accueil du temps libre, vu les absences pour maladie et maladie de longue durée.

Au niveau du nettoyage des installations scolaires et autres, 13 agents ont effectué des prestations et le volume horaire hebdomadaire a été arrêté à 292 heures 05 minutes pour l'ensemble des bâtiments.

Les remplacements de nettoyeuses malades ont généré 235 heures de prestations.

On a également engagé 1 assistante maternelle PTP à l'implantation de Ways, 1 assistante administrative PTP à l'implantation de Houtain-Le-Val, 1 agent administratif ALE à l'implantation de Baisy-Thy, 1 agent administratif ALE à l'implantation de Houtain-le-Val, 1 assistante maternelle APE à l'implantation de Vieux-Genappe, 1 assistante maternelle APE à l'implantation de Houtain-le-Val

Pour les plaines de vacances :

Désignation des coordinateurs

Les coordinateurs ont été désignés dans le cadre des agents mis à disposition de la Ville par une convention avec le CAPE.

Désignation des moniteurs

Pour animer les plaines de vacances 7 moniteurs ont été engagés pendant les vacances de printemps et 18 pendant celles d'été.

Désignation des surveillantes de garderies et des techniciennes de surfaces

Le nettoyage des locaux occupés dans le cadre de la plaine de printemps a été effectué par le personnel d'entretien des écoles communales de Genappe, section de Baisy-Thy.

Pour les plaines de vacances d'été, deux prestataires ont été désignées pour assumer 238 h 30 minutes de nettoyage, en plus du personnel de l'école.

En ce qui concerne les heures de garderies, 36 heures ont été prestées durant les plaines de vacances de printemps par trois surveillantes et les prestations pendant les vacances d'été ont été assumées par le personnel de l'ISBW.

A la piscine communale :

Désignation des maîtres-nageurs

3 maîtres-nageurs ont assumé l'entièreté des prestations pour la surveillance de la piscine effectuant ainsi 411 heures de travail.

Désignation des techniciennes de surfaces

Deux techniciennes de surfaces ont effectué ensemble 45 heures de nettoyage pour maintenir la piscine dans un état de propreté satisfaisant.

Au sein des MCAE

Désignations et remplacements des puéricultrices

Deux puéricultrices ont bénéficié d'une réduction de prestations d'un 1/5^{ème} temps dans le cadre de l'interruption de carrière, une à mi-temps est passée à temps plein, 1 autre à 7/10^{ème} est passée à temps plein (80 % CDI et 20 % remplacement d'un agent en interruption de carrière), 1 est passée d'un mi-temps à un 7/10^{ème}.

En remplacement des puéricultrices absentes pour maladie, 863 heures ont été effectuées par les puéricultrices à temps partiel.

Désignation et remplacements des auxiliaires professionnelles

A la MCAE « Les Petits Bateaux » le nettoyage représente 21h30 par semaine.

A la MCAE « les Flibustiers » ce nettoyage représente 16 h 30 minutes par semaine, et ensuite à la Crèche « Les Mini-Pousses » 28 heures par semaine.

Les remplacements ont généré 58 heures 30 minutes de travail pour le nettoyage des 2 MCAE.

134 heures 45 minutes de remplacement ont été nécessaires dans le cas des 2 cuisinières des MCAE.

Au Service des Accueillantes d'Enfants Conventionnés

L'horaire de l'assistante sociale Responsable de l'encadrement des accueillantes est refixé à 25 heures par semaine.

Désignation d'étudiants

Au Service Travaux :

5 étudiants ont été désignés pendant les vacances de printemps pour effectuer des travaux au sein des bâtiments communaux.

Dans le cadre de l'opération « été solidaire, je suis partenaire », la Ville de Genappe a engagé 14 étudiants, répartis en deux équipes : une pour le CPAS de Genappe et une pour le Service Travaux. Ils ont consacré 980 heures à ces travaux.

Au Service Finances :

1 étudiante a été désignée pendant les vacances d'été pour effectuer des tâches administratives : elle y a consacré 60 heures.

Divers :

2 étudiantes ont été désignées pour aider les bénévoles à confectionner les colis pour les seniors à raison de 76 heures.

A la piscine communale : 8 étudiants se sont relayés durant les mois de juillet et août pour s'occuper de la vente de tickets et du maintien de la propreté des abords de la piscine globalisant ainsi ensemble 411 heures de prestations nécessaires à l'exercice de ces tâches.

Désignation de stagiaires

13 stagiaires ont effectué ou du moins commencé leur stage dans la période considérée : 1 au Service Travaux dans l'équipe « Voiries/Festivités », 1 au Service Travaux dans l'équipe « Espaces verts », 1 aux écoles communales de Genappe, section de Bousval, Loupoigne et Ways, 2 aux écoles communales de Genappe, section de Baisy-Thy, 1 au Centre de Lecture Publique de Genappe, 2 à la MCAE « Les Petits Bateaux », 2 chez une accueillante d'enfants conventionné à domicile, 1 au Secrétariat communal/Affaires Générales, 1 au Service Cadre de Vie (énergie), 1 au Plan de Cohésion sociale.

Désignation des « articles 60 » mis à disposition par le CPAS

6 prestataires article 60 ont été mis à disposition de la Ville : 2 dans l'équipe Voiries/Festivités, 1 pour le magasin du Service Travaux, 1 dans les équipes Bâtiments et Voiries, 1 pour l'équipe Espaces Verts, 1 pour le nettoyage des bâtiments communaux,

Désignation de volontaires

L'école des devoirs a fonctionné durant l'année scolaire grâce à plusieurs volontaires consacrant en moyenne chacun 6 heures de leur temps par semaine.

Une bénévole a été désignée au Centre de lecture Publique de Genappe.

Recrutements divers :

Pendant la période de référence, on a procédé à divers recrutements :

- Ouvrier qualifié plombier/chauffagiste
- Ouvrier qualifié mécanicien
- Employé administration Service Affaires Générales

- Auxiliaire administratif Service Accueil
- Brigadière
- Puéricultrices
- Informaticien
- Ouvrier qualifié en espaces verts
- Accueillante d'enfants conventionnés
- Ouvrier qualifié chef d'équipes bâtiments
- Collaboratrice au Service Urbanisme
- Ouvrier manœuvre pour l'équipe Cimetière/Propreté

Par ailleurs, le Service GRH a reçu 302 candidatures spontanées, ce qui a constitué une base de données permettant, dans certains cas, de trouver rapidement des prestataires pour assurer des remplacements, voire de surseoir à un emploi vacant.

LA GESTION DES CARRIERES

Evaluations :

87 dossiers d'évaluation ont été effectués pendant la période de référence :

Service Travaux : 3 employées administratives, 1 contremaître, 2 ouvriers manœuvres équipe « Cimetières/propreté », 1 chef d'équipe « Espaces verts », 1 ouvrier manœuvre équipe « Espaces Verts », 3 ouvriers qualifiés équipe « Espaces verts », 5 ouvriers manœuvres équipe « Voiries/Festivités », 1 ouvrier qualifié en ferronnerie, 1 ouvrier qualifié équipe « Bâtiments », 2 ouvriers qualifiés équipe « Cimetières/Propreté » 2 ouvriers qualifiés chauffeur, 1 ouvrier manoeuvre de l'équipe « Bâtiment », 1 chef d'équipe « Voiries/Festivités », 1 chef d'équipe « Cimetières/Propreté », 1 agent technique, surveillant de chantiers, 1 agent technique « Bâtiments »

Service Finances : 1 employée administrative

Service Urbanisme : 3 employées administratives, 1 agent technique

Secrétariat communal : 2 employées administratives

Service Affaires Générales : 3 employées administratives

Ecoles communales de Genappe, section de Houtain-Le-Val : 4 surveillants de garderies, 2 auxiliaires professionnelles

Ecoles communales de Genappe, section de Vieux-Genappe : 6 surveillantes de garderies, 3 auxiliaires professionnelles

Ecoles communales de Genappe, section de Ways : 2 surveillantes de garderies, 2 auxiliaires professionnelles

Ecoles communales de Genappe, section de Bousval : 2 surveillantes de garderies, 2 auxiliaires professionnelles

Ecoles communales de Genappe, section de Loupoigne : 3 surveillants de garderies, 1 auxiliaire professionnelle

Ecoles communales de Genappe, section de Baisy-Thy : 5 surveillantes de garderies, 4 auxiliaires professionnelles

MCAE « Les Petits Bateaux » : 1 auxiliaire professionnelle

Crèche « Les Mini-Pousses » : 1 auxiliaire professionnelle, 1 cuisinière, 7 puéricultrices

Académie de Musique, de Danse et des Arts de la Parole : 1 auxiliaire professionnelle

Centre de Lecture Publique : 2 employés administratifs

Plan de Cohésion Sociale (PCS) : 1 assistante sociale

Evolution de carrière :

Service Travaux : 2 agents de D4 à D5, 2 agents de E1 à D1, 1 agent de D5 à D6, 1 agent de D1 à D2

Service Urbanisme : 1 agent de A2sp à A3sp, 2 agents de D9 à A1

Crèche « les Mini-Pousses » : 1 agent de E1 à E2

Interruption de carrière

10 demandes de réduction des prestations dans le cadre de l'interruption de carrière ont été traitées, Réduction d'un mi-temps : 1 agent au Service Population/Etat civil

Réduction d'1/5^{ème} temps : 1 au Service Finances, 1 au magasin du Service Travaux, 3 dans l'équipe Voiries/Festivités, 1 ouvrier chauffeur, 1 à la Crèche « Les Mini-Pousses », 1 à la MCAE « Les Petits Bateaux », 1 chef d'équipe « Voiries/Festivités »

Réduction des prestations pour raison médicales

Une prestataire au Service Urbanisme continue à exercer un horaire à prestations réduites (mi-temps) en raison de problèmes de santé, une aux écoles communales de Genappe, section de Bousval et un au Service Travaux.

Congé parental

Il y a eu 2 demandes de congé parental : 1 au Centre de Lecture Publique de Genappe, 1 à la MCAE « Les Flibustiers »

Congé d'allaitement

Il n'y a pas eu de congé d'allaitement.

Congés de circonstance

9 demandes de congés de circonstances ont été introduites et accordées par le Collège Communal. Elles émanaient du personnel suivant : 1 au service administratif des Travaux (3 jours), 1 dans l'équipe Bâtiments (1 jour), 3 aux écoles communales de Genappe, section de Vieux-Genappe (1 jour, 1 jour et 3 jours), 1 aux écoles communales de Genappe, section de Baisy-Thy (1 jour), 3 à la Crèche « Les Mini-Pousses » (1 jour, 2 jours et 1 jour), 1 au Service Urbanisme (4 jours), 1 au Secrétariat communal (1 jour), 1 dans l'équipe « Espaces Verts » (1 jour). Toutes ces demandes ont été formulées par des travailleurs contractuels qui n'ont pas été rémunérés pour ces journées non prestées conformément à la législation en vigueur.

Participation à un jury d'examen

La Conseillère en environnement et en mobilité a participé à l'examen de recrutement pour un poste de chargé de missions dans le domaine de l'agriculture, la Directrice Générale au recrutement d'une Directrice Générale.

Activités syndicales

Le Comité de concertation / négociation syndicale s'est réuni à trois reprises pendant la période de référence, aux dates suivantes 15 mai 2018, 18 juin 2018 et 19 octobre 2018

Décision diverses

Horaire d'été

Comme chaque année depuis le début de la législature, le personnel administratif et ouvrier a bénéficié de l'horaire d'été du 16 juillet au 10 août 2018 inclus. Les prestations quotidiennes sont effectuées de 7 h 30 à 13 h 30 sans interruption.

FORMATIONS - REUNIONS D'INFORMATIONS

Les formations (continué, générale ou spécifique), les réunions d'informations et la participation aux groupes de travail constituent des facteurs essentiels du maintien des standards de qualité dans le service rendu au citoyen. Le nombre de demandes traitées dans ce domaine durant l'année est repris ci-après par service :

Service Population / Etat civil : 6 travailleurs du service ont participé aux réunions d'informations professionnelles suivantes :

1. Démonstration ayant pour thème « la cartographie intégrée à vos services communaux » organisée par Civadis.
2. Formation de base « Population » organisée par les Editions Vanden Broele (frais de participation : 199 € TVAC par personne)
3. Formation ayant pour thème « Le permis de conduire » organisée par le SPF Mobilités et Transports
4. Assemblée Générale du GAPEC organisée avec la participation du SPF Justice, SPF Intérieur, de la Ville de Namur et de la province du Luxembourg (frais de participation : 10 € par personne)

5. Formation ayant pour thème « Intégration et droits » organisée par l'ADDE (frais de participation : 200 € par personne)
6. Journée d'étude organisée par l'Office des Etrangers, Service d'appui aux Partenaires Externes.
7. Formation pratique ayant pour thème « Filiation, Transmission du nom de famille et transgenres » organisée par les Editions Vanden Broele (frais de participation : 99 € par personne).
8. Séance d'information ayant pour thème « organisation des élections locales du 14 octobre 2018 » organisée par le Service Public de Wallonie – DGO5 (Cellule élection).
9. Séance d'information ayant pour thème « Clés numériques et bureaux d'enregistrement locaux » organisée par la DG Transformation Digitale du SPF BOSA, IMIO et e-Wallonie-Bruxelles Simplification (eWBS).
10. Séance d'information ayant pour thème « modernisation et informatisation de l'Etat civil- Application Saphir » organisée par Civadis (frais de participation : 200 € par personne).
11. Formation ayant pour thème « La modernisation de l'Etat civil » organisée par les Editions Vanden Broele.
12. Séance d'information à l'utilisation du Logiciel Martine organisée dans le cadre des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018 par le SPW.

MCAE : Conformément à la législation en vigueur le personnel des MCAE a suivi les formations suivantes qui ont été organisées à différentes dates :

1. Formation ayant pour thème « Matinales de l'Enfance : l'avancée des neurosciences au service des pratiques pédagogiques » organisée par l'ISBW (Frais de participation : 18 €).
2. Réunion ayant pour thème « Intervision MASS pour les milieux d'accueil subventionnés » organisée par l'ONE.
3. Formation ayant pour thème « Matinales de l'enfance : améliorer notre présence à l'enfant par le Mindfulness » organisée par l'ISBW (frais de participation : 36 €)
4. Formation ayant pour thème « Matinales de l'enfance : jouer aide à grandir ! Alors on joue ! » organisée par l'ISBW (frais de participation : 36 €)
5. Formation ayant pour thème « Matinales de l'enfance : fixer les limites : utopie d'un autre âge ou éducation du futur » organisée par l'ISBW (frais de participation : 36 €)
6. Formation ayant pour thème « Education active des enfants de moins de 3 ans – module de base » organisée par CEMEA (frais de participation : 48 €)
7. Formation ayant pour thème « Accompagnement du développement du langage du jeune enfant » organisée par l'ONE.
8. Formation ayant pour thème « LABO DU 0-3- je gère la prévention et la sécurité incendie dans mon milieu d'accueil collectif » organisée par l'équipe expertises du département de l'accueil de la petite enfance de l'ISBW.
9. Colloque ayant pour thème « comment décupler les émotions pour mieux les accompagner » organisé par la FILE (frais de participation : 45 € par personne)

Le Service Web :

1. Colloque ayant pour thème « la gestion des données : comment intégrer le règlement général de protection des données à caractère personnel et promouvoir l'open data ? » organisé par l'UVCW avec le soutien de Belfius.
2. Journée d'études ayant pour thème « cybersécurité et cybercriminalité » organisée par le Cabinet du Gouverneur du Brabant wallon.
3. Séance d'information à l'utilisation du Logiciel Martine organisée dans le cadre des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018 par le SPW.

Service de l'Urbanisme et conseiller en aménagement du territoire :

La Conseillère en aménagement du territoire a participé aux formations suivantes :

1. Journée de formation ayant pour thème « le CoDT au quotidien dans nos communes » organisée par la Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon.
2. Formation ayant pour thème « Aménager et ménager nos communes avec le CoDT » organisée par la Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon, en collaboration avec la Direction extérieure du Brabant wallon.
3. Formation obligatoire pour l'obtention de subsides, et colloque ayant pour thème « Paysage : un statut particulier dans le CoDT » organisée par l'UVCW.

Par ailleurs les formations suivantes ont eu lieu :

1. Matinée d'étude ayant pour thème « le Code wallon du Logement et de l'Habitat durable : quelles nouveautés et perspectives ? Focus sur les logements inoccupés » organisée par l'UVCW avec le soutien de Belfius.
2. Matinée d'information ayant pour thème « Entrée en vigueur de la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (DPAA) et autres nouveautés du Code de l'Eau » organisée par le Inbw.
3. Séance d'information ayant pour thème « Droit d'accession, de superficie, d'emphytéose et d'usufruit » organisée par Ecala (frais de participation : 150 € HTVA par personne).
4. Formation ayant pour thème « La procédure de suivi des infractions urbanistiques » organisée par l'UVCW.

Service Finances-Recettes :

La Directrice Financière, ff, a participé aux formations et réunions suivantes :

1. Atelier ayant pour thème « les additionnels IPP- focus sur le mécanisme d'avances » organisé par l'UVCW avec le soutien de Belfius et d'Ethias.
2. Après-midi d'étude ayant pour thème « Midis de la gouvernance – le programme stratégique transversal » organisée par l'UVCW en partenariat avec Belfius et avec le soutien du SPW Wallonie Pouvoirs locaux
3. Présentation de la nouvelle plateforme informatique « EVOREC » destinée aux Directeurs Financiers communaux organisée par l'UCM
4. Séance d'information ayant pour thème « Droit d'accession, de superficie, d'emphytéose et d'usufruit » organisée par Ecala (frais de participation : 150 € HTVA par personne ».
5. Colloque ayant pour thème « Revue et Fiscalité Régionale et Locale » organisée par Lancier Formation (frais de participation : 115 € TTC par personne).
6. Séance d'information relative aux circulaires budgétaires 2019 et à la prime régionale pour la mise en place d'un second pilier de pension organisée à l'initiative de la Ministre des Pouvoirs Locaux.
7. Formation ayant pour thème « marchés publics : bonnes pratiques en matière de motivation et de communication de vos décisions » organisée par les Editions Vanden Broele (frais de participation : 149 € TVAC)
8. Congrès Provincial des Directeurs Financiers des pouvoirs locaux organisé par la Fédération des Directeurs Financiers (frais de participation : 120 €).
9. Conférence économique organisée par la banque ING.
10. Atelier ayant pour thème « les pensions : mise en œuvre du second pilier » organisé à l'administration communale de Walhain
11. Séance d'information ayant pour thème « Modification CDLD » organisée à Namur

La Directrice Générale :

1. Réunion PLANU et PIPS organisée par le Gouverneur du Brabant wallon.
2. Formation ayant pour thème « quel pilotage stratégique pour mon institution ? » organisée par l'UVCW.
3. Formation ayant pour thème « le programme stratégique transversal - Comment envisager le projet de développement d'un PST ? » organisée par l'UVCW.
4. Séance d'information ayant pour thème « organisation des élections locales du 14 octobre 2018 » organisée par le Service Public Wallonie – DGO5 (Cellule élection).
5. Séance d'information ayant pour thème « Droit d'accession, de superficie, d'emphytéose et d'usufruit » organisée par Ecala (frais de participation : 150 € HTVA par personne ».
6. Formation ayant pour thème « quand le bonheur au travail est source de performance » organisée par l'Assemblée Générale des Directeurs Généraux.
7. Assemblée Générale et Congrès Provincial des Directeurs Généraux organisés par la Fédération des Directeurs Généraux communaux de la Province du Brabant wallon, asbl, avec le soutien de Belfius Banque & Assurances, Mahut, Inforius, SPMT-Arista et Uni média (frais de participation : 35 €).
8. Séance d'information ayant pour thème « Installation des instances suite aux élections du 14 octobre 2018 » organisée par le SPW.
9. Séance d'information ayant pour thème « la médiation SAC » organisée à Nivelles.
10. Matinée d'étude ayant pour thème « la mise en conformité du RGPD- Evaluer et renforcer la sécurité informatique de mon organisation » organisée par l'UCVW.

Service Secrétariat communal et Affaires Générales :

1. Atelier ayant pour thème « la gestion des délibérations dans PLone » organisée par l'IMIO.

2. Formation ayant pour thème « Communication de crise et usage des réseaux sociaux » organisée par le Centre de Formation du Brabant wallon.
3. Séance d'information ayant pour thème « application IA.PST » organisée par IMIO.

La responsable ATL a en outre participé à 5 réunions dans le cadre de ses fonctions.

Service GRH :

Les membres du Service ont participé aux séances d'information suivantes:

1. Colloque ayant pour thème « la gestion des données : comment intégrer le règlement général de protection des données à caractère personnel et promouvoir l'open data ? » organisée par l'UVCW avec le soutien de Belfius.
2. Réunion de travail ayant pour thème « quels sont les éléments obligatoires et facultatifs pour intégrer la nouvelle réglementation des accueillantes salariées, travailleuses à domicile, au règlement de travail de mon institution et pour établir des contrats de travail appropriés ? » organisée par la COSEGE et la FILE.
3. Matinée d'étude ayant pour thème « la mise en conformité du RGPD » organisée par l'UVCW.
4. Séance d'information ayant pour thème « Le système d'information de gestion des Ressources Humaines » organisée par Civadis
5. Atelier ayant pour thème « la gestion administrative du personnel, focus sur les règles essentielles de gestion des salaires et du personnel » organisé par l'UVCW (frais de participation : 495 €).
6. Séance d'information relative aux circulaires budgétaires 2019 et à la prime régionale pour la mise en place d'un second pilier de pension organisée à l'initiative de la Ministre des Pouvoirs Locaux.
7. Séance d'information et de coaching à l'utilisation du bureau RH organisée par le CRF.

La Conseillère en prévention a participé aux réunions suivantes :

1. Séance d'information ayant pour thème « Alcool et drogues : implémentation d'une politique de prévention de l'alcool et des drogues en entreprises » organisée par le SPF Emploi, Travail et Concertation Sociale.

Service Travaux :

9 formations ont été suivies par plusieurs membres du Service Travaux. Ces formations ou réunions extérieures concernaient :

1. Formation ayant pour thème « Plateforme Powalco » organisée l'UVCW.
2. Formation ayant pour thème « Mettre en place une Eco team au sein de l'administration communale : les clés du succès » organisée par Espace Environnement.
3. Formation ayant pour thème « Cimetières en gestion différenciée » organisée par le Pole de gestion différenciée (frais de participation : 40 €).
4. Formation ayant pour thème « clés pour comprendre les marchés publics » organisée par l'UVCW (frais de participation : 395 €).
5. Formation ayant pour thème « les aires de jeux, analyse de risques et gestion de leur sécurité » organisée par le CESI.
6. Formation ayant pour thème « la gestion différenciée et les alternatives aux pesticides » organisée par ADALIA.
7. Formation ayant pour thème « les concessions de travaux et de services » organisée par l'UCVW (frais de participation : 195 €).
8. Formation ayant pour thème « Initiation à l'application Vitru V et cahier des charges type bâtiments 2022 » organisée par l'IFAPME.
9. Séance d'information ayant pour thème « Modification CDLD » organisée à Namur

La Cellule cadre de vie :

Le Conseiller en énergie a participé à deux formations d'une journée rentrant dans le cadre de sa formation continuée:

1. Formation continuée et rencontre des Conseillers en énergie ayant pour thème « la régulation des systèmes et le projet Rénov'Energie » organisée par l'UVCW (l'Union des Villes et Communes de Wallonie) et par Belfius.
2. Séance d'information ayant pour thème « 13^{ème} édition - Les actualités du solaire photovoltaïque et du stockage en Wallonie et à Bruxelles » organisée par eF4 en partenariat avec Total Gas et Power Belgium (frais de participation : 120 € HTVA)

La **Conseillère en environnement** a, quant à elle participé à :

1. Réunion ayant pour thème « définition prospective du réseau structurant de transport public en Brabant wallon » organisée par le Conseil Consultatif de la mobilité.
2. Matinée d'information ayant pour thème « Entrée en vigueur de la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPPA) et autres nouveautés du Code de l'Eau » organisée par Inbw (Service Assainissements et Investissements)
3. Formation Cepefeld (Centre Permanent de Formation en Environnement pour un Développement Durable) organisée par le SPW, Agriculture Ressources naturelles, cellule Sensibilisation à l'Environnement.
4. Après-midi d'information ayant pour thème « Pesticides en Wallonie » organisée par l'Institut Scientifique de Service Public.

Cabinet du Bourgmestre : Les responsables du Cabinet du Bourgmestre ont participé aux réunions suivantes :

1. Séance d'information ayant pour thème « Proximus accompagne la transformation digitale des Villes et Communes wallonnes » organisée au cercle de Wallonie.
2. Formation ayant pour thème « communication de crise et usage des réseaux sociaux » organisée par le Centre de Formation du Brabant wallon.
3. Séance d'information sur la loi caméras organisée par le SPF Intérieur – DG Sécurité et Prévention.

Plan de cohésion sociale :

1. Formation pour les coordinateurs gardiens de la paix ayant pour thème « session de connaissances – radicalisation » organisée par le SPF Intérieur, Direction générale Sécurité et Prévention
2. Formation ayant pour thème « Evaluation du PCS 2014-2019 » organisée par le SPW, Direction interdépartementale de la Cohésion Sociale (DICS).

Bibliothèques :

La Responsable du Centre de Lecture Publique a participé à la réunion suivante :

1. Formation ayant pour thème « Storigami » organisée par la Bibliothèque Centrale du Brabant wallon (frais de participation : 90 €).

Accueillantes à domicile :

1. Séance d'information ayant pour thème « statut des accueillantes : passage au statut des salariés » organisée par l'ONE.
2. Réunion de travail ayant pour thème « quels sont les éléments obligatoires et facultatifs pour intégrer la nouvelle réglementation des accueillantes salariées, travailleuses à domicile, au règlement de travail de mon institution et pour établir des contrats de travail appropriés ? » organisée par la COSEGE et la FILE.
3. Rencontre Référents ayant pour thème « Candidatures à l'ONE des accueillantes conventionnées pour être sous statut de travailleur salarié » organisée par le Statut des accueillantes- DAPE.
4. Réunion référents ayant pour thème « statut des accueillantes » organisée par l'ONE, administration subrégionale du Brabant wallon.
5. Formation ayant pour thème « Accompagnement du développement du langage du jeune enfant » organisée par l'ONE.
6. Colloque ayant pour thème « comment décupler les émotions pour mieux les accompagner » organisé par la FILE (frais de participation : 45 € par personne)

Ecoles :

1. Séance d'information ayant pour thème « Plateforme CREOS » organisée par le CECF.

FINS DE CARRIERES

Démissions pour cause de prise de pension de retraite : 1 agent définitif du Secrétariat communal, Service Accueil, à 4/5^{ème} temps, 1 agent définitif du Service Population/Etat civil à mi-temps, 1 ouvrier manœuvre APE de l'équipe « Cimetières/propreté » à temps plein

Démissions : 1 agent de l'équipe Espaces Verts, 1 apprenant dans l'équipe Espaces Verts, 2 puéricultrices, 1 accueillante d'enfants conventionnée à domicile, Le Directeur Financier, 1 agent technique au Service Urbanisme

Fin de contrat de remplacement: une employée administrative au Service Population Etat/civil suite au licenciement d'un agent, 1 agent de l'équipe « Voiries/festivités » suite à la reprise de fonctions d'un ouvrier

Fin de contrat CDD: 1 agent au Service Urbanisme, 1 puéricultrice à la Crèche « Les Mini-Pousses », 1 dans l'équipe « Espaces verts » du Service Travaux

Licenciements : 1 prestataire dans le cadre de l'article 60, 1 chef d'équipe « Bâtiments »

PERSONNE DE CONFIANCE

La Ville de Genappe ne dispose plus actuellement, dans le cadre de la loi relative à la prévention et à la prise en charge des faits de violence et de harcèlement moral ou sexuel sur les lieux du travail, d'une personne de confiance.

Le rôle de la personne de confiance (défini par la loi) est principalement de dispenser des conseils, accorder l'accueil, l'aide et l'appui aux personnes qui se sentent victimes d'actes de violence ou de harcèlement moral ou sexuel.

PREVENTION SECURITE BIEN-ETRE

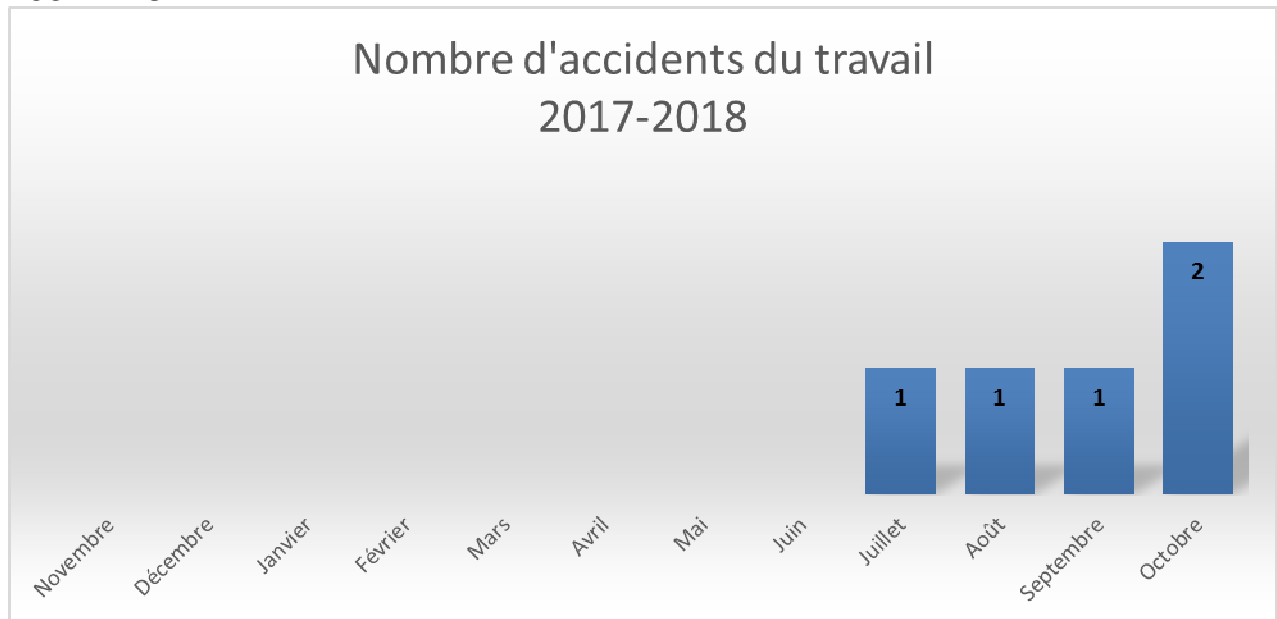
La Ville de Genappe dispose, conformément à la législation en vigueur, d'une nouvelle conseillère en prévention « sécurité du travail » à mi-temps depuis le mois d'avril 2016 en la personne d'Audrey Van Roy.

Le rôle de cette dernière est, comme son nom l'indique, de conseiller l'employeur (la Ville de Genappe) la ligne hiérarchique, et les travailleurs en matière de sécurité et de bien-être au travail. Ceci implique que le conseiller en prévention est à la disposition de tous les membres du personnel, de la ligne hiérarchique et du Collège Communal pour tous les aspects liés à la prévention et la protection au travail.

Au cours de l'année écoulée, celle-ci a rempli différentes missions :

- Remise en conformité des machines des ateliers de ferronnerie et menuiserie afin de garantir la sécurité des utilisateurs.
- Réalisation de l'analyse de risques de l'ascenseur de l'Hôtel de Ville (à réaliser tous les 15 ans) par une société externe.
- Réalisation des exercices incendie dans la crèche Les Mini-Pousses, à l'école de Baisy-Thy et au sein de l'Hôtel de Ville.
- Rédaction, en collaboration avec le Service GRH, d'une politique de prévention alcool et drogues.
- Commande de protections auditives sur mesure pour les ouvriers du Service Travaux.
- Organisation d'une formation de secouristes industriels pour les membres du personnel par la Croix Rouge.
- Participation au recycle des conseillers en prévention portant sur le thème « Analyse de risques et gestion des accidents de travail ».
- Diffusion d'un film interactif sur les gestes qui sauvent à l'ensemble du personnel communal.
- Visite de prévention et analyse de l'état des lieux dans les écoles communales de Baisy-Thy, Bousval, Espace 2000, Houtain-Le-Val, Loupoigne, Ways.
- Proposition et organisation de diverses formations pour les membres du personnel (gestion de l'agressivité, formation tronçonneuse pour l'équipe espaces verts et le personnel de garde, ...).
- Visites régulières des lieux de travail et chantiers.
- Rédaction de rapports réguliers au Collège Communal.
- Tenue et établissement des documents officiels, notamment le rapport annuel du SIPP.
- Relevé et suivi des accidents du travail.
- Participation aux réunions du Comité de Concertation Syndicale.
-

ACCIDENTS DE TRAVAIL



Le nombre d'accidents de travail a nettement diminué par rapport à l'année 2017. Nous comptabilisons 8 accidents de travail en 2017 et 5 accidents de travail en 2018.

Nous pouvons justifier cette diminution constante des accidents par les nombreuses actions faites sur le terrain, la sensibilisation des travailleurs et l'engagement d'un contremaître au sein du Service Travaux qui encadre et supervise les ouvriers au quotidien.

REUNIONS DE CONCERTATION SYNDICALE

- Envoi du plan d'action annuel et du plan global quinquennal en prévention
- Présentation du rapport annuel 2017 SIPP
- Présentation des actions entreprises suite à l'analyse de risques psychosociaux
- Communication des différents rapports mensuels.

FINANCES ET RECETTES

Chef de service

Carine Hanne, Directrice financière ff

Notarianni Thierry

Pocket Viviane

Hachem Zoha

Wuilmart Valérie

COMPTES ET BUDGETS

Compte Communal 2017

Le Conseil communal, en séance du 24 avril 2018, a arrêté les comptes de l'exercice 2017.

L'actif et le passif s'élèvent à 98.432.641,05 €.

Les droits constatés s'élèvent, à l'ordinaire à 23.030.196,38 € et à l'extraordinaire à 18.604.970,73 €.

Les engagements s'élèvent à l'ordinaire à 16.981.694,02 € et à l'extraordinaire à 17.428.951,62 €.

Le résultat budgétaire est de 5.939.924,81 € à l'ordinaire et de 1.176.019,11 € à l'extraordinaire.

Le résultat comptable est de 6.996.604,32 € à l'ordinaire et de 7.397.972,83 € à l'extraordinaire.

Le résultat courant est de 572.539,83 €.

Le résultat d'exploitation est de 1.037.187,05 €.

Le résultat exceptionnel est de - 844.321,58 €.

Le résultat de l'exercice est de 192.865,47 €.

Ce compte a été approuvé par le Ministre des pouvoirs locaux le 19 juin 2018.

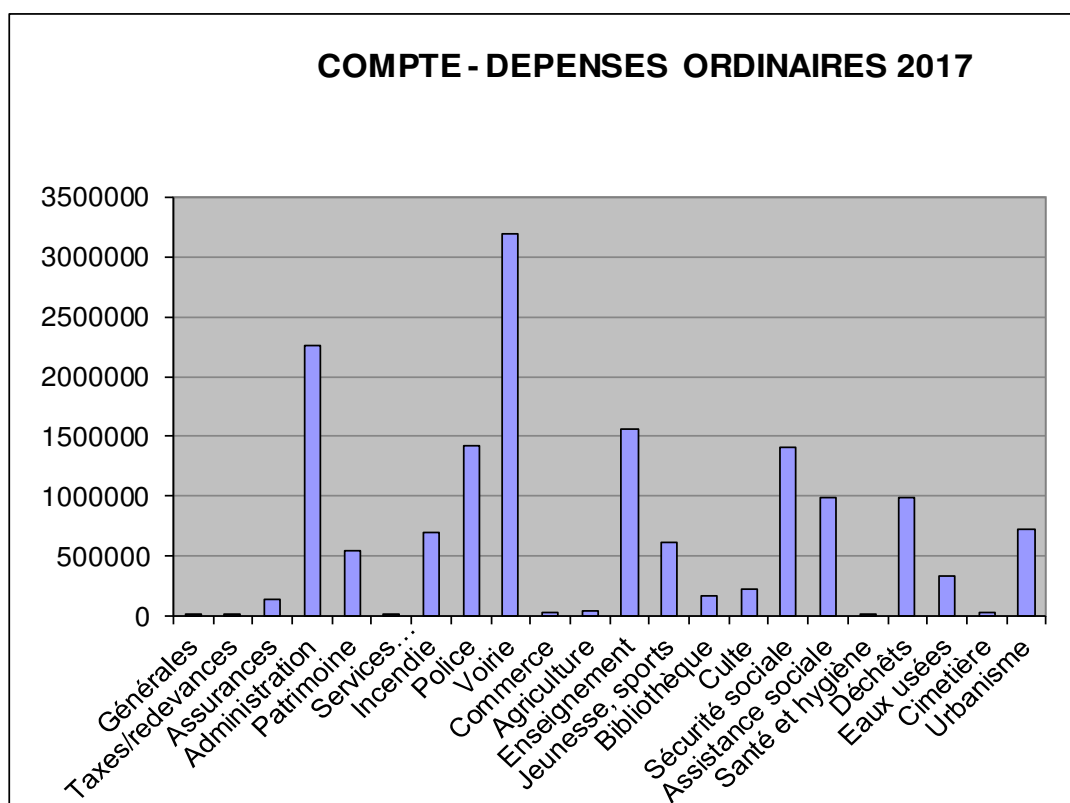
Nombre d'engagements 2017 : 16.623

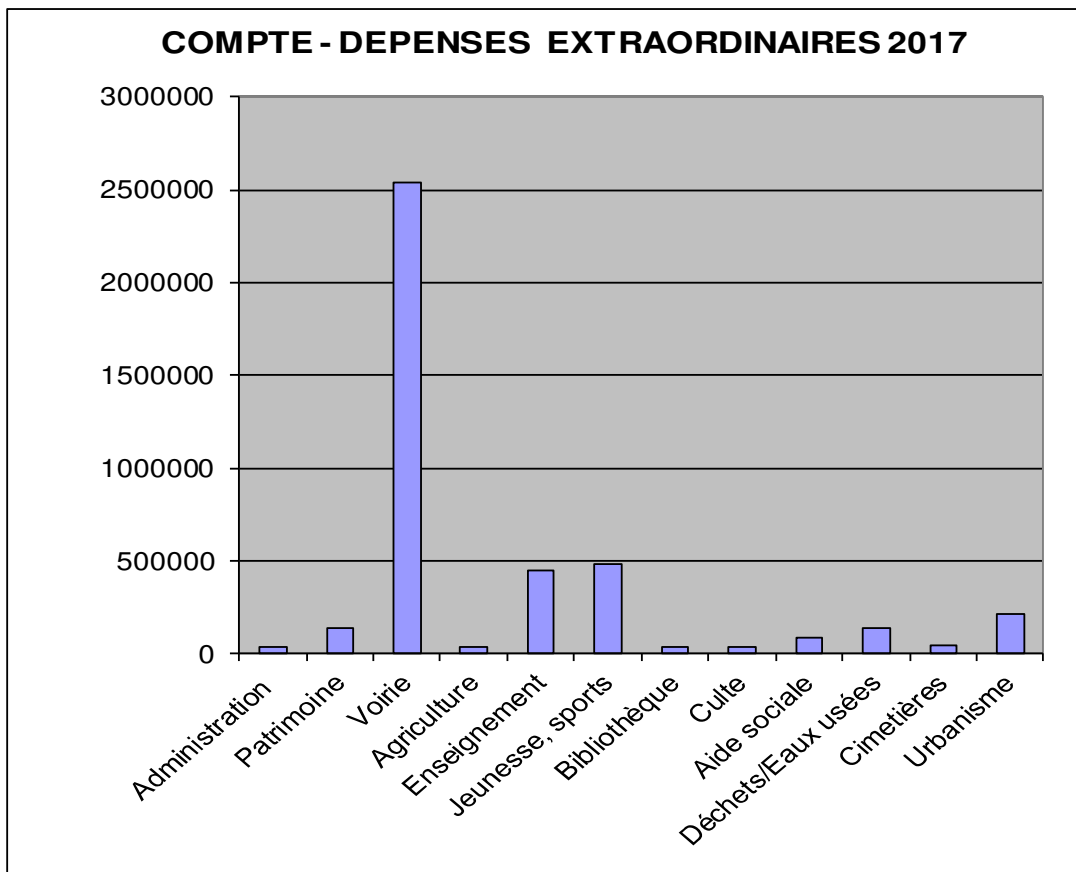
Nombre de droits constatés 2017 : 13.455

Nombre de bons de commande 2017 : 2.040

Nombre de mandats de paiement 2017 : 4.899

Ci-dessous, une représentation schématique des dépenses reprises à l'exercice propre par type de dépenses, les chiffres précis se trouvant dans le compte communal.





Budget 2018

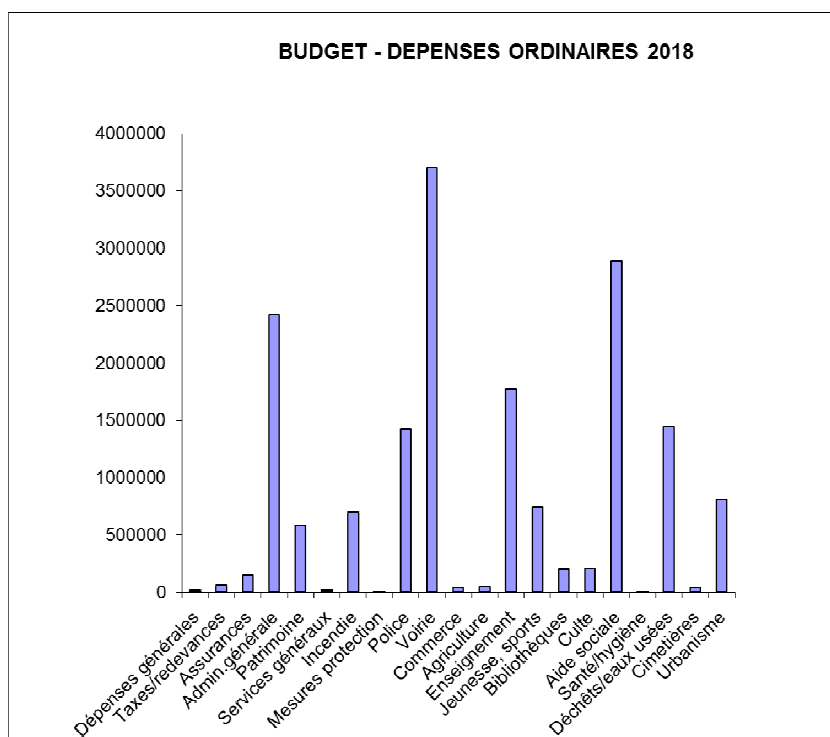
En séance du 19 décembre 2017, le Conseil communal a approuvé le budget communal de l'exercice 2018.

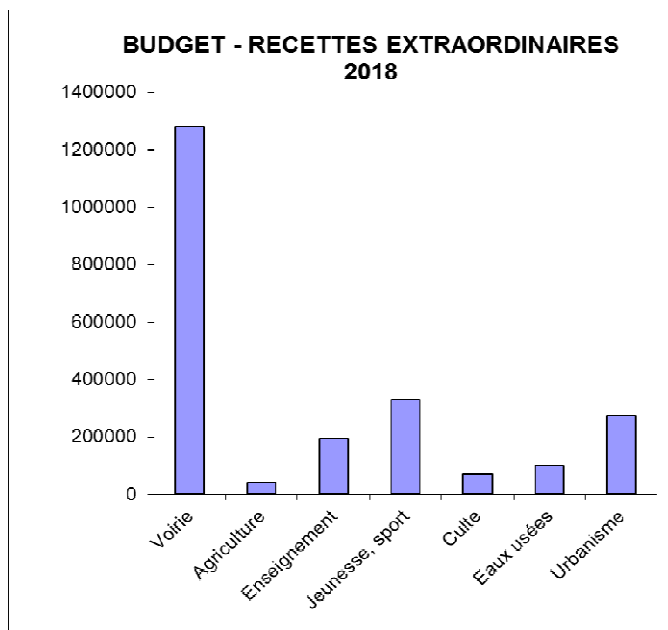
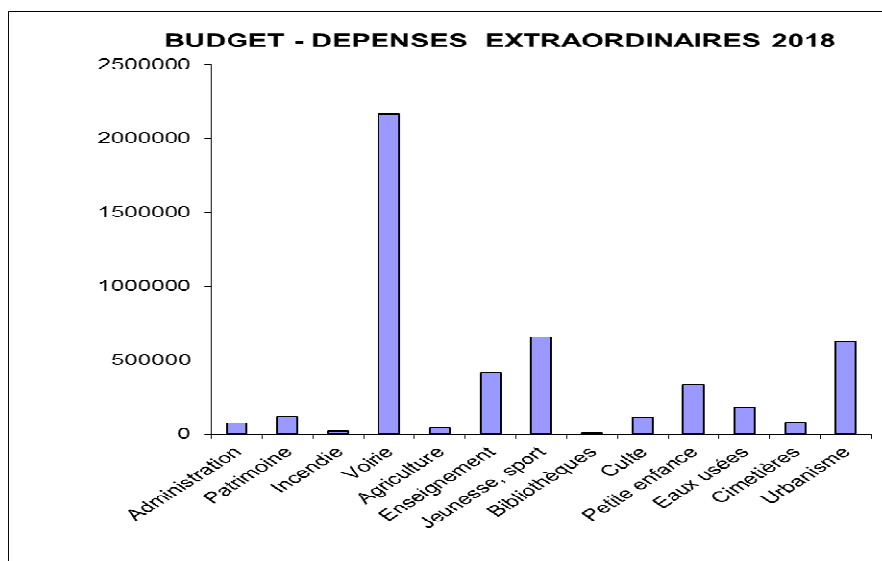
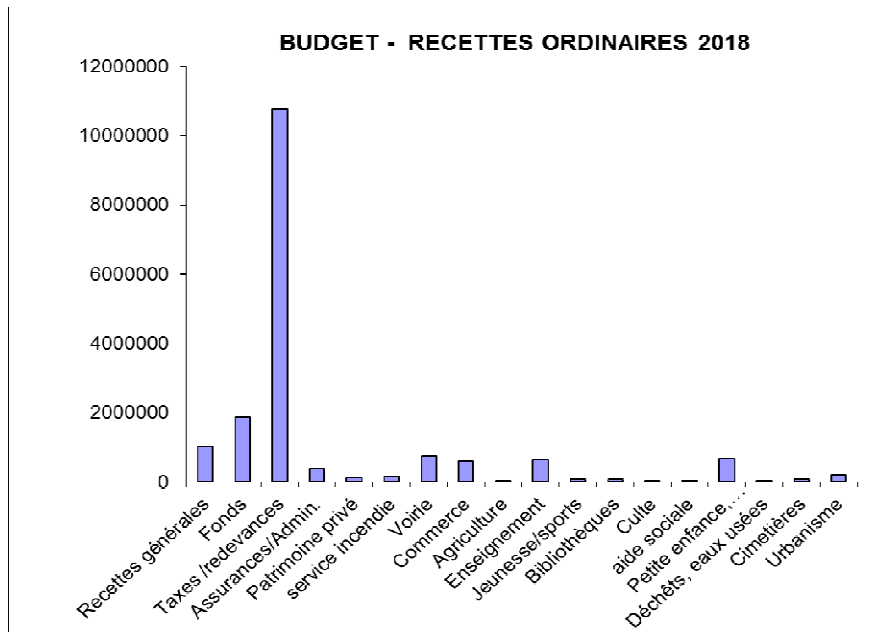
La tutelle a arrêté les chiffres suivants en date du 9 février 2018.

Le service ordinaire prévoit des recettes globales pour 22.058.135,18 € et des dépenses globales pour 18.084.864,74 €. Le budget ordinaire présente donc un boni général de 3.973.270,44 €.

Le service extraordinaire prévoit des recettes globales pour 4.840.731 € et des dépenses globales pour 4.840.731 €. Le budget extraordinaire présente donc un équilibre.

Ci-dessous, une représentation schématique des dépenses et recettes reprises à l'exercice propre du budget de départ par type de dépenses ou recettes, les chiffres précis se trouvant dans le budget communal.





SUBSIDES, COTISATIONS ET FINANCEMENTS

Subsides, accordés par la Ville

Législation :

- articles L3331-1 et suivants du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation
- circulaire du 30 mai 2013 relative à l'octroi des subventions par les pouvoirs locaux.

Le Conseil, en séances des 25 février 2014 et 27 octobre 2015, a donné délégation, au Collège communal, pour la durée de la législature, d'octroyer les subventions qui figurent nominativement au budget, dans les limites des crédits qui y sont inscrits ; les subventions en nature ; motivées par l'urgence ou en raison de circonstances impérieuses et imprévues.

Les subsides aux associations suivantes ont donc été inscrits au budget 2018.

Groupes de travail

Territoire de la mémoire
GAL

Tourisme, commerce et énergie :

Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Genappe
Apec
Cross de Bousval

Enseignement :

ISBW
Classes et Vacances pédagogiques

Jeunesse :

Unité Scoute des 4 Vents
Unité Scoute du Lothier
Unité Saint Barthélemy
Unité Guide de Loupogne

Culture et loisirs :

Chœurs, Joie et Amitié
Chorale Saint Géry
Les Amis de Bousval
Renouveau Musical de Genappe
Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe
Confrérie du Pays du Lothier
Les Ateliers du Léz'arts
Musique à Glabais
Les Amis du Lundi
El Fine Equipe
Ténébreuses de la Cité du Lothier
Ecole de Tambour
Genap'Rock
Théâtre à l'Ecole
Les Pas Pierdus
TV COM
Centre Culturel du Brabant wallon
Centre Culturel – contrat programme
Centre Culturel – maison des jeunes

Fêtes et manifestations :

Comité de la Ducasse Saint Barthélemy
Comité des Fêtes de Genappe – Carnaval
Comité des Fêtes de Genappe – Kermesse
La Baisythoise (Comité Saint Hubert)
Les Houtinois
Comité des fêtes de Ways
Les Gilles de Genappe et leurs dames
Jeux intervillages

FNC Genappe, Baisy-Thy

Sport:

Union Sportive Bousval
Soo Bahk Do Tang Soo Do
Basket Club de Genappe
Bousval Pelote
Baisy-Thy Pelote
Pelote Genappe Renaissance
Club Genappois Sagatokioki
C.T.T. Fonteny (tennis de table)
Basket Club Genappe Lothier
Commission des sports

Bibliothèques :

Bibliothèque Publique de Glabais

Culture et actions laïques

Maison Galilée

Personnes âgées :

Amicale des Pensionnés de Glabais
Amicale Chrétienne des Pensionnés du Brabant wallon – Genappe

Plan de Cohésion sociale

Coup de Pouce
Soins et santé à Genappe asbl
Centre culturel de Genappe
CPAS de Genappe
Ateliers du Léz'arts
Domus
Maison des Jeunes
Relais pour la Vie

Aides familiales :

Présence et Action culturelles
Aide Enfants-Familles asbl
Conférence Saint Vincent de Paul
Maison à Haïti

Médecine sociale et préventive :

Comité Télévie Genappe
Maison médicale

Animaux :

Association de fait Bourgeois-Bol
Société royale protectrice des animaux
L'Arche

Les **cotisations** suivantes ont été inscrites au budget 2016 :

L'Union des Villes et Communes de Wallonie
Bayard Europe International
Syndicat d'initiative
Conseil de l'Enseignement communal et provincial
Associations communales (Enseignement, sport)
IOSBW
IOSBW Toxicomanie
Adhésion au Creccide
Territoire de Mémoire

La **dotation communale à la Zone de Police « Nivelles-Genappe »** a été payée pour 1.425.747,12 € pour l'exercice 2017.

La **dotation communale au C.P.A.S. de Genappe** a été payée pour 1.398.750 € pour l'exercice 2017.

La **dotation communale à la Zone de Secours** a été payée pour 646.879,19 € pour l'exercice 2017.

Garanties d'Emprunt

Liste des garanties accordées par la Ville courant sur l'exercice 2017

IECBW Scrl, garantie d'emprunt pour 477.500 € chez Dexia
Fabrique d'église de Genappe, garantie d'emprunt pour 12.394,68 € chez Dexia
Fabrique d'église de Vieux-Genappe, garantie d'emprunt pour 77.000 € chez Dexia
Fabrique d'église All Saint's, Waterloo, garantie à raison de 15.933,23 € pour un emprunt total de 700.000 € chez Dexia
Fabrique d'église de Vieux-Genappe, garantie d'emprunt pour 10.800 € chez Dexia en complément de l'emprunt de 77.000 € ci-dessus.
Ores, garantie d'emprunt pour 2,49% de 10.570.000 €, soit 263.193 €
Ores, garantie d'emprunt pour 22.784 €
Ores, garantie d'emprunt pour 376.734,48 € et pour 10.269 €
Ores, garantie d'emprunt pour 806087,05 € et 108.411 €
Ores, garantie d'emprunt pour 2.598,40 €
Ores, garantie d'emprunt pour 3.787,31 €
Ores, garantie d'emprunt pour 109.512,69 €
Ores, garantie d'emprunt pour 68.706,97 €
Ores, garantie d'emprunt pour 259.831,10 €
Ores, garantie d'emprunt pour 376.734,48 €
Fabrique de Bousval, garantie d'emprunt pour 100.000 € chez Dexia
Centre culturel de Genappe asbl, garantie de crédit à tempérament pour 50.000 € chez Fortis Banque

Financement

Le montant des investissements prévu au budget 2018 relatif aux exercices propre et antérieur s'élève à 4.840.731 € dont le financement est prévu de la façon suivante :

- 1.746.293,75 € par emprunts
- 544.000 € par subsides
- 1.704.960 € par fonds de réserve extraordinaire
- 267.706,25 € par FRIC
- 577.771 € par prélèvements sur l'ordinaire

Les emprunts sont accordés, suivant le marché approuvé en séance du Conseil communal du 28 août 2018.

Dans le cadre du respect des articles 60 et 64 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 11 juillet 2013 modifiant l'Arrêté du Gouvernement wallon du 05 juillet 2007 portant le règlement général de la comptabilité communale, le Conseil communal a pris connaissance, en dates du 28 novembre 2017, du 30 janvier 2018, du 27 février 2018, du 25 juin 2018, du 28 août 2018 et du 23 octobre 2018 des factures payées aux fournisseurs et entrepreneurs alors que la procédure administrative de commande n'avait pas été respectée et qu'il convenait d'en honorer malgré tout le paiement.

TAXES ET REDEVANCES

Impositions Communales

Les taxes ou redevances suivantes ont été appliquées pour l'exercice 2018 :

Libellé	Taux €
Sacs poubelle	
le sac de 60 litres	1,35 €
le sac de 30 litres	0,75 €
Immondices	
1 personne	40 €
2 personnes	70 €
3 personnes et plus	80 €
activité profession.	80 €
Force motrice	
< ou = à 1000 kw	12,39 €
> à 1000 kw	17,35 €

Secondes résidences	
hors camping	600 €
dans camping	124 €
kots étudiant	87,5 €
Toutes boîtes	
par exemplaire distribué pour les écrits et les échantillons publicitaires jusqu'à 10 grammes inclus	0,0111 €
par exemplaire distribué pour les écrits et les échantillons publicitaires au-delà de 10 et jusqu'à 40 grammes inclus	0,0297 €
par exemplaire distribué pour les écrits et les échantillons publicitaires au-delà de 40 et jusqu'à 225 grammes inclus	0,0446 €
par exemplaire distribué pour les écrits et les échantillons publicitaires supérieurs à 225 grammes	0,08 €
par exemplaire d'écrits de presse régionale gratuite	0,006 €
Marchés	
le mètre carré	0,25 €
mètre/abonnement	0,20 €
électricité	2,50 €
électricité/abonnement	2 €
Traitement dossier d'urbanisme	
Abattages, élagage, ... déclarations urbanistiques	25 €
Permis d'urbanisme, de modification de permis de lotir, ...	100 €
Certificats d'urbanisme n°2	100 €
Supplément pour les avis de services ou commissions	50 €
Formalités d'enquête d'urbanisme	
Procédure d'enquête publique	150 €
Annonce de projet	50 €
Recherche & délivrance renseignements d'urbanisme	75 €
Redevance pour l'indication de l'implantation des constructions et la réalisation du procès-verbal de l'indication.	Selon décompte de frais réels
Documents administratifs	
Légalisation de signature	2 €
permis et autorisations de type urbanistique de toute nature	3 €
Documents relatifs aux arrivées, établissements et départ de personnes étrangères	
Par déclaration de prise en charge	10 €
par déclaration d'arrivée d'un étranger en Belgique pour 3 mois maximum	10 €
par prorogation sur instruction de l'Office des Etrangers	10 €
annexe 19 et annexe 19 ter	20 €
par bulletin de renseignements	20 €
attestations d'immatriculation modèles A et B délivrées aux étrangers âgés de 12 ans et plus :	
pour la délivrance	20 €
pour la prorogation	5 €
document spécial de séjour délivré aux étrangers (annexe 35)	
par délivrance	20 €
la prorogation	5 €
permis de conduire ou titre en tenant lieu, en sus du coût de fabrication	10 €
passports, en sus du droit de chancellerie et des frais de confection	19 €
carte d'identité :	
en sus du coût de fabrication pour les adultes	4 €
en sus du coût de fabrication pour les enfants de moins de 12 ans	3,60 €
en sus du coût de fabrication pour données biométriques	0,80 €
Pour enfant, à la naissance	gratuit
Pour enfant non belge de moins de 12 ans destiné à voyager à l'étranger	10 €
Délivrance de nouveaux codes Pin et Puk	5 €
Changement d'adresse au sein de la commune, plus de 18 ans	5 €
Déclaration d'abattage d'animaux, par animal	10 €
Cohabitation légale	10 €
Mariage :	
Par accusé de réception de dossier complet	25 €
Par livret de mariage	25 €
Décès dans la commune	20 €
Déclaration d'acquisition de la nationalité belge	25 €
Transcription d'acte d'état civil établi à l'étranger	15 €
Demande auprès du SPF	5 €
Recherches généalogiques	20 €
Parcelles non bâties	75 €
Constructions	
bâtiments agricoles, hangars, silos, fosses à lisier et à purin	0,25 €
autres constructions	0,50 €
Permis d'urbanisation	
le logement	150 €
Serveurs	
par établissement	5000 €
Construction golfs, sports, étang	
l'hectare	25 €

Dépôts mitraille et véhicules usagés par m ²	6 €
Versages sauvages Le dépôt mineur Le dépôt important Décompte s/frais réels	100 € 500 €
Tanks Par m ³	0,40 €
Guichets bancaires	430 €
Inhumations par inhumation, dispersion, mise en columbarium	100 €
Exhumations par exhumation au départ d'un caveau ou d'un columbarium par exhumation au départ de la pleine terre vers une inhumation en dehors de notre commune par exhumation au départ de la pleine terre vers une inhumation de pleine terre dans notre commune rassemblement de corps rassemblement de cendres	250 € 500 € 1.250 € 250 € 100 €
Cimetières Concession du terrain en pleine terre : personne inscrite à Genappe ancien mandataire et son épouse personne non inscrite à Genappe personne non inscrite à Genappe mais domiciliée durant 30 ans Concession du caveau : caveau pour 1 cercueil caveau pour 2 cercueils caveau pour 3 cercueils caveau de réemploi petit caveau pour 2 urnes Terrain ou columbarium pour urne : personne inscrite à Genappe ancien mandataire et son épouse personne non inscrite à Genappe personne non inscrite à Genappe mais domiciliée durant 25 ans renouvellement pour une durée de 15 ans Prix de l'ouverture et de la fermeture de caveau Prix de l'ouverture et de la fermeture d'un columbarium Prix de la réouverture d'une sépulture en pleine terre Prix de la plaque Prix de la stèle Prix du scellé du cercueil Signes indicatifs de sépulture de réemploi pour une croix ou une stèle, pour 25 ans Signes indicatifs de sépulture de réemploi pour une pierre, au m ²	400 € 400 € 2500 € 800 € 1100 € 1500 € 1750 € 300 € 400 € 280 € 280 € 1250 € 600 € 250 € 150 € 25 € 100 € 25 € 25 € 50 € 100 € 200 €
Golfs Par terrain et par an	9000 €
Garderies Matin et soir pour le premier enfant pour le second enfant et les suivants Mercredi après-midi jusqu'à 17 heures Pour le premier enfant Pour le second enfant et les suivants Mercredi après-midi de 17 à 18 heures Par enfant	1 € 0,50 € 2 € 1 € 1 €
Photocopies A4 noir A3 noir A4 couleurs A3 couleurs A0 noir A1 noir A2 noir A0 couleurs A1 couleurs A2 couleurs	0,30 € 0,50 € 1 € 2 € 5 € 3 € 2 € 20 € 13 € 10 €
Immeubles inoccupés Le m. de façade, par étage	75 €
Permis environnement PE Classe 1 PE Classe 2 PU Classe 1 PU Classe 2 Déclaration classe 3 Permis intégré	990 € 110 € 4000 € 180 € 25 € 4000 €

Occupation du domaine public Le m ² par jour	3 €
Centime additionnel	1950 centimes
IPP	7%
Tarif piscine	
Enfant	1 €
Adulte	1,5 €
Adulte visiteur	1,5 €
Transport des enfants des écoles vers la piscine Aller-retour	1 €
Stationnement en zone bleue – par jour	20 €
Occupation du domaine public par des cirques – par jour	50 €
Panneaux publicitaires fixes – le dm ²	0,75 €
Occupation de la voie publique par des containers et des chantiers de travaux	
- par jour par container	10 €
- par jour par m ² de chantier	0,50 €
Raccordement aux égouts	125 €
Salubrité et propreté publiques par ménage ou activité professionnelle	30 €
Affichage sur panneaux communaux, par affiche pour 8 jours	4 €
Encarts publicitaires dans le « Journal de Genappe » Par encart de 93 x 60 mm	540 €
Mariage	
Cérémonie autorisée de 13 à 17 H le samedi et de 16 à 18 H la semaine	150 €
Taxe additionnelle à la taxe régionale sur les pylônes	100 centimes

Rôles

Pour l'exercice fiscal 2017, les rôles suivants ont été arrêtés et rendus exécutoires par le Collège Communal :

Exercice	Rôle	Date collège	Montant	Nbre articles
2017	Rôle de taxe sur les parcelles non bâties	07.06.2017	5.775	68
2017	Rôle de taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices	26.07.2017	360.030	5483
2017	Premier rôle complémentaire de taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices	26.07.2017	64.160	802
2017	Deuxième rôle complémentaire de taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices	14.03.2018	2.140	33
2017	Troisième rôle complémentaire de taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices	18.04.2018	70	1
2017	Rôle de taxe sur la distribution d'écrits publicitaires du type « toutes boîtes » pour le premier trimestre	06.09.2017	21.495,53	79
2017	Premier rôle complémentaire de taxe sur la distribution d'écrits publicitaires du type « toutes boîtes » pour le premier trimestre	06.09.2017	6.202,32	7
2017	Deuxième rôle complémentaire de taxe sur la distribution d'écrits publicitaires du type « toutes boîtes » pour le premier trimestre	07.02.2018	143,54	1
2017	Rôle de taxe sur la distribution d'écrits publicitaires du type « toutes boîtes » pour le deuxième trimestre	04.01.2018	18.663,38	68
2017	Premier rôle complémentaire de taxe sur la distribution d'écrits publicitaires du type « toutes boîtes » pour le deuxième trimestre	04.01.2018	7.193,13	4
2017	Rôle de taxe sur la distribution d'écrits publicitaires du type « toutes boîtes » pour le troisième trimestre	21.03.2018	18.063,86	67
2017	Premier rôle complémentaire de taxe sur	21.03.2018	7.232,87	3

	la distribution d'écrits publicitaires du type « toutes boîtes » pour le troisième trimestre			
2017	Deuxième rôle complémentaire de taxe sur la distribution d'écrits publicitaires du type « toutes boîtes » pour le troisième trimestre	04.04.2018	17,34	1
2017	Rôle de taxe sur la distribution d'écrits publicitaires du type « toutes boîtes » pour le quatrième trimestre	23.05.2018	21.774,86	77
2017	Premier rôle complémentaire de taxe sur la distribution d'écrits publicitaires du type « toutes boîtes » pour le quatrième trimestre	23.05.2018	7.844,47	6
2017	Deuxième rôle complémentaire de taxe sur la distribution d'écrits publicitaires du type « toutes boîtes » pour le quatrième trimestre	27.06.2018	63,81	1
2017	Rôle de taxe relatif à la salubrité	20.09.2017	164.790	5493
2017	Premier rôle complémentaire de taxe relatif à la salubrité	20.09.2017	25.500	850
2017	Deuxième rôle complémentaire de taxe relatif à la salubrité	28.02.2018	990	33
2017	Troisième rôle complémentaire de taxe relatif à la salubrité	18.04.2018	30	1
2017	Rôle de taxe sur les dépôts de mitraille	20.09.2017	366	5
2017	Rôle de taxe sur les terrains de golf	26.09.2017	18.000	2
2017	Rôle de taxe sur les serveurs de bar	18.10.2017	15.000	3
2017	Rôle de taxe sur les panneaux publicitaires fixes	04.01.2018	19.461,75	9
2017	Premier rôle complémentaire de taxe sur les panneaux publicitaires fixes	17.01.2018	468,75	1
2017	Rôle de taxe sur les guichets bancaires	20.12.2017	9.460	5
2017	Premier rôle complémentaire de taxe sur les guichets bancaires	28.02.2018	2.150	1
2017	Rôle de taxe sur les secondes résidences	20.12.2017	19.800	33
2017	Premier rôle complémentaire de taxe sur les secondes résidences	18.04.2018	600	1
2017	Rôle de taxe sur les immeubles inoccupés	13.12.2017	9.300	8
2017	Premier rôle complémentaire de taxe sur les immeubles inoccupés	28.02.2018	5.550	7
2017	Rôle de taxe sur les tanks	13.12.2017	36.639,20	1
2017	Rôle de taxe sur la force motrice	13.06.2018	15552,37	48
2017	Rôle de taxe sur le stationnement en zone bleue	27.06.2018	4000	158

Recouvrements Contentieux

Le recouvrement des taxes impayées se fait par un titre exécutoire fourni par l'enrôlement de l'impôt. Le Directeur financier peut donc recourir à l'exécution forcée en passant directement par un huissier et cela sans décision de justice. Dans la période reprise par le présent rapport, 373 contraintes ont été délivrées par la Directrice financière ff.

Réclamations traitées par le Collège Communal :

Taxe sur les immondices : 118 mises en irrécouvrable

Taxe sur la salubrité : 95 mises en irrécouvrable

Taxe sur les zones bleues : 10 mises en irrécouvrable

Taxe sur les immeubles inoccupés : 2 mises en irrécouvrable

Taxe sur les parcelles non bâties : 1 mise en irrécouvrable

Taxe sur la distribution d'écrits publicitaires du type « toutes boîtes » : 3 mises en irrécouvrable

Taxe sur les secondes résidences : 1 mise en irrécouvrable
 Taxe sur la force motrice : 2 mises en irrécouvrable
 Taxe sur les égouts (ancienne taxe) : 2 mises en irrécouvrable

TUTELLE SUR LES FABRIQUES D'EGLISE

Fabrique d'église Saint-Jean, paroisse de Genappe
 Fabrique d'église Saint-Géry, paroisse de Vieux-Genappe
 Fabrique d'église Saint-Pierre, paroisse de Glabais
 Fabrique d'église Saint-Martin et Saint-Jacques, paroisse de Houtain-le-Val
 Fabrique d'église Saint-Jean-Baptiste, paroisse de Loupoigne
 Fabrique d'église Saint-Hubert, paroisse de Baisy-Thy
 Fabrique d'église Saint-Martin, paroisse de Ways
 Fabrique d'église Saint-Barthélémy, paroisse de Bousval
 Fabrique d'église anglicane « All Saint's, Waterloo », paroisse établie sur les communes de Braine-l'Alleud, Genappe, La Hulpe, Lasne et Waterloo.

Les crédits suivants ont été liquidés aux fabriques d'églises :

Fabriques	Exercice	Montant	Subside extraordinaire
FE Ways	2018	21375,38	
FE Glabais	2018	2847,85	
FE Loupoigne	2018	10125,57	6000
FE Bousval	2018	18039,74	
FE Genappe	2018	8387,18	1575
FE Houtain-le-Val	2018	3786,93	15300
FE Baisy-Thy	2018	8292	
FE Vieux-Genappe	2018	13065	

Le Conseil communal a émis un avis quant aux budgets 2018 et 2019 et quant au compte 2017 de la fabrique d'église All Saint's dans le cadre d'une paroisse étendue sur plusieurs communes.

Le Conseil communal a exercé la tutelle sur les documents suivants des fabriques d'églises :

Fabrique	BUDGETS ARRETES				COMPTES ARRETES			
	EX.	Dépenses	Recettes	Résultat	Ex.	Dépenses	Recettes	Résultat
Loupoigne	2018	48280	48280	0				
Bousval	2019	44174,97	44174,97	0	2017	36961,88	37096,17	+ 134,29
Bousval MB1	2018	14750	14750	0				
Vieux- Genappe	2018	34826,83	34826,83	0	2017	32870,62	33391,04	+ 520,42
Ways	2018	22643	22643	0	2017	28783,66	39583,16	+ 10799,50
Ways					2016	30092,17	32708,56	+ 2616,39
Baisy-Thy	2019	9543,58	9543,58	0	2017	11062,86	12517,28	+ 1454,42
Baisy-Thy MB1	2018	600	600	0				
Houtain-le- Val	2019	20515,88	20515,88	0	2017	19924,53	19977,48	+ 52,95
Glabais	2019	14195	14195	0	2017	14482,27	22495,25	+ 8012,98
Genappe	2018	28470,94	28470,94	0	2016	18310,28	35945,37	+17635,09

RECETTE ET CONTENTIEUX

- Taxes et redevances diverses
- Cautions et provisions
- Avocats et Huissiers
- Zone bleue et sanctions administratives
- Recouvrement factures
- Facturation des frais scolaires

INFORMATIQUE

Informaticiens
Frédéric BALON
Benjamin VANNYVEL

LES PROJETS RÉALISÉS CETTE ANNÉE

Maintenance des serveurs

- 1 Serveur de machines virtuelles
- 1 Serveur contrôleur de domaine primaire + LDAP Master + DNS 1
- 1 Serveur contrôleur de domaine secondaire + LDAP Slave + DNS 2
- 1 Serveur de fichiers
- 1 Serveur Mail et groupware
- 2 Serveurs de Backup (sauvegarde)
- 1 Pare-feu
- 1 Serveur de surveillance système et réseau Nagios (virtuel)
- 2 Serveur d'applications (applications métiers pour les services population – état-civil, finances, grh, urbanisme et travaux) (virtuels)
- 1 serveur d'applications WEB interne (virtuel)
- 1 serveur de services divers (DHCP, NTP, DNSsync)
- 1 machine virtuelle applicative pour les connexions à distance
- 1 serveur virtuel Windows Server 2012 (Recomatics)
- 1 machine virtuelle pour le déploiement et la gestion de la solution d'antivirus

Maintenance journalière du parc informatique

Veiller au bon fonctionnement des ordinateurs, imprimantes, écrans, réseau, scanners, photocopieurs... tant au niveau de l'administration communale que les écoles et autres institutions liées à la Ville de Genappe.

De manière générale, il faut assurer la continuité du service au public en cas de problème.

Maintenance et mise à jour du site internet de Genappe

Maintenance et mise à jour du CMS Plone, formation du personnel pour l'enrichir.

Amélioration du parc informatique tant au niveau des ordinateurs que des imprimantes

De nombreux ordinateurs ont pu bénéficier d'une mise à niveau matérielle pour pouvoir changer l'entièreté du parc l'année prochaine. De plus, des photocopieurs performants ont été commandés pour améliorer le confort de travail des employés concernés.

Mise-à-jour de différents serveurs et services

Différents services et serveurs ont bénéficié de mises-à-jour pour apporter de nouvelles fonctionnalités et une meilleure sécurité à l'ensemble du réseau communal.

Mise en place de VPN afin de sécuriser les connexions à distance depuis les écoles, crèches et télétravail.

POPULATION - ETAT CIVIL - ETRANGERS

Chef de service
Vermeiren France

Devillé Johan
Martin Christine (jusqu'au 30/04/2018)
Pettiaux Nathalie
Szymutko Anny (absente pour cause de maladie depuis mai 2017)
Thirion Davina (jusqu'au 13/06/2018)
Vandenhoute Christelle
Wyseur Sylvie

POPULATION

15.357 habitants au 1^{er} janvier 2018.

MOUVEMENTS DE LA POPULATION du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018

963 personnes ont quitté la commune
142 habitants de Genappe sont décédés
1.051 personnes sont arrivées à Genappe
144 enfants sont nés pendant cette période
341 personnes ont changé de domicile au sein de la commune.

DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE

3.025 cartes d'identité électroniques pour belges
174 cartes d'identité électroniques pour étrangers
12 certificats d'identité pour enfants de moins de 12 ans et de nationalité étrangère
518 cartes d'identité électroniques pour enfants de moins de 12 ans et de nationalité belge
348 demandes de nouveaux codes Pin et Puk.

EXTRAITS DE CASIER JUDICIAIRE

2.080 extraits de casier judiciaire ont été délivrés à la demande des personnes concernées.
Depuis le 1^{er} janvier 2018, le service Population délivre des extraits de casier judiciaire sur base des données contenues dans le casier judiciaire central et non plus sur base du casier judiciaire communal.

BULLETINS DE RENSEIGNEMENTS AUX PARQUETS

308 bulletins de renseignements ont été transmis aux parquets du Procureur du Roi entre le 1^{er} novembre 2017 et le 28 février 2018.
La délivrance des bulletins de renseignements est supprimée depuis le 1^{er} mars 2018.

PASSEPORTS

1.042 passeports dont 1.010 en procédure normale, 28 en procédure d'urgence et 4 en procédure super urgente.

PERMIS DE CONDUIRE

746 permis de conduire
253 permis de conduire provisoire
126 permis de conduire internationaux.

DEMANDES DE PENSIONS

4 demandes de pension.

JUBILAIRES

La traditionnelle réception a eu lieu le dimanche 18 mars 2018. La Chorale de Baisy-Thy a assuré la partie musicale de cette cérémonie ; les jubilaires ont reçu des fleurs, un coffret de vin et une photo souvenir. Cette année, 34 couples fêtaient leurs noces d'Or, 20 leurs noces de Diamant, 5 leurs noces de Brillant et 2 leurs noces de Platine.

VACCINATION OBLIGATOIRE

Le service Population récolte les certificats de vaccination antipoliomyélitique des enfants âgés de plus de 18 mois et transmet les informations au SPF Santé Publique à Bruxelles.

DONS D'ORGANES

27 personnes ont effectué une déclaration par rapport au don d'organes.

DECLARATIONS DE CHIENS

Le service Population réceptionne les déclarations des habitants possédant un ou plusieurs chiens et mentionne cette information au niveau du Registre National.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

144 enfants (75 garçons et 69 filles) sont nés dans les maternités d'autres communes.

1 enfant (1 garçon) est né sur le territoire de Genappe.

RECEPTION NOUVEAU-NES

Quatre fois par an, la Ville de Genappe organise une réception des nouveau-nés au cours de laquelle une peluche est offerte ; une photographe est présente pour immortaliser l'instant et la photo de famille est envoyée par la suite aux parents.

RECONNAISSANCES, ADOPTIONS, CHANGEMENTS NOM ET PRENOM

63 actes ont été inscrits dans les registres de l'Etat civil, à savoir :

59 actes de reconnaissance prénatale

1 acte de naissance

1 acte de choix du nom suite à une reconnaissance postnatale

1 acte de changement de prénom par Arrêté ministériel

1 acte d'adoption

Depuis le 1^{er} avril 2018, les reconnaissances sont précédées d'une déclaration de reconnaissance.

32 déclarations ont été établies.

DECES - CIMETIERES

142 habitants de Genappe sont décédés, **71** ont fait le choix de l'incinération.

80 actes de décès ont été inscrits dans les registres de l'Etat civil.

Un total de **112** inhumations, dispersions ou mises en columbarium ont été répertoriées dans nos cimetières communaux.

COHABITATION LEGALE

65 déclarations de cohabitation légale.

20 déclarations de cessation de cohabitation légale.

MARIAGES – DIVORCES

79 actes ont été inscrits dans les registres de l'Etat civil, à savoir :

55 mariages ont été célébrés dans la commune.

24 jugements de divorce ont été transcrits.

NATIONALITE

10 habitants de la commune ont obtenu la nationalité belge.

33 habitants de la commune ont demandé des renseignements pour obtenir la nationalité belge.

DECLARATIONS ANTICIPEES RELATIVES A L'EUTHANASIE

18 personnes ont effectué une déclaration qui a été enregistrée au SPF Santé publique.

ETRANGERS

881 personnes de nationalité étrangère, dont **257** dossiers actifs, sont inscrites dans nos registres de population, des étrangers et d'attente :

Afghanistan	5						
Algérie	2	Equateur	2	Pologne	38	Réf. d'origine hongroise	1
Allemagne	22	Espagne	45	Portugal	92	Réf. d'origine syrienne	3
Argentine	1	Etats-Unis d'Amérique	11	Rép. Tchèque	1	Réf. d'origine guinéenne	1
Arménie	2	France	262	Roumanie	71	Réf. d'origine camerounaise	1
Autriche	2	Grèce	5	Royaume-Uni	32		
Bolivie	1	Guinée	2	Russie (Fédér.)	1	Indéterminé	3
Brésil	9	Haïti	1	Sénégal	2	Apatride	1
Bulgarie	3	Hongrie	11	Suède	1		
Burundi	1	Indonésie	1	Suisse	4		
Cambodge	1	Iran	1	Syrie	6		
Cameroun	3	Italie	112	Thaïlande	1		
Canada	3	Japon	3	Togo	2		
Chili	6	Luxembourg	4	Tunisie	2		
Chine	6	Macédoine	2	Turquie	1		
Colombie	3	Maurice	1	Ukraine	6		
Congo	6	Maroc	31	Vietnam	2		
Costa Rica	1	Mexique	2				
Côte d'Ivoire	2	Pakistan	1				
Danemark	2	Pays-Bas	31				

URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

Chef de service
Delhaye Isabelle

Bongiovanni Adriano
De Donder Morgane
Dehombreux Céline
Dropsy Marie-Claire
Lambert Anne (jusqu'au 30 septembre 2018)
Légier Sophie
Panini Mery (jusqu'au 29 juin 2018)
Vermeiren Isabelle

PERMIS DE LOTIR – D'URBANISME – D'ABATTAGE D'ARBRES – D'ENVIRONNEMENT

Bâtisses, tous permis confondus

Demandes introduites : 152
Permis délivrés : 98
Permis refusés : 2
En cours : 52

Dossiers d'abattage d'arbres :

Demandes Introduites : 48
Délivrés : 44
En cours : 4

Lotissements (modifications y comprises)

Demandes introduites : 1
Permis délivrés : 3 (arriérés)
En cours : 1

Avant-projets :

Demandes : 81

Permis uniques

Demandes introduites : 4
Permis délivrés : 2
En cours : 2

Permis d'environnement

Introduits : 8
Délivrés : 7
En cours : 1

Déclarations environnementales

Introduites : 220
Recevables : 117 (+ 13 arriérés)
Irrecevables : 3

Permis de location

Introduits : 5
Délivrés : 5

Insalubrités : 5

Certificats d'urbanisme

Certificats d'urbanisme n°1
Demandes introduites : 12
Certificats délivrés : 9
En cours : 3

Certificats d'urbanisme n°2
Demandes introduites : 2
Certificat délivré : 1
En cours : 1

Divisions de biens

Demandes introduites : 27
Divisions accordées : 19
Divisions refusées : 4
En cours : 4

Raccordements à l'égout

Demandes introduites : 14
Autorisations accordées : 8
En cours : 6

Implantations commerciales

Demandes introduites : 0

Permis intégrés

Demande introduite : 1
Permis délivrés : 1 (+ 1 arriéré)

Hébergements touristiques

Demandes : 0

Renseignements d'urbanisme

Demandes : 426

Infractions

Procès-verbaux dressés : 2

Annonces de projet : 36

Enquêtes publiques : 24

Avis du Conseil Communal sur les questions de voirie :

Permis d'urbanisation

Le Conseil Communal du 30 janvier 2018 a autorisé la modification de la voirie communale dénommée chaussée de Charleroi à Loupoigne de la manière suivante : élargissement de l'espace destiné au public dans le but de créer un trottoir de 1,80 m à 2,23 m de largeur et d'une longueur approximative de 41,50 m, et ce dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme pour la construction de 4 habitations unifamiliales sur un bien sis chaussée de Charleroi, cadastré section C n°37 N.

Le Conseil Communal du 24 avril 2018 a autorisé la modification de la voirie communale dénommée rue Fosty à Baisy-Thy de manière à intégrer au domaine public une portion de 75 ca de la parcelle cadastrée section F n° 214 E, et ce dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme pour la construction d'une habitation unifamiliale et d'un cabinet médical sur un bien sis rue Fosty, cadastré section F n°214 E.

Le Conseil Communal du 29 mai 2018 a autorisé la modification de la voirie communale dénommée rue Félicien Tubiermont à Vieux-Genappe de la manière suivante : élargissement de l'espace destiné au public dans le but de créer un trottoir de 1,50 m de largeur et deux emplacements de stationnement sur une longueur approximative de 20,50 m, et ce dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme pour la construction d'une habitation unifamiliale sur un bien sis rue Félicien Tubiermont, cadastré section H n°124 Y.

Le Conseil Communal du 25 juin 2018 a autorisé la modification de la voirie communale dénommée rue Fosty à Baisy-Thy de manière à intégrer au domaine public une portion de 34 ca de la parcelle cadastrée section F n° 214 F, et ce dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme pour la construction d'une habitation unifamiliale sur un bien sis rue Fosty, cadastré section F n°214 F.

Le Conseil Communal du 23 octobre 2018 a autorisé la modification de la voirie communale dénommée rue Saint-Joseph à Loupoigne de manière à intégrer au domaine public des portions des parcelles cadastrées section C n°80 M, 123 S4, 80 L, 123 R4, 124 D, 125 A, 126 A, et ce dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme pour la construction d'un immeuble multifonctionnel et l'aménagement de la rue Saint-Joseph à Loupoigne.

Modification de dénomination de voirie

Le Conseil Communal du 27 mars 2018 a décidé de renommer la « rue Nouvelle Sucrierie » en « rue de la Sucrierie » à Loupoigne.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - PLANS COMMUNAUX D'AMENAGEMENT

Conseiller en aménagement du territoire

Le Conseil Communal du 27 mars 2018 a pris connaissance de la décision du Collège du 14 mars 2018 d'approuver le rapport annuel 2017 relatif à la subvention pour le Conseiller en Aménagement du Territoire.

Rénovation urbaine

Le Conseil Communal du 27 février 2018 a désigné Monsieur André Dubois, Conseiller communal, comme délégué de la minorité à la Commission communale de Rénovation urbaine, et ce pour la durée de l'actuelle législature.

Permis unique

Le Conseil Communal du 24 avril 2018 a autorisé le Collège Communal à introduire un recours au Conseil d'Etat en annulation du permis unique autorisant la S.A. Windvision à construire 6 éoliennes (3 sur le territoire de Genappe et 3 sur le territoire de Nivelles), aménager des chemins d'accès, poser des câbles électriques et construire une cabine de tête, délivré le 3 avril 2018 par le Ministre, sur recours de la S.A. Windvision contre l'arrêté des Fonctionnaires technique et délégué du 7 décembre 2017 refusant le permis unique, et de ratifier la décision du Collège d'introduire un recours au Conseil d'Etat en suspension du permis unique.

PATRIMOINE

Le Conseil Communal du 19 décembre 2017 a approuvé le projet d'acte établi par le Comité d'Acquisition du Brabant wallon pour l'acquisition pour cause d'utilité publique, dans le cadre de la Rénovation urbaine, du bien sis rue de Charleroi 23 à Genappe, cadastré section A n° 240 K pour un montant de 210.000 €.

Le Conseil Communal du 27 février 2018 a approuvé le projet d'acte établi par le Comité d'Acquisition du Brabant wallon pour l'acquisition pour cause d'utilité publique du bien sis à Glabais, lieu-dit « Baty des Flamandes » précadastré section D n° 45 B d'une contenance de 39 a 66 ca, et a approuvé l'acte de résiliation de bail à ferme sous condition suspensive, lequel prévoit le paiement au fermier occupant, d'une somme de 4.000 €.

Le Conseil Communal du 27 mars 2018 a marqué son accord sur la cession gratuite à la Ville pour cause d'utilité publique de la voirie élargie pour une superficie de 17 ca le long du chemin Mahau à Bousval, à prendre dans une parcelle cadastrée section A n° 142 S aux fins de l'incorporer au domaine public, et a approuvé le projet d'acte y relatif.

LOGEMENT

Ancrage communal

Le Conseil Communal du 28 novembre 2017 a décidé de modifier le plan d'ancrage communal 2014-2016 par la relocalisation du projet de 8 logements locatifs prévus sur le bien sis Grand Route à Ways vers un projet de 8 logements locatifs sur une parcelle appartenant à la Ville ou au CPAS, à déterminer, dans le périmètre de rénovation de l'îlot Jean Mintens à Genappe.

Logements de transit et d'insertion

Le Conseil Communal du 24 avril 2018 a approuvé la nouvelle convention par laquelle la Ville de Genappe donne mandat de gestion au CPAS pour les deux logements (un logement de transit et un logement d'insertion) rue Emmanuel Lutte 6 à Genappe, et ce pour une nouvelle durée de 9 années à dater du 1^{er} avril 2018, après quoi la Ville recouvre l'entière disposition du bien.

TRAVAUX PUBLICS

Chef de Service
Georgery Philippe

Staff études – technique :

Delferrière Nathalie
Di Vincenzo Alexandre
Vermeersch Julie

Service administratif:

Barany Coralie
Gilbert Pascal
Borremans Caroline
Swerts Anne-Sophie

Economat :

Peeters Sylvie

Contremaître :

Exelmans Terry

Chefs d'équipe :

Lheureux Philippe
Teixeira Antonio
Muset Nicolas
Van de Velde Philippe
Ledèque Francis (jusqu'en août 2018)

Ouvriers :

Aziz Mourad, Azzuyi Karim, Bryssens Michel, Balleux Pierre, Benalal Mohamed, Marc Castiaux, Olivier Cauchie, Cerdeira Oliveira Francisco, Cerdeira Oliveira Ruy Manuel, De Bondt Guillaume, Dehoux Philippe, Delhaye De Maule Laurent, Delpierre Vincent, De Neve Matthieu, Deza Alain, Dubois Alex, Dubray Olivier, El Barkani Rachid, Eloin Geoffroy, Falisse Philippe, Ferrière Yves, Huchon Sébastien, Ibrahim Adam Ahmed, , Lelangue Bernard, Mertens Frédéric, Peeters Jacques, Schoonyans Kevin, Sierra Y Parra Michaël, Tubiermont Sébastien, Vancompennolle Jean-Luc, Van Gelder Patrick, Samuel Van Pouck.

VOIRIES – EGOUTTAGE

Marché de travaux

Entretien des cours d'eau non navigables de 3^{ème} catégorie

Marché : Procédure négociée

Dossier Pojet : 30 août 2017

Désignation le 8 novembre 2017 à Van Heule au montant de 5.602,30 €

Egouttage divers

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 26 septembre 2017

Désignation le 28 décembre 2017 à Melin Sa au montant de 96.089,13 €

Aménagement de dispositifs de sécurité à la rue Point du Jour à Bousval.

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 8 novembre 2017

Désignation le 6 décembre 2017 à Haulotte Sa au montant de 35.320,48 €

Réaménagement de l'avenue des Combattants dans la traversée de Bousval.

Marché : Adjudication publique

Dossier Conseil : 26 septembre 2017

Désignation le 6 décembre 2017 à TRBA Sa au montant de 998.998,42 €

Réalisation d'une aire de jeux à Glabais.

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 8 novembre 2017

Désignation le 13 décembre 2017 à BP Sport Sprl au montant de 31.977,00 €

Réalisation de dispositifs anti-coulées de boues et inondations à divers endroits du territoire de Genappe.

Marché : Adjudication publique
 Dossier Conseil : 24 octobre 2017
 Désignation le 28 décembre 2017 à Duduk Ahmet au montant de 163.204,04 €
[Aménagement de places de parking à la plaine communale.](#)
 Marché : Procédure négociée
 Dossier Conseil : 24 octobre 2017
 Désignation le 28 décembre 2017 à Cooremans Sa au montant de 99.993,48 €
[Réfection de diverses voiries dans le cadre du Plan d'Investissement 2017-2018.](#)
 Marché : Adjudication publique
 Dossier Conseil : 26 septembre 2017
 Désignation le 28 décembre 2017 à Lot 1 : Haulotte sa au montant de 555.090,89 €
 Lot 2 : Melin Sa au montant de 120.684,37 €
[Installation d'un terrain multisports](#)
 Marché : Adjudication publique
 Dossier Conseil : 24 octobre 2017
 Désignation le 28 décembre 2017 à Lesuco Sa au montant de 126.221,13 €
[Réfection d'ouvrages d'art.](#)
 Marché : Procédure négociée
 Dossier Conseil : 29 août 2017
 Désignation le 28 décembre 2017 à Melin Sa au montant de 99.345,84 €
[Curage des avaloirs – années 2018 à 2021.](#)
 Marché : Procédure négociée
 Dossier Projet : 15 novembre 2017
 Désignation le 17 janvier 2018 à D'Hooghe Vincent Sprlu au montant de 75.504,00 €
[Enduisage de voiries en hydrocarboné](#)
 Marché : Procédure négociée
 Dossier Conseil : 30 janvier 2018
 Désignation le 21 mars 2018 à Gravaubel Sa au montant de 60.584,70 €
[Réfection de voiries en hydrocarboné.](#)
 Marché : Procédure négociée
 Dossier Conseil : 30 janvier 2018
 Désignation le 21 mars 2018 à Sotraplant Sa au montant de 116.648,36 €
[Interventions localisées en voirie](#)
 Marché : Procédure négociée
 Dossier Conseil : 27 février 2018
 Désignation le 28 mars 2018 à Sotraplant Sa au montant de 124.448,52 €
[Réfection de voiries agricoles](#)
 Marché : Procédure négociée
 Dossier Conseil : 27 février 2018
 Désignation le 4 avril 2018 à Socomat Sprl au montant de 33.510,95 €
[Travaux d'égouttage divers – Année 2018](#)
 Marché : Procédure négociée
 Dossier Conseil : 27 mars 2018
 Désignation le 9 mai 2018 à Cooremans Sa au montant de 84.129,94 €
[Réalisation de divers trottoirs dans l'entité de Genappe](#)
 Marché : Adjudication publique
 Dossier Conseil : 27 février 2018
 Désignation le 9 mai 2018 à Infrastructure et Construction Sa au montant de 155.904,74 €
[Fourniture et pose de signalisation routière](#)
 Marché : Procédure négociée
 Dossier Conseil : 24 avril 2018
 Désignation le 30 mai 2018 à EuroSign au montant de 48.823,50 €
[Réalisation d'une aire de jeux à Baisy-Thy.](#)
 Marché : Procédure négociée
 Dossier Conseil : 24 octobre 2017
 Désignation le 20 juin 2018 à BP Sport Sprl au montant de 39.011,37 €
[Réfection d'une partie des berges de l'étang du Parc de la Dyle](#)
 Marché : Procédure négociée
 Dossier Conseil : 25 juin 2018
 Désignation le 5 septembre 2018 à Ecocur Sa au montant de 48.458,00 €

BATIMENTS

Marché de fournitures

Rénovation de la chaufferie du bâtiment « Crèche les petits bateaux/ONE/Maison de l'emploi »

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 24 mai 2017

Désignation le 22 novembre 2017 à Chauffage Vermeiren SA au montant de 27.839,68 €

Relighting de divers bâtiments communaux

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 21 septembre 2016

Désignation le 16 novembre 2016 à EBI Sprl au montant de 11.207,63€

Remplacement du TGBT de la cabine haute tension de la salle polyvalente de l'Espace 2000.

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 16 novembre 2016

Désignation le 28 décembre 2016 à Nizet Sa au montant de 31.448,36 €

Achat et placement d'une cuisine équipée pour la crèche « Les petits bateaux »

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 3 mai 2017

Désignation le 7 juin 2017 à Diamond Europe au montant de 11.963,63 €

Marché de travaux

Rénovation de « l'Ancienne Poste » sur l'implantation scolaire de Houtain-le-Val.

Marché : Adjudication publique

Dossier Conseil : 29 août 2017

Désignation le 29 novembre 2017 à Lot 1 : Herpain Sprl au montant de 127.568,15 €

Lot 2 : Loiselet Constructions Sprl au montant de 126.356,99 €

Relighting de l'école communale de Houtain-le-Val.

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 20 juin 2017

Désignation le 20 décembre 2017 à EBI Sprl au montant de 38.297,96 €

Remplacement des châssis de l'école maternelle de Bousval

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 21 février 2017

Désignation le 28 décembre 2017 à Fastral Sprl au montant de 38.262,89 €

Réfection de la toiture de la cure de Bousval

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 27 mars 2018

Désignation le 9 mai 2018 à Art-Toit Sa au montant de 62.634,34 €

Remplacement du vinyle de l'école de l'Espace 2000.

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 4 avril 2017

Désignation le 25 juillet 2018 à Mélo Décoration au montant de 20.176,04 €.

TRAVAUX D'ENTRETIEN - LOGISTIQUE

Marché de fournitures

Achat de matériaux de voirie et de construction à prix fixes pour les années 2018 et 2019.

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 13 décembre 2017

Désignation le 24 janvier 2018 pour le Lot 1 : Genappe Matériaux au montant de 4.283,40 €

Lot 2 : Genappe Matériaux au montant de 17.645,07 €

Lot 3 : Genappe Matériaux au montant de 2.151,79 €

Lot 4 : Genappe Matériaux au montant de 3.308,24 €

Lot 5 : Genappe Matériaux au montant de 6.367,02 €

Lot 6 : Genappe Matériaux au montant de 1.830,54 €

Lot 7 : Marin Joseph au montant de 17.105,77 €

Lot 8 : Melin Sa au montant de 8.416,03 €

Achat d'un nouveau camion pour le Service Travaux.

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : le 24 octobre 2017

Désignation le 13 décembre 2017 à Scania Jumet au montant de 128.137,79 €

Achat de terminaux de paiement fixes et mobiles.

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 15 novembre 2017

Désignation le 20 décembre 2017 à Keyware Technologies au montant de 2.093,30 €

[Acquisition d'un véhicule utilitaire électrique.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 22 novembre 2017

Désignation le 20 décembre 2017 à Bouvy Motor Sa au montant de 36.246,23 €

[Achat de peinture et de matériels de peinture pour les bâtiments communaux.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 15 novembre 2017

Désignation le 17 janvier 2018 à Ets Wattiaux au montant de 14.594,74 €

[Marché stock – Fourniture de matériel électrique](#)

Marché : Procédure négociée

Désignation le 25 avril 2018 à Voltis Nivelles

[Fourniture de denrées alimentaires pour la confection du colis destiné aux personnes du 3ème âge de Genappe.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 27 juin 2018

Désignation le 18 juillet 2018 à Solucious Sa au montant de 31.157,02 €.

[Acquisition d'un nouveau véhicule pour le service travaux.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 27 juin 2018

Désignation le 8 août 2018 à Ets Colson et Fils Sa au montant de 16.940,00 €.

[Acquisition de deux camionnettes châssis cabine tri-benne pour le service travaux.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 25 juin 2018

Désignation le 8 août 2018 à Ets Colson et Fils Sa au montant de 58.531,94 €.

[Marché stock pour l'acquisition de fournitures en plomberie, sanitaire et chauffage – Marché conjoint Ville/Cpas – Années 2019 à 2022](#)

Marché : Procédure négociée

Désignation le 29 août 2018 à Van Marck

[Acquisition d'un véhicule électrique pour le contremaître du Service Travaux.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 20 juin 2018

Désignation le 19 septembre 2018 à Bouvy Motor Sa au montant de 36.298,79 €.

Marché de services

[Contrôle des absences des membres du personnel de l'Administration communale et du C.P.A.S. de Genappe. Année 2018 à 2021.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 6 septembre 2017

Désignation le 8 novembre 2017 à O.C.M. asbl au montant de 20.364,30 €.

[Pose et dépose de décors d'illumination de Noël – décembre 2017 à janvier 2019.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 18 octobre 2017

Désignation le 22 novembre 2017 à Wauthier CTP SA au montant de 14.926,56 €/an.

[Emission, confection et livraison de chèques/tickets compléments cadeaux et sports et cultures aux membres du personnel de la Ville et du CPAS](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 15 novembre 2017

Désignation le 20 décembre 2017 à Sodexo Pass Belgium Sa

[Marché stock de transport de personnes pour l'année 2018.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 15 novembre 2017

Désignation le 20 décembre 2017 à Lot 1 : Eurobussing/Cardona & Deltenre Sa au montant de 43.655,04€

Lot 2 : Eurobussing Brussels SA au montant de 20.346,70€

[Tonte d'espaces publics sur le territoire de Genappe – Année 2018 à 2020.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 20 décembre 2018

Désignation le 14 février 2018 à Village n°1 au montant de 1.356,47 €

[Marquage routier - Année 2018](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 7 février 2018

Désignation le 21 mars 2018 à Phil Sign Marking Sprl au montant de 24.587,20 €

[Campagne de dératisation – Automnes 2018 à 2021.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 21 février 2018

Désignation le 4 avril 2018 à Animal Pest Control Sprl au montant de 2.891,90 €
[Location d'un module de gestion de mobile pour la gestion complète du contrôle du stationnement – Années 2018 à 2021.](#)
 Marché : Procédure négociée
 Dossier Projet : 4 avril 2018
 Désignation le 23 mai 2018 à Inforius au montant de 17.493,70 €
[Externalisation de l'impression et de l'envoi de la taxe immondices et salubrités ainsi que de l'envoi des rappels – Années 2018 à 2020.](#)
 Marché : Procédure négociée
 Dossier Projet : 18 avril 2018
 Désignation le 13 juin 2018 à Ricoh Belgium Sa au montant de 30.817,85 €
[Location et entretien de tapis de sol.](#)
 Marché : Procédure négociée
 Désignation le 22 août 2018 à FAB Scrl
[Location et entretien d'une machine à affranchir.](#)
 Marché : Procédure négociée
 Désignation le 22 août 2018 à Francotyp-Postalia
[Impression du journal de Genappe – Années 2019 à 2020.](#)
 Marché : Procédure négociée
 Désignation le 26 septembre 2018 à Imprimerie Delferrière Pierre Sa
[Désignation d'un auteur de projet chargé de l'élaboration d'une étude de faisabilité technique en vue d'identifier des zones de développement éolien prioritaires sur le territoire de Genappe.](#)
 Marché : Procédure négociée
 Dossier Conseil : 27 mars 2018
 Désignation le 26 septembre 2018 à SGS Belgium sa au montant de 73.335,68 €
[Indications des implantations en matière d'urbanisme – Années 2019 à 2021.](#)
 Marché : Procédure négociée
 Dossier Projet : 29 août 2018
 Désignation le 17 octobre 2018 à E.T.C. au montant de 24.563,00 €

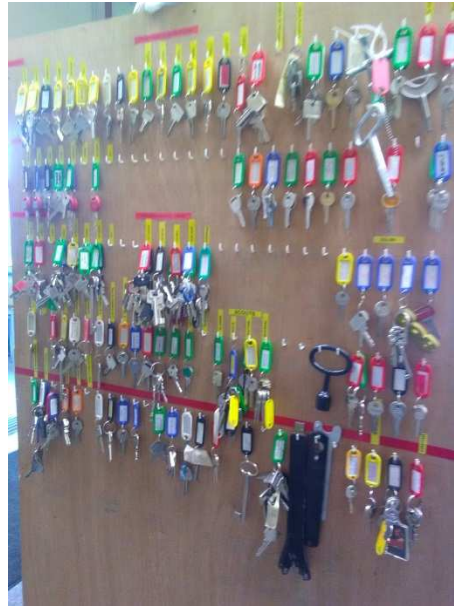
TRAVAUX REALISES PAR LES OUVRIERS COMMUNAUX

Tâche du Contremaître :

- Encadrement du personnel ouvrier.
- Planification des divers travaux relevant du service ouvrier.
- Gestion et répartition de la flotte de véhicules du Service Travaux.
- Gestion et répartition des demandes citoyennes (Gestion de l'application Betterstreet).
- Rencontre des citoyens dans le cadre de ces mêmes demandes.
- Surveillance et vérification de chantiers.
- Constatation de dégâts de voirie, signalisation, propreté, ...
- Participation aux commissions de circulation.
- Participation aux réunions plannings.
- Identification des besoins en matériel, matériaux, véhicules du service ouvrier.
- Répartition de ce même matériel pour les besoins de chaque équipe.
- Mise en application des directives en termes de sécurité au travail et du port des E.P.I. (Équipements de protections individuels).
- Établissement et mise en application des directives.
- Établissement du planning de la garde.
- Gestion des congés des ouvriers.

Tâche de l'économat :

- Demandes d'offres de prix
- Organisation et réception des livraisons.
- Préparation des commandes d'acier, signalisation routière, ...
- Gestion du stock de marchandises consommables pour l'économat.
- Gestion et mise à jour du matériel et matériaux de voirie.
- Mise à disposition ou distribution au comptoir du matériel pour les ouvriers.
- Accueil du public (Emprunts de panneaux, distribution de raticide)
- Accueil des fournisseurs.
- Gestion et mise à disposition des clés des bâtiments communaux.



- Gestion et mise à disposition des cartes essences pour le personnel ouvrier.
- Gestion et entretien des vêtements de travail et des E.P.I. (Équipements de protections individuels).



- Courses diverses (Distributions de courriers, enlèvement de marchandises, distributions des convocations du Conseil communal).
- Distribution du papier et des enveloppes pour l'Administration communale et les écoles.
- Traitement pour l'équarrissage (Relevé et lecture des puces, conditionnement et embarquement pour l'incinération).
- Préparation du matériel (Service de garde, épandage, inondations)
- Gestion et distribution d'eau en été
- Réassort des trousse de secours.
- Tenue et nettoyage de l'économat.

Le garage :

- Entretien des véhicules.
- Entretien et remise en état du Glutton.
- Passages au contrôle technique.
- Réparations de petites pannes.



- Commandes des pièces pour les entretiens et réparations.
- Réparations et entretiens de la machinerie.
- Vérification et mise à jour du tableau reprenant les véhicules et remorques de la flotte communale.
- Mise en conformité des engins de levage.

La voirie :

- Pose de signalisation
- Remise en état de signalisation manquante ou abîmée



- Réparations ponctuelles de trottoirs en dalles béton ou en pavés



- Pose de signalisation provisoire pour travaux ou danger



-Curage de fossés



- Déménagement de la crèche de Bousval
- Distribution des colis pour les pensionnés
- Interventions sur demande de la police pour remettre la route en état suite à un accident.
- Rebouchage des nids de poule en asphalte ou en béton
- Réparation ou placement de bollards



- Réalisation d'expulsions ou saisies
- Rebouchage des ornières en bord de route
- Pose de bancs publics
- Nettoyage de signalisation
- Réparation de mobilier urbain accidenté ou vandalisé



- Renfort pour les festivités
- Pose de signalisation provisoire demandée par la police (arrêtés de police)
- Signalisation courses cyclistes
- Terrassement de tranchée pour le placement de canalisations



Camions :

- Transport de matériaux pour la voirie
- Transport pour les fossoyeurs
- Pose et évacuation de containers d'herbe et matériel pour le plan vert
- Evacuation de dépôts sauvages importants
- Interventions diverses lors d'orages et tempêtes
- Evacuation de containers de tri du dépôt communal



- Evacuation de containers de terre, de déchets de voirie et bâtiment du dépôt communal de Ways
- Transport lors de festivités importantes
- Interventions lors de saisies ou d'expulsions
- Placement de tôles pour le passage des voitures ou piétons lors de travaux
- Evacuation de véhicules saisis
- Transports des scouts pour les camps d'été

Tracteur de fauche et d'élagage :

- Fauchage des bords de chaussées



- Elagage de chemins étroits pour le passage d'engins agricoles
- Broyage des arbres élagués par le plan vert
- Entretien du RAVEL

Camion brosse :

- Nettoyage des rues
- curage d'avaloirs
- Interventions lors des orages
- Evacuation des eaux lors d'inondation de routes
- Ramassage des feuilles en automne



- Vidange des avaloirs sur demandes
- Ramassage des dépôts sauvages
- Nettoyage du centre de Genappe

Les festivités :

- Montages et démontages de plus ou moins 200 festivités. Les podiums, les stands sont montés par le personnel communal même lors de festivités organisées par des associations. En voici quelques-unes :
- Le Beau vélo de Ravel



- Fancy-fairs des écoles
- Carnaval
- Marché de Noël
- Mérite sportif
- Théâtre au château



- Halloween
- Terrains de foot
- Festivités organisées par le Centre culturel et le Syndicat d'initiative (Théâtre à l'école, les Apéros, Bivouac, Louis XI, Genappe perd la Boule,...)
- Tour St Barthélemy
- Cross de Bousval
- Festivités organisées par la bibliothèque
- Echanges de plantes
- Les fêtes de Villages, Ducasse de Ways, Baisy-Thy, Houtain-le-Val,...
- St Hubert
- Théâtre à la salle de Loupogne
- Corrida de Bousval
- Place aux enfants
- Fêtes des voisins
- Courses cyclistes

Les Espaces verts :

Plantations et aménagements



En 2018, l'équipe a réalisé l'aménagement des espaces verts dans divers parcs et le long des voiries de l'entité de Genappe :

- aménagement d'une nouvelle pelouse de la plaine de jeux à Glabais (rue Eugène Philippe) ;
- aménagement d'une pelouse de la nouvelle plaine de jeux à Baisy-Thy près des logements sociaux ;
- aménagement d'une pelouse à la Rue de la Station près du nouveau terrain Omnisports ;
- aménagement de la moitié du terrain de foot, à Notre-Dame-de-Foy de Loupoigne : préparation et semis d'un nouveau gazon (dégâts causés par les corbeaux) ;
- réaménagement des parterres à la Rue Emile François ;
- remplacement de plusieurs variétés d'arbres cassés tout au long de la voirie des divers sites de la Ville (ex. : Liquidambar à la rue de la Station, le long du Ravel) ;
- aménagement de certains parterres, avec plantation de plantes vivaces en lieu et place des plantes annuelles ;
- mise en valeur des parterres de l'Espace 2000 ;
- remplacement des plantes mortes et entretien de l'Avenue du Parc, à Loupoigne ;
- remplacement des plantes annuelles par des plantes vivaces dans plusieurs sites de la Ville ;
- mise en valeur des bacs à fleurs exposés à différents endroits de la Ville et remplacement des plantes annuelles par des plantes vivaces ;
- mise en valeur des parterres au Parvis Saint-Joseph, rue de la Station avec plantation des plantes annuelles tant en été qu'en hiver ;
- remplacement des plantes manquantes au niveau des haies de carpinus et des haies vives du côté du Carrefour Market à la Place de la Gare ;
- remplacement des plantes vivaces au Longchamps 2 ;
- mise en valeur du parterre près de l'Eglise de Glabais, avec plantation des plantes annuelles tant en été qu'en hiver ;
- mise en valeur du parc de Ways, avec plantation des plantes annuelles tant en été qu'en hiver ;
- taille des haies et des plantes arbustives des parterres du Parc de l'Eglise de Ways, ainsi que leur entretien et leur remise en état de propreté ;
- entretien de la Place de Genappe avec des nouveaux arbres ornementaux ainsi que de tous les nouveaux parterres près de l'école de Saint Jean et Rue de Bruxelles.

- entretien des nouveaux parterres du parking de Baisy-Thy, avec plantation de trois carpinus betulus fastigiata et un pyrus Chanticleer.

Plantations annuelles



Les parcs, les ronds-points et les îlots de la Ville ont été fleuris pendant les belles saisons : ils sont aménagés au printemps avec 7500 plantes annuelles de variétés différentes qui embellissent jusqu'en automne tous les divers sites de la Ville.

En automne, les parterres sont de nouveau aménagés avec 7500 pensées de couleurs différentes pour illuminer les parterres pendant les saisons hivernales et pour rester attractifs au regard de la population !

Certains parterres et ronds-points ont été réaménagés avec plantation de plantes vivaces et arbustives ; ce réaménagement permet de pouvoir réduire le nombre important des plantes annuelles et ainsi diminuer de moitié la commande des plantes annuelles.

Abattages et élagages





L'équipe du Plan Vert se mobilise pour la taille et les abattages des arbres pendant les périodes hivernales qui se prolongent jusqu'au printemps. En même temps, ils font les broyages des branches et l'évacuation du bois de chauffage vers le dépôt. Ils effectuent également la taille douce des plantes arbustives et des haies à l'Espace 2000 ainsi que tous les sites et talus qui ont été aménagés.

Au cours de l'année 2018, l'équipe « Espaces Verts » a réalisé :

- l'abattage d'arbres le long du Ravel ;
- l'abattage d'un grand arbre (frêne) près de la bibliothèque à l'Espace 2000 ;
- l'abattage d'un grand arbre (marronnier) près du Château de la Motte ;
- l'abattage d'un grand arbre (Hêtre pleureur) près de l'Eglise de Ways ;
- l'abattage d'un arbre à haute tige (saule) sur la Grande Route de Glabais, en allant vers Lasne ;
- l'abattage de plusieurs arbres (frênes et prunus) sur le terrain de la salle de Glabais en vue de l'aménagement de la nouvelle plaine de jeux (Rue Eugène Philippe) ;
- l'abattage d'un frêne à Baisy-Thy près des logements sociaux en vue de l'aménagement de la nouvelle plaine de jeux ;
- l'abattage d'arbres au Vieux Chemin de Céroux ;
- l'abattage de quinze arbres au monument de Baisy-Thy en allant vers Houtain-le-Val ;
- des élagages et abattages au Vieux Chemin de Wavre à Bousval ;
- l'élagage d'arbres (variété : acer platanoïdes royal red) à Baisy-thy, Rue Dernier Patard ;
- l'élagage de saules près de l'école de Baisy-Thy ;
- l'élagage des platanes à la Place de la Gare ;
- l'élagage d'un tilleul au parvis Saint-Joseph, en allant vers Loupoigne ;
- l'élagage des arbres au quartier des Crawannes ;
- l'élagage du Chêne à l'Espace 2000 ;
- la taille des arbres situés près des logements sociaux à la Chaussée de Nivelles.

Tous ces travaux ont été effectués avec des camions à nacelles de 20 mètres d'hauteur.

L'équipe du Plan Vert a également procédé au rangement des branches au bord de la voirie pour pouvoir effectuer le broyage, ainsi qu'à l'évacuation du bois de chauffage, vers le dépôt de la sucrerie, et ce pour tous les types d'abattages et d'élagages effectués dans les différents sites de la Ville.

Entretien



L'équipe « Espaces verts » a pour charge tout l'entretien des parcs ainsi que des parterres fleuris et arbustifs. Elle a pris aussi en charge l'entretien complet du parc de l'Espace 2000.

Cette équipe s'est également occupée de la tonte et du débroussaillage de plusieurs sites de la Ville ainsi que de la tonte des quatre terrains de football et leurs entretiens. Citons par exemple l'épandage des engrais, les hersages et les roulages des terrains ainsi que la tonte, les débroussaillages et l'entretien des alentours.

L'équipe du Plan Vert a également eu comme charge l'entretien d'un nouveau terrain de foot synthétique, qui nous a donné beaucoup de travail.

Elle a aussi pris à sa charge l'entretien (taille et mise en état de propriété) de tous les parterres à la rue des Lilas.

Elle s'occupe aussi de l'entretien, de la taille des parterres arbustifs, de la taille des haies et de la taille des talus qui sont aménagés avec des

plantes couvre-sols. Mentionnons comme exemple : les talus du parking du terrain de foot d'Houtain-le-Val, « Notre Dame de Foy ».

Les membres de l'équipe « Espaces verts » effectuent également les désherbages. Pendant l'été, ils ont mis en œuvre une équipe pour l'entretien des divers sentiers de promenade de la Ville de Genappe et ont pris aussi en charge les arrosages des parterres fleuris.

N.B. : L'application des produits photo-sanitaires a été réduite à 100 % jusqu'à présent, pour arriver à une non-utilisation de ces produits prochainement. Le chef de l'équipe des Espaces verts a en plus comme tâche importante de donner des instructions aux entreprises de jardinage privées sollicitées à faire des travaux d'élagage et d'abattage, et de vérifier la bonne exécution des travaux effectués par ces entreprises.

Enfin, l'équipe des « Espaces Verts » est parfois appelée à effectuer des travaux d'urgence tels que les dégâts des intempéries, et autres.

Le Bâtiment :

Crèche des « Mini-pousses » :

18 dépannages de la nouvelle pompe à chaleur. Placement et raccordement des machines à laver et séchoir.

Placement d'un système d'arrosage pour le nouveau jardin.

Réglage de la régulation des paramètres de température dans le tableau.

Crèche « petits bateaux » :

Peinture complète du bâtiment, intérieur et extérieur.



Déplacement du nouveau boiler pour la nouvelle planche à langer.
Mise en peinture de la salle de bain.

Placement et raccordement d'un nouveau boiler à la cuisine.
Dépannages radiateurs ainsi que la chaudière.
Réparation des fuites au plafond de la chaufferie.
Ainsi que divers dépannages.

Ecole de Baisy-Thy :

Réparation de fissures dans certaines classes
Fermeture de la tranchée le long du mur (kiosque)
Réparation escalier en klinkers.
Dépannage chaudière et remplacement du circulateur.
Placement d'un nouveau robinet dans la cuisine.
Réparation descentes d'eau de pluie.
Remplacement d'un urinoir dans les préfabriqués.
Remplacement de quelques toilettes dans le bâtiment de la direction.
Isolation des tuyaux à l'extérieur du bâtiment.
Remplacement des vannes thermostatiques.
Débouchage de tuyaux dans le meuble de la cuisine (salle des professeurs).



Ecole de Bousval :

Placement d'une nouvelle citerne à mazout.
Remplacement de tous les tuyaux des citernes.
Nouvelle peinture pour le co-accueil ainsi que le placement de meubles cuisine.
Placement d'un nouveau boiler, robinet, WC, lumière.
Placement de nouvelles portes dans les WC des maternelles.
Placement de 10 nouveaux WC ainsi que des nouveaux urinoirs chez les primaires.
Réparation d'une grosse fuite au radiateur
Placement de 3 nouveaux WC pour les professeurs.
Fermeture de la tranchée faite pour passer les tuyaux de Mazout.

Ecole de Loupaigne :

Réparation des pierres bleues à l'extérieur.
Réparation des escaliers de la cave.
Réparation d'un radiateur qui ne chauffe plus depuis 4 ans.
Dépannage des chaudières (très fréquent).
Remplacement de WC à l'étage.
Plusieurs fois en hiver placement de radiateur de dépannage dans différentes classes.
Divers dépannages (Wc, robinet, électricité,...)

Divers demandes :

Réparation du mur au cimetière de Glabais.
Ponçages et peinture des châssis.
Toiture de l'espace 2000.
Traitement de boiserie à l'école de Vieux-Genappe.
Tranchée au terrain de foot d'Houtain-le-Val.
Placement de tuyaux d'eau dans la tranchée, isolation et ensuite fermeture tranchée.
Réparation châssis de la salle polyvalente.
Préparation salles électorales + montage isoloirs
Préparation pour le Beau Vélo de Ravel : arrivé d'eau, échafaudage, électricité, aide au montage,
Réparation de portes dans différentes salles et classes,(salle omnisports,...)
Placement d'un plancher
Remplacement d'un circulateur à l'Hôtel de ville.
Réparations diverses à la salle omnisports,(WC, robinet, éclairage...)
Réparations diverses à la maison des jeunes et aux Ateliers du Léopard.
(Plomberie, menuiserie...)
Entretien et petite réparation de la piscine tous les jours pendant la saison
Nettoyage + vidange de la piscine.
Montage d'un échafaudage à la salle omnisports.
Arrosage des terrains de foot en été
Remplacement des vannes thermostatiques dans les locaux de l'académie de musique ainsi qu'à la bibliothèque.
Installation de nouveaux robinets dans les cimetières
Déplacement d'extincteurs dans l'église de Loupaigne.
Remplacement des urinoirs, robinets à la salle de Glabais.

Placement de la cuve d'eau au terrain de foot d'Houtain pour l'arrosage.

A cela, s'ajoute de nombreuses interventions d'urgence ou autres dépannages provenant de l'ensemble du personnel de la ville.

Une aide est apportée par l'équipe bâtiment à toutes sortes d'événements tels que le marché de Noël, Beau Vélo, Théâtre au Château, Mérite sportif, carnaval de Genappe, élections ...

Département électricité :

Installation électrique (déplacement et adaptation des prises) pour une nouvelle classe à l'école de Vieux-Genappe.

Nouvelle installation électrique pour accueillir les modules préfabriqués de la balle pelote.

Raccordement du chalet au coffret ORES (terrain de balle pelote).

Relighting (remplacement des luminaires par du led) du Hall de l'Hôtel de Ville.

Relighting du Service Urbanisme.

Nouvelle installation électrique à la morgue de Glabais.

Loft Creative People , rue de Charleroi, 1 : mise en conformité.

Installation à l'école de Houtain-le-Val d'un contrôle d'accès vidéophonie +lecteur de code +1 écran interne +boutons poussoirs de sortie.

Remplacement du système d'entrée lecteur à code + lecteur vidéo à l'école de Vieux-Genappe.

Réinstallation du tableau électrique et alimentation du système d'arrosage du terrain de foot d'Houtain-le-val.

Installation d'une sonnette de direction dans le bureau du Directeur de l'école de Baisy-Thy.

Déplacement de prises réseaux pour la réorganisation de bureau au GRH.

Système de commande de l'éclairage extérieur de la Buvette à la salle Gossiaux.

Installation d'éclairage extérieur à la salle de Glabais.

Réalisation de différents schémas électriques (unifilaire et implantations) d'installations mises en conformité.

Installation d'une ligne téléphonique ainsi qu'une ligne internet au musée de Glabais.

Installation d'une armoire ainsi qu'un coffret pour alimenter le panneau d'information

Nouvelle éclairage à détection de mouvement au terrain de pétanque.

Remplacement de tous les luminaires dans les communs par des luminaires led à l'Hôtel de Ville.

Une très grande installation pour le bon déroulement du Beau Vélo de Ravel.

Remplacement des éclairages de secours à la rue Emmanuel Lutte 6.

Installation électrique pour le marché de Noël

Installation électrique pour les mérites sportifs

Installation électrique pour Théâtre au Château

Installation électrique pour le Carnaval de Genappe

Réparation de différentes machines (électroménager et machines électriques)

Remplacement d'ampoules, soquets, condensateurs, éclairage du terrain de foot à l'aide d'un vérin hydraulique.

Installation de prises au niveau du plan de travail de la cuisine du Co-Accueil de Bousval.

A cela se rajoutent de nombreuses interventions de maintenance, dépannages, petits remplacements et autres appels urgents que nous effectuons au quotidien.

Nous assurons également les préparations et installations des nombreuses festivités que la Ville ou associations organisent.

Les cimetières

Réalisation de nombreuses inhumations.

Installation de nichoirs à Ways et à Genappe.

Pose de nouveaux caveaux de la ville.

Aménagement de la parcelle des enfants à Baisy-Thy.

Installation d'un nouvel ossuaire à Baisy-Thy.

Création de nouveaux cave-urnes dans tous les cimetières.

Installation de poubelles pour le recyclage des déchets verts.

Installation de citerne à eau pour la récupération des eaux de pluie.

Obtention du label « cimetière Nature » pour les cimetières de Ways et de Glabais.





Participation avec la manipulation de notre mini-pelle pour la propreté.
 Transport de conteneur pour les festivités, le plan vert,...
 Participation aux différentes festivités : le Beau Vélo, le marché de Noël,
 Passage au « Zéro pulvérisation » dans l'ensemble des cimetières.
 Aménagement de la parcelle des anciens combattants à Bousval.



Le département propreté :

Ramassage de trop nombreux dépôts clandestins.
 Ramassage de poubelles publiques dans la commune.
 Débroussaillage des sentiers de promenade.



Débouchage des avaloirs des entités.
 Entretien des cours d'écoles.
 Entretien du Ravel.
 Répondre au diverses urgences de la commune



Nettoyage des rues avec les 2 camions brosses



Répondre aux demandes de la population avec le logiciel Betterstreet
Nettoyage des boues.



Nettoyage dans les cités des Crawannes, Saint-Géry et de la Cresonnière.
Nettoyage de chaque lieu avant les festivités.
Préparation et entretien du circuit pour le Beau Vélo de Ravel.
Participation aux préparations des différentes festivités.
Nettoyage de nombreux graffitis sur le Ravel notamment avec « été solidaire ».

ENVIRONNEMENT

Conseillère Environnement – 1ETP
Roland Aude

Conseillère en environnement- ½ ETP
Swerts Anne-Sophie

Administratif (18h/semaine)
Borremans Caroline

LE SERVICE

TROIS MISSIONS ESSENTIELLES

1. Conseil et sensibilisation, interface à l'égard des citoyens,
2. Porteur de projets de divers ordres dans diverses matières,
3. Rôle de transversalité au sein de l'administration communale.

LES MATIERES

- *Environnement :*

- ✓ Cours d'eau :
 - Gestion des cours d'eau de 3ème catégorie.
 - Information et sensibilisation en matière de cours d'eau.
 - Mise en œuvre et suivi du programme d'actions du Contrat de rivière Dyle-Gette.
- ✓ Gestion des déchets :
 - Suivi administratif et technique de la gestion des déchets communaux et ménagers. Et dans ce cadre, contact avec l'Intercommunale et la Région wallonne.
 - Suivi des plaintes en matière de collecte des déchets ménagers.
 - Développement d'actions de sensibilisation en matière de production déchets ménagers.
 - Gestion et suivi des déchets communaux (issus de l'activité des services communaux).
- ✓ Propreté publique : actions de sensibilisation, acquisition de mobilier urbain,...
- ✓ Espaces verts (en collaboration avec les équipes Plan vert et Cimetière) :
 - Suivi des espaces verts communaux (planification des abattages, élagages, plantations,...).
 - Mise en place de la gestion différenciée des espaces verts communaux en ce compris les cimetières.
 - Mise en place du zéro phyto dans l'ensemble des espaces verts communaux, en ce compris les cimetières.
 - Avis sur les demandes d'abattage.
 - Suivi, développement et soutien d'actions/projets communaux et/ou privés qui visent à préserver et/ou à promouvoir la biodiversité.
- ✓ Urbanisme : avis sur certaines demandes de permis.

- **Mobilité/ Circulation :**

- ✓ Sécurité routière.
- ✓ Plan communal de Mobilité : suivi et coordination du projet.
- ✓ Gestion de la zone bleue (règlementation et traitement des plaintes).
- ✓ Projets divers en matière de mobilité douce : développement de projet de cheminements doux /cyclables, aménagement de mobilier,
- ✓ Entretien, préservation et défense des sentiers et chemins :
Actions de sensibilisation, suivi des travaux de réhabilitation des sentiers, gestion des conflits en matière de sentiers et chemins, collaboration avec les associations actives en la matière, secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission sentiers, chemins, cours d'eau et érosion.
- ✓ Urbanisme : avis sur certaines demandes de permis, participation aux réunions de concertation dans le cadre de certains dossiers (lotissements, PCA, RUE,....).
- ✓ Secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission de circulation.

- **Agriculture :**

- ✓ Secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission agriculture, gestion des contacts avec les agriculteurs.
- ✓ Calamités agricoles.
- ✓ Lutte contre les coulées boueuses : gestion et mise en œuvre des projets de lutte.

- **Développement rural :**

- ✓ Coordination du PCDR-A21L : Secrétaire de la Commission locale de développement rural.
- ✓ Appel à projet Leader- Constitution d'un GAL : Personne relais au sein de l'Administration communale.

- **Communication/Information :**

- ✓ Information à la population en direct, par téléphone, par courrier ou courriel, rédaction d'articles pour le bulletin communal et alimentation et mise à jour du site internet.
- ✓ Actions de sensibilisation.

INFORMATION-COMMUNICATION

ARTICLES DANS LE BULLETIN COMMUNAL

Novembre 2017 :

Distribution des sacs poubelles
Gîte pour chauve-souris dans le cimetière de Bousval
Distribution des arbres pour la Sainte-Catherine
Action Radon

Décembre 2017 :

Devenez ambassadeurs de la propreté
Genappe compte deux « Cimetières Nature »
Information dans les cimetières
Calendrier de collecte des déchets 2018
Collecte des sapins de Noël

Janvier 2018 :

Be Wapp
Conférences et débats autour de nos abeilles et leur nectar
Les cours d'eau de Genappe sont signalés !
Radars préventifs devant les écoles
Calendrier de collecte des déchets 2018
Collecte des sapins de Noël
GAL- information
PCDR- approbation
Circulation- nouvelles mesures sur le territoire

Février 2018 :

Be Wapp
Conférence Zéro Déchet – « Zéro Carabistouille »
2018 : Objectif Zéro Déchet !
Muntjac de Chine- information
Trophée Incidences 2018
Collecte des P/C
Lutte contre les inondations

Mars 2018 :

Objectif Zéro Déchet
Be Wapp
Plate-forme inondation
Avis signaleurs Beau Vélo de Ravel
Le Hérisson

Avril 2018 :

Défi familles Zéro déchet, c'est parti !
Lutte contre les inondations
Collecte des vélos
Pulvérisations agricoles

Mai 2018 :

Be Wapp : bilan du Grand Nettoyage
Zéro Déchet – Retour des familles engagées dans le défi !

Juin 2018 :

Collecte de Vélos - Merci
Zéro Déchet – Un évènement ou presque ... Genappe reçoit Jérémie Pichon
Zéro Déchet – Le Défi continue !
Voyage à Falaën
Voyage à Libramont
10 ans du Ravel
Agriculture et santé- pulvérisation agricole

Septembre 2018 :

Semaine de l'environnement
Commission dégâts agricoles
Label commune pedestre
Dératisation
Brèves environnement

Octobre 2018 :

Label cimetièrre Nature
Langes lavables- primes
Enquête publique- bruit routier
Ressourceries- Restor sentiers et agriculture

ALIMENTATION DU SITE INTERNET

Actualité de la plus récente à la plus ancienne :

- Label cimetièrre Nature
- Prime communale langues lavables
- Distribution de sacs prépayés
- Action Radon, c'est maintenant
- 8^{ème} semaine de l'environnement

- Participez à la balade gourmande de Falaën
- Visite de la foire de Libramont
- Visite de la RND
- Hêtre remarque à la cure de Ways – Pourquoi l'avoir abattu ?
- Le réseau point nœud opérationnel sur Genappe
- Collecte 2018 de bâches agricoles dans votre parc à conteneurs
- Planter une haie ou semer une prairie fleurie – Opération 2018
- BE Wapp : Ils ont participé au grand nettoyage de printemps
- Le programme communal de développement rural accepté

Zéro Déchet

- Défi famille – Zéro Déchet (Objectif du défi)
- Conférence Zérocarabistouille
- Formulaire d'inscription défi famille ZD
- Défi famille – ZD – C'est parti
- Les ouvrages en lien avec le zéro déchet
- Visite d'une épicerie en vrac
- Atelier « S'organiser pour cuisiner ZD »
- Où faire ses courses ZD à Genappe ?
- Un évènement ou presque, Genappe reçoit Jérémie Pichon

Langes lavables :

- Prime communale
- Règlement et formulaire

RENCONTRES DIVERSES

En février 2018, le service a rencontré le conseil communal des enfants pour lui présenter les diverses missions du service et répondre aux questions des petits conseillers.

FACEBOOK

La ville a ouvert une page Facebook sur laquelle nous postons également les actualités du service environnement-mobilité.

LOCATION DU DETECTEUR DE RADON

Sur la période qui nous concerne, 10 ménages ont loué le détecteur de radon. Aucun n'a obtenu de taux nécessitant la prise de mesure particulière.

DECHETS

COMPTABILITE DES DECHETS MENAGERS

Action 1 : Suivi et gestion administrative des formalités légales en matière de déchets auprès de la Région wallonne (coût-vérité, prélèvement sanction, taxes diverses,).

Action 2 : Suivi et gestion administrative des dossiers relatifs aux déchets auprès de l'Intercommunale (élaboration des calendriers de collectes, suivi des collectes et des points d'apport volontaire, participation aux actions organisées par l'Intercommunale,...).

SUIVI DES COLLECTES DE DECHETS MENAGERS

Action 1 : Suivi des collectes en porte-à-porte : gestion des plaintes citoyennes auprès des organismes de collecte de déchets.

Action 2 : Distribution des sacs poubelles prépayés. Le service environnement a assuré 9 permanences dans les villages en vue de la distribution desdits sacs aux citoyens ayant honoré leur taxe immondice. 3691 ménages sont venus chercher leur rouleau de sacs poubelles en 2017 soit 2832 rouleaux de 60l et 859 de 30l.

GESTION DES DECHETS COMMUNAUX

Action 1 : Passation d'un marché de services en vue du traitement et du transport des déchets produits par les services communaux ou collectés dans les espaces publics (dépôts clandestins, vidange des poubelles publiques,). Il s'agit d'un marché pluriannuel qui a été relancé début 2017.

ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA REDUCTION DE LA PRODUCTION DES DECHETS MENAGERS ET AU REEMPLOI

Actions au sein des recyparcs

Comme chaque année, le Ville de Genappe collabore avec l'InBW dans le cadre de :

- La collecte de jouets dans les parcs à conteneurs.
- La collecte des vélos dans les parcs à conteneurs.
- La collecte des bâches agricoles dans les parcs à conteneurs.
- La collecte des huiles et graisses de fritures.
- La collecte des pots de fleurs.
- La collecte des livres.

Campagne « Zéro déchet »- Un défi Famille

Fin octobre 2017, une première réunion était organisée entre la Ville et l'asbl Espace Environnement afin de réfléchir ensemble au contenu d'une campagne Zéro Déchet avec les citoyens. Nous sommes partis sur le principe d'un défi Famille.



Dans un premier temps, nous avons cherché à connaître les besoins, les souhaits, les idées de chacun pour offrir une campagne zéro déchet adaptée aux besoins et aux réalités de tous.

La campagne de recrutement des familles a commencé mi-février avec la conférence de Sylvie Droulans et de sa famille "Zérocarabistouille", engagée dans le zéro déchet depuis quelques années.

Vingt-deux familles de l'entité, ont, pendant 9 mois été accompagnées par le service environnement et Espace

environnement et ont pu bénéficier d'une série de conseils à travers différents ateliers et réunions d'échange (8 réunions d'échanges et 12 ateliers).

Les différents ateliers/réunion réalisés :

- Soirée de lancement du défi
- Visite des magasins ZD
- Conférence sur le désencombrement
- S'organiser pour cuisiner ZD
- Conservation des aliments (atelier réalisé à 2 reprises)
- Faire un tour des magasins de la ville qui proposent du ZD
- Bricolage ZD
- Initiation au jardin
- Vacances ZD
- Rentrée ZD
- Création de Beeswrap et Tawhashi



- Atelier de produit d'entretien fait maison (atelier réalisé à 2 reprises)
- Réunion d'échange de trucs et astuces
- Des fêtes ZD
- Apéro ZD

Fin novembre 2018 le défi Famille se clôturera autour d'une dernière rencontre. A cette occasion, nous ferons un feedback/bilan du défi, et observerons la quantité de déchet réduite.

Le défi famille zéro déchet a demandé un investissement financier et humain pour le service. Nous souhaitons donc pérenniser le projet dans le temps mais aussi que celui-ci essème et incite d'autres familles à se lancer le défi de diminuer leur quantité de déchets ménagers. C'est la raison pour laquelle nous poursuivrons, mais de façon moins intensive, les rencontres, les conférences et/ou ateliers.



Campagne Zéro Déchet dans les écoles

Nous avons questionné les écoles de l'entité sur leur production de déchets. Chaque direction a reçu un questionnaire afin d'analyser la gestion des déchets dans leur école. Les résultats de l'enquête serviront de base de travail pour identifier les actions à mener dans les différentes écoles.

Tri des déchets

Poursuite du tri des déchets dans les bâtiments communaux et para communaux. Le tri fonctionne efficacement dans les écoles et les bâtiments communaux (services communaux- administration centrale, crèche, bibliothèque,...).

De ce fait, certains établissements réclament du matériel supplémentaire. Des conteneurs de tri ont été achetés cette année pour l'école de Baisy-Thy, pour la nouvelle crèche de Bousval, pour les scouts de Bousval, ainsi qu'un gros conteneur a été acheté pour le Cimetière de Ways (dans l'objectif d'instaurer le tri des déchets verts dans ce cimetière).

ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA PROPRETE PUBLIQUE

Déjections canines

Nous avons fait réaliser des panneaux de sensibilisation sur la responsabilité des maîtres de ramasser les excréments de leur chien. Ces derniers ont été placés dans divers endroits « sensibles » où les citoyens ont pris l'habitude d'y faire croquer leur chien sans ramasser les crottes (Cure de Bousval, Pôle Culturel, ...). Cela pose un réel problème d'hygiène pour les équipes qui entretiennent les espaces verts.

Concernant la propreté canine, un marché concernant l'acquisition de distributeurs de sacs « ramasse crotte » va être lancé fin 2018.

Be Wapp

Coordination de la campagne 2018 BE Wapp sur le territoire de Genappe (23, 24 et 25 mars). L'objectif du Grand Nettoyage de Printemps est de mobiliser et de sensibiliser les citoyens à la propreté publique.



Comme l'an dernier, la Ville a participé à l'opération en apportant son soutien aux équipes citoyennes ! Equipées de gilets fluos et de gants, ce ne sont pas moins de 568 personnes qui ont nettoyé rues et sentiers de la Ville.

Sur l'ensemble du territoire, ils ont récolté plus de 157 sacs poubelles (47 bleus et 110 blancs).

La participation était variée : des citoyens, des associations et des écoles communales.

Ambassadeurs propreté

Le service soutient l'action « ambassadeurs propreté » organisée par la Région Wallonne. Les citoyens s'inscrivent à l'action afin de maintenir propre une rue ou un quartier pendant toute l'année.

Ils reçoivent le matériel nécessaire à la collecte des déchets par la Région Wallonne.

La ville prend en charge l'enlèvement et le traitement des déchets collectés.

Nous avons 31 personnes/familles inscrites sur le territoire en tant qu'ambassadeurs.

Langes lavables- Instauration d'une prime

Dans le cadre de la campagne de réduction de déchet. Nous avons mis en place une prime concernant l'utilisation des langes lavables pour l'année 2018 et 2019.

En effet, l'utilisation des langes lavables présente de nombreux avantages tant sur le plan économique qu'environnemental et de la santé : réduction des quantités de déchets mises en décharge, acquisition plus rapide de la propreté et réduction des érythèmes fessiers.

Le montant de la prime octroyée équivaut à 50 % de la facture d'achat avec un maximum de 125 €. La prime est octroyée une seule fois par enfant.

La prime a été mise en place dans le courant du mois de septembre. Fin octobre, deux demandes de prime ont été acceptées.

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

La semaine de l'environnement s'est déroulée du 17 au 23 septembre 2018, sur le thème du zéro déchet. Lors de cette semaine, nous avons accueilli près de 400 personnes lors des diverses activités.



Le programme suivant était proposé :

- Conférence sur le compostage organisée en collaboration avec l'asbl Comité Jean Pain, experte dans ce domaine.
- Projection du film "Trashed" suivi d'une rencontre avec l'asbl Eco-Conso. Film diffusé en collaboration avec le Centre Culturel de Genappe.
- Conférence « Famille (presque) Zéro Déchet » : Famille française qui s'est lancée dans le défi du zéro déchet en 2014.
- Conférence « Le zéro déchet en cuisine » organisée en collaboration de Szandra, une bousvalienne, de Little Green Box.
- Ballade « Découverte des plantes sauvages comestibles » par l'asbl Cuisine Sauvage.



DIVERS

Dératisation : Mise à disposition, gratuite, toute l'année de poison pour les rats (quantité limitée) et organisation annuelle d'une campagne de dératisation. Cette campagne est assurée par un organisme spécialisé en la matière désigné dans le cadre d'un marché de services. La campagne 2018 s'est déroulée du 26 au 28 septembre et a permis de répondre à plus 36 interventions chez des particuliers. 156 interventions en domaine public dont 8 fossés et 6 ruisseaux.

Collecte des sapins : Comme chaque année, la collecte des sapins sera financée par la Ville et assurée par un tiers.

Appel à projet : Réponse à l'appel à projet de la Région Wallonne en vue de soutenir des actions de sensibilisation à l'environnement liées à la transition écologique. Nous avons reçu une subvention d'un montant de 4500 € permettant de financer une partie du défi Familles.

Renouvellement de la convention de collecte des déchets ménagers textiles avec l'Asbl Les Petits Riens.

ESPACES VERTS ET BIODIVERSITE

AVIS TECHNIQUES

Abattages

Une trentaine d'avis ont été rendus à propos de demande privées d'abattages ou de replantations.

GESTION DIFFERENCIEE DES CIMETIERES

Label « Cimetière Nature » : cimetières de Ways et Genappe

La Ville avait déjà été récompensée pour son travail en 2015 en obtenant le label de niveau 1 pour le Cimetière de Genappe. En 2017, le cimetière de Ways obtient le label de niveau 1 et le cimetière de Genappe passe en niveau 2.

En 2018, la ville a été, à nouveau, récompensée pour ses efforts en termes de verdurisation des cimetières. Le cimetière de Glabais obtient le label de niveau 1 et le cimetière de Ways passe en niveau 2.



Ces labels ont été obtenus grâce aux différents aménagements réalisés dans ces cimetières et ayant pour but de promouvoir la biodiversité, la nature et la réduction voire la suppression complète de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Parmi les aménagements réalisés :

- Engazonnement des allées principales des cimetières,
- Plantation de plusieurs haies et arbres,
- Pose de plantes grimpantes sur certains murs,
- Placement de bancs à plusieurs endroits du cimetière pour permettre le recueillement,
- Plantation de plusieurs m² de sédum dans les intertombes,
- Multiplication des parterres de plantes vivaces,
- Placement de conteneurs de tri des déchets. Les déchets verts sont séparés des autres et suivent une filière de traitement qui leur est propre,
- Pose de panneaux d'informations dans les cimetières afin d'informer les citoyens sur la démarche entreprise par la Ville.

Aménagement de la parcelle des enfants du cimetière de Baisy-Thy

La parcelle des enfants, qui nécessite, selon nous, une attention plus particulière a fait l'objet d'un nouvel aménagement imaginé avec la collaboration d'Ecawal.

Cette zone n'était pas aménagée et était peu propice au recueillement. Aujourd'hui, l'espace est restructuré, un cheminement entre les tombes a été réalisé et de nouvelles plantations aux coloris blanc/argenté (évolutives au fil des saisons) ont été plantées. L'aménagement permet à présent une plus grande intimité.

Avant



Après



Aménagement de la pelouse d'honneur des anciens combattants au cimetière de Bousval

La commune accorde de l'importance à son patrimoine mémoriel et il était important de réaménager dignement cette parcelle et les monuments qui la composent. C'est la raison pour laquelle, la pelouse d'honneur a retenu toute notre attention.

Nos équipes ont réalisé différents aménagements :

- ils ont délimité l'allée centrale et les abords de chaque ligne de stèles, des copeaux ont été posés autour des stèles, afin d'éviter la repousse de plantes indésirables,
- les abords en graviers ont été ensemencés,
- différentes plantations ont pris place autour des stèles,
- le béton sur lequel le monument repose va être teint et l'on va procéder à la réfection du lettrage de chaque stèle.

Avant



Après



Ensemencement du Cimetière de Glabais

L'ensemble du cimetière de Glabais a été ensencé d'une pelouse à croissance lente. Ces travaux ont permis au cimetière d'obtenir le niveau 1 du label.



Ensemencement des secondaires allées : Cimetière de Ways



Ensemencement partiel du cimetière de Ways avec du gazon à croissance lente.

Aménagement de la parcelle des anciens combattants au cimetière de Baisy-Thy

Grâce aux plants reçus, fin 2017 dans le cadre de la semaine de l'arbre, la parcelle des anciens combattants du cimetière de Baisy-Thy a pu être mise en valeur via la plantation d'une haie, d'arbres et de vivaces.



Panneaux : Citerne à eaux de pluie

Nous avons mis en place un système de récupération des eaux de pluies via des citernes aériennes dans lesquels les citoyens peuvent venir prendre l'eau pour arroser les plantations.

Des panneaux pour informer les citoyens ont été réalisés et placés dans les cimetières de Ways, Bousval et Genappe.

Cimetière de Houtain-le-Val : Aménagement d'un gîte à chouette-effraie

La toiture de la morgue d'Houtain-le-Val va être aménagée pour y placer un gîte à chouette effraie. Un partenariat est mis en place, avec la cellule Natagora de Genappe, pour réaliser ce gîte.

Un marché pour la réalisation des travaux est en cours.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Organisation de promenades

La visite de la réserve naturelle domaniale rencontre toujours autant de succès. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé, en collaboration avec Environnement –Dyle et des guides,

ornithologues, un nouveau cycle de visites. Sur la période concernée, 14 promenades ont été organisées.

Ces promenades ont brassé pas moins de 128 participants. Lors de chaque visite, un flyer retraçant brièvement l'historique du site, son intérêt biologique et une carte des lieux, est distribuée aux visiteurs.

Gestion des plantes invasives

Un marché de lutte contre les plantes invasives a été lancé en 2018 pour un montant de 10.000€. La ville a mené une campagne de lutte contre la balsamine de l'Himalaya et la berce du caucase.

En ce qui concerne la Berce, une action ciblée a été menée à Bousval en collaboration avec la Région wallonne.

En ce qui concerne la balsamine, les abords de la Dyle ont été traités jusqu'à la confluence de la Falise, à Thy. La Falise a été parcourue jusqu'à Hattain.

Semaine de l'arbre

DISTRIBUTION DES PLANTES LORS DE LA SAINTE CATHERINE

Cette année, les petits fruitiers sont mis à l'honneur par la Région Wallonne. La ville assurera la distribution sur fonds propres et visera non seulement les petits fruitiers mais aussi des plants permettant l'aménagement de haies mixtes. La distribution aura lieu le samedi 24 novembre.

Parmi les essences proposées: érable, charme, noisetier, aubépine, framboisier, cassis, groseillier, prunelier, sureaux, myrtille, 3 sortes différentes de vignes de tables (Muscade Ambourg noir, Cardinal Vitisvinifera rose, Shasselas). Nous proposons 2435 plants à nos citoyens.

APPEL A PROJET- AMENAGEMENT DE NOS ESPACES VERTS COMMUNAUX

Nous avons fait une demande pour divers plants dans le cadre de l'aménagement de nos cimetières. Notre candidature a été retenue. Nous allons recevoir différents plants pour aménager le cimetière de Loupoigne. Un sapin empiétant sur les concessions va être remplacé par un crataegus monogyna. Au cimetière de Baisy-Thy, plusieurs taxus baccata ont été demandés afin d'offrir un paysage plus accueillant, l'objectif étant de créer des taupières avec les plants reçus.

DIVERS

1. Marché de fournitures : acquisition de plantes vivaces et de fournitures pour plantations- 15.000€
2. Marché de fourniture : acquisition de plants pour les cimetières-5.000€
3. Marché de services : élagage d'arbres sur des voiries communales- 10.000€
4. Marché de travaux : dessouchage d'arbres se trouvant sur des voiries communales- 5.000€
5. Marché de travaux : entretien des plantations aux abords du Ravel- 10.000€
6. Marché de services : Tontes des espaces verts – Une analyse poussée du territoire a été réalisée. Suite à celle-ci, le service a augmenté la quantité de surface tondre par tiers- 25.000€
7. Collaboration avec les associations dans le cadre de la traversée de batraciens. Soutien logistique (barrières Nadar, signalisation,...) + article dans le bulletin communal et impression d'affiches.
8. Collaboration avec les associations dans le cadre de la nuit de la Chauve Souris. Soutien logistique + article dans le bulletin communal.
9. Introduction de dossiers de demande de subsides auprès de la Région wallonne et la Province du Brabant wallon :
 - i. Installation d'un gîte pour la petite faune.
 - ii. Encourager le fleurissement, la végétalisation, l'amélioration et l'embellissement du cadre de vie – Villes et Villages fleuris – Candidature retenue. Une visite de terrain a été organisée par la province, nous avons

également reçu un coaching de la commune de Nivelles. Nous attendons des nouvelles concernant notre labellisation « Ville et Villages fleuris ». Subside reçu - 12.442,64 €

10. Soutien logistique aux associations pour des évènements divers : fête des pollinisateurs organisée par Natagora.

EAU

CURAGE DES COURS D'EAU

Curage des cours d'eau de troisième catégorie. Chaque année, la Ville consacre un budget de 10.000€ pour des travaux de curage ou d'autres travaux sur les cours d'eau (passerelles, réfection de berges,...).

Cette année, les sites suivants ont été curés :

- La Dyle à Houtain le Val- rue du Pavillon.
- Le Ry d'Aronelles à Ways entre la N5 et la rue de Ways.

La Ville organise chaque année, en collaboration avec la Province, la visite des cours d'eau. Cette rencontre a pour objectif de faire, avec la Province, gestionnaire des cours d'eau de catégorie 2, le point sur l'état des cours d'eau et de définir les priorités d'intervention sur les cours d'eau et les ouvrages d'art pour l'année à venir.



REFECTION DES BERGES DE L'ETANG DU PARC DE LA DYLE

Fin octobre, la société Eecocur débutait les travaux de réfection des berges de l'étang du Parc de la Dyle. Les berges de l'étang s'érodaient d'année en année provoquant une situation parfois risquée pour les usagers ou les simples promeneurs. Les berges ont donc été consolidées notamment par le placement d'un azobé suffisamment épais pour être le plus durable possible. Nous avons veillé à ce que l'étang, qui contribue largement à l'intérêt du site tant sur le plan paysager que de la biodiversité, garde ses courbes naturelles et nous pouvons affirmer que c'est une réussite. La réfection de cet état est également une belle étape dans la perspective de l'aménagement du Parc.



CONTRAT DE RIVIERE DYLE-GETTE

Signalétique des cours d'eau

Le réseau hydrographique est dense sur le territoire de notre commune. Il constitue d'ailleurs l'une des richesses de son patrimoine naturel. A l'initiative du contrat de rivière et en collaboration avec celui-ci, la signalisation de quelques cours d'eau a été réalisée dernièrement.

La Cala, la Dyle, la Falise, le Fonteny, le Ry de Pombroux, le Ruisseau Fontaine del Grimande, le Ry d'Hez, Ry d'Hondeuse ou encore le Ry du Marais des chiens ont été mis en valeur.

Cela contribue à faire connaître le patrimoine naturel local.

Opération de nettoyage de la Dyle

A l'occasion des festivités des 10 ans du Ravel entre Court-St-Etienne et Genappe, un nettoyage de la Dyle a été effectué par Aqua Terra.

Ce nettoyage a duré 3 jours à l'occasion desquels des écoles et des bénévoles sont venus prêter main forte à Anne-Laur pour enlever les déchets du lit du cours d'eau.



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Dispositifs de lutte contre les inondations

ZONE D'EXTENSION DE CRUE

Le projet de la zone d'extension de crue sur la Cala à Glabais progresse. La réunion d'information préalable était organisée dernièrement. Le dossier de demande de permis d'environnement sera introduit prochainement par Inbw en charge de la maîtrise de l'ouvrage.

ZONE D'IMMERSION TEMPORAIRE

La zone d'immersion temporaire de Glabais est sortie de terre. Située aux abords de l'avenue Reine Astrid à hauteur du Chemin Baty des Flamandes, elle permettra de stocker 2726m³ d'eau en provenance d'un bassin versant conséquent récoltant des eaux en provenance des champs mais aussi des voiries. Le système de rétention permettra une vidange du bassin en 20h00.



Une troisième zone d'immersion temporaire est encore à l'étude, elle devrait être située entre les rues Tubiermont et Taburiaux à Vieux-Genappe. Elle a pour objectif de protéger les habitations des rues A. Gossiaux et Tubiermont ainsi que de soulager les rues Vandevandel et Semal. En ce qui concerne

cette zone, nous avons entamé les négociations avec le propriétaire. Différents projets en matière d'acquisition seront prochainement transmis au Comité d'acquisition afin d'estimer le montant des acquisitions en vue de l'aménagement de la zone d'immersion.

AMENAGEMENT DE PETITS DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LES COULEES BOUEUSES

Sur base du rapport dressé en 2017 par le bureau Géodex, un marché de travaux a été lancé et attribué en 2018. Pour rappel, 31 sites d'intervention ont été préconisés. Les travaux ont débuté au printemps 2018 et sont toujours en cours.

Les interventions suivantes ont été réalisées :

Rue Emile François à Ways :

- Placement d'environ 200m de fascines.
- Nettoyage et curage du fossé.

Avenue de l'Horizon à Bousval :

- Renforcement d'un talus érodé par la pose de fascines.

Avenue des Combattants à Bousval :

- Placement d'environ 80 m de fascine.

Rue de la Croix à Bousval :

- Aménagement d'un chenal pour canaliser les eaux.
- Pose de fascines en bordure de champs.

Rue du Point du Jour à Bousval :

- Nettoyage du fossé.



Chemin de l'Alfer à Bousval :

- Mise à gabarit d'un fossé existant
- Aménagement d'une entrée de prairie pour guider les eaux vers le cours d'eau.
- Plantation d'une haie vive.

Chaussée de Nivelles à Vieux-Genappe :

- Curage d'un fossé

Route de Lillois à Vieux-Genappe :

- Curage et mise à gabarit d'un fossé
- Réduction d'un exutoire pour retenir les eaux en aval du fossé

Chemin de la Cense brulée à Vieux-Genappe :

- Endoscopie du réseau d'égouttage
- Curage d'une grille transversale.

Bordure du Ravel à Vieux-Genappe :

- Aménagement d'un fossé, d'une traversée sous le Ravel pour éloigner les eaux des habitations.

Rue de Thy à Baisy-Thy :

- curage du fossé.
- remplacement du pertuis dudit fossé.

Chemin de Wavre à Bousval :

- modification des bordures et pose d'un nouveau filet d'eau et d'un avaloir supplémentaire.

Carrefour Chemin de Wavre/Avenue de la Motte à Bousval :

- aménagement d'un petit chenal pour guider les eaux vers le point bas.



PLATE –FORME DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Environ tous les 4 mois, à l'initiative de la commune de Court-Saint-Etienne, qui a elle aussi été fortement impactée par les inondations de Juin 2016, différents acteurs du territoire se retrouvent pour faire le point sur les actions qui ont été menées dans leur domaine de compétence en vue de prévenir et de lutter contre les inondations.

On retrouve autour de la table, des communes (Genappe, Court-St-Etienne, Ottignies, Wavre, ...), la Province du Brabant wallon (en charge de la gestion de cours d'eau et d'étude d'ouvrages de lutte contre les inondations), la Région wallonne (gestionnaire de cours d'eau), in BW et plus particulièrement le département en charge de l'égouttage et assainissement, le Contrat de rivière Dyle-Gette,

A cette occasion, nous avons appris que, cette année, la province allait placer un limnimètre sur la cala à Bousval (à hauteur de la rue du Sablon). La Région wallonne, a de son côté, lancé une étude de faisabilité technique et financière pour la réalisation d'un bassin d'orage sur la Dyle à Thy.

Le service environnement participe à cette plate-forme.

DIVERS

- Introduction d'un dossier de demande de subside auprès de la Province du Brabant wallon en vue de la réalisation d'ouvrages de lutte contre les coulées boueuses – Zone d'immersion temporaire de Glabais-Candidature retenue- subside de 20.000€ octroyée.

AVIS URBANISME (lotir, rénovation ou construction)

Une dizaine d'avis ont été remis sur des projets urbanistiques (que soit en matière environnement ou mobilité). D'autres avis sur des permis de bâtir ou lotir ont également été remis via la commission de circulation.

La conseillère en environnement participe également à certaines réunions relatives aux projets d'aménagement du territoire tels que le schéma de structure communal ou les plans communaux d'aménagement.

AGENDA 21 LOCAL- PCDR

CLDR

Commission du 9 octobre 2017

Suivi de la procédure d'approbation du PCDR
Rôle de la CLDR- rappel
Composition de la CLDR
Rôle des groupes de travail
Etat d'avancement des fiches projets

Commission du 27 novembre 2017

Présentation du Plan Pollec
Présentation du GAL
Liens entre les plans Pollec, GAL et PCDR
Etablissement des groupes de travail
Présence vs absentéisme, que faire ?

Commission du 17 avril 2018

Etat des lieux de fiches projets
Retour du délégué Pollec
Rencontre inter-CLDR avec les Bons Villers

Mardi 24 avril 2018

Rencontre avec la CLDR de les Bons Villers

Groupes de travail en cours

Aménagement de la Place de Bousval
Actions de sensibilisation de la population à la richesse de l'environnement
Sensibilisation de la population aux enjeux environnement/santé et éco-consommation
Promotion et valorisation des produits locaux
Mise en place d'une plate-forme du volontariat

Etat d'avancement des fiches projets

FP17- AMENAGEMENT DE LA PLACE DE BOUSVAL (LOT 1)

Rappel de la fiche la fiche vise l'aménagement de la Place de Bousval.

Avancées : Cette fiche est la première convention que nous avons déposée auprès du Gouvernement wallon. Dans cette perspective, à l'issue de l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon, nous avons organisé une réunion de coordination obligatoire avec les services de la Région wallonne afin de leur présenter la fiche projet et de la faire valider par eux. Ladite réunion était organisée en mars 2018.

La fiche projet e ensuite été proposée au Ministre compétent pour en faire découler un projet de convention faisabilité par laquelle le Ministre s'engage à financer la commune pour l'étude relative à l'aménagement de la place. Ladite convention a été soumise au Conseil communal d'août 2018.

Nous sommes dans l'attente de l'approbation de la convention par le Ministre.

Dans l'entrefaite, nous avons lancé un marché de services en vue de l'étude de l'aménagement de la Place. Le marché ne sera attribué qu'au retour de la convention faisabilité validée par le Ministre.

FP10- MISE EN PLACE D'UNE PLATE-FORME DU VOLONTARIAT (LOT 1)

Rappel de la fiche : Il s'agit de développer et d'encourager le bénévolat des seniors et aussi des personnes de tout âge en créant une plateforme du bénévolat qui pourrait créer et gérer :

- Un répertoire des associations et de leurs besoins ;
- Une base de données de bénévoles et de leur domaine de prédilection ;
- Des équipes de bénévoles répartis par thème (par ex. jeunes, seniors, nature, événements).

Cette plateforme aurait également pour missions de communiquer sur les besoins des associations et d'inciter les seniors ainsi que les personnes de toutes les tranches d'âges à participer en mettant en avant la valeur ajoutée du projet/service pour les bénévoles et les bénéficiaires.

Avancées: une première réunion a été organisée en septembre 2018. Elle réunissait autour de la table, le groupe de travail de la CLDR, le centre culturel, Justine Servais du PCS et un représentant de la plate-forme du francophone du volontariat. A cette occasion, nous avons échangé sur le projet et appris qu'une plate-forme verrait sans doute le jour dans le courant de l'année 2019 puisque dès 2018 Mme Servais va suivre une formation relative à la mise en place d'une plate-forme. Il reste donc à travailler sur les objectifs liés à la mise en place du répertoire et de la base de données dont question ci-dessus.

FP7- PROMOTION ET VALORISATION DES PRODUCTEURS LOCAUX (LOT 1)

Rappel de la fiche: Il s'agit de développer des circuits courts agricoles au sein de la Commune, à travers la mise en réseau des producteurs locaux et le renforcement du dialogue entre agriculteurs. La création d'un label des produits locaux genappois et la signalisation des exploitations agricoles pratiquant la vente directe ainsi que celle des artistes et artisans et l'organisation d'évènements promotionnels (concours cuisine, etc.) sont également envisagés. A terme la création d'une « halle polyvalente », lieu convivial de rencontre, d'échange et de commercialisation des produits locaux sera étudiée.

Avancées: Une première réunion était organisée fin avril 2018 entre le groupe de travail de la CLDR et le chargé de mission agriculture du GAL. Ce dernier avait déjà fait un travail avec les producteurs locaux qu'il est venu nous présenter ainsi que ses autres projets.

FP19- ACTIONS DE SENSIBILISATION DE LA POPULATION A LA RICHESSE ET A LA VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT (LOT 1)

Rappel de la fiche: Il s'agit de sensibiliser la population à la richesse et à la préservation de la nature pour en assurer sa conservation et son amélioration.

Phase 1 : établissement d'un inventaire du patrimoine local à valoriser ;

Phase 2 : amélioration et développement des supports de communication et des actions de promotion liées au patrimoine naturel local ;

Phase 3 : placement de panneaux d'information didactiques ;

Phase 4 : soutien aux actions de préservation et de valorisation de la réserve naturelle domaniale.

Avancées: deux réunions ont été organisées avec le groupe de travail de la CLDR. L'une en février et l'autre en mars. Le travail a d'abord consisté à déterminer ce que nous souhaitons inventorier et ce sur quoi nous voulions communiquer. S'agissait-il de tout répertorier à tout prix ou simplement de reprendre quelques sites emblématiques. Communique-t-on sur tout de quelle façon ? Rien de concret n'est encore sorti de ce travail.

FP23- MISE EN PLACE D'ACTIONS ET DE PROMOTION DE L'AGRICULTURE LOCALE/FAMILIALE DIVERSIFIEE ET ECO-RESPONSABLE (LOT 2)

Avancées: le code de bonne entente rurale reprend une série de recommandations en matière de gestion agricole. Il vise à sensibiliser tous les citoyens de l'entité à la vie à la campagne et à ce à quoi elle engage. Il s'adresse aussi bien aux citoyens qu'aux agriculteurs ce qui entre dans l'objectif d'information et sensibilisation des agriculteurs tel que repris dans la fiche projet. C'est la raison pour laquelle nous avons réuni le groupe de travail de la CLDR sur ce point. Nous lui avons présenté le projet de texte sur lequel le groupe a émis quelques suggestions et remarques qui ont, pour la plupart, été intégrées. Cette réunion était organisée en juin 2018.

GAL DU PAYS DES 4 BRAS

Participation du service aux réunions de travail et/ou citoyennes relatives aux fiches :

- Mobilité
- Agriculture
- Formation

Au niveau de la mobilité, nous avons particulièrement :

- participé à la table ronde de la mobilité organisée le 22 septembre dernier.
- contribué, avec sentiers.be et les bénévoles à l'élaboration de l'inventaire de droit des sentiers du territoire de Genappe.
- contribué à la réalisation de cartes « mobilité » sur le territoire des trois communes.

MOBILITE ET CIRCULATION

MOBILITE DOUCE

SENTIERS ET CHEMINS

COMMISSION SENTIERS, CHEMINS, COURS D'EAU ET EROSION

Le service assure le secrétariat et le suivi de cette commission.

L'objectif de la commission est :

- de mettre en évidence la problématique des chemins et sentiers de manière générale ;
- de créer un outil de mise à jour de leur statut (modification, déplacement, suppression,...) et des priorités qui doivent être accordées pour leur maintien et leur entretien ;
- d'étudier et proposer des solutions aux problèmes d'érosion de terres cultivées rencontrés sur le territoire de Genappe ;
- de mettre autour de la table l'ensemble des acteurs concernés par la problématique de façon à instaurer un dialogue constructif qui permette de faire évoluer/aboutir les projets.

Commission du 29 mars 2018

PV de la commission du 29 mars 2018

Sentier 31/Ch.10 à Ways

Sentiers 46 et autres à Vieux-Genappe

Chemin 1 à Baisy-Thy

Sentiers 24 et 25 à Loupoigne

Réhabilitation des sentiers

Suivi de la commission agriculture

Commission du 21 juin 2018

PV de la commission du 29 mars 2018

Sentier 31/Ch.10 à Ways

Sentiers 46 et autres à Vieux-Genappe

Chemin 1 à Baisy-Thy

Chemin 24 et sentier 25 à Loupoigne

Chemin 26 à Baisy-Thy-

Réhabilitation des sentiers

Suivi de la commission agriculture

Suivis divers

LABEL COMMUNE PEDESTRE

A travers ce label, c'est le rôle des communes dans la valorisation des petites voiries publiques (chemins et sentiers) qui est mis en avant. Car c'est à travers ces aménagements que les communes favorisent l'utilisation des petites voiries par le public et contribuent à modifier les habitudes en matière de mobilité.

Genappe réalise ou participe annuellement à des actions favorables à la mobilité douce et au développement du réseau des sentiers et chemins. Il aurait été dommage de ne pas le faire reconnaître. Nous pensons, par exemple, aux travaux annuels de réhabilitation des chemins et sentiers, à la collaboration avec Chemins 141 dans le cadre de divers projets dont l'entretien et la signalisation des sentiers, la participation à la Semaine des sentiers ou encore à l'organisation trimestrielle de la commission chemins et sentiers.

Comment fonctionne le label? La commune doit remplir une grille de critères obligatoires et optionnels. Nous y avons identifié les actions déjà mises en place ou celles initiées dans différents champs d'action: la diversité des usages et des usagers, le budget et le personnel communal impliqué dans ce

travail, la prise en compte des chemins et sentiers dans le cadre de l'octroi de permis, la communication, ...

Nous avons obtenu le label 1 basket ! Un bon début pour notre commune et les associations locales qui y oeuvrent et qui ne comptent pas s'arrêter là.

TRAVAUX DE REHABILITATION DES SENTIERS

Chaque année, la Ville libère un budget de 10.000€ en vue de la réhabilitation des chemins et sentiers de l'entité. Les travaux consistent en la remise à gabarit d'un sentier, à son reprofilage ou à la création de passerelles. Le choix des sentiers à réhabiliter est le fruit d'une concertation entre les associations locales, le Syndicat d'initiative et la Ville de Genappe.

Les travaux réalisés sont les suivants : Aménagement de l'entrée de la ruelle Clercq à Bousval, Placement de caillebotis sur le sentier 83 à Baisy-Thy. Réparation d'une passerelle sur le sentier 83 à Baisy-Thy, dégagement et re-profilage du chemin n° 15 à Baisy-Thy.



DIVERS :

- Convention de partenariat entre la Wallonie et sentiers.be dans le cadre d'un inventaire de petites voiries et application du système d'analyse multicritères développé par sentiers.be : l'inventaire a été réalisé et sera présenté prochainement aux citoyens par Sentiers.be

AMENAGEMENTS CYCLABLES

Réseau point nœud de la Province

La commune a collaboré à la définition du réseau avec les services provinciaux.

Actuellement, nous avons passé une convention de travaux avec la Province en vue de l'amélioration de deux cheminements cyclables du réseau point nœud. Il s'agit de deux voiries agricoles, l'une dans la prolongation du champ Mahau à Bousval (à la limite avec Céroux-Mousty) et l'autre dans la prolongation du Chemin Bruyère des Berlus à Vieux-Genappe (à la limite avec Braine-l'Alleud).

ACTIONS DE SENSIBILISATION

RENDEZ-VOUS SUR LES SENTIERS

Cette année, les bénévoles ont aménagé la rampe de la Croyette. Un accès au Ravel depuis le Chemin de Wavre, jusqu'ici très peu praticable.

Le travail effectué le dimanche 21 octobre a progressé du haut vers le bas (du chemin de Wavre vers le RAVeL en contrebas). Dans la pente, les branches coupées sont disposées pour servir de soutènement au sentier. Le sol très sec du talus est creusé à l'aide



de pioches, houes, bêches, râtaux, scies, masses ... pour dégager les pierres, les racines et le bois mort!

BEAU VELO DE RAVEL

Le 30 juin dernier, la Ville recevait l'organisation du Beau Vélo de Ravel. Cet évènement qui mobilise de nombreux citoyens a été une véritable réussite.

10 ANS DU RAVEL



Il y a de cela 10 ans, le tronçon du Ravel permettant de relier Genappe à Court St Etienne était inauguré par les communes de Genappe et Court St Etienne lesquelles avaient décidé quelques mois plus tôt de réaliser ces travaux sur fonds propres.

Depuis, la Région wallonne a repris la gestion de l'ensemble du tracé du Ravel sur notre commune soit environ 19km de site propre pour piétons et cyclistes. Aujourd'hui, nul ne pourra

contester l'utilité et l'utilisation croissante du Ravel tant à des fins de loisirs qu'utilitaires et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Le 15 septembre 2018, la ville proposait aux citoyens de Genappe et de Court St Etienne un instant « sportif » et festif. Les communes et les associations locales de Genappe et Court St Etienne vous ont préparé un programme « découverte » autour de la mobilité douce :

- Pour les amateurs de deux roues, deux départs de balades. L'un depuis Court St Etienne (gare) et l'autre depuis la rue de la Station à Genappe.
- Avant la ballade, à chaque point de départ, un contrôle technique des vélos offert aux participants.
- Une carte et un roadbook permettant de découvrir un circuit vélo d'environ 25km structuré autour du réseau point nœud mis en place par le Province du Brabant wallon.
- Prêt de vélos électriques.
- Pour les adeptes de la marche, le Conseil communal des enfants a concocté une balade découverte d'environ 4,7km.
- Ravitaillement des promeneurs et des cyclistes avec différents stands (piste agilité vélo pour les enfants, gravure de vélos, présentation du réseau Point nœud, associations locales, Contrat de rivière, ...) et des produits locaux.



CIRCULATION

COMMISSIONS DE CIRCULATION

Commission du 1^{er} décembre 2017

Approbation du PV du 27 octobre 2017- Pas de remarque

PU- Rue Ferme Bordeau à Bousval

Placement de radars répressifs

Route de Lillois à Vieux-Genappe- limitation de vitesse

Chaussée de Charleroi – Résultat des comptages

Rue d'Hattain à Baisy-Thy- Aménagement de voirie aux abords de la Plaine de jeu

Rue de Bruxelles à Genappe- Création d'un emplacement de stationnement pour personne handicapée

Rue Banterlez à Baisy-Thy- placement de bollards

Rue de Fonteny à Houtain le Val- placement d'un miroir

Rue Ry d'Hez à Baisy-Thy- élargissement de l'agglomération-Suivi
Rue Lalieux à Genappe- Stationnement à l'entrée de la rue
Ecole de Ways- Stationnement aux abords de l'école

Commission du 26 janvier 2018

Approbation du PV du 1er décembre 2017
Rue Baty Godin- Terrain à vendre- Imposition urbanistique- Proposition
Avenue des Dagquets à Bousval- Placement d'un miroir
Rue Coquibus à Houtain le Val- Circulation et stationnement
Rue des Ecoles à Houtain le Val- Circulation
Chaussée de Charleroi – Aménagements de voirie en vue de réduire la vitesse
Grand Route à Ways- stationnement du bus scolaire
Rue de la Cressonnière à Vieux-Genappe - Stationnement aux abords du carrefour avec la Chée de Nivelles

Commission du 23 février 2018

Approbation du PV du 26 janvier 2018
Rue Coquibus à Houtain le Val- Circulation et stationnement
Clos Sainte Rolande- Houtain le Val- Problématique du stationnement
Rue de Ninove à Houtain le Val
Avenue des Combattants à Bousval- Noirhat- Limitation à 50km/h
Domaine de la Motte à Bousval - Mise en zone 30km/h
Avenue des Combattants à Bousval - stationnement sur le trottoir
Placement des radars répressifs- Information
Chaussée de Charleroi – Aménagements de voirie en vue de réduire la vitesse
Grand Route à Ways- stationnement du bus scolaire
Divers

Commission du 23 mars 2018

Approbation du PV du 23 février 2018
PU- Driver One- Chaussée de Bruxelles, 1 - Genappe
Rue du Point du Jour à Bousval- Aménagement en vue de ralentir la vitesse
Rue E. François –partie basse- à Ways- réflexion sur le dispositif de chicanes existant
Avenue des Combattants à Bousval- Noirhat- Limitation à 50km/h
Chaussée de Nivelles à Vieux- Genappe- Résultat des comptages
Rue des Brassines à Bousval- accessibilité aux garages
Suivi- Chaussée de Charleroi – Aménagements de voirie en vue de réduire la vitesse
Suivi- Carrefour Rue de la Hutte/Rue E. François à Ways :
Suivi- Aménagement des zones de croisement dans la rue E. François à Ways (partie haute)
Divers.

Commission du 27 avril 2018

Approbation du PV du 23 mars 2018
Ilots de ralentissement - Route de Lillois à Vieux-Genappe - Signalisation
Rue de Bruxelles à Vieux-Genappe- stationnement
Rue des Crawannes à Genappe- marquage au sol
Chaussée de Charleroi – Suppression d'un passage pour piétons
Espace 2000- Marquage au sol des emplacements de stationnement
Rue G. de Bouillon à Baisy-Thy- Aménagement de sécurité au carrefour avec le Chemin sans Nom- Refus
Rue de France à Genappe- création d'un emplacement de stationnement
Avenue de la Meute à Bousval- Placement d'un miroir- Refus
Rue de la Forge à Bousval- Ralentissement de vitesse
Avenue des Combattants- Stationnement sur le trottoir
Suivi d'une demande- Rue de Ninove à Houtain le Val
Divers :

Commission du 25 mai 2018

Houtain le-Val- Rue de la Vieille cure- placette- problème de visibilité
Houtain –le-Val- Rue Coquibus- Pose de bollards en vue d'interdire le stationnement
Houtain-le-Val – Rue de Fonteny - Pose d'un miroir.
Loupoigne- Rue du Centre- stationnement à cheval sur la voirie et l'accotement
Ways- Rue de la Hutte- Réalisation d'un passage pour piétons
Glabais- Haute rue- Aménagement de voirie-
Genappe- Rue Nicolas Lebrun- Aménagement d'une partie du parking- Accès école NESPA
Circulation du charoi agricole sur la N25

Divers

Commission du 21 septembre 2018

Loupoigne- Chemin de la Dyle- Limitation de tonnage
Rue du centre- Aménagement de voirie
Rue du Point du jour Bousval- Mise en zone 30km/h - Abords de la crèche les Mini-Pousses
Bousval-Rue de la Forge- Placement d'un miroir
Promelles- Mise en zone 30km/h du quartier
Rue Baty Godin à Vieux-Genappe - Mise en sens unique.
Rue Louis Taburiaux- Mise en zone bleue et carte riverain
Chaussée de Nivelles à Vieux-Genappe- Placement d'un miroir
Rue des Marlières à Houtain le Val- Mise en sens unique ou placement de bollards
Rue de la Vieille Cure à Houtain le Val- Interdiction de stationner
Rue de Ways à Ways - problème de stationnement
Rue Chenemont à Baisy-Thy- Limitation de tonnage et signalisation du quartier
Tracé du passage pour piétons à la Chée de Charleroi à Loupoigne.
Rue du centre à Loupoigne- Placement d'un miroir
Rue Dernier Patard à Baisy-Thy - Problème de stationnement
Drève de Limauges à Bousval - Aménagement de voirie pour ralentir la vitesse
Divers

Commission du 26 octobre 2018

Houtain le Val- Rue des Ecoles- Aménagement de réduction de la vitesse- Avis
Genappe- Rue de France- Circulation
Baisy-Thy- Rue Ry d'Hez-Signalisation de l'îlot central
Bousval- Rues des Chardons, Monceau du Berger et Allée du Traynoy- Mesures de réduction de la vitesse
Glabais- Haute rue- Résultat des comptages de vitesse
Baisy-Thy- Rue Croisette- Résultat des comptages de vitesse
Bousval- Rue de la Roche- Placement d'un miroir
Placement du Lidar- Propositions
Bousval- Drève Nantaise- Protection de la propriété privée
Genappe- Rue E. Lutte- Stationnement illicite
Bousval- Avenue des Combattants- Placement d'un miroir
Bousval et Vieux-Genappe : Chemin du Champs Mahau et Bruyère des Berlus – Voirie réservée aux piétons, cyclistes, cavaliers et charroi agricole.

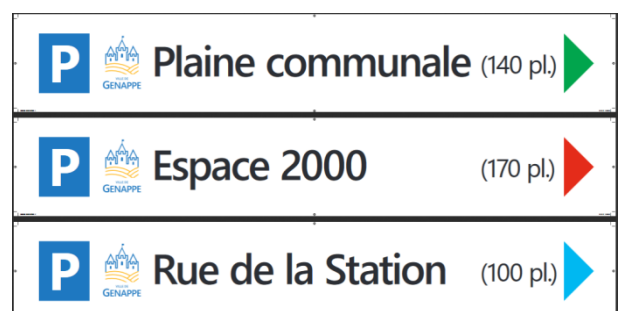
REGLEMENTS COMPLEMENTAIRES DE CIRCULATION

- Règlement complémentaire de circulation - Elargissement de l'agglomération de Baisy-Thy- Approbation
- Règlement complémentaire de circulation- Rue de Bruxelles (partie haute) à Vieux Genappe- Interdiction de stationner -- Approbation
- Règlement complémentaire de circulation- Rue Louis Taburiaux à Vieux-Genappe - Suppression du stationnement alterné et réglementation du stationnement- Approbation
- Règlements complémentaires de circulation-Rue de la Hutte à Ways- limitation de la vitesse à 50km/h et création d'un passage pour piéton- Approbation
- Règlements complémentaires de circulation-Mise en sens unique –Rue de la Waronche à Loupoigne- Approbation
- Règlement complémentaire de circulation- Création d'un emplacement de stationnement pour personne handicapée – Rue de Bruxelles à Genappe- Approbation
- Règlements complémentaires de circulation-Création d'un emplacement de stationnement - Rue de France à hauteur du n°9 à Genappe- Approbation
- Règlements complémentaires de circulation-Création d'un emplacement de stationnement pour personne handicapée- Rue de Ways à Genappe- Approbation

SIGNALISATION DES PARKINGS DE GENAPPE-CENTRE

La signalisation des parkings du centre était une mesure préconisée par le PCM et par l'étude sur le stationnement dans Genappe-centre.

Un marché de travaux a été attribué pour un montant



de 5400€ et a permis la fourniture et la pose de panneaux d'information des parkings. Deux types de panneaux ont été placés. Des panneaux directionnels et des panneaux d'information générale placés aux entrées de ville.

ETUDE DE MOBILITE DANS GENAPPE-CENTRE

Le bureau a été désigné pour réaliser cette étude dont l'objectif principal est de fournir un document d'orientation relatif à l'organisation et la gestion des déplacements dans le centre de Genappe compte tenu de son développement urbanistique potentiel.

Les analyses effectuées seront réalisées en adéquation avec les orientations du Schéma de Structure Communal (SSC) et du Plan Communal de Mobilité (PCM). Plus particulièrement par rapport à ce dernier, il s'agira de confirmer et préciser le cas échéant les constats et recommandations émises au regard d'une analyse plus fine du périmètre du centre-ville et de ses enjeux.

Cette étude constituera également un outil d'aide à la décision par rapport à plusieurs questions ponctuelles d'aménagement et de gestion de la circulation actuellement soulevées par les autorités communales.

En termes de structure, cette étude comprendra les volets suivants :

- o Diagnostic de mobilité / Cette première phase consiste à dresser un diagnostic en matière d'accessibilité et de circulation pour les différents modes de déplacements (modes doux, transport en commun et automobile) dans Genappe.
- o Analyse des implications sur la mobilité des différents projets d'urbanisation Evaluation des grandes implications en matière de mobilité à l'échelle du centre-ville de Genappe des projets d'urbanisation (génération de flux, besoin en stationnement, etc.)
- o Analyse critique du plan de circulation proposée par le PCM
- o Analyse AFOM : Cette phase reprendra - de manière synthétique les différents constats, enjeux et pistes d'actions découlant de la phase de diagnostic.
- o Synthèse des enjeux.
- o Propositions de solutions.

L'étude est toujours en cours.

SECURITE ROUTIERE

RADARS PREVENTIFS AUX ABORDS DES ECOLES

Dans le courant du premier trimestre 2018, 9 écoles de l'entité ont été équipées de radars préventifs à leurs abords. Il s'agit des écoles communales d'Houtain-le-Val, de Loupoigne, de Baisy-Thy et de Ways ainsi que de l'école Saint-Jean à Genappe.

L'objectif : rappeler, puisque cela est encore nécessaire, que la limitation de vitesse est de 30km/h à l'approche des établissements scolaires et, par là-même, sécuriser la circulation des piétons jeunes et moins jeunes.

Cette mesure vient donc compléter la présence des agents de quartiers. Le montant des acquisitions s'élève à 22.000€ subsidiés à 80% par la Province du Brabant Wallon.

RADARS REPRESSIFS

En collaboration avec la zone de Police et la commission de circulation, plusieurs sites ont été définis pour la pose de radars répressifs. Pour 2018, les sites suivants ont été arrêtés :

- Chée de Nivelles à Fonteny.
- Avenue des Combattants à Bousval.
- Chée de Charleroi à Loupoigne.
- Rue de Namur à Houtain le Val.
- Avenue Reine Astrid à Glabais.

LIDAR

En collaboration avec la zone de Police et la commission de circulation des sites sont définis pour le placement du Lidar (radar répressif mobile).

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE BOUSVAL

La Ville de Genappe, a décidé de revaloriser et sécuriser la traversée de Bousval en collaboration avec le Service Public de Wallonie. Le SPW, gestionnaire de la voirie, prendra en charge la partie voirie proprement dite, la Ville supportera financièrement la réalisation de nouveaux trottoirs et la mise en œuvre de zones vertes tandis que la SRWT financera la réalisation de nouveaux quais de bus ainsi que le marquage et le mobilier y relatifs.

Concrètement, les aménagements ont été réalisés :

- à hauteur de l'école Sainte Marie et dans le carrefour de la Place : marquage au sol coloré de couleur ocre
- entre l'entrée de la Place (salle Gossiaux) et avant les arrêts de bus- réalisation d'un plateau avec marquage au sol coloré de couleur ocre
- après l'école (entrée sur la place en venant de la N25)- réalisation d'un plateau avec marquage au sol coloré de couleur ocre
- aménagement des trottoirs entre la sortie de la Place (salle Gossiaux) et la sortie de l'agglomération
- aménagement d'un effet de porte à l'entrée de l'agglomération (dévoisement + plantations)
- réfection de la voirie sur le tronçon compris entre la sortie de la place et la sortie de l'agglomération.
- réfection des quais et arrêts de bus

DIVERS :

- Report de l'étude commune avec la Ville de Lasne en vue de l'aménagement du carrefour de la rue de la Hutte et de la rue E. François situé sur le territoire de Lasne et Genappe.
- Obtention d'un subside de 100.000€ en vue de l'aménagement d'une voie douce sur le chemin Coleau Pirette sur Loupoigne et Vieux-Genappe.
- Appel à projet à la Province du Brabant Wallon :
 - o Aménagement de la chaussée de Charleroi – Subside obtenu pour la réalisation d'aménagement de sécurité.
- Rencontre avec les habitants de la rue du Grand Arbre à Bousval en vue de l'aménagement de la rue- Juin 2018.
- Réflexion avec les agriculteurs et la Région wallonne sur la circulation du charroi agricole sur la N25.
- Marché de travaux pour la pose de 3 range-vélo couverts- marché attribué, placement à planifier.

AGRICULTURE

COMMISSION AGRICULTURE

La commission agriculture s'est réunie aux dates suivantes :

Commission du 4 décembre 2017

Code de « bonnes pratiques ».
Produits Phytosanitaire près des écoles.
Visite du Ministre Colin
Ferme de la Goyette – Portes ouvertes
Divers

Commission du 29 janvier 2018

Panneaux à mettre sur les sentiers- Avis

Code de « bonnes pratiques »- suivi
Trophées incidences- Province du Brabant Wallon
Liste des agriculteurs-mise à jour
Contrôle des pulvérisateurs
Nouvelles législations relatives aux calamités agricoles
Chemins publics- contact avec les agriculteurs
Voyage partage expérience→ Marche à Fallaen
Réunion avec les agriculteurs exploitants des parcelles bordant des écoles
Divers

Commission du 22 mai 2018

Distribution des poules.

Code de « bonnes pratiques »- suivi

Pulvérisation des produits phytosanitaires sur les parcelles agricoles aux abords des écoles –

Participation à l'étude en cours

Voyage partage d'expérience→Marche gourmande à Fallen.

Voyage à Libramont.

Travaux sur les voiries agricoles.

Circulation du charroi agricole sur la N25.

PANNEAUX D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES PROMENEURS

Quand la commission agriculture et la commission chemins et sentiers se rencontrent ça discute de pas mal de choses et cela permet aux différents acteurs de prendre conscience des difficultés rencontrées par les uns et les autres dans le cadre de leurs activités respectives.

Et cela aboutit, par exemple, à ce projet de panneau de sensibilisation qui sera placé prochainement aux abords des sentiers et chemins qui traversent des parcelles agricoles (terres de culture ou prairie). Tout comme la commission sentier a souhaité attirer l'attention des agriculteurs sur le respect des tracés des chemins et sentiers qui traversent les parcelles agricoles, les agriculteurs ont souhaité attirer l'attention de la commission sentiers sur les comportements de certains promeneurs qui peuvent être problématiques pour les agriculteurs. Nous pensons notamment aux chiens qui ne sont pas tenus en laisse dans les prairies avec du bétail, aux déchets, comme les canettes, abandonnés dans les terres agricoles et peuvent abîmer les machines ou blesser le bétail, la circulation hors des chemins et sentiers qui entraînent le piétinement des cultures,



.....

Autant d'éléments que nous avons traduit à travers ce panneau de sensibilisation qui sera placé aux endroits proposés par la commission sentiers et par la commission agriculture avec l'accord, bien sûr, des propriétaires concernés.

CODE DE BONNE ENTENTE RURALE

A plusieurs reprises et dans plusieurs contextes, l'idée d'une charte de la ruralité a été émise ou est apparue comme un souhait tant au niveau du monde agricole que des citoyens et des autorités communales.

Le service environnement a donc proposé à la commission agriculture une compilation des divers documents existants autour des thèmes qui nous semblaient devoir être abordés. Le texte a également été soumis à un des groupes de travail de la CLDR.

Ce document s'adresse à tous les citoyens de l'entité, agriculteurs ou pas, anciens et nouveaux habitants. La responsabilité et le bon sens de chacun sont donc engagés pour une meilleure cohabitation. Se connaître pour mieux se comprendre.

Les thèmes proposés sont les suivants : chemins et sentiers (labour des chemins et sentiers), météo et saisonnalité des travaux agricoles, traversée du bétail, charroi agricole, haies, talus, plantations, épandage des effluents/lisiers, propreté publique, évolution des pratiques agricoles, la vie à la ferme, l'utilisation des produits phytosanitaires. Le document se termine par un tableau des engagements que prennent aussi bien les agriculteurs que les citoyens.

Actuellement, dans le cadre d'un marché public, le texte est soumis à un graphiste en vue de sa mise en page et de l'illustration.

PULVERISATIONS AGRICOLES ET PARTICIPATION A L'ETUDE PROPULPP

Fin de l'année dernière, la presse s'est fait l'écho d'une étude réalisée dans une école de Fernelemont à propos de la présence de produits phytosanitaires dans la cour de récréation. Cela a soulevé une série d'inquiétudes qui se sont étendues à nos écoles situées en milieu rural.

Ne voulant pas alimenter une polémique mais ne pouvant pas, non plus, rester muets face aux questions et inquiétudes, le Collège communal a chargé Mme Bury, Echevine de l'agriculture mais aussi de l'Enseignement, de faire le point sur la situation dans nos écoles.

Pour ce faire, nous avons dessiné, autour de chaque école de l'entité, un rayon de 50m et analysé le type d'occupation du sol présente. Lorsque des terres agricoles jouxtent l'école ou ses abords, nous avons rencontré, en février 2018, l'ensemble des agriculteurs concernés afin d'échanger avec eux sur leurs pratiques agricoles.

En parallèle du dialogue avec le monde agricole, nous avons pris différents contacts avec le monde scientifique. Notamment avec l'ISSEP (Institut scientifique de service public) avec qui nous avons étudié la possibilité de réaliser des analyses dans les cours de récréation.

A cette occasion, nous avons appris que l'ISSEP cherchait des écoles pour réaliser des études sur site dans le cadre de l'étude PROPULPP. Pour rappel, PROPULPP a pour objectif d'étudier l'exposition de la population aux produits phytosanitaires et de recommander des mesures de protection destinées à la limiter en bordure des champs traités.

Cette démarche s'est inscrite dans le cadre d'une étude plus large menée par un consortium d'entités scientifiques que sont l'ISSEP (Institut scientifique publique), l'Université de Liège (ULG) et le Centre agronomique de Gembloux (CRA-W) pour le compte de la Région wallonne.

C'est ainsi que les écoles communales de Baisy-Thy et de Loupoigne ainsi que l'école libre de Loupoigne ont été choisies comme site pilote en vue de réaliser la collecte de données permettant d'objectiver des recommandations pour réduire l'exposition, des populations situées en bordure de champs, aux pulvérisations de produits phytosanitaires.

Le jeudi 24 mai, le Professeur Schiffers, qui coordonne le volet de l'étude qui nous concerne (collecte des données sur site) a rencontré les parents de l'ensemble des écoles concernées pour leur exposer la méthodologie de travail et répondre à leurs questions.

Dans ces écoles, différentes mesures ont été prises afin de faire les mesures :

- récolte de poussières dans les bâtiments et sur les modules de jeux extérieurs,
- pose de panneaux horizontaux et verticaux avec des capteurs,
- présence d'une pompe à air.

A ce jour, les mesures sur sites sont terminées mais les résultats de l'étude ne sont pas encore connus.

COMMISSION DES DEGATS AGRICOLES

Certaines cultures ont été frappées de plein fouet par les conditions climatiques qui auront pour résultat une perte de rendement, dans certains cas, de plus de 50%.

Le rôle de la commission -composée d'agriculteurs locaux, de l'Ingénieur agronome de l'état (Service public de Wallonie) et d'un représentant du service public fédéral des Finances (Département des contributions)- est de constater lesdits dégâts à travers un procès-verbal lequel est renvoyé au service public



fédéral des Finances qui prendra en compte, le cas échéant, les pertes subies par l'agriculteur.

Sur notre commune, une trentaine d'agriculteurs a saisi la commission des dégâts aux cultures.

ACTIONS DIVERSES:

- Organisation de la visite à la Petite Foire de Libramont en juillet 2018.
- Organisation d'un voyage à Falaën le 10 novembre 2018.

BRUIT

Organisation de l'enquête sur le bruit routier en Wallonie.

Le Service public de Wallonie Infrastructures a élaboré le « Plan d'actions de lutte contre le bruit routier en Wallonie ». Ce plan établit les priorités d'actions de réduction du bruit routier et se fonde sur les cartographies stratégiques du bruit routier du réseau régional de plus de 3 millions de passages de véhicules par an, établies selon la Directive européenne relative à la gestion du bruit dans l'environnement (2002/49/CE).

Ce plan ne concerne pas la totalité du territoire wallon, mais uniquement 209 communes parcourues par le réseau routier régional de plus de trois millions de véhicules par an.

ENERGIE

Conseiller Energie
Harmegnies Michel

GUICHET DE L'ENERGIE

Accueil du public :

Les permanences du service sont tenues une fois par semaine, le jeudi de 17h00 à 19h30.
Une période d'accueil du public est prévue en matinée tout au long de la semaine, sans rendez-vous.

La répartition des interventions peut s'établir comme suit :

- 85 % par appels téléphoniques et par échange de mails ;
- 10 % par prise de rendez-vous au guichet à l'Espace 2000 ;
- Le solde au cours des permanences du jeudi.

Suite à la réforme des primes en matière de logement et d'énergie en mai 2015, les trois formules utilisables à ce jour, sous forme de prêt à taux de 0 % sont :

L'Ecopack pour les travaux d'isolation, de placement de chaudières condensation, de pompes à chaleur, de système solaire thermique et d'audit énergétique :

Le Rénopack pour les travaux liés à la rénovation : remplacement/réfection de toitures, assainissement de murs/sols, réfection de l'installation électrique, remplacement des menuiseries extérieures, élimination de la mэрule ou du radon.

L'Access pack permet de financer l'achat, la construction, la rénovation d'un premier logement situé en Wallonie ainsi que la création d'un logement pour parent âgé.

Ces trois catégories de prêts sont proposés par la Société wallonne du Crédit social (www.swcs.be) et le fond du logement des familles nombreuses (www.flw.be).

Choix du fournisseur d'énergie

A tout moment, les habitants de Genappe peuvent bénéficier d'une aide pour apprendre à comparer les offres des fournisseurs de gaz et d'électricité sur base du comparateur de tarifs développé par le régulateur de leur région (Cwape, Brugel ou Vreg). Le simulateur tarifaire (www.compacwape.be) vous permet de comparer les différents prix proposés par les fournisseurs d'électricité et de gaz. Le service énergie reste au service du citoyen pour établir les simulations.

Primes communales

L'année 2018 a permis de délivrer plus de 50 primes pour l'acquisition d'un vélo électrique et une quinzaine de primes pour des travaux liés à l'efficacité énergétique. La ville continuera de promouvoir l'octroi de primes liées à la rénovation des logements, en complément des primes régionales existantes.

PEB et Permis d'urbanisme

La réglementation PEB, entrée en vigueur à partir du 1er mai 2015, concernent les points suivants :

- Le formulaire de déclaration simplifiée a été réactualisé et reste d'application ;
- La notion d'engagement PEB disparaît et la déclaration initiale devient le document à transmettre dans le cas d'une procédure complète avec responsable PEB ;
- L'étude de faisabilité devient obligatoire pour toute construction ou rénovation de bâtiments assimilé à du neuf ;

- L'élaboration d'un logigramme par la région permet de simplifier le contrôle par le personnel du service urbanisme ;
- La déclaration PEB finale est contrôlée par le fonctionnaire de la région.

De nouvelles exigences sont entrées en vigueur à partir du 1er janvier 2017. Elles constituent une étape en vue d'atteindre à partir du 1er janvier 2021, le standard NZEB (Nearly zero energy building) ou Q-ZEN (bâtiment dont la consommation d'énergie est quasi nulle ou quasi Zéro Energie).

Le nombre de permis d'urbanisme sur l'année 2018 est en baisse.

REALISATIONS

2012-2013

- Isolation de 150 m2 de l'école primaire de Loupaigne,
- Calorifugeage des 7 chaufferies de l'Espace 2000,
- Installation d'une chaudière BT mazout à l'école primaire de Baisy-Thy,
- Installation d'une chaudière condensation mazout, à l'école communale de Bousval,
- Remplacement de la production ECS du RCS Ways à Loupaigne,
- Installation d'une télé-relève sur les bâtiments de l'Espace 2000 (Compteurs eau, gaz, électricité).

2013-2014

- Remplacement du boiler de 1000 l de la salle Omnisport de Genappe,
- Réparation du générateur d'air chaud de l'église de Genappe,
- Calorifugeage de la chaufferie de l'école de Ways, de la salle omnisport et du bâtiment garage 67, Rue Joseph Berger,
- Remplacement des générateurs d'air chaud des salles communales de Glabais et de Houtain-le-Val,
- Remplacement de 194 luminaires publics dans les rues de la ville,
- Télémétrie sur les citernes mazout et propane de la ville,
- Passage au gaz pour la chaufferie des ateliers du Léz'Art,
- Inertage des cuves à mazout déclassées en novembre 2011,
- Calorifugeage des chaufferies des écoles par le personnel communal,
- Calorifugeage du circuit hydraulique de la salle omnisport,
- Modification du système d'allumage de l'éclairage du Rcs ways.

2014-2015

- Isolation de la toiture de l'école primaire de Loupaigne (100 m2 restant),
- Installation de tubes radiants au gaz pour les ateliers Rue Joseph Berger,
- Remplacement de l'éclairage de trois bâtiments de l'école de Bousval,
- Remplacement de l'éclairage de cinq bâtiments de l'école de Baisy-Thy,
- Rénovation de l'éclairage du terrain de foot du FC Houtain,
- Installations de capteurs solaires thermiques sur la toiture de la chaufferie de la salle omnisport,
- Remplacement des convecteurs à accumulation et installation d'un régulateur de charge dans le préfabriqué de l'école maternelle de Baisy-Thy,
- Annulation du projet de télégestion individualisé de l'hôtel de ville faute de subsides Ureba,
- Réaffectation en MB2 du budget de la télégestion de l'hôtel de ville en deux sous-projets :
 - Rénovation de la chaufferie de l'école de VG,
 - Remplacement de la production ECS du FC Houtain-Le-Val.

2015-2016

- Amélioration de la qualité de l'air dans le bâtiment de l'hôtel de ville ;
- Placement de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle omnisport ;
- Rénovation de l'éclairage de la salle polyvalente de l'espace 2000 ;
- Remplacement des châssis au rez de chaussée du bâtiment dénommé « Atelier les Léz'Arts » ;
- Relamping de l'éclairage de l'école fondamentale de l'Espace 2000 (tubes T8, tracklight, downlight de technologie led) ;
- Rénovation de l'éclairage de l'espace 2000 - pose de luminaires d'éclairage public de type led ;
- Divers petits marchés de relighting sur les bâtiments communaux ;

2016-2017

- Inscription de la Ville à la Convention des Maires et Elaboration d'un Plan d'Action d'Energie Durable (PAED) ;
- Remplacement de 112 armatures HgHP (lampes au mercure haute pression) dans diverses rues ;
- Petits travaux de rénovation des chaufferies de la ville ;
- Petits travaux d'isolation et de remplacement de plafonds suspendus ;
- Remplacement de l'extracteur de fumée du générateur d'air chaud de l'église de Genappe ;
- Placement d'un nouveau tableau général basse tension (TGBT) pour l'espace 2000 ;
- Mise en conformité d'installations électriques dans divers bâtiments ;
- Placement de détecteurs Dalemans dans les chaufferies alimentées au gaz de ville ou au propane ;
- Divers petits marchés de relighting sur les bâtiments communaux ;

2017-2018

- Etude de faisabilité d'un réseau de chaleur sur le site de l'Espace 2000 ;
- Remplacement de la chaudière du bâtiment MCAE-ONE-Maison de l'emploi ;
- Renouvellement des certificats de conformité électrique pour les écoles de Loupoigne, Ways, Baisy-thy et Bousval ;
- Rénovation de l'éclairage de l'école de Houtain-Le-Val ;
- Placement d'appareils anti-calcaire sur les bâtiments gros consommateurs d'eau ;
- Inscription de l'école d' Houtain-Le-Val au Défi Génération Zéro Watt (www.ecolezerowatt.be)
- Certification électrique et rénovation de l'éclairage de l'église de Genappe ;
- Placement d'une chaudière condensation au gaz propane à la cure de Bousval ;
- Rénovation des portacabines du FC Genappe à Loupoigne ;
- Elaboration du plan d'action d'énergie durable et du climat (PAEDC) ;

2018-2019

- Certification électrique et rénovation de l'éclairage de divers bâtiments ;
- Suivi des techniques spéciales pour la nouvelle crèche « les Mini-Pousses » à Bousval et la rénovation du bâtiment 38, rue de Bruxelles ;
- Passage au led pour l'éclairage décoratif de l'église de Ways ;
- Rénovation de l'éclairage du parvis et église de Morimont à Loupoigne ;
- Mise à disposition de mallettes de télémessures et caméra IR à destination du citoyen ;
- Remplacement des chaudières pour les 4 logements, 2 situés Rue Emmanuelle Lutte et 2 au 50, Rue de Bruxelles ;
- Placement de châssis double vitrage à l'école maternelle de Bousval ;
- Elaboration d'un cahier des charges afin de réaliser une étude sur le potentiel éolien du territoire de Genappe ;

En préparation pour 2019

- Mise en place des groupes de travail pour la participation citoyenne au plan climat (objectif de réduction de 40% en terme d'émissions de Co2 d'ici 2030) ;
- Réalisation d'actions liées à la feuille de route du plan énergie :
 - Éducation des citoyens aux consommations d'énergie ;
 - Organisation de groupements d'achat à vocation énergétique ;
 - Accompagnement des écoles dans l'amélioration de leur performance énergétique ;
 - Mise en place de contrats de performance énergétique sur les bâtiments communaux (programme Renowatt) ;
 - Mesures et télégestion des systèmes de chauffage des bâtiments communaux ;
 - Améliorer la performance énergétique de l'éclairage public ;
 - Rénover de manière exemplaire un bâtiment communal ;
 - Cours d'éco-conduite pour le personnel communal ;
- Divers travaux de rénovation liés à des équipements vétustes dans divers bâtiments de la ville ;

Budget Pluri-annuel

Depuis 2015, le service énergie présente un budget pluriannuel à l'approbation du Collège et du Conseil communal.

Les thèmes repris sont :

- L'enveloppe des bâtiments,
- La rénovation des chaufferies et groupes de pulsion,
- L'éclairage (relamping et relighting),
- L'éclairage public,
- L'énergie renouvelable,
- Les consommations en eau et équipements économiseurs,
- L'octroi de primes communales liées à l'énergie et au logement,
- La prise de mesures et le suivi des consommations,
- La mise en place de contrats de performance énergétique.

Campagne POLLEC II – Plan Energie - Climat

Le plan climat a été approuvé par le conseil communal de mai 2017.

Avec une consommation totale de 427 GWH et un taux d'émission de 104989 T de CO₂ sur l'ensemble du territoire, la ville a décidé pour réduire ses émissions, de travailler sur les trois axes stratégiques suivants :

- Axe1 : Secteur résidentiel – Améliorer la performance énergétique des bâtiments ;
- Axe2 : Energie Renouvelable – développer le potentiel de production sur le territoire ;
- Axe3 : Mobilité du territoire – réduire l'utilisation de la voiture et promouvoir la mobilité douce ;

Les prochaines étapes sont :

- La définition d'un plan de communication et d'une démarche de mobilisation locale participative;
- La mise en ligne d'une plateforme collaborative www.genappe2030.be;
- La définition d'un plan d'investissement à moyen terme reprenant notamment la liste des subsides et pistes de financement innovantes ;

ECONOMIE D'ENERGIE

Dans le cadre de l'étude du bilan patrimonial réalisé par le bureau d'étude Arebs en 2017, la ville a réduit de 12,62 % ses consommations d'énergie primaire (Comparaison entre les années 2012 et 2016).

Vers les habitations Q-ZEN

L'Union européenne impose également qu'à partir de 2021, toutes les nouvelles constructions devront être neutres sur le plan énergétique. Les besoins énergétiques de cette habitation zéro énergie pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sont minimes, si bien que cette énergie peut pour une grande part être produite sur place ou à proximité à partir de sources d'énergie renouvelables.

Dans ce cadre, d'ici 2021, tous les bâtiments neufs wallons (et bruxellois) devront être Q-ZEN, cela veut dire quasi-zéro énergie. Pour atteindre la norme Q-ZEN, vous devez respecter sept conditions :

- Le niveau Ew doit être $\leq Ew45$, le niveau Espec doit être $\leq Espec85$.
- Le niveau global d'isolation thermique (K) doit être ≤ 35 .
- Les parties structurelles doivent répondre aux exigences spécifiques d'U_{max} :
 - Toits/murs extérieurs/sols : $\leq 0,24 \text{ W/m}^2\text{K}$
 - Fenêtres : $\leq 1,50 \text{ W/m}^2\text{K}$
 - Verre : $\leq 1,1 \text{ W/m}^2\text{K}$
 - Portes et portails : $\leq 2 \text{ W/m}^2\text{K}$
- L'énergie nette requise pour le chauffage est $\leq 85 \text{ kWh/m}^2$.
- L'indicateur de surchauffe est $< 6.500 \text{ Kh}$.
- Les installations de ventilation sont obligatoires.
- Favoriser les énergies renouvelables.

CONCLUSION

L'année 2017 a permis l'élaboration d'un PAED (plan d'action d'énergie durable) dans le cadre de la réduction des émissions de Co₂ sur le territoire de Genappe ;

L'année 2018 n'a pas permis d'atteindre de réelles réductions d'émissions de gaz à effets de serre ;

L'année 2019 sera axée principalement sur la réalisation d'actions liées aux mesures reprises dans la feuille de route du Plan Climat.